LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 234 ★ Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 7 **(détail page 21)** Montréal, jeudi 9 octobre 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Le Caveau
La petite boîte où l'on mange bien
2063, rue Victoria
844-1624

Dr Augustin Roy

Le Québec ne pourra accueillir de médecins étrangers avant 1995

RENÉE ROWAN

Le message de la Corporation professionnelle des médecins du Québec (CPMQ) aux médecins diplômés hors Canada est clair et non équivoque: aucun nouveau médecin immigrant ne pourra avoir accès à un poste d'internat dans les hôpitaux du Québec avant 1995.

« Et surtout, que l'on se comprenne bien: il ne s'agit pas de discrimination, il n'y a tout simplement pas de place », a déclaré, hier, en conférence de presse le président-secrétaire général de la Corporation.

Le gouvernement du Québec, à ce jour, n'a pas eu le courage d'expliquer sur la place publique la véritable situation, a poursuivi le Dr Augustin Roy. La Corporation a donc décidé, « par souci d'honnêteté », d'informer publiquement tous les médecins diplomés de l'étranger qui nourrissent l'intention de s'installer au Québec qu'ils n'ont presque aucune chance de réussir dans leur projet, tout simplement parce qu'il n'y a plus de place, même dans les régions éloignées, sauf dans certaines spécialités. Or, la presque totalité des nouveaux arrivés ne sont pas des spécialistes.

« Si ces médecins tiennent quand même à s'établir au Québec, a ajouté le Dr Roy, nous leur suggérons de songer sans tarder à se recycler dans un domaine autre que celui de la médecine. »

Depuis 1982, le gouvernement québécois a établi un contingentement annuel de 30 postes d'internat réservés aux médecins diplômés hors Canada. Cette année de stage dans diverses disciplines médicales est nécessaire pour obtenir le droit de pratique.

Dans un décret daté du 23 avril 1986, le gouvernement a statué « avec raison », commente le président de la Corporation, que ces postes doivent être accordés prioritairement aux médecins immigrants ayant rempli avant le 31 décembre 1984 toutes les conditions d'obtention d'un poste interne. Le gouvernement honorait ainsi une promesse électorale. Ces médecins occuperont donc tous les postes d'internat jusqu'au 30 juin 1989.

Il en résulte donc qu'aucun médecin immigrant répondant aux exigences de la CPMQ depuis le 1er janvier 1985 ne peut espérer obtenir un stage d'interne avant juillet 1989 au plus tôt. Or, la liste d'attente des nouveaux médecins immigrants est actuellement de 103 et s'allonge à chaque semaine. À ce nombre, il faut encore en ajouter une trentaine qui devraient se qualifier aux examens de novembre prochain.

Il s'agit, dans la majorité des cas, de médecins venus de l'Iran, du Liban, de l'Égypte, de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka, de quelques pays

Voir page 12: Médecins

PRISONNIER AMÉRICAIN AU NICARAGUA

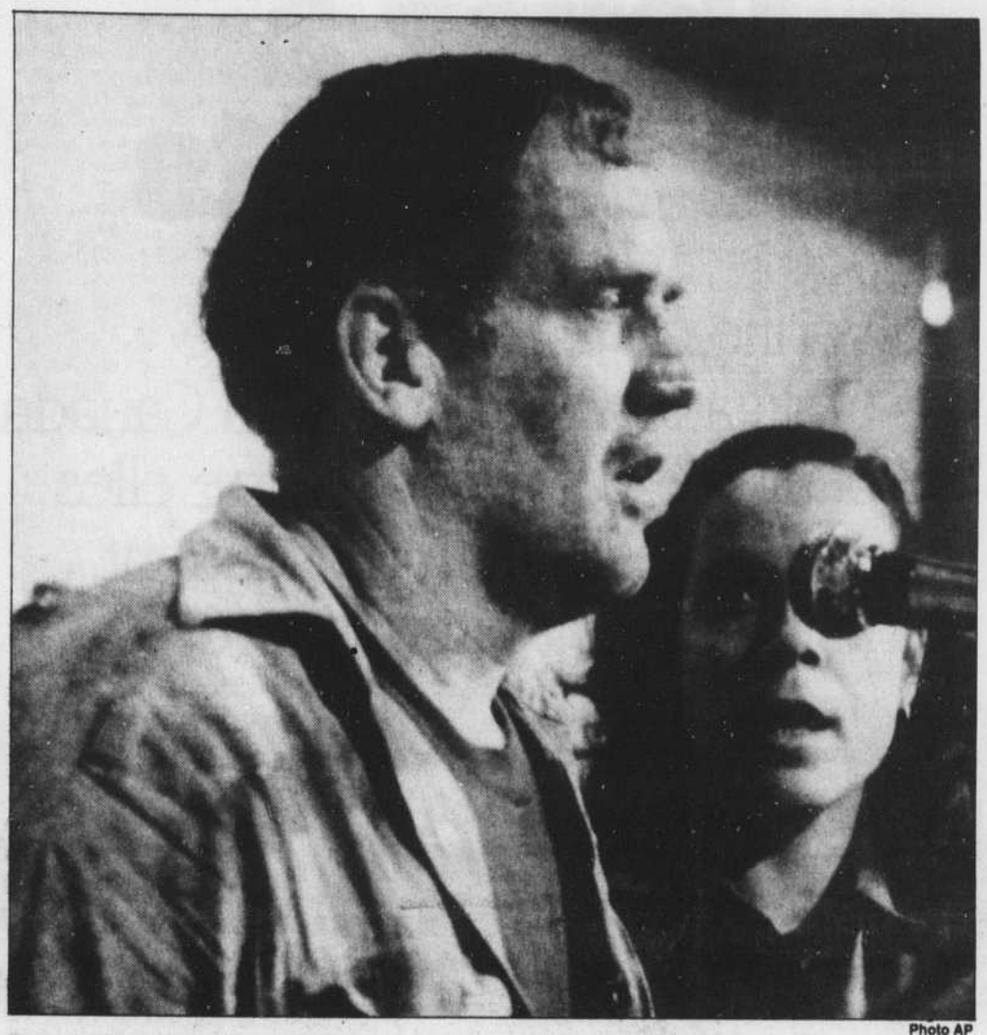

Photo AP

Eugene Hasenfus a paradé devant la presse mais le gouvernement américain n'a pu entrer en contact avec lui.

Washington menace de fermer son ambassade

WASHINGTON (Reuter, AFP) — Washington a estimé hier que l'utilité de son ambassade à Managua était remise en question par l'impossibilité faite à ses diplomates d'approcher un Américain emprisonné depuis lundi au Nicaragua.

Cette menace voilée de fermer l'ambassade américaine vient s'ajouter à la guerre de déclarations déclenchée par l'arrestation, lundi, d'Eugene Hasenfus, membre de l'équipage d'un appareil américain abattu par le Nicaragua, alors qu'il livrait, selon Managua, des armes à la guérilla.

De source officielle américaine, on soulignait que les approvisionnements aériens aux *contras* anti-sandinistes étaient l'oeuvre de particuliers et ne dépendaient pas officiellement du gouvernement.

Voir page 12: Nicaragua

QUEBECAIR

Fortier répliquera aux « nombreuses fausses allégations »

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le gouvernement répondra aux « nombreuses fausses allégations » répandues par l'opposition et la presse concernant la privatisation de Quebecair, a fait savoir hier le ministre délégué à la Privatisation.

Interrogé par la presse à son arrivée au conseil des ministres, M. Pierre Fortier a dit qu'il a demandé à ses collaborateurs et aux fonctionnaires de faire le point, qu'il rendra public la semaine prochaine, probablement en conférence de presse. Des réponses précises seront fournies, assure le ministre. Il rappelle que tous les documents pertinents ont été transmis aux éditorialistes lors de la vente de Quebecair aux actionnaires de Nordair-Métro, à la fin de juillet. Il considère comme « très hypothétique » que la Commission canadienne des transports refuse d'entériner la transaction. Quant à la stratégie de marketing qui avait été proposée par la firme Publim, elle a été rejetée d'emblée, parce qu'elle était farfelue à sa face même.

Au cabinet du ministre des Trahsports, par ailleurs, on s'étonne de l'argumentation de l'opposition péquiste voulant que le gouvernement ait laissé filer au mòins $5 millions, en permettant la vente à rabais de deux avions DC-8 allongés. On rappelle que sur ce point, comme sur les autres, l'offre de Nordair-Métro était supérieure à celle des employés. Ces derniers offraient moins, par exemple, pour les deux appareils. D'autre part, les avions restent au Québec, alors que le PQ laisse entendre que leur vente à des Américains aurait été préférable, ce qui fait sursauter au cabinet de M. Marc-Yvan Côté.

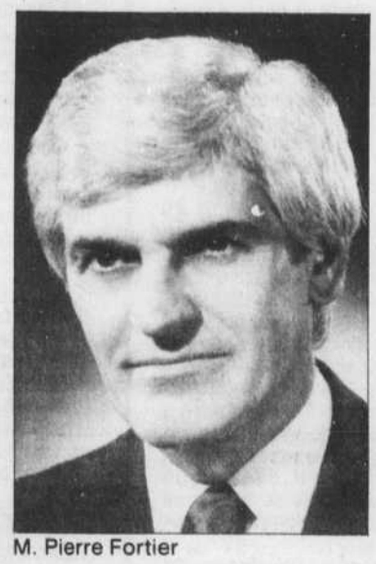

M. Pierre Fortier

Sur un autre point, le ministre Fortier répète par ailleurs que le gouvernement a une approche pragmatique, dite du cas par cas, dans le dossier de la privatisation. Ainsi, si la vente des chantiers de Versatile à Marine Industrie (propriété aux deux tiers de la SGF) a pour effet de consolider un secteur en difficulté, le gouvernement ne devrait pas hésiter à l'entériner, estime le ministre. D'autant que la manoeuvre s'inscrit dans la nouvelle orientation imprimée récemment à la SGF.

Quant au projet de vente de Dofor (Donohue, Domtar) à des intérêts privés, il est retardé de quelques jours, à la demande d'acheteurs éventuels, qui veulent fignoler leur offre. Le lit est prêt, ce sera pour très bientôt, laisse tomber le ministre délégué.

Cinéplex veut acheter les salles de France-Films

NATHALIE PETROWSKI

D'ici quelques semaines, il ne restera plus de réseau de salles de cinéma proprement québécoises. France-Films, un pionnier dans le domaine et le dernier propriétaire québécois de salles de cinéma, s'apprête en effet à vendre ses 24 salles à la compagnie torontoise Cinéplex-Odéon. La nouvelle a été confirmé au DEVOIR par M. Pierre René, le pdg de France-Films qui a déclaré: « S'il y a entente, les deux parties vont d'ici peu publier un communiqué conjoint, c'est pourquoi je ne peux rien dire de plus sinon que le processus est engagé. »

Ce n'est pas la première fois que des rumeurs circulent à l'endroit de la vente de France-Films. Cette fois cependant les rumeurs sont fondées et une entente finale devrait être signée d'ici une semaine. M. René maintient toutefois qu'il ne s'agit pas de vendre la compagnie au complet mais certains de ses actifs. Et comme l'acheteur est Cinéplex Odéon, on en déduit qu'il s'agit des 24 salles que France-Films détient à travers la province, à l'exception probablement du Théâtre Saint-Denis qui a une vocation de spectacles. Rappelons que France-Films a été fondée par Alexandre De Sève il y a une cinquantaine d'années. Quant à Cineplex Odéon, la compagnie torontoise, est en partie financée par des investissements américains même si l'équité votante est entièrement canadienne, en accord avec les normes d'investissements étrangers du gouvernement canadien.

Bien que la vente des salles de France-Films ne signifie pas la fin des films québécois sur nos écrans et bien que Cineplex Odéon se soit montré particulièrement ouvert au cinéma québécois, cette vente marque néanmoins le démantèlement d'un réseau national, financé et géré par des exploitants québécois. Désormais les distributeurs auront donc à choisir entre deux circuits, celui de Cinéplex-Odéon en pleine expansion et celui de Cinémas Unis, tous les deux étroitement liés avec les multinationales américaines.

Voir page 12: Cineplex

ÉCONOMIE

VERSATILE : MARINE INDUSTRIE CONFIRME

Marine Industrie a confirmé hier avoir conclu une entente avec Versatile Corporation. L'accord de principe vise l'achat du chantier naval Davie à Lauzon, des installations Vickers à Montréal et de Systems Engeeniring à Montréal et à Ottawa. **Page 13**

BOIS D'OEUVRE : LES USA VEULENT NÉGOCIER

Le gouvernement américain désire maintenant en arriver à une solution négociée à propos du contentieux sur le prix du bois d'oeuvre canadien importé par les États-Unis. **Page 14**

ÉMISSION DE GUILLEVIN

Guillevin International a mijoté trois ans son projet d'émission de $ 10 millions de capital-actions admissible au RÉA. **Page 15**

NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

La CSN réclame au moins le maintien du pouvoir d'achat

JEAN-PIERRE PROULX

« Les travailleurs du secteur public méritent un traitement équitable. Il faut minimalement maintenir leur pouvoir d'achat », a déclaré mardi le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gérald Larose, au cours d'un rencontre avec l'équipe éditoriale du DEVOIR.

Les quatre fédérations de la CSN dont les membres oeuvrent dans le secteur public viennent de réduire de 8,68% à 6,52% leur demande d'augmentation de salaire pour 1986, et à 6,28% pour 1987 pour 1988. L'indice annuel des prix à la consommation de Statistique Canada était en août dernier de 4,3% (4,6% à Montréal). Le gouvernement offre, pour sa part, 3,5% en 1986. Pour les deux autres années, les salaires seraient, aux termes de la loi 37, ultimement déterminés par le gouvernement.

La démarche des syndicats CSN du secteur public est « exceptionnelle », explique M. Larose. « Normalement, cela se fait dans le *sprint* final. On a réduit nos demandes pour exprimer très clairement qu'on est *parlable*. Le président du Conseil du trésor, M. Gobeil a maintenu son offre à 3,5%. Nous avons voulu prendre les moyens pour qu'il décolle de sa position ».

La CSN exige cependant la 'négociabilité' des salaires pour 1987 et 1988. « On y tient mordicus », lance-t-il. Le principe qui régit notre code du travail est que les parties doivent convenir de ces matières. Les patrons « se piègent » en s'empêchant de négocier les salaires pour les deux prochaines années. Ils réduisent leur marge de manoeuvre pour régler les autres questions.

Mais la CSN rejette la loi 37 dans son ensemble. « Je ne connais personne, à l'exception de ses au-

Voir page 12: Larose

Photo Jacques Grenier

M. Gérald Larose, président de la CSN

Le silencieux

LA FIDÉLITÉ en amour est une habitude à prendre; et, dans cette habitude, il entre une bonne dose de résignation.

■

S'imposer une discipline et ne jamais faillir supposent que l'on peut se dédoubler, être moitié maître, moitié domestique.

■

Quand je me regarde dans le miroir, il ne me vient pas à l'idée de me sourire; je suis plutôt tenté de me faire des grimaces.

■

Si l'on se loue tout haut de son honnêteté, ce doit être parce que c'est le seul bénéfice qu'on en retire.

— **ALBERT BRIE**

ST-LÉONARD
6060 Métropolitain est,
Tél.: 253-1122
GREENFIELD PARK
999 Boul. Taschereau
Tél.: 466-1555
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3460 Boul. des Sources
Tél.: 685-3600
LAVAL
381 Boul. des Laurentides
Tél.: 669-0809
CAP DE LA MADELEINE
(galerie du Cap) 300 Barkoff
Tél.: 376-9700
VILLE LASALLE
7401 Boul. Newman
Tél.: 364-9734

MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE
NOUS AVONS CE QU'IL VOUS FAUT,
"Ça c'est certain!"
1138 Ave. BEAUMONT

(Centre d'achats Place Beaumont)
Tél.: 735-9555
735-9777
(Ville Mont-Royal)

DIVISION ORDINATEUR
PANAMA XE
OGIVAR XE - 512
• Mémoire vive de 512 K
• 2 lecteurs de disquettes 360 K
• 1 port parallèle
• 1 port série
(en spécial à l'achat)
• Horloge - calendrier
• Carte Hercule compatible
• Moniteur Monochrome 14"
1 souris 1 programme Windows
$2299.88
Prix spécial pour institution, PME, et entreprises gouvernementales

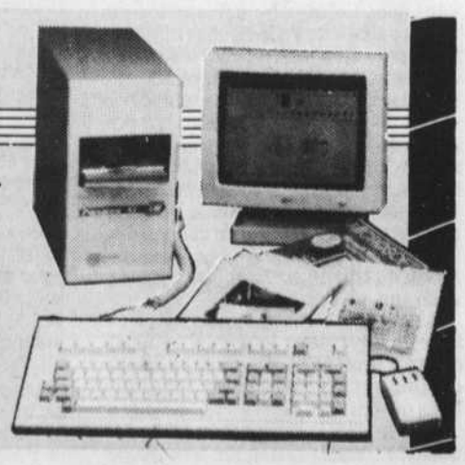

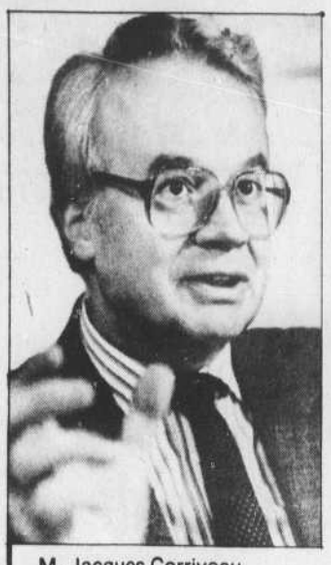

M. Jacques Corriveau

M. Gilles Grondin

Grondin appuie Turner

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Le nouveau député libéral de Saint-Maurice Gilles Grondin, s'est rangé derrière son chef John Turner, hier, après sa première participation à une réunion du caucus national depuis qu'il a succédé à M. Jean Chrétien.

M. Grondin a invoqué la solidarité exprimée en faveur de son chef au cours de cette réunion pour justifier sa décision. « Devant le consensus qui régne au caucus, a-t-il dit, je suis solidaire de mes nouveaux collègues derrière M. Turner. »

Lorsqu'on lui a demandé si cette position ne venait pas à l'encontre de la décision de l'exécutif de l'Association libérale de Saint-Maurice qui a favorisé la révision du leadership de John Turner, le nouveau député a souligné qu'il avait effectivement consulté ses collaborateurs avant de se ranger derrière son chef.

« Les membres de l'Association du comté de Saint-Maurice, a-t-il poursuivi, connaissent ma position et l'acceptent, je les ai rencontré et ils sont au courant. »

M. Grondin a ensuite expliqué qu'il avait été élu avant tout pour défendre les intérêts de ses électeurs à Ottawa. « Il est donc tout à fait normal, a-t-il dit, d'être solidaires du caucus. . . Je sais que c'est très délicat, mais en politique, tout est délicat. »

Informé de cette décision, un des vice-président du Parti libéral du Canada (section Québec), M. Jacques Corriveau, grand promoteur de la révision du leadership de John Turner et partisan du retour de Jean Chrétien, a fait part de sa déception.

« Je suis très surpris et très déçu », a-t-il indiqué.

M. Corriveau a ensuite expliqué que, selon lui, cette prise de position du député Gilles Grondin ne changeait rien au fait que les gens du comté de Saint-Maurice et de l'Association libérale voulaient une révision et un retour de Jean Chrétien à la tête du PLC et dans leur comté.

« Si M. Grondin a affirmé qu'il avait le bénédiction de son association, a-t-il poursuivi, ce n'est pas du tout conforme avec ce que j'ai discuté avec M. Michel Béliveau (le président de l'exécutif libéral de Saint-Maurice). »

Le principal porte-parole des pro-Chrétien a précisé qu'il demeurait convaincu que les gens de la circonscription de Saint-Maurice vouaient toujours une admiration sans borne à Jean Chrétien.

M. Grondin a aussi été obligé de clarifier une déclaration qu'il avaitfaite au moment de sa mise en candidature à l'effet qu'il serait prêt à céder son siège à Jean Chrétien, si jamais celui-ci décidait d'effectuer sun retour.

« J'ai eu l'occasion de préciser, a-t-il dit hier, ce qui s'est passé après une conversation avec M. Chrétien alors que je lui ai expliqué que je ne voulais pas être considéré comme un candidat de transition dans Saint-Maurice. »

« M. Chrétien, a-t-il confié, peut se présenter partout au Canada et il n'est pas question pour lui de revenir dans Saint-Maurice. »

Quant au président de l'Association libérale de Saint-Maurice, M. Michel Béliveau, il a réaffirmé, hier, qu'il était toujours de ceux qui réclameront une révision du leadership de John Turner en novembre prochain lors du congrès libéral.

« M. Grondin, a-t-il ajouté, servait l'unanimité qui s'est dessiné au caucus libéral et il en a parlé avec nous, mais si cette unanimité se brisait il nous a dit qu'il ne se sentirait plus engagé. »

Tout comme son nouveau député, M. Béliveau estime qu'il faut se battre d'abord contre le gouvernement conservateur, « mais cet objectif ne m'empêchera pas de demeurer révisionniste ».

Aujourd'hui, le président du Parti libéral du Canada (section Alberta), M. Ken Munro, organisateur de Jean Chrétien lors de la course au leadership en 1984, donnera une conférence de presse à Edmonton pour annoncer son appui à la révision.

Tout en refusant de quantifier ses appuis en Alberta, M. Munro a précisé qu'il n'agissait pas en solitaire. « Je ne me serais jamais prononcé, a-t-il dit, en tant que président, sans avoir d'appuis parce que politiquement ce serait désastreux. »

A l'issu de cette conférence de presse à Edmonton, l'Alberta deviendra la troisième province canadienne où des organisations pro-révision ou pro-Chrétien ont été mises sur pied. Au Québec et en Ontario, la contestation du leadership de John Turner a déjà trouvé des supporters.

Demain matin, à Montréal, Jacques Corriveau, vice-président du PLC-section Québec, donnera une conférence de presse où il parlera des finances et du membership du parti.

Priorité à la sécurité économique et à l'expansion des services de garde

Le Conseil des affaires sociales presse Québec de stopper le déclin démographique

ROBERT LEFEBVRE

QUEBEC (PC) — Affirmant que la question de la natalité doit se situer au coeur de la future politique familiale du Québec, le Conseil des affaires sociales et de la famille recommande au gouvernement Bourassa des mesures pour stopper le déclin démographique.

La sécurité économique des jeunes familles, l'expansion des services de garde et l'assouplissement des conditions de travail des parents constituent pour le Conseil des champs d'action prioritaires auxquels le gouvernement devrait donner suite avant même de réaliser sa politique familiale.

C'est ce qu'a soutenu hier la présidente du Conseil des Affaires sociales et de la famille, le Dr Madeleine Blanchet, qui dévoilait en conférence de presse le contenu de l'avis que son organisme vient de transmettre à la ministre de la Santé et des services sociaux, et responsable de la politique familiale, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Le document souligne la gravité de la situation démographique du Québec. La baisse de la natalité a atteint un nouveau seuil critique avec un nombre moyen de 1,4 enfant par femme en âge de procréer, et ce nombre dégringole constamment depuis quelques années.

Selon le Conseil, il importe de corriger l'iniquité fiscale qui existe présentement envers les parents par rapport aux célibataires et aux couples sans enfant.

La différence de revenu net moyenne entre un célibataire et un couple avec deux enfants âgés entre six et onze ans n'est que de $3,694, alors qu'il en coûte environ $2,600 pour subvenir aux besoins d'un seul enfant.

L'organisme suggère au gouvernement d'étudier la possibilité de mettre en place un Régime enregistré d'épargne-enfant qui fonctionnerait sur le modèle du Régime d'épargne-logement.

L'organisme suggère encore la création d'un Fonds de solidarité des familles alimenté par les cotisations de ses membres qui, pour ce faire, profiteraient d'une exemption fiscale.

Le Conseil croit également essentiel de maintenir le programme sélectif d'aide financière aux parents utilisateurs des services de garde et recommande au gouvernement d'étudier la possibilité de l'étendre à tous les modes de garde de façon à en faire bénéficier le plus grand nombre possible de parents à faible revenu.

On souligne à ce sujet qu'il y a environ 300,000 enfants qui doivent être gardés quotidiennement et qu'il n'existe que 35,000 places approuvées par l'Office des services de garde à l'enfance.

Le monde du travail devrait par ailleurs être réaménagé de façon à favoriser globalement la vie des familles.

Le Conseil recommande notamment de réaménager les congés parentaux et les horaires de travail pour favoriser l'accueil de nouveaux-nés et ménager plus de temps aux parents pour l'éducation des jeunes enfants.

Mme Thérèse Lavoie-Roux

Mme Blanchet pense ici au travail à temps partiel, à la semaine de travail de quatre jours, autant de mesures, dit Mme Blanchet, qui permettraient aux parents de passer plus de temps auprès de leurs enfants.

Le gouvernement, ajoute-t-elle, devrait profiter de la période actuelle de négociation avec ses employés pour mettre en place certaines de ces mesures, notamment les horaires flexibles et la réduction de la semaine de travail.

Elle reconnaît toutefois que d'autres mesures présentent un coût pour la société et qu'il faudra les appliquer graduellement.

Enfin, le Conseil privilégie comme autre champ d'action celui des services de garde à l'enfance. L'organisme recommande de rendre disponibles dans toutes les régions des programmes d'aide au développement de ces services de garde.

LA PIERRE ANGULAIRE DE VOTRE VIDÉOTHÈQUE PERSONNELLE
VIDEOSPHERE
5043, avenue du Parc, Montréal, Qc. H2V 4E9. Tel. 277-0025
Oui aux commandes postales
VISA • MASTERCARD • AMEX

CSST

Le CPQ propose un virage radical

MAURICE GIRARD

(PC) — Au lendemain de la première intervention publique de la présidente de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), les employeurs, par la voie du Conseil du patronat, réclament une intervention immédiate du gouvernement pour réduire la progression effrénée des coûts du régime québécois.

Dans un mémoire déposé la semaine dernière au ministère du Travail et dont copie a été remise à la Presse Canadienne, le CPQ propose 45 modifications à la législation du travail pour éliminer le déficit accumulé de $2 milliards et resserrer les conditions d'admission au régime. Pas de privatisation de la CSST (sauf pour la médecine du travail). Pas question de « jeter par dessus bord l'ensemble du régime. »

Selon le président de l'organisme patronal Ghislain Dufour, les modifications aux lois sur la santé et sécurité (17) et sur les accidents de travail (42) permettraient d'éliminer le déficit et de capitaliser à 100 pour cent les activités d'une CSST amincie, sans que l'Etat n'ait à régler la note.

Les patrons du Québec poursuivent donc l'offensive déclenchée en août contre « certaines conneries irritantes » des lois québécoises. Au cours des dernières semaines, 150 entreprises, 125 associations-membres et des dizaines de spécialistes ont été consultés directement. Des centaines de lettres ont été expédiées au bureau du ministre Pierre Paradis. Le message est unanime: le Québec n'étant pas mieux pourvu que les autres provinces canadiennes, sa législation du travail devrait être ajustée à ce qui se fait ailleurs.

Avant toute chose, insiste M. Dufour en interview, le gouvernement devrait imputer à d'autres budgets certains coûts frisant les $100 millions qui ont été imposés ces derniers mois à la CSST: l'inspection ($23 millions); le double paiement à la Régie

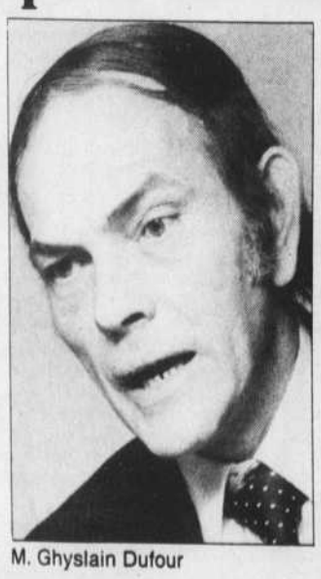

M. Ghyslain Dufour

de l'assurance-automobile et à la CSST ($20 millions); le financement de la Commission d'appel des lésions professionnelles ($5 millions); et le retrait préventif de la travailleuse enceinte ($50 millions).

Ensuite, enchaîne-t-il, il faudrait faire prendre un virage radical à l'organisme para-gouvernemental. D'abord, le CPQ propose une véritable révolution du mode de financement inchangé depuis 1934, ce que la présidente de la CSST Monique Jérôme-Forget a appelé « un très grand tournant ». Désormais, souhaite le patronat, le financement devrait être assumé à 75 % par les employeurs et à 25 % par les travailleurs.

Il faudrait ensuite restreindre la définition des maladies du travail pour éliminer les zones grises. Essentiellement, retirer certains groupes de travailleurs comme les autonomes, les camelots, les travailleuses enceintes (qui relèveraient désormais de la loi sur la santé et les services sociaux). En plus d'éliminer la "présomption d'invalidité à 55 ans et répartir plus équitablement le coût des maladies comme le stress, la surdité et le saturnisme (maux de dos).

Explicitement, le CPQ propose de redéfinir l'objectif de la loi 17 en insistant sur les objectifs à réaliser et en laissant aux employeurs le choix des moyens de les atteindre; de supprimer les pouvoirs décisionnels des comités de santé et sécurité et l'obligation de nommer un représentant de la prévention et de réviser les mandats et les pouvoirs du conseil d'administration de la CSST.

Les principales recommandations touchant la loi 42: ramener de 10 à cinq jours les paiements de l'employeur aux travailleurs frappés d'incapacité temporaire; réviser les bases de calcul des indemnités, établies selon le salaire perdu et non le salaire minimum; abolir toutes les dispositions nuisant au retour au travail; et éliminer le préjugé favorable au travailleur.

Conscient d'avoir l'oreille des milieux dirigeants de Québec, les patrons de la province poursuivront dans les prochaines semaines les pressions afin de ramener « au bon sens » la législation et faire en sorte que les entreprises québécoises soient plus concurrentielles avec les voisins canadiens, conclut M. Dufour.

Clark critiqué

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures Joe Clark a reconnu que la présence de représentants de l'Afrique du Sud à une conférence internationale de sociétés ferroviaires, à Vancouver, constituait une « violation technique » de l'accord de Nassau sur les sanction du Commonwealth contre l'apartheid.

M. Clark a été critiqué par le député libéral Donald Johnston pour ne pas avoir ordonné de voter en faveur d'une interdiction internationale des vols en direction de l'Afrique du Sud.

Détenteurs d'Obligations d'épargne du Canada

Voyez à vos intérêts

Vérifiez la date d'échéance de vos Obligations d'épargne du Canada. Il se peut que certaines d'entre elles soient échues et, par conséquent, ne rapportent plus d'intérêt.

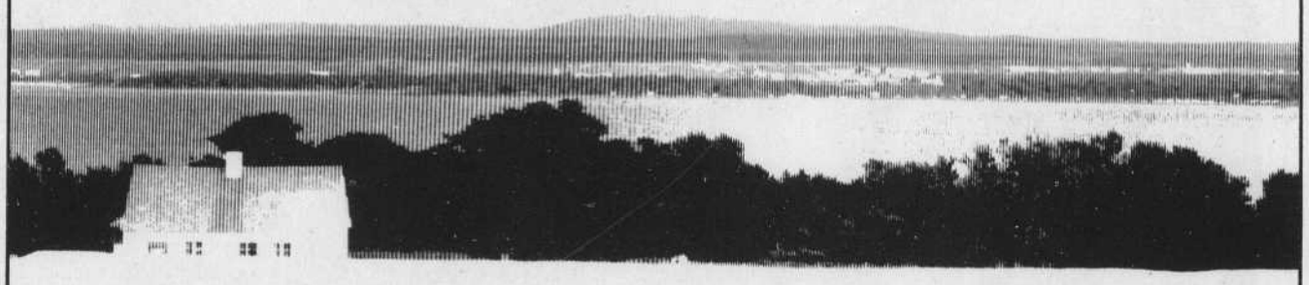

TOUTES LES OBLIGATIONS DES ÉMISSIONS ANTÉRIEURES À 1980 SONT ÉCHUES SAUF CELLES DE 1977 ET 1979.

Ces obligations ne rapportent plus d'intérêt. Pour savoir si vous en détenez, vérifiez le numéro d'émission et la date d'échéance imprimés sur le certificat.

LES OBLIGATIONS ÉMISES EN 1977 ET 1979 ARRIVENT À ÉCHÉANCE CETTE ANNÉE.

Les Obligations d'épargne du Canada des émissions S-32 de 1977 et S-34 de 1979 arrivent à échéance le 1er novembre de cette année. Vous devriez donc les encaisser car elles ne rapporteront plus d'intérêt après cette date.

Au 1er novembre de cette année, chaque tranche de 1 000 $ de l'émission S-32 vaudra 2 699,28 $ dans le cas de l'obligation à intérêt composé. D'autre part, l'obligation à intérêt régulier vaudra sa valeur nominale de 1 000 $ plus l'intérêt pour l'année de 105 $.

Concernant l'émission S-34 de 1979, chaque tranche de 1 000 $ vaudra, au 1er novembre de cette année, 2 339,93 $ dans le cas de l'obligation à intérêt composé. L'obligation à intérêt régulier vaudra sa valeur nominale de 1 000 $ plus l'intérêt pour l'année de 105 $.

Cette année encore, semez pour récolter

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada seront en vente à compter du 27 octobre dans les institutions financières autorisées.

Profitez-en!

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

LE 9 NOVEMBRE

LOISIR

L'un parle, l'autre pas

ALAIN DUHAMEL

Les partis politiques montréalais traitent le thème du loisir et de la récréation aussi différemment que le jour et la nuit. L'un parle, l'autre pas.

Le programme du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) décline longuement les intentions et les engagements. Le manifeste du Parti civique de Montréal (PCM) n'en dit mot.

« Nous pensons que la situation est à peu près parfaite, nous n'en avons donc pas parlé » affirme un membre du comité exécutif, M. Michel Morin.

Interrogé sur la fréquentation du parc du Mont-Royal, particulièrement en hiver, M. Claude Dupras répond: « est-ce qu'il manque quelquechose? Si oui, dites-le moi. »

Les engagements les plus avancés du PCM à l'égard du loisir et de la récréation découlent de ses orientations en matière d'aménagement du territoire et de mise en valeur de la trame urbaine. La reconstitution du tissu urbain doit comprendre l'aménagement d'espaces verts de voisinage. Au besoin, le Fonds développement, dont il propose la création, utilisera son capital pour le dégagement des espaces suffisants à cette fin.

Le chef du PCM a été, sur diverses tribunes, plus loquace que son parti, sur ces questions. Certes, il tient pour essentiel l'accès des citoyens à l'eau, mais n'accorde pas une priorité immédiate à l'aménagement des plages, du moins jusqu'à ce que l'eau soit vraiment dépolluée.

Le sommet sur le patrimoine écologique de Montréal devrait fournir une occasion à tous les groupes préoccupés de ces questions d'indiquer à l'administration municipale les priorités et les stratégies d'intervention.

Dans on programme le RCM propose de diversifier les équipements de sports et de loisir et de mettre en valeur toutes les ressources disponibles, autant celles que peuvent fournir des institutions que celles dont disposent déjà la Ville de Montréal.

« La planification des services doit tenir compte de la diversité des besoins, affirme le RCM. On favorisera autant le loisir spontané que le loisir structuré et organisé, le loisir familial comme le loisir individuel. » .

Le président du RCM, M. Jean Doré, s'est déjà engagé à revoir les règlements d'usage des équipements municipaux afin d'en éliminer les discriminations et les vétustés. Il a cité le cas des piscines dont les règlements restent inadaptés au cas des familles monoparentales.

Le RCM, après examen des coûts, évaluera l'hypothèse de réouvrir certaines patinoires extérieures et de réaliser le projet d'un terrain de golf municipal dans le quartier Rivière-Des-Prairies.

Il s'est aussi engagé à promouvoir le développement des ludothèques, des bases de plein air et à mettre en chantier un programmme de rénovation des centres de loisir.

L'organisme Loisir-ville a convoqué les deux chefs de parti à un déjeûner conférence en leur posant à tous deux les mêmes questions. Le président, M. Pierre Bélec, estime que l'exercise a permis de marquer des points au plan du développement des espaces verts et de l'aménagement du territoire puisque les deux candidats à la mairie se sont engagés à réaliser un plan d'aménagement du territoire municipal, à consulter les citoyens et les organismes préoccupés de ces questions et à faire une bonne place aux espaces verts et aux lieux publics.

L'espace vert, longtemps perçu comme une renonciation à une certaine forme de mise en valeur foncière, apparaît clairement, dans les discours et dans les programmes des deux partis politiques, comme l'un des éléments essentiels d'intervention dans la trame urbaine et l'une des principales articulations municipales au soutien de la qualité de vie qu'ils évoquent tous deux comme leur préoccupation principale.

Doré publie *Pour Montréal*

ALAIN DUHAMEL

Au micro, M. Jean Doré parvient habituellement à glisser en quelques secondes un message que d'autres mettront quelques minutes à livrer dans un débit moins rapide. Aux auditeurs qui n'auraient pas saisi intégralement ses propos, le président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal propose un livre qu'ils liront à tête reposée.

Pour Montréal, publié chez VLB éditeur en français, chez Guernica Editions en anglais, vendu au prix de $11.95, reprend l'essentiel du discours que tient, depuis sa campagne électorale de 1982, celui que les sondages placent, depuis près d'un an, en tête des candidats à la mairie de Montréal.

L'ouvrage de 135 pages a une jaquette tout à fait dans le ton de la politique d'identification visuelle de l'administration municipale: sur un fond rouge comme les véhicules de la ville, apparaît la photo en couleurs du candidat affichant clairement à sa boutonnière l'emblème stylisé de Montréal.

M. Jean Doré expose, exemples et anecdotes à l'appui, les thèmes fondamentaux de son discours politique: centralisation paranoiaque de l'administration municipale, défaut de modernité dans la gestion municipale et surtout absence totale de tout leadership dans le développement de la ville.

M. Doré a à ce propos une boutade bien connue qu'il reprend dans on livre. Le Parti civique de Montréal administre la ville comme un magasin de chaussures des années 50!

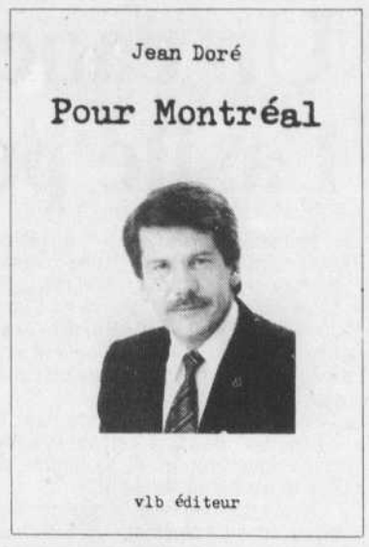

Le chef de l'opposition fait tout de même une admission. « On entend parfois des dirigeants de l'administration actuelle se vanter que les finances municipales sont saines. C'est exact... »

« ...Mais ce qu'on oublie de dire, c'est que cela constitue une obligation légale, pas un exploit politique! »

Si elle était administrée avec limpidité et équité, comme le souhaite le RCM, les contribuables sauraient exactement ce pour quoi ils paient et ne paieraient que les sommes nécessaires.

Le président du RCM croit que Montréal peut devenir, d'ici à la fin du siècle, une ville modèle. « Bien sûr, écrit-il, l'administration municipale est actuellement hypercentralisée et repliée sur elle-même, et notre démocratie municipale est malade. Mais, mmalgré tout cela, il ne fait pas de doute que Montréal est promise à un brillant avenir. »

« En fait, je crois que Montréal à tous les atouts en main pour devenir une ville modèle de l'an 2000, pour peu qu'on s'y emploie ensemble. »

Pour Montréal se titrerait plus justement *Pour une partie de Montréal* car le président du RCM, dans sa vision de la ville, en oublie une part substantielle.

Les parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal contribueront à atténuer le déficit en espaces verts de la ville. M. Doré énumère les trois parcs régionaux situés dans la ville de Montréal (Île de la Visitation, dans le district Sault-au-Récollet, boisé de la Réparation à Pointe-aux-Trembles et le parc Rivière-Des-Prairies).

Il y en a un quatrième. Son existance représente l'une des plus belles victoires urbaines des citoyens. Il s'agit du bois de Saraguay dont le classement à titre d'arrondissement naturel a été arraché à bout de bras à une société multinationale qui s'était assurée la complaisance de l'administration municipale et, pendant longtemps, l'indifférence de l'État québécois. La CUM en a fait l'un de ses parcs régionaux et n'a pas opposé beaucoup de résistance à l'urbanisation de son périmètre.

Le chef d'un parti politique qui a beaucoup insisté sur la création et l'aménagement des espaces verts ne peut et ne doit ingorer, ni oublier l'un des joyaux du patrimoine de Montréal.

Mirabel réplique

ALAIN DUHAMEL

La ville de Mirabel a entrepris une campagne en défense de son aéroport qu'elle présente comme un équipement essentiel à l'économie de tout le Québec.

Le maire de la ville, M. Charles Léonard, vient d'envoyer à tous les maires du Québec, aux préfets des municipalités régionales de comté et à toutes les chambres de commerce une résolution type qu'il leur demande d'adopter et de faire tenir au ministre d'État aux transports, M. André Bissonnette.

« Je tiens à solliciter votre appui personnel ainsi que celui de votre conseil municipal afin que, par le poids de nos représentations collectives, nous influencions cette décision fédérale dans le sens d'une valorisation de Mirabel en tant que principal aéroport du Québec » écrit M. Léonard.

Dans l'île de Montréal, Mirabel reste identifié à l'agglomération urbaine mais les élus locaux ne font pas l'unanimité sur son développement. La Conférence des maires de banlieue a pris parti en faveur du développement prioritaire de Dorval, tout comme le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal et les milieux d'affaires. Le Parti civique tient Dorval et Mirabel comme les deux terminaux d'un même aéroport dont la gestion devrait être confiée à un organisme local.

Le Comité consultatif, ou comité Sauriol, constitué par le gouvernement canadien n'a pu trancher le débat et dégager des débats un consensus dans un sens ou dans un autre.

Dans le contexte d'une libéralisation des échanges économiques sur le continent d'abord, puis dans le monde ensuite, l'économie québécoise, dépendante de ses exportations, ne peut se priver d'un équipement de la valeur et de la qualité de Mirabel, le seul capable de charger et de décharger en une heure quatre gros-porteurs 747 en toute sécurité.

« Si elles ne desservent pas déjà vos entreprises, ces installations vont sûrement s'avérer un puissant levier de développement de leurs affaires le jour peut-être pas lointain où nous vivrons dans un régime économique de libre-échange et où les produits fabriqués chez vous pourront être vendus sans obstacle à plus de 200 millions de consommateurs américains. »

La résolution que la ville de Mirabel propose à ses interlocuteurs prie le gouvernement canadien de reconnaître l'aéroport en tant que « principal aéroport du Québec » et poser rapidement tous les gestes nécessaires pour qu'il devienne la destination internationale des passagers et des marchandises au Québec, le lieu de correspondance des vols internationaux et des vols transfrontaliers.

Le trésor public a déjà investi près de $1 milliard dans la construction de cet équipement moderne.

« Il serait illogique de vouloir fermer l'aéroport de Mirabel parce qu'il a coûté cher. Faudrait-il demander aux Expos de retourner jouer au parc Jarry sous prétexte que le stade olympique a coûté trop cher? »

Le cardinal Paul-Émile Léger aurait préféré faire carrière à Rome

MARIE LAURIER

Le cardinal Paul-Émile Léger aurait préféré de beaucoup demeurer à Rome où il dirigeait le Collège canadien qu'il avait remis sur pied après la guerre plutôt que de devenir archevêque de Montréal en 1950. Et quand il a quitté la métropole 17 ans plus tard, il ne savait pas encore où il allait précisément exercer son apostolat missionnaire en Afrique.

Curé au Japon, de 1933 à 1939, il passait des nuits entières à préparer ses homélies dans une langue qu'il a toujours eu du mal à maîtriser.

En arrivant à Paris comme novice chez les Sulpiciens en 1929, sa première visite « profane » fut aux Invalides, ayant été éduqué par un curé « bonapartiste enragé » à .. Saint-Anicet, confie le cardinal Paul-Émile Léger aux étudiants du Groupe d'étude, de recherche et de formation internationale (GERFI) dans le cadre d'une émission de télévision universitaire organisée par l'École nationale d'administration publique (ENAP). Le professeur Louis Sabourin lui fait évoquer pendant une heure les principaux jalons de son parcours international et il s'y emploie avec une extraordinaire vitalité et un humour bien personnel.

Quand il a quitté Saint-Anicet qu'il compare à l'île de Robinson Crusoé tant elle était pauvre, déserte et démunie, il a mis deux jours pour se rendre au Séminaire de Sainte-Thérèse. « Depuis ce temps, j'ai traversé la mer une centaine de fois pour atteindre les plus lointaines destinations en moins de 24 heures. » Dans son village natal où il vivait fort modestement, il n'y avait rien de très stimulant au plan intellectuel, sinon qu'une institutrice et un curé qui lui ont « ouvert des lucarnes sur le monde ». « C'est durant la prime jeunesse qu'il faut apprendre à découvrir ce qu'il y a derrière les frontières pour s'intéresser ainsi à ce qui se passe dans l'univers. »

Durant ses études, le jeune Léger rencontre de nombreux missionnaires et c'est à leur contact qu'il sent naître en lui « ce désir de faire connaître l'Évangile ». Ce qu'il fera comme jeune prêtre au Japon et plus tard, en Afrique.

Mais entre temps l'itinéraire international du sulpicien a été ponctué de plusieurs intermèdes au Québec: professeur au Grand séminaire de Montréal, curé de la cathédrale de Valleyfield, avant de devenir recteur du Collège canadien à Rome où il se plaisait infiniment.

Puis obéissant à son destin, mais bien contre ses goûts personnels, c'est le retour à Montréal comme archevêque en 1950, le cardinalat en 1953. Sa principale préccupation alors fut de « répondre aux personnes en détresse », et il fonde plusieurs maisons d'accueil pour elles, ce qui lui fait juger son épiscopat de « social ». Quand Louis Sabourin lui demande pourquoi il a quitté subitement ses fonctions en 1967, le cardinal répond, comme il le fait toujours, que ce sujet lui est personnel: «Je ne quittais cependant pas le navire dans la tempête », enchaîne-t-il aussitôt.

Âgé de 82 ans, candidat au Prix Nobel de la Paix pour sa contribution à de nombreuses oeuvres humanitaires dans le monde entier, le cardinal Léger continue d'être fasciné par le Japon qui a une longueur d'avance sur tous les pays dans le domaine technologique et économique. Il voit venir le jour où le convoi asiatique embrassera la Chine comme il l'a fait pour la Corée pour inonder l'Occident de voitures et de produits de toutes sortes. Il s'agit là d'une civilisation nouvelle dont on ne peut soupçonner les conséquences, dit-il.

Toutes ces confidences et bien d'autres du cardinal Léger sont consignées dans un ouvrage de Micheline Lachance qui doit paraître la semaine prochaine chez Sogides sous le titre « Dans la tempête », avec en sous-titre: Le cardinal Léger et la révolution tranquille. L'émission enregistrée hier sera diffusée dans la semaine du 20 octobre aux divers canaux régionaux de la télé-université.

Dupras s'oppose à la privatisation du loisir

ALAIN DUHAMEL

En matière de loisir, M. Claude Dupras ne privilégie pas la privatisation des équipements et des activités.

« La privatisation, d'après mois, augmente les coûts. Le loisir doit être accessible à tous » a dit le chef du Parti civique de Montréal (PCM), invité hier de l'organisme Loisirville.

En milieu municipal, les loisirs et les activités récratives représentent un domaine où les administrations municipales escomptent des économies et/ou une augmentation de la qualité des services substantielles en confiant la gestion d'équipements publics ou de programmes à des sociétés privées.

M. Dupras s'écarte d'une tendance de plus en plus marquée au Québec et mise plutôt sur la collaboration, accrue et soutenue, de l'administration municipale avec les nombreux organismes bénévoles qui ont déjà, et depuis longtemps, une expérience et une expertise inégalées en loisir et en récréation.

Tout au cours de son propos, M. Dupras a évoqué fréquemment le rôle des bénévoles qui lui apparaissent comme l'une des sources de dynamisme et de progrès de la collectivité. Le manifeste de son parti fait état du service essentiel qu'ils ont rendu et rendent toujours et propose de leur faciliter l'usage des locaux municipaux et la recherche de commandite privée. De plus, l'administration municipale reconnaîtra la service bénévole comme une expérience pertinente dans l'obtention d'un emploi.

Le chef du Parti civique n'est pas pressé d'aménager sur les rives de l'île des plages. « Prévoyons les espaces, certes, mais l'eau est polluée. »

L'aménagement des plages lui apparaît une entreprise prématurée et, pour l'heure, non prioritaire. Il reproche à son adversaire sa promesse d'aménager dans l'île Notre-Dame une plage publique, une véritable station balnéaire coûteuse. D'autres problèmes plus urgents, affirme-t-il, réclament l'attention de l'administration municipale en attendant que la rivière Des Prairies soit de nouveau propre à la baignade.

Depuis plusieurs années, Loisirville reproche à la Communauté urbaine de Montréal de tenir fermés les parcs régionaux qu'elle a acquis à grands frais. « Nous allons commencer, au moins, par ouvrir les parcs. Après, nous les aménagerons en tenant compte de la capacité de payer » a promis M. Dupras.

S'il est reporté au pouvoir, le Parti civique a la ferme intention de mettre en marche le processus de confection d'un plan d'aménagement du centre-ville dans lequel s'intégrera une procédure de consultation avec les citoyens. Dans un an, croit M. Dupras, le centre-ville devrait avoir un plan municipal d'aménagement.

« Cela presse, cela est important » affirme M. Dupras.

Dans Hochelaga

Substitution au PCM

Le Parti civique de Montréal vient de confier sa candidature dans le district Hochelaga à Madame Johanne Asselin, en remplacement de M. Yvan Nolet qui faisait campagne depuis plusieurs semaines.

M. Nolet, avocat âgé de 31 ans, a retiré sa candidature de crainte de se trouver en conflit d'intérêt puisque son bureau doit plaider bientôt dans une affaire instituée contre la Ville de Montréal.

Un article de la charte de Montréal interdit explicitement à toute personne qui agit comme avocat dans une cause contre la ville d'être candidate. L'interdiction vaut également pour tout avocat dont l'un des associés dans la société légale où il travaille plaide contre l'administration municipale.

M. Nolet, vice-président de l'Association des hommes d'affaires de Montréal, candidat malheureux à l'investiture libérale en 1985, constituait l'une des jeunes valeurs montantes du Parti civique et prenait, dans le district Hochelaga, la relève du vice-président du comité exécutif, M. Pierre Lorange, coordonnateur du parti.

La nouvelle candidate du PCM est aussi jeune, 30 ans, et a agi comme associée auprès de sociétés internationales de conultants. Mme Asselin est diplômée en administration.

OUI MADAME

Toute notre collection automne-hiver est là

Achetez directement de l'importateur. Les créations des grands couturiers italiens, français et canadiens.

20% de rabais

Simon Chang	Canada	Créola	Italie
Alfred Sung	Canada	Roberta Ruffo	Italie
Sung Sport	Canada	Raffaello	Italie
Canasport	France	etc... etc...	

Club 402-Elle

Heures d'ouverture:
Lundi-vend.: 9 h 30 à 18 h
Samedi: 10 h à 16 h

2160, rue de la Montagne, bureau 402 849-9151

MESSIEURS

NOTRE COLLECTION AUTOMNE-HIVER 86-87 EST ARRIVÉE

POURQUOI ATTENDRE LES SOLDES

ACHETEZ DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR et payez seulement

$350.00 LE COSTUME

Costumes de grandes marques importés d'Italie, 100% laine, coupe exclusive, finis main avec des tissus griffés de grands noms tels que: Marzotto, Bertotto, Luigi Botto, Valdagno, Policarpo, Zegna, etc.

Club 402- HOMMES®
Prêt à porter pour homme

2160, rue de la Montagne, suite 402, Montréal, Québec H3G 1Z7
Du lundi au vendredi: 9h30 à 18h. Samedi: 10h à 16h. 849-9151

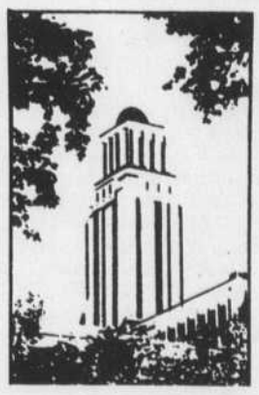

L'INTERVENTION SOCIALE: POUR UNE MEILLEURE PRATIQUE DE SA PROFESSION

Vous oeuvrez dans des secteurs d'organisations publiques, para-publiques privées ou communautaires.

Vous voulez compléter ou enrichir votre formation professionnelle et vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise?

Vous trouverez sûrement parmi les études de premier cycle en **INTERVENTION SOCIALE,** le programme qui correspond à vos besoins.
Animation
Créativité: fondements et techniques
Criminologie
Études de l'environnement
Environnement et santé
Perfectionnement des intervenants et intervenantes auprès des femmes

Voici quelques titres de cours qui visent à favoriser le développement du potentiel des individus ou des groupes dans une société en mutation

- Entraînement au travail en équipe
- Dynamique des relations humaines
- Entraînement intensif à l'animation
- Processus créateur: techniques et fondements
- Psychologie de la créativité
- Droit, justice et criminalité
- Marginalité, déviance et criminalité
- Gestion du milieu naturel
- Environnement et prévention
- La femme dans la société québécoise
- Condition féminine et service social

Ces cours sont dispensés le soir ou les fins de semaine.

Date limite d'admission pour l'hiver 1987: 1er novembre

Venez nous voir au
3335, chemin Queen Mary
ou signalez le 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Moscou confirme le retrait de 8,000 soldats d'Afghanistan

MOSCOU (AFP) — Le retrait de six régiments soviétiques d'Afghanistan, annoncé fin juillet par le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev, commencera le 15 octobre, a annoncé hier le ministère de la Défense à Moscou.

Dans un communiqué diffusé par l'agence Tass à trois jours du sommet Regan-Gorbatchev de Reykjavik, le ministère précise que ce retrait sera achevé avant la fin du mois.

L'opération, selon des estimations concordantes, doit affecter environ 8,000 des 120,000 hommes que compte l'armée soviétique en Afghanistan.

L'annonce de la date du retrait, que M. Gorbatchev avait promis « avant la fin de l'année » dans son discours de Vladivostok le 28 juillet, coïncide avec les mises en garde de dirigeants américains sur la sincérité de l'Union soviétique à ce sujet.

Les États-Unis soupçonnent en effet les Soviétiques de procéder en réalité à des rotations de troupes et de les présenter à l'opinion publique comme une réduction de leur contingent stationné depuis 1979 en Afghanistan.

Ainsi, après le secrétaire d'État George Shultz, le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, a accusé hier l'URSS d'avoir fait rentrer récemment deux régiments en Afghanistan dans le seul but de les retirer pour faire croire à sa bonne volonté.

Cette « ruse élaborée », selon M. Weinberger qui se trouve actuellement en visite officielle à Pékin, est un exemple de l'incapacité du Kremlin de passer à l'acte. Le responsable américain qui rapportait les propos du secrétaire à la Défense a précisé que Washington avait l'intention de rendre certaines informations publiques lorsque l'URSS fournirait un calendrier de retrait de ses troupes d'Afghanistan.

Moscou avait fait savoir à plusieurs reprises que le retrait des six régiments aurait lieu à l'automne, mais sans en préciser la date exacte. Il s'agit d'un régiment blindé, de deux motorisés et de trois unités d'artillerie anti-aérienne avec leurs équipements et armements.

Un groupe de journalistes de pays occidentaux et socialistes basés à Moscou a été invité à observer le retrait de ces troupes. La date de leur départ pour l'Afghanistan devrait leur être communiqué aujourd'hui, leur ont indiqué hier les diplomates de l'ambassade afghane à Moscou où ils avaient été convoqués dans la matinée pour une réunion d'information.

Un cancérologue américain obtient l'asile politique en Union soviétique

MOSCOU (Reuter) — Un spécialiste américain de la recherche sur le cancer, M. Arnold Lokchine, a obtenu hier l'asile politique en Union soviétique, où il s'est réfugié avec sa famille en affirmant avoir été soumis à une persécution intolérable aux États-Unis.

M. Lokchine est apparu dans la soirée au principal journal télévisé soviétique, entouré de sa femme, de ses deux fils et de sa fille.

Brun, les tempes grisonnantes, une large cravate bigarrée, M. Lokchine a raconté calmement au journaliste de la télévision les raisons qui l'avaient amené à demander l'asile politique à l'URSS, les « persécutions » dont il était victime dans son propre pays et la nouvelle vie qu'il comptait entamer dans son pays d'adoption, où il entend poursuivre ses travaux sur les maladies cancéreuses. L'interview a été diffusée pendant le grand journal télévisé du soir.

« Nous avons estimé qu'ici, nous pourrions élever nos enfants sans être constamment harcelés », a-t-il déclaré à son interviewer.

D'après l'agence Tass, M. Lokchine, âgé de 47 ans, est originaire de San Francisco. Il dirigeait depuis 1980 et jusqu'en septembre dernier un laboratoire de recherches sur le cancer à l'hôpital St Joseph de Houston. Il a également effectué des recherches aux universités de Harvard et de Californie du Sud.

Le cancérologue a déclaré que sa femme Lorraine et lui-même militaient activement contre la politique de l'administration Reagan, et étaient étroitement surveillés par le FBI.

« On écoutait nos conversations téléphoniques, nos lettres — en particulier le courrier personnel — étaient examinées et nous étions filés », a-t-il affirmé.

« Bien que la décision de quitter notre patrie eut été très, très difficile, Lorraine et moi sommes arrivés à la conclusion que nous n'avions pas d'autre solution », a déclaré M. Lokchine.

« Au cours des dernières années, nous avons mené une lutte active contre les aspects dangereux de la politique étrangère de l'administration Reagan — politique dont le principe repose sur la force », a-t-il dit.

Le cancérologue a affirmé ne pas être communiste, mais a espéré pouvoir continuer son travail en Union soviétique.

Pour expliquer sa décision, il a déclaré s'être vivement opposé à ce qu'il a appelé « l'agression américaine au Vietnam ».

« Plus nous militions dans le mouvement pacifiste,(...) plus les persécutions auxquelles moi-même et ma famille étions soumis chez nous étaient vives et compliquées », a-t-il ajouté.

« Aux États-Unis, tout, absolument tout, est fait pour présenter l'Union soviétique comme un pays anti-démocratique et pour effrayer les gens avec le fameux péril rouge, car cela facilite la répression des dissidents », a-t-il affirmé.

Dans le passé, quelques communistes occidentaux ont déjà trouvé refuge en Union soviétique, mais le cas de M. Lokchine semble pratiquement sans précédent.

Le cas le plus récent de passage à l'Est d'un Américain est celui d'Edward Lee Howard, un ancien agent de la CIA (services secrets américains) qui a obtenu l'asile politique à Moscou en août dernier.

Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Édouard Chevardnadze, avait fait pour la première fois allusion au cas de M. Lokchine lors d'une conférence de presse donnée à New York le 30 septembre. Le lendemain, les autorités américaines avaient déclaré ne pas trouver trace d'un savant de ce nom correspondant à la description donnée par M. Chevardnadze.

D'après la télévision soviétique, M. Lokchine et sa famille sont arrivés à Moscou hier.

Photo AP

WEINBERGER FAIT LE TOURISTE
Le secrétaire d'État américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, se lève pour immortaliser son homologue chinois, M. Zhang Aiping, au cours d'un déjeuner de travail à Pékin. La Chine et les États-Unis sont convenus d'accélérer la coopération bilatérale dans le domaine de technologie militaire, dans le cadre d'un projet plud global de renforcement des capacités d'auto-défense de l'Asie contre une agression étrangère, a déclaré hier le ministre chinois de la Défense. M. Zhang n'a pas nommément évoqué l'Union soviétique mais M. Weinberger a critiqué ce qu'il a qualifié de renforcement continu de la flotte soviétique.

Pretoria renvoie les ouvriers du Mozambique

JOHANNESBURG (AFP) — L'Afrique du Sud a mis fin hier à l'immigration d'ouvriers du Mozambique, accusant Maputo d'autoriser les activités de la guérilla sud-africaine sur son territoire.

Le recrutement au Mozambique et l'embauche en Afrique du Sud de Mozambicains sont interdits avec effet immédiat, indique un communiqué officiel. Les Mozambicains déjà employés en Afrique du Sud — ils sont environ 59,000, essentiellement des mineurs — seront renvoyés dans leur pays à l'expiration de leur permis de travail, ajoute le communiqué.

Une note a été adressée hier au gouvernement mozambicain, poursuit le communiqué, l'avisant de cette mesure due « aux activités de l'ANC (Congrès national africain) et du SAPC (Parti communiste sud-africain) qui sont responsables de la détérioration continuelle de la sécurité à la frontière des deux pays, et qui, selon certaines informations en la possession du gouvernement sud-africain, continuent à agir depuis le Mozambique ».

Lundi, six soldats sud-africains ont été blessés par l'explosion d'une mine, dans le bantoustan du Kangwane, à proximité de la frontière sud-africaine.

Le lendemain, le ministre de la Défense, le général Magnus Malan, avait menacé le Mozambique de « représailles », menace qui avait été répétée hier par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Ron Miller.

Depuis plusieurs mois, l'Afrique du Sud qui connaît la récession et le chômage, menace de renvoyer les ouvriers étrangers — 320,000 officiels, plus environ un million d'immigrants clandestins — chez ses voisins, et ces menaces se sont accentuées au fur et mesure de l'extension de la campagne internationale pour des sanctions économiques contre Pretoria.

Avec 59,000 ouvriers, le Mozambique arrivait en seconde position des immigrants en Afrique du Sud, derrière le Lesotho (170,000), et devant le Malawi (30,000), le Botswana (29,000), le Zimbabwe (17,000), et le Swaziland (13,500).

De plus, on estime à 250,000 le nombre de Mozambicains réfugiés en Afrique du Sud près de la frontière, après avoir fui les combats entre l'armée et les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RNM), soutenus par Pretoria, ainsi que la famine après trois ans de sécheresse. Le communiqué d'hier ne fait pas mention de ces réfugiés.

L'Afrique du Sud a accusé à plusieurs reprises certains de ses voisins d'autoriser les activités militaires de l'ANC sur leurs territoires. Ces accusations avaient notamment précédé des raids dirigés le 19 mai sur les capitales de Zambie, du Botswana, et du Zimbabwe.

Par ailleurs, le pasteur Allan Boesak, l'une des vedettes de l'opposition légale sud-africaine, a présenté hier sa démission de modérateur (chef) de la principale Église des métis, divisée sur le boycottage des écoles comme moyen de protestation contre l'apartheid.

En fin de journée, le synode de l'Église de la Mission, émanation réservée aux métis de la puissante Église réformée hollandaise, ne désespérait pas de faire revenir le révérend Boesak sur sa décision. Il n'en reste pas moins que son coup d'éclat, quinze jours seulement après son élection, illustre la difficulté des métis à trouver leur place dans la société sud-africaine.

Reagan demandera une réduction des SS-20

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a, lors du sommet de Reykjavik, l'intention de se montrer ferme sur son projet de « guerre des étoiles » et de demander une réduction de 80 % des SS-20 soviétiques déployés face à l'Asie, a indiqué hier un responsable américain.

Si l'URSS accepte de faire des concessions sur les missiles, a ajouté cette source qui a requis l'anonymat, M. Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev sortiront de leurs deux jours d'entretiens, le week-end prochain, avec les grandes lignes d'un accord pour réduire de façon importante les missiles eurostratégiques (SS-20 soviétiques, Pershing-2 et missiles de croisière américains).

Toujours dans cette hypothèse, MM. Reagan et Gorbatchev devraient également parvenir à se mettre d'accord sur une date pour un « vrai » sommet à Washington en décembre, a poursuivi ce responsable.

Le président américain, a-t-il toutefois indiqué, n'a pas l'intention de négocier son projet de bouclier antimissiles, officiellement connu sous le nom d'Initiative de défense stratégique (IDS). Le responsable a d'autre part noté qu'il ne fallait pas s'attendre à des progrès spectaculaires dans le domaine des armes stratégiques.

Un autre haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat a indiqué que l'Afghanistan, le Proche-Orient, la guerre Iran-Irak et l'Afrique australe seront les quatre sujets « sans doute » évoqués lorsque les questions régionales seront abordées.

Nouveau budget haïtien

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le nouveau budget haïtien sera de $258 millions US pour l'exercice 1986-1987, a-t-on annoncé hier à Port-au-Prince.

Le poste le plus important de ce nouveau budget, en équilibre et sans déficit, est celui de l'Éducation nationale avec $32.5 millions US. L'Éducation avait bénéficié de $19.6 US dans le précédent budget sous le régime Duvalier, a-t-on rappelé de source officielle.

Après l'Éducation nationale, les postes les plus importants de ce nouveau budget sont la Santé publique avec plus de $28 millions US suivie par les Forces armées.

Polonais empêchés d'aller chercher leur prix

Zbigniew Bujak

VARSOVIE (AFP) — Les dissidents polonais Adam Michnik et Zbigniew Bujak, lauréats 1986 du Prix des Droits de l'Homme Robert F. Kennedy, ne pourront pas se rendre aux États-Unis pour la remise du prix le 20 novembre prochain, ont-ils déclaré eux-mêmes hier à la presse occidentale à Varsovie.

Au cours d'une conférence de presse dans l'appartement de M. Michnik, ils ont dit « ne pas pouvoir se rendre » outre-Atlantique, en raison « de la situation politique » qui prévaut actuellement en Pologne, où le syndicat interdit *Solidarnosc* a engagé un vigoureux bras de fer avec le pouvoir du général Wojciech Jaruzelski à propos de la réactivation au grand jour de l'organisation de Lech Walesa.

« Nous ne pouvons pas quitter la Pologne alors que des camarades (militants de Solidarité) peuvent être arrêtés et emprisonnés d'un jour à l'autre », ont-ils indiqué.

M. Michnik a déclaré qu'il avait été informé par un coup de téléphone d'un membre de la fondation Robert Kennedy à Washington. Ce prix est doté d'une somme de $40,000 US et honore les personnes qui contribuent à la lutte pour les droits de la personne.

Il a été créé en 1984 par des amis et des parents de Robert Kennedy, le sénateur américain, frère du président John Kennedy, assassiné en 1968. Le premier prix avait étét attribué aux « Folles de la place de Mai », ces mères de gens portés disparus en Argentine pendant la dictature. L'an dernier, il a été octroyé à trois militants de la lutte anti-apartheid en Afrique du Sud, Winnie Mandela, le révérend Alan Boesack et Beyers Naude.

Après s'être déclarés « très heureux et honorés » par cette distinction, ils ont désigné d'un commun accord la femme de Zbigniew Bujak, Waclawa, pour effectuer le voyage et recevoir le prix à leur place.

M. Bujak a ajouté qu'il voulait consacrer le montant de son prix à l'achat de matériel médical pour équiper le dispensaire de l'usine de tracteurs URSUS, l'un des bastions de *Solidarnosc*, où il a longtemps travaillé comme électricien et joué un rôle de premier plan dans l'organisation des grandes grèves d'août 1980.

Le dirigeant ouvrier, qui a été élargi récemment à la faveur de l'amnistie pour la quasi-totalité des prisonniers politiques, a par ailleurs affirmé que la direction de l'usine avait refusé de le réembaucher. Il avait été arrêté en mai dernier après plus de 4 ans de clandestinité.

M. Kalb confirme la campagne de désinformation sur la Libye

Démission fracassante au département d'État

WASHINGTON (AFP) — Le porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb, a démissionné hier pour marquer son désaccord avec la campagne de désinformation sur la Libye qu'aurait menée le gouvernement américain.

M. Kalb s'est refusé à dire qu'une telle campagne a bien été montée par Washington — ce que nient les responsables américains, le président Reagan en tête — mais il a paru en confirmer implicitement l'existence en présentant sa démission.

Au cours d'une brève conférence de presse convoquée pour expliquer sa décision, qui a surpris les observateurs à la veille du sommet de Reykjavik, M. Kalb a souligné qu'il ne souhaitait pas en agissant ainsi marquer son désaccord avec le secrétaire d'État, M. George Shultz, « un monument d'intégrité et de crédibilité », mais avec le programme de désinformation tel qu'il a été rapporté par la presse. Il a refusé de dire si le département d'État avait été mêlé à cette campagne. « Je ne lance aucune accusation », a-t-il déclaré.

Ancien journaliste, M. Kalb a rappelé qu'une controverse s'est fait jour sur la « crédibilité » du gouvernement américain à la suite de la publication d'informations sur un memorandum du Conseil national de sécurité (NSC) portant sur un programme de désinformation de la presse américaine et étrangère concernant la Libye.

« Tout ce qui compromet la crédibilité des États-Unis porte un coup l'Amérique », a dit l'ancien porte-parole.

Le *Washington Post* avait affirmé la semaine dernière que le gouvernement avait délibérément organisé des fuites d'informations mensongères sur une recrudescence des activités terroristes libyennes pour déstabiliser le leader libyen Mouammar Kadhafi en le convainquant que Washington préparait un second raid contre lui.

Le secrétaire d'État avait aussitôt déclaré qu'aucune directive n'avait enjoint à des responsables gouvernementaux de transmettre des mensonges à la presse, mais, avait-il ajouté : « S'il y a des moyens de rendre Kadhafi nerveux, pourquoi ne les utiliserions-nous pas ? ».

M. Kalb a refusé de répondre aux questions de journalistes qui lui demandaient si sa démission ne risquait pas de compromettre la crédibilité du gouvernement à la veille du sommet de Reykjavik.

Âgé de 64 ans, M. Kalb qui a derrière lui une longue carrière de journaliste au *New York Times* ainsi qu'aux chaînes de télévision CBS et NBC, sera remplacé pour le moment par son adjoint, M. Charles Redman.

Il occupait depuis décembre 1984 les fonctions de secrétaire d'État adjoint pour l'information et de porte-parole. Dans une déclaration lue par M. Redman, M. Shultz s'est déclaré « désolé » de voir partir M. Kalb qu'il « respectait comme collègue, conseiller et ami ».

Plus de 500 Iraniens attaquent l'ambassade de RFA à Téhéran

TÉHÉRAN (Reuter) — Plusieurs centaines de manifestants ont assiégé hier l'ambassade de RFA à Téhéran après avoir fait irruption dans le parc et tenté de forcer les portes, a déclaré un diplomate ouest-allemand.

« L'ambassade est assiégée », a-t-il déclaré à l'agence Reuter. « Ils ont essayé d'ouvrir la porte principale de l'ambassade avec des pinces et des scies. Nous avons dû lancer des grenades lacrymogènes »,

Les 500 manifestants hurlaient « À bas la police fasciste allemande » et « vengeance pour les événements de Francfort », a-t-il dit, ajoutant que 100 à 200 policiers qui se trouvaient à proximité n'avaient pas vraiment tenté d'intervenir ».

L'attaque de l'ambassade fait suite à des affrontements entre groupes iraniens rivaux jeudi à la foire du livre de Francfort.

Le gouvernement iranien, affirmant que ses représentants ont été attaqués et blessés par des opposants au régime islamique, avait convoqué le chargé d'affaires allemand et lui avait remis une protestation écrite accusant la police allemande de n'avoir pas protégé les officiels iraniens.

Les manifestants d'hier distribuaient des tracts signés « étudiants hezbollah de l'Université de Téhéran », dans lesquels le gouvernement de Bonn est présenté comme un « vestige des fascistes hitlériens, complice de tous les crimes mondiaux de l'Amérique dévoreuse du monde ».

« Nous organisons cette action de protestation en représailles pour l'acte récent du gouvernement et de la police allemands », disaient les tracts.

Obligés de s'éloigner des portes par les gaz lacrymogènes, les manifestants ont organisé une réunion de prière de masse dans le jardin de l'ambassade, a indiqué le diplomate.

À Bonn, le ministère des Affaires étrangères a annoncé que le chargé d'affaires iranien à Bonn, M. Mohamed Djavad Salari, avait été convoqué pour protester contre le siège de l'ambassade.

Le chargé d'Affaires ouest-allemand à Téhéran est lui aussi allé protester auprès du ministère iranien des Affaires étrangères, qui s'est dissocié de l'incident et a promis d'ouvrir une enquête, a indiqué un porte-parole du ministère.

Il a dit que les affrontements de Francfort avaient opposé le personnel du stand officiel iranien à des opposants qui avaient installé leur échoppe hors de l'enceinte de la foire. Les deux stands ont été fermés à la fin de la semaine.

Les tribunaux aux mains liées

■ Deux juristes reviennent du Chili

CLÉMENT TRUDEL

« L'on assiste actuellement au Chili à une militarisation sans précédent de l'appareil judiciaire qui écarte toutes les protections fondamentales et laisse aux tribunaux communs le rôle fantoche du maintien des apparences ». Telle est l'une des conclusions d'une mission d'observation (11-29 septembre) envoyée par l'Association des juristes du Québec et formée de Me Robert Saint-Louis et de Me Claude Malette.

Les deux juristes donnaient hier une conférence de presse à Montréal. Ils ont déploré la décision de la Cour suprême du Chili, dévoilée mardi, de suspendre toutes procédures, en vertu d'une loi d'amnistie, contre un ancien membre de la Junte, le général Gustavo Leigh et contre une quarantaine de prévenus reliés à la disparition de 10 Chiliens en 1976 (le général Leigh avait personnellement piloté la loi d'amnistie en 1978). L'effet immédiat de l'arrêt est de placer aux archives « pour un temps indéterminé » les éléments d'enquête rassemblés par le ministre-enquêteur Carlos Cerda, de la Cour d'appel.

Les avocats montréalais ont pu s'entretenir au Chili avec M. Rafael Retamal, président de la Cour suprême, qui a dit s'inquiéter de « l'importance excessive de la sécurité nationale dans la Constitution de 1980 ». M. Retamal s'est déclaré *aburrido* (désabusé) du fait, notamment, de la quasi disparition des droits de la personne au Chili. Quant à l'action patiente de l'enquêteur Cerda, elle aurait pu permettre, selon Me Malette, d'éclairer « une vaste organisation planifiée pour éliminer les membres de l'opposition », un peu comme en Argentine on en est venu à rassembler des preuves contre les responsables d'une « sale guerre » avalisée par de hauts gradés.

Le communiqué lu par Me Saint-Louis et Me Malette se termine par six demandes précises adressées au gouvernement canadien. Ils demandent au Canada de faire des représentations pour que soit levé l'état de siège et que soient rétablis les droits fondamentaux au Chili ; ils demandent que soit interrompue toute fourniture de matériels de guerre ou de produits pouvant être utilisés contre le peuple et que, à l'ONU, le Canada donne un ferme appui à une résolution condamnant la violation systématique des droits humains au Chili. On demande aussi au Canada d'user de ses bons offices pour que les prêts consentis par la Banque Interaméricaine de développement ou le FMI au Chili soient fonction du respect des droits humains dans ce pays où, souhaite l'Association des juristes du Québec, l'ONU devrait dépêcher un envoyé chargé de faire enquête sur les violations des droits.

Muni de statistiques récentes sur les assassinats, les menaces de mort, les arrestations et les mises en résidence surveillée, les deux avocats rapportent aussi des exemplaires de magazines presque tous interdits de publication, comme *Analisis* ou *Cauce*. La tentative d'attentat récent contre Augusto Pinochet sert de prétexte, disent-ils, à une campagne « anti-terroriste » tous azimuts. Les avocats ne sont pas à même de commenter en connaissance de cause l'existence de « cache d'armes » que le régime dit avoir découvertes. Le climat de terreur est tel qu'il aggrave la « paranoïa » de certains et sape chez beaucoup de Chiliens toute énergie. L'alcool et les drogues servent de plus en plus d'évasion aux chômeurs et le taux des suicides est à la hausse.

La mission québécoise a pu rencontrer des prêtres, des professionnels de la santé, des étudiants (sauf ceux qui avaient « pris le maquis ») et des membres du Vicariat de solidarité ainsi que des porte-parole du Mouvement démocratique populaire (il y avait parmi eux le père Rafel Maroto, 70 ans, qui a exprimé l'espoir d'être bientôt avec ses proches vivant au Canada). Ils ont pu aussi, lors d'une visite à la prison San Miguel, se documenter sur les sévices commis contre les prisonnières politiques.

L'OUA souhaite d'autres sanctions

OTTAWA (AFP) — Le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le colonel Sassou-Nguesso, s'est déclaré, hier à Ottawa, persuadé d'un prochain « mouvement en avant » dans la prise de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

M. Sassou-Nguesso, qui effectue une visite officielle de 48 heures au Canada à titre de président de la République populaire du Congo, a en effet estimé que les pays de la CEE devront au moins s'aligner sur les sanctions américaines.

« Les pays européens n'ont pas fait assez, le continent américain est en avance sur cette politique de sanctions et l'Europe en arrière », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse en soulignant que le Canada avait adopté à l'égard de l'Afrique du Sud une « ligne politique juste » contribuant, aux yeux des pays membres de l'OUA, « de façon décisive à la lutte contre l'apartheid ». Mais, pour rendre efficace les sanctions, « il faut apporter aux pays de l'Afrique australe une aide qui les amènera à tenir face à l'Afrique du Sud », a-t-il dit.

Choisissez votre destination...

TORONTO 77$*

Aller-retour, 2-5 jours. D'un centre-ville à l'autre. Jusqu'à 6 départs/jour.

QUÉBEC 42$*

Aller-retour, 2-5 jours. D'un centre-ville à l'autre. Horaire pratique.

KINGSTON 35$*

Aller-retour, 1 jour. Horaire pratique. Idéal pour un aller-retour d'un jour.

Choisissez votre façon de voyager...

Avec un voyage éclair, vous économisez! VIA Rail vous offre d'intéressants rabais sur les séjours de courte durée: 35%* sur le tarif régulier avec un aller-retour d'un jour et 20%* avec un aller-retour de deux à cinq jours. Renseignez-vous aussi sur les tarifs spéciaux pour enfants, groupes (3 personnes ou plus) et âge d'or (pour les 60 ans et plus, ⅓ de rabais sur le tarif régulier en classe coach).

Choisissez votre classe de service: coach ou première classe, lorsqu'offerte. Les non-fumeurs ont aussi le choix d'une voiture-coach réservée à leur intention, sur certains trains.

*Sujet à changement.
Certaines conditions peuvent s'appliquer.

Détenteur d'un permis du Québec et de l'Ontario

VIA vous offre aussi des mini-vacances sur mesure: les Escapades. Composez-les à votre gré. Vous avez un choix d'hôtels, d'excursions et de visites spéciales.

Chez VIA, les horaires sont pratiques, conçus pour vous permettre de voyager quand vous voulez. Appelez votre agent de voyages ou VIA, dès aujourd'hui. Renseignements: 871-1331 – Réservations: 871-9692.

Vous avez le choix avec VIA!

VIA

M. Reggie Chartrand

M. Herbert Marx

L'affaire Machabée

Le juge examine la recevabilité de la requête déposée par Reggie Chartrand

LAURENT SOUMIS

Le juge Jean-Paul Bergeron de la Cour supérieure du Québec statuera vraisemblablement, le 16 octobre prochain, sur la recevabilité de la requête en *mandamus* déposée contre le procureur général du Québec, M. Herbert Marx, par l'ancien boxeur Régis Chartrand de la fondation Combat pour la vie.

Avant de juger s'il doit ou non ordonner au procureur général de reprendre les poursuites criminelles contre le Dr Yvan Machabée, le juge s'est engagé, hier, à tout mettre en oeuvre pour se prononcer sur les objections préliminaires dès jeudi prochain.

Le 12 septembre dernier, le ministre de la Justice avait mis fin aux poursuites contre le médecin en refusant de signer l'acte d'accusation pour pratique illégale d'un avortement. À la suite d'une plainte privée de M. Chartrand, l'enquête préliminaire avait établi qu'il y avait matière à procès.

Lors de la première journée d'audience, hier, au Palais de Justice de Montréal, les procureurs du ministre Marx, Me Suzanne Coupal et Me Jean-Yves Bernard, ont attaqué la recevabilité de la requête du leader de la Fondation Combat pour la vie.

Ils ont tenté de démontrer que le requérant et dénonciateur ne pouvait plus prétendre être poursuivant depuis que le procureur général a ordonné la suspension des poursuites.

La décision du procureur général, prise en vertu du pouvoir statutaire et discrétionnaire reconnu à l'article 508 du Code criminel, ne peut être revisée, ont-ils plaidé.

Le procureur général n'est redevable à aucune cour, et répond de ses actes devant le Parlement, ont-ils avancé. La Charte canadienne des droits et libertés n'a pas modifié la nature de ce pouvoir. Et le requérant n'a aucun recours puisqu'il ne peut prétendre être lui-même la victime d'un présumé abus de pouvoir.

Les avocats de M. Marx ont finalement conclu à l'absence d'allégation de fait sur des motifs incorrects ou impropres qui auraient influencé la décision du procureur général.

Dans sa réplique, l'avocat conseil spécialement dépêché dans cette cause par la fondation, Me Émile Colas, a soutenu que le tribunal avait plein pouvoir d'annuler la décision du procureur général et de le contraindre à reprendre les poursuites.

Me Colas a tenté de démontrer que son client avait un intérêt à la cause comme citoyen et que les tribunaux devaient demeurer ouverts à de telles plaintes pour que justice soit rendue.

Il a ensuite argué que les tribunaux ont le pouvoir d'émettre des brefs de *mandamus* contre la Couronne.

Me Colas a finalement avancé que la Charte canadienne des droits et libertés réduit désormais la portée des pouvoirs discrétionnaires du procureur général en matière crimininelle. Il n'est plus au-dessus de la constitution et les tribunaux peuvent réviser ses décisions, a-t-il conclu.

Devant l'avalanche des jurisprudences déposées par les deux parties, le juge Bergeron — qui présidera à compter de la semaine prochaine un long procès pour meurtre — a indiqué qu'il serait peut-être contraint d'entendre la requête sur le fond avant de statuer sur sa recevabilité.

Devant l'insistance de Me Colas, les procureurs du ministre Marx ont indiqué qu'ils contesteraient, la semaine prochaine, le pouvoir de la Cour supérieure d'assigner le procureur général à témoigner.

Manning a maille à partir avec les juges

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Bien qu'elle protège la vie privée des citoyens, la Charte canadienne des droits ne garantit nullement le droit à l'avortement sur demande a soutenu, hier, en Cour suprême du Canada le procureur du gouvernement ontarien.

Le plus haut tribunal du pays entreprend ce matin ce qui devrait être sa troisième et dernière journée d'audiences dans la cause qui oppose le gouvernement ontarien et le médecin montréalais Henry Morgantaler.

« Le droit absolu à l'avortement n'a pas de racines dans notre tradition », a rappelé, Me Bonnie J. Wien, procureur de la Couronne de l'Ontario. « Je suis rien de moins qu'abasourdie quand j'entends des gens dire qu'il n'y a rien dans la loi qui assure la vie du foetus », a-t-elle renchéri, en pointant du doigt son adversaire, Me Morris Manning, l'avocat du Dr Morgentaler.

Me Manning a d'ailleurs eu maille à partir avec les juges, pour avoir affirmé au jury lors du procès du Dr Morgentaler à Toronto que les jurés n'étaient pas obligés de respecter la loi et de prononcer un verdict de culpabilité contre son client.

Les jurés avaient alors acquitté le Dr Morgentaler et deux de ses collègues.

« Pourquoi assermenter les jurés s'ils n'ont pas à respecter la loi », de lancer immédiatement le juge Willard Estey, prendant Me Manning au dépourvu.

Après avoir soutenu que certains experts légaux avaient écrit qu'un jury avait « le droit de ne pas observer la loi », Me Manning devant l'insistance du juge-en-chef Brian Dickson fut forcé d'admettre qu'aucun exemple ne pouvait être trouvé dans la jurisprudence du Canada ou du Commonwealth.

De son côté le juge Antonio Lamer a rappelé que si les jurés ne se sentaient plus liés par la loi pour acquitter, ils pourraient à l'inverse trouver coupable un accusé qui n'a rien fait de répréhensible.

L'Ontario conteste la décision d'un jury ontarien qui, il y a deux ans, avait acquitté le Dr. Morgentaler d'une accusation d'avoir pratiqué un avortement illégal après qu'il eût mis sur pied une clinique d'avortement à Toronto.

Pour Me Wein, qui représente l'Ontario, l'article 251 du Code criminel qui traite de l'avortement demeure valide tant que le Parlement n'aura pas décidé de le changer.

Cette disposition prévoit qu'un avortement ne peut être fait qu'en cas de risque à la santé de la mère, dans un hôpital et après l'approbation d'un comité thérapeutique.

Me Wien s'est aussi attaqué à l'argument étalé depuis deux jours par la défense, qui estime que l'article 7 de la Charte des droits et libertés, qui protège la vie privée, permet aux femmes de décider d'interrompre une grossesse non désirée.

Or, cet article ne fait nulle mention de l'avortement, et, en dépit de l'adoption de la Charte, le Parlement n'a pas cru bon de modifier la loi qui interdit l'avortement, a-t-elle plaidé.

De son côté, durant les pauses du procès, le Dr Morgentaler répétait au bénéfice des journalistes, les arguments formulés devant les juges par son avocat, Me Manning.

Selon lui l'obligation de passer par un hôpital et un comité thérapeuthique devrait être abolie. Les cliniques spécialisées offrent aujourd'hui plus de sécurité, une meilleure athmospère, un équipement plus adéquat aux patientes, observe-t-il.

« Aux Etats-Unis quatre avortements sur cinq se font en cliniques, les hôpitaux sont froids et ont une administration trop lourde. Le personnel des cliniques fait preuve de plus de compréhension, les gens qui sont là sont prets à faire face au problème », a rappelé le médecin.

Selon lui, il est, en outre, humiliant pour une femme « de quémander un processus médical sur une question aussi personnelle » auprès de trois personnes étrangères.

Lincoln songe à déclencher une enquête pour retracer les autres résidus de raffinage

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Clifford Lincoln, songe à faire retracer les résidus de raffinage qui ont été produits par les raffineurs de Montréal pendant les 30 années au cours desquelles la métropole a détenu le titre de capitale de la pétrochimie canadienne.

Dans une entrevue accordée hier au DEVOIR, M. Lincoln a précisé qu'il entendait prochainement discuter avec la direction de son ministère de la façon dont cet inventaire pourrait se faire.

Il n'écarte pas la possibilité de demander aux raffineurs de retracer leurs dépôts grâce à leurs archives et par leurs employés. Le ministre n'écarte pas non plus la possibilité de requérir ces documents grâce à ses pouvoirs d'enquête. M. Lincoln n'exclut pas, non plus, la possibililté d'inviter les raffineurs à répertorier à fond le sous-sol de leurs propriétés dans l'Est de la métropole pour savoir s'il n'y aurait pas d'autres dépotoirs oubliés, comme celui du quartier de Rivière-des-Prairies qui crache depuis plusieurs mois une épaisse crème noire bourrée de produits toxiques.

M. Clifford Lincoln

Se disant « préoccupé » par la destination jusqu'à présent inconnue de la majeure partie des déchets de raffinage produit à Montréal pendant des décennies, le ministre de l'Environnement ne veut pas pour autant modifier les priorités de ses spécialistes, actuellement attelés à la restauration des sites d'enfouissement les plus dangereux qu'ils ont identifiés l'an dernier à travers le Québec à l'occasion d'un inventaire provincial.

Le Groupe d'étude et de restauration des sites d'enfouissement de déchets (GERLED) n'avait pas identifié la nappe d'huile du quartier de Rivière-des-Prairies à l'occasion de son inventaire de l'an dernier. Ce fait a soulevé certaines inquiétudes dans plusieurs groupes environnementaux qui se demandent si d'autres dépotoirs du genre ont pu être oubliés.

La région de Sarnia, en Ontario, qui a damé à Montréal depuis 15 ans son titre de capitale canadienne de la pétrochinie, est aux prises depuis un an avec la découverte de plusieurs dépotoirs toxiques qui s'écoulent dans les cours d'eau régionaux. Cependant, la région de Sarnia produit différents dérivés du pétrole qui sont beaucoup plus problématiques au plan environnemental que le raffinage du brut, qui s'est pratiqué à Montréal avant l'entrée en vigueur des normes fédérales et provinciales. Selon des sources dignes de foi, personne à Québec ou à Ottawa ne pourrait actuellement dire où son passé les milliers de tonnes de résidus de raffinage produits avant l'entrée en vigueur des normes. Plusieurs dépotoirs de la région métropolitaine en ont accueilli plusieurs tonnes tonnes mais ce qu'on en connaît serait très loin de correspondre aux quantités réellement produites pendant les trois ou quatre dernières décennies.

Dans le dossier de Rivière-des-Prairies, le ministre de l'Environnement a tenu à préciser hier que, contrairement à ce qu'écrivait hier LE DEVOIR, son ministère n'avait pas pris d'engagement financier « nouveau » lors des négociations qui se sont soldées lundi par la signature d'une entente avec les compagnies Esso Canada, la compagnie à numéro 104625 et la ville de Montréal quant au partage des coûts de décontamination.

Il est vrai, reconnaît M. Lincoln, que le ministère a accepté de payer moitié-moitié le coût du pompage des eaux souterraines si les études effectuées l'hiver prochain devaient prouver sa contamination. L'entente de principe intervenue une semaine plus tôt, a-t-il précisé, prévoyait déjà que son ministère allait négocier cette question avec la ville. C'était en somme établir le principe du partage des coûts. La seule différence avec l'entent finale, a-t-il ajouté, tient au fait qu'on y a précisé la part de chacun.

Mais, a ajouté le ministre de l'Environnement, le ministère a obtenu de n'avoir aucune responsabilité financière dans le nettoyage du goudron ou du fond de la carrière même si les coûts devaient dépasser le $1.5 million garanti par Esso Canada et la compagnie 104625. S'il y a dépassement de coût, c'est le propriétaire, soit Montréal, qui terminera les travaux à son compte.

Accord entre l'INRS-Santé et la NCAA pour des tests anti-doping

RENÉE ROWAN

L'Institut national de la recherche scientifique-Santé (INRS-Santé), une constituante de l'Université du Québec, et la National Collegiate Athletic Association, organisme qui régit l'ensemble du sport collégial et universitaire aux États-Unis, signeront cette semaine une entente contractuelle de $600,000 par année pour une période minimale de trois ans.

Il s'agit d'un programme de mise au point de méthodes systématiques et sensibles de détection des médicaments dopants, explique en entrevue le directeur de l'Institut, le Dr Robert Dugal.

Cette entente est d'autant plus remarquable qu'en dépit de toutes les ressources technologiques et scientifiques des université américaines, l'INRS-Santé, petite institution francophone québécoise, soit choisie. Le National Collegiate Athletic Association gère le sport de 800 universités et collèges américains, précise le Dr Dugal.

Mais en même temps, cette entente découle d'une longue expertise dans le domaine de la pharmacologie et de la biochimie du sport. Dès 1973, le Dr Dugal a commencé à s'intéresser à l'utilisation non médicale des drogues. En 1976, il était responsable des programmes anti-doping des Jeux olympiques de Montréal.

« Nous avons fait un assez bon travail pour que les Américains nous demandent d'assumer la même responsabilité aux Jeux de Lake Placid, en 1981 », poursuit le directeur de l'INRS-Santé.

Un peu plus tard, à la suite du scandale de Caracas, le gouvernement canadien a désigné une partie des laboratoires de l'Institut comme centre national de contrôle du dopage des athlètes en raison de son expérience unique. Il n'existe, dans les deux Amérique, qu'un seul autre laboratoire à être accrédité par le Comité international olympique.

Le dopage, rappelle le Dr Dugal, est le recours délibéré par un athlète à certains médicaments dans l'intention d'augmenter artificiellement sa performance. Le dopage constitue à la fois un problème scientifique, sociologique, médical et politique.

À l'heure actuelle, les plus grandes difficultés viennent des stéroïdes anabolisants qui augmentent la masse musculaire et potentiellement la force musculaire. Ces médicaments sont généralement utilisées dans les sports où la force est l'élément déterminant de la performance.

L'ensemble des organismes nationaux et mondiaux de la santé condamnent cette pratique. Il n'y a, soutient le directeur de l'INRS-Santé, aucune justification médicale à administrer des médicaments à des jeunes gens en bonne santé dans le seul but de les faire sauter plus haut et courir plus vite.

Toutes ces substances, poursuit-il, ont des effets secondaires extrêmement sérieux: la gravité du phénomène ne devrait pas être sous-estimée. De plus, il n'est pas rare qu'une utilisation périodique évolue en usage permanent.

Le dopage constitue en outre, pour les vrais athlètes, un manque d'éthique sportive puisque ces médicaments sont pris dans l'intention de se procurer un avantage que l'on n'aurait pas autrement, ajoute le Dr Dugal: « Ce qui fait gagner des médailles, ce ne sont pas les médicaments, c'est l'entraînement, la détermination, la préparation », affirme-t-il.

L'entente, qui sera signée la semaine prochaine, permettra donc à l'INRS-Santé de poursuivre ses travaux sur le métabolisme et la pharmacocinétique des médicaments utilisés pour améliorer la performance sportive.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC
& ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

LES QUOTIDIENS MEILLEURS QUE JAMAIS

LA JOURNÉE DES QUOTIDIENS
Le jeudi 23 octobre 1986

Le Centre Sheraton Montréal

PROGRAMME
● 8 h 30:
Atelier: La création «Simple et efficace»
(sur réservation)
Animateur invité: M. Bill SOULCH, vice-président, Newspaper Marketing Bureau, New York
● 11 h 30: ouverture du bar
● 12 h 30: déjeuner
● Conférencier invité:
M. Paul L. Berger
Vice-président marketing
BANQUE NATIONALE DU CANADA

PRIX DE PRÉSENCE:
Voyage dans le monde
AIR CANADA

Voyage dans le monde avec Air Canada
Votre choix de destinations n'importe où dans le monde sur le réseau Air Canada (sauf Singapour et Bombay)

Village des Pins
SARASOTA, FLORIDA • 1-800-624-6333
Une semaine de vacances pour 4 personnes dans l'un des magnifiques condos du Village des Pins à Sarasota, Floride
Jean Côté, *président*

Réservations:
Publicité Club de Montréal
875-2565
Advertising and Sales Executives Club of Montreal
866-1668
Prix du billet:
Membres: 35$
Non-membres: 40$
Table de 10: 350$

LE DEVOIR · la presse · QUOTIDIEN · la tribune · The Gazette · LE SOLEIL · The Citizen · journal montréal · the Record · La Voix de l'Est · journal québec · LE DROIT · le nouvelliste

Exit, ou le mauvais goût astral

CINÉMA

NATHALIE PETROWSKI

Michel Côté et Louise Marleau dans *Exit*.

Depuis un certain temps, il se produit un curieux phénomène dans le cinéma québécois. Les appartements minables d'hier sont devenus de super condos à Outremont, les « shoppes » puantes, de superbes *lofts* avec vue imprenable sur le Vieux-Montréal. Même les cuisines ont changé d'allure et troqué leurs frigos remplis de bière contre le *Culinart* et le micro-ondes. Le réalisme social cède le pas à l'esthétisme bourgeois, le misérabilisme monastique cède la place au syndrome Roche-Bobois.

Exit, le dernier film de Robert Ménard, mettant en vedettes Louise Marleau, Louise Portal et Michel Côté, succombe, lui aussi, au syndrome Roche-Bobois. Somptueux intérieurs outremontois, magnifiquement filmés par l'as de la direction de photo, Pierre Mignot, *Exit* est un modèle de bon goût. Techniquement, plastiquement, esthétiquement, le film est de toute beauté. Images léchées, éclairages étudiés, surfaces glacées, meubles soigneusement agencés qui renforcent autant le confort matériel que l'inconfort moral et spirituel.

Louise Marleau, dans le rôle de Marie, une prof de piano hantée par son passé et, surtout, par son premier amour qui lui apparaît régulièrement au piano, offre une de ses meilleures performances à l'écran. Sortant de la neurasthénie et du vague à l'âme existentiel qui caractérisent sa personnalité à l'écran, elle réussit à interpréter un riche éventail d'émotions et à exprimer une violence qu'on ne soupçonnait pas en elle.

Pourtant, ni Louise Marleau, ni Pierre Mignot, ni le bon goût à la *Décormag*, ni l'ambiance trouble créée par le mouvement de la caméra, ni la tension maintenue par la bande sonore ne réussissent à sauver *Exit* du mauvais goût des phénomènes psychiques et de leur concert de fantômes.

Le problème, dans *Exit*, n'est pas tant le fantôme que le réalisme rationnel avec lequel Robert Ménard le met en scène. Robert Altman avait recours aux fantômes en 1971 avec le film *Images*, puis, plus récemment, avec *Fool for Love* mais, plutôt que d'insérer les fantômes platement, il jouait avec eux, s'en servait pour brouiller les cartes de la réalité et de la fiction, du passé et du présent, et orchestrait leurs mouvements, leurs entrées et sorties avec poésie, sans jamais réduire leur apparition à un seul phénomène.

Altman faisait appel à l'imagination du spectateur. Robert Ménard, et surtout sa scénariste, Monique Messier, font précisément le contraire et veulent à tout prix nous convaincre que les fantômes existent. Ils le font à travers un scénario primaire, à la limite de la quétainerie astrale et de la réduction paranormale, scénario qui aurait nécessité une bonne dizaine de versions avant le tournage.

Le thème — la difficulté de se libérer de son passé — fait moins problème que le récit, c'est-à-dire la suite de situations que Monique Messier a imaginées pour illustrer son propos. En fait, il n'est pas certain que l'emprise du passé illustrée par un jeune Fantomas blond du nom de John (John Wildman), soit l'unique sujet de la scénariste, dont le style oscille entre du sous-Patricia Highsmith (*Le Journal d'Edith*) et du pseudo-Léa Pool (*Anne Trister*).

Dans *Exit*, création, libération et schizophrénie se livrent une joyeuse bataille entre le haut- et le bas-astral d'une troisième dimension bidon. On croit comprendre, à la fin, alors que Marie et son fantôme se battent derrière leurs pianos frottés au *Pledge*, que le film portait, finalement, sur la lutte avec le double que tout créateur qui se respecte doit tuer pour accéder à sa propre voix intérieure. Sur papier, passe encore. Sur pellicule, il faut être un grand metteur en scène, et pas juste un habile technicien, pour arriver à faire passer la pilule et, surtout, pour ne pas tuer la magie.

Malheureusement, *Exit* ne réussit pas à préserver cette part de magie, essentielle à la crédibilité d'un film de cette nature. *Exit* erre entre la réalité et la surréalité, se cogne aux meubles encombrants, se bute aux personnages secondaires qui viennent inutilement alourdir l'histoire, et sombre finalement dans le ridicule astral sans nous convaincre de sa légitimité scientifique ni de sa pertinence cinématographique.

Les Moineau et les Pinson au paradis

ROBERT LÉVESQUE

Garrochés en paradis, d'Antonine Maillet, dans une mise en scène de Roland Laroche, un décor de Marcel Dauphinais, des costumes de François Barbeau. Avec Gilles Pelletier (Don l'Orignal), Yvette Brind'amour (la veuve du docteur), Janine Sutto (la Sainte), Roger Blay (Gapi), Hélène Loiselle (la Sagouine), Diane Lavallée (Mariaagélas) et Alain Lamontagne (Noume). Une production du Rideau-Vert à l'affiche jusqu'au 1er novembre.

Toutes sortes de questions m'assaillaient, à la sortie du Rideau-Vert, mardi soir. Je me demandais, par exemple, comment François Barbeau, qui signe au TNM de si beaux costumes pour le *Scapin* de Roussel, laisse-t-il passer au Rideau-Vert (en les livrant par taxi ?) de telles froques anti-théâtrales, rattachées à rien, un magma de coupes presque à la limite de la stupidité conceptuelle, en dehors d'une conception.

Je me demandais, aussi, pourquoi cette compagnie de théâtre monte encore du Antonine Maillet (en 12 ans, on en compte près de 15 !) puisque preuve est faite, depuis longtemps et à l'exception de *La Sagouine*, monologue senti et percutant, seule chose à retenir, que le théâtre de Mme Maillet, comme celui, jadis, de Félix Leclerc, est d'un genre dépassé, désuet, lourdement fait de bons sentiments, à l'orée de celui d'Henri Ghéon, plat, mal foutu, bon enfant . . ., moralisateur.

Mais, mardi, le pire m'attendait. Ce n'est plus à Félix Leclerc qu'il faut se référer pour évaluer les bluettes folklorico-simplistes de Mme Maillet, c'est maintenant au bien contemporain Georges Dor ! *Garrochés en paradis*, cette bancale cérémonie (affreusement mal organisée en une première partie très séance, avec répliques en chorale, et une suite de monologues traînards), où le *dramatis personae* de Mme Maillet se ramasse au ciel après l'explosion d'un poêle à gaz au moment du *Minuit, chrétiens !*, porte aux nues le style démagogique et manichéen de M. Dor où le monde se divise en deux : les pauvres qui sont riches au fond, et les riches qui sont pauvres de coeur. Les Moineau et les Pinson au paradis !

Gilles Pelletier et Yvette Brind'amour.

La Sagouine (a-t-on idée de la faire jouer par Hélène Loiselle après Viola Léger ?), Mariaagélas (Diane Lavallée parle plus zoulou-de-bonne-famille qu'acadien), Gapi (pauvre Roger Blay, que diable allait-il faire dans cette galère ?), la Sainte (chère Janine Sutto, le Bon Dieu soit avec vous !), Don l'Orignal (Gilles Pelletier attaché à sa pipe, le nez au vent mais le pied dans le ciment), rencontrent, au sommet, la veuve du docteur qui s'est « engoté sur un os de poulet » la même nuit de Noël. La méchante ! La maudite ! Qui donnait ses manteaux en en enlevant les boutons ! Oh ! la sacrédjieu !

Mais tout, dès lors, sera très simple, si ce ne l'était déjà. La richesse de coeur l'emportera sur la bourse garnie. Beau. Bien beau. Mais le problème, c'est que Mme Maillet ne sait pas faire du théâtre avec ça. Elle coud avec de la grosse corde son filet de pêche de théâtreuse. C'est l'emmerde, on voit tout venir dix répliques à l'avance, et le rigodon qu'ils vont danser tous ensemble à la réconciliation finale nous assomme autant qu'il nous délivre.

Remarques. J'ai vu ça un mardi. On sait que c'est un mauvais soir puisqu'il suit une relâche. Se justifient (mais ne s'excusent pas) les décrochages des comédiens; ceux, constants, de Roger Blay, et les sourires de Diane Lavallée lorsqu'elle doit, au contraire, s'abstraire pendant le monologue d'un autre, etc. Mais, dans les meilleures conditions, cette pièce d'Antonine Maillet ne donnerait rien, et ne sortira sans doute pas de ce théâtre, le seul, semble-t-il, à croire à la valeur théâtrale des facilités raccoleuses de Mme Maillet, tout Goncourt qu'elle soit pour le roman.

Et puis, en sortant du théâtre, je pensais aussi à tous ceux qui n'écrivent pas . . . et à tous ceux à qui on ne donne pas de chance . . . J'en ai ras le bol d'en avoir ras le bol des *Maillet-series*. Tout Acadien devrait se révolter contre ce travail de de sape d'un auteur qui défigure un peuple pour mieux le portraiturer à sa façon, réductrice et stupide.

La critique est unanime à dire que Normand Daoust et sa pièce *«Le petit univers de R.P.»* sont une grande découverte. Une journaliste a même dit: «Ne pas parler de l'extraordinaire comédien qu'est Normand Daoust du «Petit univers de R.P.», c'est passer sous silence qu'au Théâtre d'Aujourd'hui il y a un personnage fascinant».

Dernière chance de voir cette pièce
jeudi, vendredi et samedi les 9, 10 et 11 octobre à 20 h 30.
Théâtre d'Aujourd'hui, 1297, rue Papineau. *Réservation:* 523-1211

Pendant un an, sur le continent le plus dur de la planète, une seule idée : SURVIVRE.

Ce que Taro et Jiro, chiens de traîneaux, ont vécu, aucun homme au monde ne l'aurait imaginé.

UNE HISTOIRE VRAIE

G

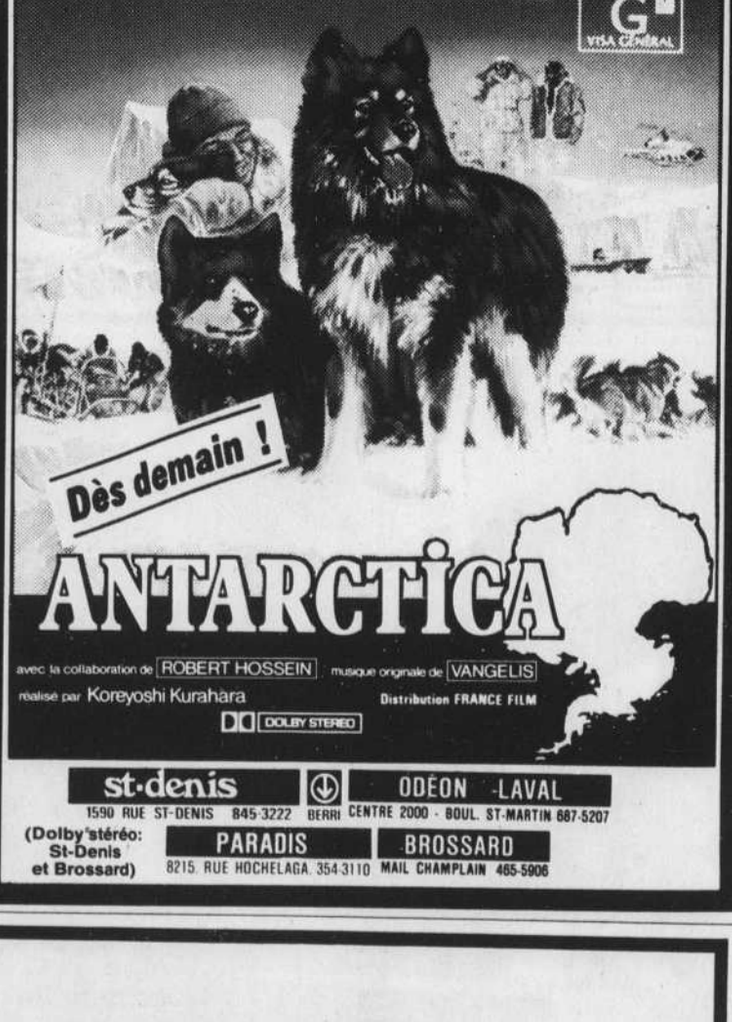

Dès demain !

ANTARCTICA

avec la collaboration de ROBERT HOSSEIN musique originale de VANGELIS
réalisé par Koreyoshi Kurahara Distribution FRANCE FILM
DOLBY STEREO

St-denis 1590 RUE ST-DENIS 845-3222 — ODÉON -LAVAL CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
(Dolby stéréo: St-Denis et Brossard) PARADIS 8215, RUE HOCHELAGA 354-3110 — BROSSARD MAIL CHAMPLAIN 465-5906

AVORTEMENT:

PRÉ-PUBLICITÉ FILM EN ATTENTE DE CLASSEMENT

LE DROIT DE CHOISIR
OU
LE DROIT DE TUER...

COUPABLE
OU
VICTIME...

LE TEMPS DU SILENCE

Dès demain

ÉLYSÉE
35 MILTON 842-6053

Cinémas Unis affilié à FAMOUS PLAYERS
Consultez la page «Cinéma» pour les horaires

RENN PRODUCTIONS et JEAN ZALOUM présentent
LE FILM/ÉVÉNEMENT
G

Yves Montand — Gérard Depardieu — Daniel Auteuil

un film de Claude Berri
d'après l'oeuvre de Marcel Pagnol de l'Académie Française

JEAN de FLORETTE

avec ELISABETH DEPARDIEU adaptation CLAUDE BERRI et GERARD BRACH musique composée et dirigée par JEAN-CLAUDE PETIT image BRUNO NUYTTEN décor BERNARD VEZAT costume SYLVIE GAUTRELET montage ARLETTE LANGMANN HERVÉ DE LUZE producteur exécutif PIERRE GRUNSTEIN producteur associé ALAIN POIRE UNE CO PRODUCTION RENN PRODUCTIONS ANTENNE 2 FILM A 2 DO PRODUCTIONS

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866 3856

DOLBY STEREO
avec la participation de CKAC 73

Invasion de sauterelles

Du Mali, **Raymonde Provencher** rapporte un reportage percutant sur l'implication du Canada dans la lutte contre les sauterelles.

Nord-Sud
Producteur délégué: François Jobin
Ce soir à 19h30

L'autre télévision — Radio Québec

ARTS ET SPECTACLES

Neuf finalistes pour les prix littéraires du *Journal de Montréal*

(LE DEVOIR). — Un communiqué de l'Union des écrivains révélait, hier, le nom des finalistes pour les prix littéraires (prose, poésie et théâtre) du *Journal de Montréal* pour l'année 1986.

Les jurys, parmi 73 oeuvres en lice, ont retenu les candidatures, pour le « grand prix de prose », de Marcel Godin, pour *Maude et les fantômes*, publié à l'Hexagone, Louise Leblanc, pour *Pop-Corn*, aux Quinze, et Carole Massé, pour *Nobody*, aux Herbes rouges.

Pour le « grand prix de poésie », les finalistes sont Roger Des Roches, pour *Le Soleil tourne autour de la Terre*, aux Herbes rouges; Madeleine Gagnon, pour *Les Fleurs de catalpa*, chez VLB, et Bernard Pozier, pour *Bacilles de tendresse*, aux Écrits des Forges.

Quant au « grand prix de théâtre », il se jouera entre René-Daniel Dubois, pour *Being at home with Claude*, chez Leméac; Marie Laberge, pour *L'Homme gris*, chez VLB, et Jovette Marchessault, pour *Anaïs dans la queue de la comète*, aux éditions de la Pleine Lune.

Le communiqué de l'Union des écrivains, qui administre ces prix, n'indique pas quel jour, fin octobre, on pourra connaître les noms des gagnants.

L'affaire Lotfi aux HÉC

On démantèle une exposition dédiée aux victimes de la guerre au Moyen-Orient

(LE DEVOIR) — Une exposition de 45 tableaux, intitulée « *Palestina* », qui devait durer tout le mois d'octobre à la galerie de l'École des Hautes Études commerciales (HÉC), a été retirée dès le 2 octobre. L'auteur des 45 oeuvres, Mohamed Lotfi, âgé de 26 ans, est marocain d'origine; il parle d'une annulation « inopportune » due à des pressions sionistes.

Mme Johanne Quesnel, des relations publiques des HÉC, déclarait hier que la galerie « ne véhicule aucune cause politique ou religieuse », et avouait que la « dédicace provocante » de Lotfi, qui parle, notamment, de remettre en question « notre complicité tacite avec des systèmes impérialistes et racistes comme le sionisme », a été cause de la suppression de l'exposition.

Mme Quesnel se surprend, à la même occasion, de l'absence de tout critique lorsque les HÉC présentèrent une exposition en hommage à Albert Dumouchel ou une autre provenant de la collection de la compagnie Lavalin.

M. Lotfi souhaite, notamment, « que renaisse une Palestine où coexistent pacifiquement, comme jadis, musulmans, juifs, chrétiens et druzes » et déclare que, lorsqu'il veut dédier son oeuvre « aux victimes de la guerre au Moyen-Orient », cela inclut tout autant les victimes israéliennes que celles des camps de Sabra et Chatila. M. Lotfi se qualifie d'artiste engagé.

Il avait, le 25 juin, obtenu une lettre où Mme Céline Lussier, coordonnatrice de la galerie des HÉC, disait avoir « le plaisir de vous annoncer que votre dossier a été retenu ». Mme Quesnel déclare, cependant, que M. Lotfi n'est arrivé que le 1er octobre avec ses tableaux et que les HÉC avaient confié à un comité bénévole le soin d'examiner le projet, pour finalement s'apercevoir que la cause politique épousée par l'auteur des tableaux ne cadrait pas avec la vocation de ce lieu d'exposition.

M. Lotfi soutient que, si un peintre se présentait aux HÉC en faisant servir son art au sionisme, il serait alors accepté. Un comité de soutien à M. Lotfi a organisé, hier après midi, une séance d'information avant de se rendre au bureau du secrétaire général des HÉC, M. Duquette. Les protestataires sont membres de l'Union nationale des étudiants marocains et du Cercle d'information arabe et d'étude.

L'Adisq présente ses candidats aux prix «Félix» 1986

(PC) — L'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois (Adisq) a publié, hier, la liste des candidats retenus pour les 22 prix « Félix » qui seront décernés au gala du 26 octobre, diffusé par Radio-Canada. Ce sont :

Microsillon de l'année (enfants) : *Hello, Moineau !, Il était une fois Noël, Le Village de Nathalie, Opération beurre de pinottes, Noël de Canelle et Pruneau.*

Microsillon (*pop*) : Martine Saint-Clair, René Simard, Diane Tell, Ginette Reno, Édith Butler.

Microsillon (*rock*) : Gaston Mandeville, Offenbach, Richard Séguin, Paul Piché, Sylvain Lelièvre.

Microsillon (jazz) : Lorraine Desmarais, quatuor Uzeb, Oliver Jones, François Bourassa, duo Young-Donato.

Microsillon (*country*) : Bobby Hachey, Richard Langelier, Régis Gagné, Paul Daraîche, André Breton.

Microsillon (*pop* et *rock*, en anglais) : la chanteuse Luba, les groupes Sword, April Wine et Stardust (du feuilleton Épopée Rock) et Michel Lemieux.

Auteur-compositeur : Richard Séguin, Luc Plamondon-Richard Farley, Plamondon-Schönberg, Plamondon-Cocciante, Claude Dubois, groupe Nuance.

Spectacle de l'année (humour) : André-Philippe Gagnon, Pierre Labelle, Clémence Desrochers, Rock et belles oreilles.

Spectacle (musique et chansons, *rock*) : Offenbach, Pierre Flynn, Lucien Francoeur, Richard Séguin, Michel Robert.

Spectacle (musique et chansons, *pop*) : les candidats de cette catégorie seront bientôt annoncés, signalait hier un porte-parole de l'Adisq.

L'artiste québécois ayant le mieux perçé en Europe et l'artiste de la francophonie (cette année, un Français) ayant le mieux réussi au Québec seront le résultat d'un choix unique; tout comme celui qui recevra en hommage le « Félix » dit « de l'Académie ».

Artiste québécois anglophone : Corey Hart, Michel Lemieux, Luba, le quintette Tchukon et le groupe The Box.

Groupe francophone de l'année : la famille Staunton, les groupes Le Show, Madame et Top Sonart.

Découverte de l'année : Marie-Denise Pelletier, Michel Robert, Robert Stéfan, les groupes Nuance et Flash Cube.

Interprète masculin (vote populaire) : Robert Charlebois, Claude Dubois, Serge Fiori, Daniel Lavoie, Sylvain Lelièvre, Paul Piché, Michel Rivard, Richard Séguin, René Simard.

Interprète féminine (populaire) : Véronique Béliveau, Jano Bergeron, Joe Bocan, Édith Butler, Nicole Martin, Marjolaine Morin, Ginette Reno, Martine Saint-Clair, Diane Tell.

Vidéo-*clip* (populaire) : Marie-Michèle Desrosiers, Louise Portal, Michel Lemieux, Richard Séguin, Claude Dubois; Artistes-Environnement, The Box, Madame, Rock et belles oreilles; il y a trois semaines, le 10e vidéo-*clip* en lice était une deuxième chanson du groupe The Box.

Chanson populaire : *Question de feeling* (Cocciante-Thibeault), *Un chanteur chante* (Claude Dubois), *Il est en nous, l'amour* (Nicole Martin), *Seulement qu'une aventure* (Offenbach), *Ce soir, l'amour* (Martine Saint-Clair).

Quant aux 45-tours et 33-tours les plus vendus, ces deux « Félix » seront attribués d'après les chiffres compilés auprès des disquaires.

Décès de David Rubinoff

COLUMBUS, Ohio (AFP) — Le violoniste David Rubinoff, un immigrant russe devenu célèbre aux États-Unis à l'époque de la dépression, est mort lundi à l'âge de 89 ans, à Colombus (Ohio), a-t-on appris de source hospitalière.

Né en 1897 à Grodno, en Russie, David Rubinoff étudia le violon dès l'âge de cinq ans, puis fréquenta le Conservatoire de Varsovie, avant de gagner Pittsburgh (Pennsylvanie) avec ses parents. Il y devint soliste de l'orchestre symphonique.

Devenu chef d'orchestre et soliste à New York, il se produisit souvent à la Maison-Blanche, notamment pour les présidents Herbert Hoover, Franklin Roosevelt, Dwight Eisenhower et John Kennedy.

* * *

LOS ANGELES (AFP) — Le producteur de cinéma américain Hal Wallis, qui fut à l'origine de films tels que *Casablanca* et *Le Faucon maltais*, est mort, dimanche, à l'âge de 88 ans.

Wallis, qui souffrait du diabète, est décédé durant son sommeil dans sa propriété de Rancho Mirage, près de Los Angeles, a précisé Mme Marge Giddens, sa secrétaire.

RECTIFICATIF

Mehta-morphose

Une coquille s'est lovée dans notre article paru hier sur le 50e anniversaire de naissance de Charles Dutoit. Parmi les hommages adressés au directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Montréal : le télégramme d'un de ses prédécesseurs à la tête de l'OSM, **Zubin** (et non Zarin) **Mehta**. Zubin dirige maintenant la Philharmonique de New York, tandis que son frère Zarin, toujours parmi nous, veille aux destinées administratives de l'OSM. Nos humbles excuses pour cette « Mehta-morphose ». — **M.M.**

Conception Young & Rubicam

UN PEU D'ENTRAIDE ÇA FAIT DU BIEN.

Centraide

Dans la grande région métropolitaine, 500 000 personnes chercheront de l'aide auprès de l'un ou l'autre des 188 organismes financés par Centraide. Soyez généreux.

Pour obtenir de l'aide, composez le 931-2292.

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: 288-1261

ARTS ET SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Playing for keeps"** 7 h, 9 h
ASTRE II: — **"Karate kid 2"** 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — **"Top gun"** 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — **"House"** 7 h, 8 h 45
BERRI I: (288-2115) — **"Sauve-toi Lola"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI II: — **"Les anges sont pliés en dieux"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: **"Thérèse"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
BERRI IV: — **"Le diable au corps"** 12 h, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
BERRI V: — **"Un matin une vie"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"Texas chainsaw massacre 2"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
BONAVENTURE II: — **"Mona Lisa"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Playing for keeps"** 7 h, 9 h.
BROSSARD II: (465-5906) — **"À propos d'hier soir"** 7 h, 9 h 15
BROSSARD III: **"Un homme et une femme, 20 ans déjà"** 7 h 10, 9 h 30
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Teen wolf"** 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 50
CARREFOUR LAVAL 1: **"À propos d'hier soir"** 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: **"Le diable au corps"** 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: **"Un matin une vie"** 7 h 15, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 4: **"Stand by me"** 7 h 05, 9 h
CARREFOUR LAVAL 5: **"Les anges sont pliés en dieux"** 7 h 25, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h 10
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"The fly"** 7 h 15, 9 h 15
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"3 hommes et un couffin"** 7 h 15, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Femmes en cage"** 9 h 15— **"Mon nom de code est oies sauvages"** 7 h 30
CHAMPLAIN II: — **"Moment de vérité"** 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Skyline"** 7 h.— **"James Joyce's women"** 7 h 15— **"Kiss of the spider woman"** 9 h 15— **"Forbidden relations"** 9 h 30.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Playing for keeps"** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 9 h 30
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Malibu boys"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Lemon popsicle"** 18 h 35— **"Tante Clara"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Morning man"** 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35
CINÉPLEX II: — **"Back to school"** 1 h 40, 3 h 40, 5 h 40, 7 h 40, 9 h 40
CINÉPLEX III: — **"Legal eagles"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30.
CINÉPLEX IV: — **"Armed and dangerous"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — **"About last night"** 1 h , 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉPLEX VI: — **"Mona Lisa"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX VII: — **"A letter to Brezhnev"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — **"Decline of american empire"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX IX: — **"Karate kid"** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"House"** 6 h 10, 9 h 40 — **"Sans issue"** 7 h 50.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Amazonia la jungle blanche"** 7 h 40 — **"Prison de femmes en furie"** 6 h, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"9 semaines ½"** 13 h 10, 15 h 35, 18 h, 20 h 25
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Retour vers le futur"** 12 h 15, 14 h 25, 16 h 55, 18 h 45, 20 h 55
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"La femme pervertie"** 14 h 40, 18 h 35— **"Raspoutine"** 12 h 30, 16 h 25, 20 h 20
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Retour à l'école"** 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"La comédie américaine"** 19 h — **"Le burlesque 2"** 20 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Le déclin de l'empire américain"** 12 h 30, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 35
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Rayon vert"** 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: **"3 hommes et un couffin"** 7 h, 9 h.
DORVAL I: (631-8587) —
DORVAL II: **"Tough guys"** 7 h 20, 9 h 20
DORVAL III: **"The fly"** 7 h 15, 9 h 20
DÉCARIE I: (341-3190) — **"Stand by me"** 7 h 15, 9 h 15
DÉCARIE II: — **"Playing for keeps"** 7 h, 9 h
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"37.2 le matin"** 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
ÉLYSÉE II: — **"Le lieu du crime"** 5 h 30, 7 h 40, 9 h 55
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Top gun"** 7 h 10, 9 h 20
FAIRVIEW II: — **"crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD I: (671-6129) — **"Aliens"** 7 h , 9 h 35
GREENFIELD 2: — **"Top gun"** fr. 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — **"Teen wolf"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Amazonia la jungle blanche"** 9 h 10— **"Prison de femmes en furie"** 7 h 30
KENT I:(489-9707) — **"The boy who could fly"** 7 h, 9 h
KENT 11: **"Yeddish connection"** 7 h 10, 9 h.
LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231)— **"Les trois couronnes du matelot"** 5 h, 9 h 30— **"L'année du soleil tranquille"** 7 h 15
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Sonia"** 7 h.— **"Pelian"** 7 h 15— **"Identification d'une femme"** 9 h 15.— **"La diagonale du fou"** 9 h 30 (26 sept. au 9 oct.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Aliens"** 7 h, 9 h 35
LAVAL II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
LAVAL III: — **"The fly"** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL IV:— **"Teen wolf"** 6 h, 7 h 55, 9 h 50
LAVAL V:— **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Femmes en cage"** 9 h 15— **"Prisonnière de la vallée des dinosaures"** 7 h 40
LAVAL-ODÉON II:— **"Moment de vérité"** 7 h 20, 9 h 30
LOEW'S I:(861-7437) — **"Aliens"** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S II:— **"Tough guys"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S III:— **"The name of the rose"** 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 35
LOEW'S IV:— **"Where the river runs black"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S V:— **"The boy who could fly"** 1 h , 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
MERCIER:(255-6224)— fermé.
LE MILIEU: (277-5789)— **"The element of crime"** 7 h 30, 9 h 30, sam. dern. spect. 11 h 30 (jusqu'au 15 oct.)
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Le dernier tango à Paris"** 7 h, 9 h 30— **"Ginger et Fred"** 6 h 45, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Les traces du rêve"** 7 h — **"Le fascisme ordinaire"** 9 h
PALACE I:(866-6991) — **"Top gun"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PALACE II:— **"crocodile dundee"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
PALACE III:— **"Ruthless people"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
PALACE IV:— **"Extremities"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
PALACE V:— **"Ferris Bueller's day off"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PALACE VI:— **"The fly"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PARADIS I: — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h, 9 h.
PARADIS II:— **"À propos d'hier soir"** 9 h 20— **"Labyrinthe"** 7 h 30.
PARADIS III:— **"Retour à l'école"** 9 h 10— **"Un été pourri"** 7 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)—
PARISIEN I:(866-3856) — **"Jean de Florette"** 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 45
PARISIEN II:— **"Tenue de soirée"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
PARISIEN III:— **"Black micmac"** 12 h 10, 2 h 05, 4 h, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45
PARISIEN IV:— **"Top gun"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PARISIEN V:— **"La brulure"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Le déclin de l'empire américain"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL II:— **"Un matin une vie"** 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Stand by me"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"My beautiful laundrette"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"Turtle diary"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) —
PLACE DU PARC I: 844-9470)— **"Tough guys"** 7 h 20, 9 h 20
PLACE DU PARC II: **"Crocodile dundee"** 7 h 30, 9 h 30
PLACE DU PARC III: **"Crocodile dundee"** 7 h, 9 h.
SAINT-DENIS II:(845-3222) —**"La couleur pourpre"** 12 h 05, 15 h, 18 h, 21 h
SAINT-DENIS III:— **"Académie de police 3"** 12 h 50, 16 h 05, 19 h 30— **"Cobra"** 14 h 25, 17 h 45, 21 h 10
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Le clochard de B.H."** 7 h 20, 9 h 20
VERSAILLES II:— **"Top gun"** 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES III:— Fermé
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Un homme et une femme, 20 ans déjà"** 7 h, 9 h 30.
LE/THE CINEMA:(931-2477) — **"Children of a lesser god"** 7 h 15, 9 h 30
YORK:(937-8978) — **"Blue velvet"** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 .

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— Tous les lundis et mardis d'octobre, « Jim Zeller » de 22h. à 02h.30
ASA 86: 1245 St-Urbain, Montréal (878-3494)— Dans le cadre de l'exposition Asa 86, concert « Instamusiques » série de concerts qui propose une recherche sur la multiplicité et les coïncidences sonores— du compositeur Pierre Dostie, du mer. au ven. à 12h.30, du 2 oct. au 14 nov.
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: Montréal— Hope Tétrault, pianiste de concert, le 9 oct. de 12h. à 13h.30
AUBERGE DE JOLIETTE: Joliette (759-4555)— Les soupers-théâtre du jeudi: « Je l'haime mona moure » de et avec André Boulanger et Rachel Moisan, les 9-16-23 oct., souper 18h., théâtre, 20h.30
BAIN LAVIOLETTE: 1570 de Lorimier, Montréal (276-8091)— Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque 86 » de Jean Racine, concept et mise en action, Jean-Maurice Gélinas, du 25 sept. au 27 oct. lun., jeu. au sam. 20h., dim. 15h.
BAR CENTRE-VILLE: 280 est Ste-Catherine, Montréal (849-4955)— Bible of Dreams, new-wave, le 10 oct.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Lundi, Jam Session avec Kevin O'Sullivan, à 22h.— Mardi, Jam Session avec Skip Bey, à 22h.— Mercredi, Bill Coon, guitariste, à 22h.— Michael Gauthier, guitariste de jazz, 9 au 12 oct. à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.— Invités spéciaux: Johanne Desforges, chanteuse, 8 au 11 oct.
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal— Tous les dimanches soirs du 12 oct. au 14 déc. le concours « La relève du jazz Lowenbrau » à 20h.45— Tous les lundis soirs, ateliers de jazz coordonnés par Bernard Primeau, à la batterie— Le Trio de Doug Richardson, du 7 au 10 oct.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— La Boîte à Lily: Marie-Perle Quintin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 18h.— Mini-festival Brel, Yves Raymond chante Brel, 9 au 12 oct.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Montréal (843-8620)— Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.
CAFÉ-CONCERT LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— « Vivre avec vous » spectacle de Pierre Létourneau, du 30 sept. au 18 oct.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Sarah et le cri de la langouste » adaptation française de Georges Wilson de la pièce de John Murrell, m. en s. Michèle Magny, du 3 sept. au 25 oct., du mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-RESTAURANT LA SANDWICHERIE: 327 est Mont-Royal, Montréal (843-6579)— Raymond Lévesque, monologuiste, du 9 oct. au 2 nov. du jeu. au dim. à 20h.30
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Kristofer Kolumbus, 10-11 oct. à 21h.30
LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588)— Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.
CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.— Miko Béki, musique brésilienne, 9 oct. à 22h.— Boubakar Diabaté, joueur de Kora, folklore africain, 13-14 oct. à 22h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848)— Le Groupe Sanguin, groupe humoristique, 1 au 19 oct. du mer. au dim. 20h.30
ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, ste 212, Montréal (270-8664)— « Off Off Off ou sur le toit de Pablo Neruda » performance latino-américaine multi-média écrite et mise en action par Alberto Kurapel, jusqu'au 29 nov. les ven. et sam. 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191)— « Li jus de Robin et Marion » co-production d'Omnibus et d'Anonymus, du 8 au 26 oct. à 20h.30, du mer. au dim. matinées les dim. 12 et 19 oct. à 15h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h. à 02h.— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
L'ENTRACTE: 74 Principale, Granby (378-8646)— Tous les mercredis, jazz live, entrée libre à 22h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal (878-2332)— The Checkmates, du 7 au 18 oct. mar. au jeu. 21h.30 et 23h.30, les ven. et sam. 22h. et 24h.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— The Jazz Singer, projection du film en version anglaise, le 9 oct. à 19h.
MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal, Montréal (872-2266)— Volte-Face, de René-Richard Cyr et François Camirand, avec le Théâtre Petit-à-Petit, le 9 oct. à 20h.
NOUVEAU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL: Montréal (521-4199)— « La tour » avec Anne-Marie Provencher, spectacle guidé sur rendez-vous seulement (1 personne à la fois)
NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal— Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209
PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, Montréal (284-0613)— Championnat de backgammon du Québec, du 1 au 31 oct. de 17h. à 23h.
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « Un regard neuf sur l'univers » jusqu'au 30 nov. Spectacles français: mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— Spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15 et 19h.30— « Le ciel ce soir » tous les lundis, spectacle français, 20h.30, spectacle anglais 19h.30
LE REINE ÉLIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— « Irma la douce » comédie musicale, jusqu'en octobre, du mer. au dim.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729)— Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Sela et Noel Stone, reggae, 10 au 12 oct.
SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal— « Le Petit Néo » théâtre pour enfants, avec le Théâtre de Quartier, le 9 oct. à 10h.30— Richard Séguin, auteur-compositeur-interprète, accompagné de 5 musiciens, le 9 oct. à 20h.
SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— Spectacle de Ginette Reno « De plus en plus fragile » 9 au 12 oct. à 20h., 16 au 19 oct. à 20h., 23 au 26 oct. 20h., 30-31 oct. 20h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Sonates complètes de violon de Beethoven: avec Gyorgy Terebesi, violon, Charles Reiner, piano, mar. à jeu. à 20h.
SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri, Montréal (845-5211)— « Tanzi » spectacle théâtral, dans une m. en s. de Lorraine Pintal, du 16 sept. au 11 oct., du mar. au ven. 20h., le sam. 21h.
STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal— Inner Circle et Re-Experience, le 9 oct.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (288-4261)— « Aventures en Alaska-Laponie » du 6 au 18 oct. les lun. mar. et mer. 20h., les jeu. ven. et sam. 19h. et 21h.30, le dim. 13h.30, 16h. et 20h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161)— « Asinamali » de Mbongeni Ngema, du 7 oct. au 1er nov.
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806)— Le Théâtre Sans Rideau présente « Le mari de Gisèle ou la fin d'un travesti » drame en deux volets, m. en s. Gerald Duval, du 2 au 25 oct. à 20h.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Les Colombaioni, 8 au 10 oct. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563)— « Les fourberies de Scapin » de Molière, m. en s. Daniel Roussel, à compter du 30 sept., mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « Souvenirs de Brighton Beach » de Neil Simon, m. en s. Gilbert Lepage, du 10 sept. au 18 oct. du mar. au ven. 20h., le sam. 17h. et 21h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277)— « Écart-temps » version française de l'auteur John Hopkins, traduction de Simon Fortin, m. en s. Alexandre Hausvater, à compter du 23 sept., du mar. au ven. 20h.30, le sam. 19h. et 22h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 Les belles histoires des pays d'en haut
13.30 Au jour le jour
14.30 Cinéma « Les voyageurs d'été » can: 75 avec Dan Gibson et sa famille
16.00 Félix et ciboulette
16.30 Traboulidon
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité
18.00 Montréal ce soir
19.00 Manon
19.30 Les Grands Films « Paroles et musique » fr.can. 84 avec Catherine Deneuve, Christophe Lambert, Richard Anconina et Dayle Haddon
21.30 Ici Radio-Canada: l'information
22.00 Le télejournal
22.26 Le Point
23.00 La météo
23.05 Les nouvelles du sport
23.15 Cinéma « Le gang des frères James » amér. 80 avec David, Keith et Robert Carradine, James et Stacy Keach

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Lady L » fr. 65 avec Sophia Loren, Paul Newman et David Niven
14.30 A coeur ouvert
15.00 La petite maison dans la prairie
16.00 La bande animée
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 Drôle de vie
19.00 Présentation Spéciale « La troisième guerre mondiale » amér. 82 avec Rock Hudson, David Soul et Brian Keith
21.00 Contexte
22.00 Ad Lib
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les Sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée « L'affaire Al Capone » amér. 67 avec Jason Robards, George Segal et Ralph Meeker

17 RADIO-QUÉBEC
15.30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau: le voyage
16.30 Les vivres du Québec
17.00 Les ordinateurs volants
17.30 A la recherche des pays de la bible
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice
19.28 Tirage « La Quotidienne »
19.30 Nord-sud
20.00 Rencontre avec des gens remarquables
21.00 Télétilm « La chambre » suisse 82 avec Yves Bemeyton et Ludmila Mikael
23.00 Téléservice

99 TVFQ
12.30 Les nouveaux jeux de 20 heures
13.00 Télé-série « Catherine » avec Claudine Ancelot, Pierre-Marie Escourrou et Pascale Petit
13.30 Droit de réponse
15.30 Radio-France Internationale
16.30 Bloc jeunesse
17.30 Le journal
18.00 La trappe
18.20 Télé-série « Les amours des années 50 » avec Patrick Guillemin et Paola Lanzi
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Aujourd'hui la vie
20.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 Télé-série « Catherine » avec Claudine Ancelot, Pierre-Marie Escourrou et Pascale Petit
21.00 Droit de réponse
23.05 Le masque et les plumes
23.25 Le journal
23.55 Radio-France-Internationale

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
14.30 De toute beauté
14.45 Jolis à croquer
15.30 She-ra princesse du pouvoir
15.55 Le petit journal
16.00 Le monde de Martin
16.30 Fan club
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal
18.00 L'heureux retour
19.00 Premières
19.30 M.A.S.H.
20.00 Hollywood, hollywood, cinéma « Les hommes préfèrent les blondes » amér. 53 avec Marilyn Monroe, Jane Russel et Charles Coburn
22.00 Le grand journal
22.30 Jolis à croquer
23.15 Le cahier des sports
23.25 Fan Club
23.55 Mission impossible

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Trapper John m.d.
15.00 Matt and Jenny
15.30 The Muppet show
16.00 Facts of life
16.30 What's new
17.00 Video Hits
17.30 Three's Company
18.00 Newswatch & Sports News
19.00 A fine science
19.30 The Ellen Burstyn show
20.00 The american century
21.00 Gzowski
21.30 The way we are
22.00 National News
23.00 Newswatch
23.30 Maude
24.00 CBC Late Night « Mission to Moscow » avec Walter Huston, Helmut Dantine, Ann Harding et Gene Lockart

12 CFCF
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a Break with Matthew Cope
16.35 The price is right
17.30 Family ties
18.00 Pulse
19.00 Entertainment Tonight
19.30 The Cosby show
20.00 Baseball Playoffs
23.30 CTV National News
23.51 Pulse
24.30 Cinema 12 « Invitation to dance » 1954 avec Igo Youskevitch, Gene Kelly et Tomara Toumanova
02.30 Second Feature « King of the gypsies » 1978 avec Sterling Hayden, Shelley Winters et Susan Sarandon
04.45 The girl From U.N.C.L.E.
05.45 PK's video gold

LE DEVOIR CIME FM 99,5 Prima Film inc. ACPAV CINÉMAS CINEPLEX ODEON

INVITENT 300 PERSONNES
À LA PREMIÈRE DU FILM DE DENYSE BENOIT

■ d'après le roman de YVES THÉRIAULT avec PAUL HÉBERT ■

au CINÉMA ODÉON-BERRI, *le mercredi 22 octobre à 20h*

Remplissez le coupon de participation qui sera publié jusqu'au 11 octobre inclusivement et retournez-le avant le 15 octobre 1986.

150 gagnants recevront chacun un laissez-passer par la poste. Les règlements du concours sont disponibles chez Communipresse . La valeur des prix offerts est de 2000$.

Retournez ce coupon à:
"LE DERNIER HAVRE"
Communipresse
2551 rue Fullum
Montréal, Qué.
H2K 3P5

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
_____ App. _____
Ville _____
Code postal _____
Tél. _____ Âge _____

LE DEVOIR EN COLLABORATION AVEC CIEL 98,5 ET CORELLI LES VINS CORELLI

AINSI QUE L'ART ZEROZOÏSTE SONT HEUREUX D'INVITER 100 COUPLES À L'EXPOSITION

ART ZEROZOÏSTE

UN REGARD HUMORISTIQUE ET FANTAISISTE SUR LE CONFORMISME DE L'ART EN GÉNÉRAL

UN VIN D'HONNEUR SERA SERVI EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE Zéro Zoo, DES REPRÉSENTANTS DU DEVOIR ET DE CIEL-MF.

SUR PLACE: — **TIRAGE D'UNE OEUVRE ORIGINALE DE ZERO ZOO D'UNE VALEUR DE 650$**
— **TIRAGE DE 25 AFFICHES OFFICIELLES DE L'EXPOSITION D'UNE VALEUR DE 20$ CHACUNE**

LE MERCREDI, 22 OCTOBRE À 19h30
AU MUSÉE ZEROZOÏSTE
1850 SHERBROOKE OUEST, À MONTRÉAL

REMPLIR ET RETOURNER À: CONCOURS ZEROZOISTE, LE DEVOIR 211 ST-SACREMENT, MONTRÉAL H2Y 1X1

CONCOURS ZEROZOISTE

NOM:_____ PRÉNOM:_____
ADRESSE_____ VILLE:_____
_____ TÉL.:_____
CODE POSTAL:_____

- Le concours débute le 9 octobre pour se terminer le 15 octobre à minuit. Les billets seront tirés au hasard parmi les participants.
- Le texte des règlements reliés à ce concours est disponible aux bureaux du Devoir

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | *Directeur:* Benoit Lauzière | *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau | *Rédacteurs en chef adjoints:* Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur, Albert Juneau | *Directeur de l'information:* Jacques Chabot *Directeurs adjoints:* Pierre Beaulieu, Serge Gosselin | *Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

DES PAS ENCORE À VENIR

LE COMITÉ catholique du Conseil supérieur de l'Éducation vient de publier sous un titre plutôt neutre — *L'école catholique, situation et avenir* — un document qui fait le point sur l'école confessionnelle et propose une voie de sortie à la réforme, toujours bloquée, des commissions scolaires. Le communiqué qui résume les réflexion du Comité porte un titre moins laconique : « L'école catholique, des pas à franchir ».

À n'en pas douter, le document marque une étape positive dans la recherche d'un compromis. L'orientation suggérée, fruit de nombreuses consultations, devrait aider le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, à trouver, pour son projet de loi tant attendu, un large appui dans le milieu ainsi qu'à l'Assemblée nationale. Toutefois, sans vouloir freiner cette évolution, on peut se demander si les solutions esquissées ouvrent vraiment les portes de l'avenir.

Les difficultés sont de deux ordres. L'école catholique, d'abord, ne fait pas l'unanimité dans la population qui en réclame pourtant le maintien. Le projet pédagogique qu'on y a associé ces dernières années a encore toute la misère du monde à prendre corps. Le Comité exprime à ce sujet une inquiétude qui devrait stimuler une plus forte réflexion. Là-dessus, juges et députés seront d'un bien faible secours. Pour être dynamique, une école doit s'inscrire au coeur d'un courant pédagogique et d'une communauté qui aient une vision à proposer aux jeunes. Nous en sommes loin.

L'autre difficulté, politique, touche toutes les écoles et leur organisation, quelle que soit la confession. Le Comité catholique reconnaît de nouveau que le Québec est pluraliste et qu'il importe de respecter dans les écoles les convictions des diverses familles spirituelles. Mais comment le faire ? En gros, on envisage de « déconfessionnaliser » le pouvoir scolaire, là où la constitution le permet — essentiellement à l'extérieur de Montréal et de Québec — et de reporter dans les écoles les garanties qu'on plaçait historiquement entre les mains des commissaires.

Audacieux en apparence, le pari pourrait en réalité consolider le statu quo, c'est-à-dire consacrer la prédominance des catholiques dans les futures commissions scolaires « linguistiques » de province et, surtout, le régime en place dans les forteresses confessionnelles de Montréal et de Québec. En somme, on ferait l'essai d'un nouveau modèle là où l'épreuve ne sera guère concluante, et on laisserait intacte l'organisation scolaire anachronique des grandes agglomérations urbaines. Au total, on conserverait deux classes de citoyens scolaires.

Il n'est pas interdit au ministre de l'Éducation de diversifier les modèles d'organisation scolaire au Québec. La réalité sociale et la géographie culturelle de la province s'y prêtent du reste depuis longtemps. Si un nouveau régime scolaire en province aide les commissions et les écoles à mieux servir les enfants, nul ne s'en plaindra. Mais il importe d'abord et avant tout que les plus grandes incohérences et les plus sérieuses inégalités soient corrigées là où elles se posent vraiment. Le Comité catholique suggère des voies de solution qui sont intéressantes aussi pour Québec et Montréal, même si la constitution y fait obstacle.

Mais dans ces derniers cas, il s'agit moins de savoir s'il faut « déconfessionnaliser » un jour les grandes commissions scolaires, que de choisir le ou les modèles d'écoles souhaitables. Chaque communauté culturelle ou religieuse va-t-elle se prévaloir du droit à une école qui reflète ses valeurs et tombe sous son pouvoir, comme cela a été consacré dans la constitution pour les catholiques et les protestants ? Si la liberté de conscience et de religion est vraiment protégée et que toutes les familles de pensée sont égales devant la loi et devant les avantages de la loi, on s'en irait en suivant cette voie vers autant de commissions qu'il y a de gens pour en réclamer.

Ou bien — ou encore — on pourrait s'en aller vers une école oecuménique, multiculturelle, où serait certes reconnu et promu le droit de l'enfant à la croissance spirituelle, mais où aucune confession particulière n'imposerait à l'école son régime moral et pédagogique. Dans cette école, il ne serait plus besoin de préserver le droit à la dissidence de l'enfant et de certains membres du personnel enseignant. On n'aurait pas pour autant un système « neutre », qui vide l'école de toute culture vivante.

Malheureusement, s'il ne manque pas de modèles, il manque sérieusement par contre de foyers politiques et religieux dynamiques pour en faire l'examen, notamment à Montréal. La chose est d'autant plus déplorable qu'aucune solution ne peut vraiment venir du gouvernement québécois, ainsi que l'ont amplement démontré les échecs consécutifs qu'ont subi, à cet égard, trois ministres de l'Éducation d'autant de partis politiques. Heureusement, les « communautés culturelles » ont commencé de se manifester dans la métropole. En réclamant une meilleure part dans les écoles, elles vont aider à secouer la sclérose en place.

L'avenir de la réforme passe vraisemblablement aussi par un renouvellement et un changement à la tête des principaux groupes religieux à Montréal. Sous prétexte de préserver les droits de leurs fidèles, leurs dirigeants ont bloqué dans le passé les rares tentatives de réformes. La foi et la pédagogie méritent mieux.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La meilleure impression

VAGABONDAGES

ALBERT BRIE

« LA PREMIÈRE impression est toujours le meilleure. » Qui ne connaît pas l'adage ? Je l'imagine échappée de la bouche d'un chapelier d'il y a longtemps. (La chapellerie est le deuxième plus vieux métier du monde, c'est connu.) La scène est facile à reconstituer. Madame a essayé 31 chapeaux. Ils lui plaisent plus ou moins. Au 32e, Madame a enfin coiffé le bibi qui lui va comme . . . un chapeau. Assez curieusement, c'est le premier dont elle s'est coiffée.

Il y a ce mot dépité qu'il arrive à tout le monde de murmurer : « Ah ! j'aurais donc dû suivre mon premier mouvement. » Trop tard. Le papier peint est au mur, la mauvaise bonne est engagée, vous avez partie liée avec le mari qu'une intuition tardive vous avertit qu'il ne sera pas l'homme de votre vie. Je n'irai pas jusqu'à dire que ces mécomptes me convainquent qu'il eût été bon de succomber à la première envie qui vous est venue. Si celle-ci est vierge de tout préjugé, elle est également immaculée de toute réflexion.

Je reconnais qu'il y a des premières impressions qui sont d'une justesse de connaisseur. Par exemple, vous êtes à faire une promenade. Soudain, un chien se jette sur vous et vous mord. Je crois ici que vous serez justifié de dire que c'était un maudit chien et peut-être plus. Autre illustration de la valeur prééminente de la première impression. Vous êtes pressé; pour gagner du temps, vous passez par la fenêtre ; or comme vous habitez au deuxième étage, vous vous fracturez une jambe et quelques côtes en prime. Là, sans conteste, vous aurez raison de jurer qu'il aurait mieux valu de passer par l'escalier, comme c'était votre première idée, avant de prendre panique.

Hors ces deux cas et quelques autres un peu moins tragiques, la première impression est ordinairement de mauvais conseil. Méfiez-vous d'elle, rejetez-la ou renvoyez la décision à prendre, par exemple s'il s'agit de vous prononcer dans des situations qui demandent du recul, disons les oeuvres d'art et les gens qui vous sont présentés.

Imaginez que vous vous trouvez en présence d'une toile abstraite. N'étant pas expert en la matière (les experts se trompent autant, mais, eux, ils ont le droit), vous serez à coup sûr déconcerté. Si vous êtes honnête, vous vous tairez; si vous ne l'êtes pas, vous vous écrierez : « C'est un pur chef-d'oeuvre », ou encore : « Ma fillette de cinq ans en aurait fait autant. » Quoi que vous fassiez, votre première impression, en sera une de malaise. L'effort d'appréciation qu'exige une abstraction abstruse en art est assurément pénible. Le cas échéant, votre première impression sera la pire.

Mais c'est particulièrement en présence d'un autrui tout neuf que notre première impression est la plus ambiguë. Certaines femmes qui se prévalent de leur intuition comme d'une voyance, sentent au premier coup d'oeil, si vous me passez l'expression, que G. est honnête avec vous, qu'il ne l'est pas avec sa femme ou qu'il finira ses jours en prison.

Ma mère avait ce don de seconde vue à première vue. Elle m'en a plus appris sur certains de mes camarades au premier contact que je n'en avais observé moi-même après de longues fréquentations.

« Ton Philippe a une façon de nous regarder qui me fait dire qu'il n'est pas sincère. »

Je protestais, parce que c'était un ami; mais elle semait un doute. D'ailleurs, je me savais quelque peu naïf. La plupart des hommes, avouons-le, ont à peu près autant de flair qu'une machine à laver. J'avais bien quelques petits soupçons à propos de la franchise de Philippe, mais pas au point de le percer à jour.

Mais cette lucidité femelle n'opère pas toujours avec une précision de métronome. J'ai été jugé par une camarade de travail qui m'était présentée pour la première fois de la façon que voici, et qu'elle m'avoua plus tard : « Ma première impression a été que tu étais snob, froid et inquisiteur. » J'en étais confondu. C'est que la timidité vous donne de ces airs désavantageux. Avec le temps, à ses yeux, j'ai perdu du snob et j'ai gagné en chaleur; quant à l'inquisiteur, c'est l'air que j'ai toujours pris quand je suis attentif.

Avant de conclure que la première impression que vous retirez de quelqu'un est la plus juste pour ne pas dire définitive, il n'y a rien de mieux que de surveiller la bonne impression que vous essayez de laisser à celui ou celle à qui on vous présente. Tout en vous est étudié; votre naturel a l'élégance d'un rhinocéros qu'on dresserait pour la danse.

Cette impression que vous voudriez voir jouer en votre faveur, par bonheur, s'atténue, à mesure que vous vous faites connaître. Elle devient, un jour, la bonne, la juste, la véritable impression, celle qui vous rend justice, mais qui ne vous fait pas nécessairement honneur.

Une arithmétique trop commode

ANALYSE

JEAN FRANCOEUR

LE COORDONNATEUR des négociations du secteur public CSN, M. Normand Brouillet, nous a fait l'honneur d'une réplique (le jeudi 2 octobre) à notre commentaire sur les opérations Déclic farouchement combattues en certains milieux.

Sa réponse cependant tend à confondre deux problématiques qui, sans être mutuellement exclusives, appellent un examen distinct et des solutions spécifiques.

La première problématique — celle que nous évoquions — concerne les jeunes qui, sans formation ni expérience, éprouvent des difficultés sur le marché du travail. L'objectif est alors de lever cet handicap en améliorant leur « employabilité ». De là les programmes expérimentaux (rattrapage scolaire, stages en milieu de travail, travaux communautaires) mis en place à l'intention des prestataires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans. Ces projets pilotes ont attiré l'attention des autres provinces canadiennes. On en jugera à leurs résultats.

M. Brouillet, dans sa réplique, glisse trop rapidement sur ce thème. Il se contente d'évoquer le « débat intense et exigeant » auquel l'engagement de jeunes assistés sociaux dans les écoles a donné lieu à l'intérieur des syndicats de personnel de soutien scolaire. Certains cherchent « à faire encadrer, définir et surveiller l'application de ces programmes », d'autres les combattent en se servant de la procédure de grief. M. Brouillet insiste sur le caractère supposément dérisoire du « traitement » versé par l'employeur : le prix d'un pain à sandwich (ou d'un tout petit pot de beurre d'arachides !). C'est oublier que cette subvention s'ajoute aux prestations versées par l'aide sociale. Tout compte fait, pour 80 heures de travail par mois, la compensation versée aux jeunes qui participent à ces programmes n'est pas inférieure au taux horaire du salaire minimum.

On peut regretter que le mouvement syndical soit si peu sensible à la dimension spécifique de ces programmes qui visent non pas à « voler la job » de quiconque mais à aider des jeunes à mettre le pied à l'étrier.

La seconde problématique — à laquelle s'intéresse notre correspondant — porte sur la réduction du chômage par la réduction de la durée du temps de travail (jour, semaine, année ou vie entière). Il s'agit d'un débat qui a fait long feu chez nous. La CSN tente de le réactiver dans le cadre des négociations des secteurs public et parapublic.

Cette discussion repose sur une arithmétique commode, mais peu réaliste.

Elle suppose que la somme totale des heures de travail offertes par une économie constitue un donné stable qu'il est possible de partager entre un nombre plus ou moins élevé de salariés — comme on distribue les pointes d'une tarte : plus petites sont les pointes, plus nombreux seraient les convives.

La réalité est différente. Réduire la semaine de travail, par exemple de 40 à 39 heures comme on l'a fait en France, n'entraîne pas automatiquement une augmentation proportionnelle du nombre des emplois. Beaucoup d'entreprises, là où le personnel est sous-employé, peuvent absorber une telle réduction sans créer de nouveaux emplois. D'autres y arriveront par l'introduction de nouvelles techniques ou une réorganisation des tâches, etc. Pour être « efficace », la réduction du temps de travail doit être « massive », mais elle entraîne alors une augmentation des coûts de main-d'oeuvre littéralement prohibitive.

De même, la pré-retraite ne se traduit pas mécaniquement par une baisse du chômage. Cette solution, également très coûteuse, n'est envisageable, le plus souvent, que dans le cadre d'une politique de réduction des frais de l'entreprise, ce qui implique le non-remplacement des partants. Par surcroît, rien ne garantit que les personnes ainsi libérées ne reviendront sur le marché du travail par la porte d'en arrière. Faudrait-il les en empêcher ? Comment ? Par des visites au domicile chez ceux que l'on soupçonne de s'adonner à cette activité « criminelle » que sera devenue le retour dans les rangs de la population active ?

Dans sa réplique, M. Brouillet expose trois revendications faites par la CSN dans les négociations du secteur public : le congé sabbatique à traitement différé, les congés sans solde à temps partiel et le programme de retraite anticipée. Il les présente comme des « éléments de solutions globales et permanentes en vue d'accroître les perspectives d'emploi » — et cela, soutient-il, à un coût fort peu élevé.

Ces programmes d'aménagement du temps de travail s'accompagneraient d'un engagement formel de remplacer tous les partants. Il s'agit d'une contrainte dont le secteur public, les besoins étant ce qu'ils sont, pourrait à la rigueur s'accommoder — à condition d'y mettre le prix. Mais il est totalement inimaginable de l'imposer au secteur privé, mesure qui exigerait une réglementation extrêmement complexe touchant les fermetures, les licenciements et les niveaux d'emplois et une surveillance de tous les instants.

À noter que les deux premières propositions (congé sabbatique et congé sans solde) nécessiteraient la création de plusieurs emplois temporaires ou à temps partiel, alors qu'un des objectifs de la même centrale est de combattre la « précarisation » de l'emploi.

Quant à la retraite anticipée avec pleine compensation à compter de l'âge de 62 ans, elle aurait pour effet de créer des « inégalités » qui deviendront vite psychologiquement insupportables pour les travailleurs plus âgés, eux qui auront supporté plus longtemps « le fardeau du labeur et la chaleur du jour ». Ils demanderont que leurs prestations de retraite soient ajustées « en toute équité » : retraite égale pour travail égal.

De toute façon, pour revenir au point de départ de cette discussion, il est très peu vraisemblable que les emplois libérés par ces trois mesures profiteront aux jeunes bénéficiaires de l'aide sociale — sans qualification ni expérience de travail — à moins que ces emplois ne leur soient systématiquement attribués en priorité, ce qui aurait pour effet, non voulu et socialement non désirable, de faire du régime de l'aide sociale la seule porte d'entrée dans le secteur public (comme la salle d'urgence est devenue la seule voie d'accès aux soins hospitaliers).

Dernière objection : les emplois dans le secteur public sont financés par des ponctions fiscales qui diminuent les sommes disponibles pour l'investissement privé. Ils risquent donc de freiner la création de nouveaux emplois. On aura pris à Pierre pour le donner à Paul. On n'aura rien accompli d'autre.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Bravo ! Woolco*

Lettre adressée à Mme Gisèle Loignon, directrice régionale des magasins Woolco

LES DÉCLARATIONS relatives au respect que votre entreprise accorde à la loi 101, telles que rapportées le 25 septembre, réjouissent grandement tous ceux et celles qui, comme notre Société, ont à coeur non seulement le respect intégral de la loi 101, mais de toutes les lois tant qu'elles sont en vigueur.

Compte tenu d'événements en cours dans le domaine linguistique ainsi que de l'attitude ambiguë du gouvernement actuel dans l'application de la Charte de la langue française, votre position claire et sans équivoque mérite d'être connue et citée en exemple, souhaitant qu'elle ait un effet d'entraînement auprès de toutes les grandes chaînes de magasins de détail du Québec.

Je m'empresse donc de vous dire toute ma fierté, de vous transmettre les félicitations des dirigeants et des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et d'inviter toute la population québécoise à vous exprimer concrètement son appréciation, surtout durant la période d'achat des cadeaux de Noël.

— NICOLE BOUDREAU
présidente générale.
Montréal, le 26 septembre.

■ *Le prix de notre générosité*

Lettre ouverte à M. Claude Ryan, ministre responsable des universités

J'AIMERAIS vous entretenir sur le fameux financement des universités québécoises.

Au moment où votre gouvernement songe à augmenter les frais de scolarité, il serait opportun de faire une rétrospective du développement de nos universités depuis la « révolution tranquille », et de voir à qui a profité le plus cette accession aux études supérieures, et qui en a assumé les coûts initiaux.

Au début des années 60, il a fallu investir massivement dans notre réseau d'enseignement supérieur. Il a donc fallu augmenter les impôts des particuliers — souvenez-vous de « Ti-Jean la taxe » — ces mêmes particuliers qui n'avaient pas eu la chance de poursuivre des études supérieures.

Ceux et celles des années 60 qui ont pu ainsi augmenter leur savoir et accéder aux postes de commande les plus prestigieux de notre société, devraient aujourd'hui, par un juste retour des choses, participer plus largement au financement de nos universités.

Ainsi, un impôt spécial de 1/2 % ou 1 % de leurs revenus bruts, serait la reconnaissance des bienfaits que leur ont apportés les sacrifices de leurs aînés. C'est de cette façon, que l'on reconnaît une société démocratique, progressiste, équilibrée et généreuse.

Autrement, M. Ryan, les simples travailleurs et travailleuses, qui ont bossé six jours par semaine et souvent le soir, auront l'impression de s'être fait fourvoyer sur toute la ligne. Non seulement nous aurons payé une partie des études de nos cadets et cadettes, mais leurs études terminées, ils et elles auront réclamé des salaires faramineux, nous faisant ainsi payer deux fois le prix de notre générosité.

Nos malaises sociaux ne proviennent-ils pas de cet égoïsme ?

M. Ryan, j'ai su trouver en vous un homme d'une grande vigueur intellectuelle, lorsque vous étiez directeur et éditorialiste du DEVOIR. Vous saurez infléchir la politique du Conseil du Trésor, de façon à rétablir une juste répartition des responsabilités sociales. D'autant que les plus hauts salariés profitent plus largement des abris fiscaux de nos gouvernements.

Cela demandera du courage politique, et je sais que vous n'en êtes pas dépourvu.

— ANDRÉ MAINGUY
Longueuil, le 26 septembre.

■ *Du lait et des condoms*

DEUX PROBLÈMES de santé ont fait la manchette des journaux récemment. Ils semblent éloignés au premier abord mais sont liés et nous permettent le commentaire suivant sur la santé préventive.

Un ministre québécois décide de couper dans la distribution de lait dans les écoles pour des raisons économiques. Réactions : on s'attaque à la santé de nos enfants ! On veut économiser sur le dos de nos enfants ! C'est inacceptable . . .

Côté économie stricte, j'en perds mon latin : la mesure avait au départ comme motivation des raisons économiques avec, comme ricochet positif, un impact sur la santé des enfants. La mesure actuelle a encore une motivation économique, mais dans le sens contraire.

Qu'en conclure ? Concernant l'impact sur la santé des enfants, cette mesure, quoique populaire, ne faisait pas que des adeptes. Le lait est important pour la santé : c'est une excellente source de protéines et de calcium. Mais tous les enfants en ont-ils besoin à l'école ? C'est peu probable. Le lait est l'aliment par excellence de la première année de vie. Par la suite, il devient un aliment secondaire, utile mais non essentiel.

En outre dans une école moyenne, plus de la moitié des enfants sont bien nourris, peut-être même trop. Une minorté (qui peut varier selon les régions) a un réel besoin de suppléments et c'est cette population d'enfants à risque qu'il faut atteindre et elle seulement. Voilà une forme d'« économie-santé » intelligente.

La qualité du lait a évolué au cours des années. À boire du lait, à cause du processus de pasteurisation et de contrôle, il n'y a presque plus de risque de contacter des maladies infectieuses telles la tuberculose ou les diarrhées. Par contre on note de plus en plus chez l'enfant des formes variables d'intolérance au lait ou aux produits chimiques qu'il peut contenir (exemple : antibiotiques). Certaines recherches sur la qualité chimique du lait sont peu rassurantes et doivent nous faire réfléchir.

Un autre ministre s'élève contre les condoms à l'école : ce serait aberrant. Est-ce vrai ? Les « nouveaux » problèmes de santé des enfants concernent justement les grossesses d'adolescentes et les maladies transmises sexuellement. Le nombre de grossesses d'adolescentes a augmenté dans les dernières années et il est reconnu que les grossesses en bas âge augmentent les risques pour l'enfant surtout les « bébés de petit poids » (qui risquent une foule de complications).

Les maladies transmises sexuellement sont elles aussi en montée fulgurante chez les jeunes et comportent des risques de santé graves ! Or le meilleur moyen de prévention simple contre les grossesses non désirées et contre les maladies transmises sexuellement (et le plus économique), est justement le condom. Le rendre accessible et même gratuit contribuerait à prévenir des complications telles l'avortement, les infections génitales graves, etc.

Bien sûr, il faut y associer l'éducation sexuelle précoce, et une plus grande compréhension et respect de la sexualité de l'enfant, mais c'est une autre histoire !

— GILLES JULIEN
pédiatre
Québec, le 1er octobre.

■ *Les esclaves de l'an 2 000*

SELON LA politique du gouvernement et la réforme de l'aide sociale prévues pour l'automne, les assistés sociaux « aptes au travail » devront faire preuve d'une plus grande employabilité.

Pour ces jeunes qui ont en majorité moins de 30 ans et touchent $ 163 par mois, faire preuve de plus grande employabilité veut dire retourner aux études et toucher $ 356 ; ou s'inscrire à des programmes spéciaux dont le contenu demeure douteux ; ou encore servir d'outil pour réduire le déficit de l'État à n'importe quel prix.

Dans une société où déjà beaucoup trop de gens se font exploiter au salaire minimum, le gouvernement et l'entreprise privée instaurent un système d'esclavage qui rappelle celui de la Rome antique.

Les jeunes de moins de 30 ans aptes au travail, ne pourront refuser l'emploi qu'on leur offrira (leurs prestations leur seraient retirées), même si les conditions du travail sont inacceptables et qu'il s'agisse d'un emploi où les chances de syndicalisation sont quasi inexistantes. Souvent, ils seront grossièrement sous-payés mais n'auront pas le privilège de refuser.

Ils n'ont pas d'avenir puisqu'ils n'ont même pas le droit de choisir leur travail. Pour graisser les rouages de notre système basé sur le profit, et où le gouvernement ne se préoccupe pas des conditions matérielles, physiques, psychologiques et humaines, ces jeunes travailleront pour presque rien. Pas étonnant que le taux de suicide soit le plus élevé chez les jeunes.

Les jeunes, oserons-nous nous l'avouer, deviendront les esclaves de l'an 2000.

— SYLVAIN DESJARDINS
Montréal, le 29 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année, 75$ 6 mois, 39$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne au Canada = 145$ par année, 79$ 6 mois, 42$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Pour sortir de l'impasse constitutionnelle

JEAN-PAUL HARNEY
MICHEL AGNAIEFF
PIERRE GRAVELINE
RENÉ DENIS

Les auteurs sont membres du Nouveau Parti Démocratique du Québec

LE GOUVERNEMENT libéral de Robert Bourassa s'évertue depuis plusieurs mois à rouvrir le dossier des négociations constitutionnelles avec l'objectif avoué d'en arriver à une adhésion du Québec aux accords constitutionnels de 1982 en échange de certaines concessions du gouvernement fédéral et des gouvernements des autres provinces.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'au-delà des discours des uns et des autres à ce propos, la reprise des négociations constitutionnelles est loin d'être assurée et que la démarche entreprise par le gouvernement Bourassa a débouché jusqu'à présent sur des résultats très mitigés. Certes, les premiers ministres des neufs provinces signataires des accords de 1982 ont accepté de reprendre les négociations sur la base des cinq revendications mises de l'avant par le gouvernement du Québec, mais ils ont aussi manifesté massivement un désaccord profond à l'égard de tout ce qui pourrait mener à l'octroi d'un statut particulier au Québec.

Les injustices de 1982

De son côté, le gouvernement fédéral de Brian Mulroney, s'il soutient les efforts du gouvernement Bourassa visant la reprise des négociations, s'est par ailleurs montré d'une extrême prudence dans ses déclarations et surtout s'est bien gardé de prendre position sur le fond des questions soulevées par le Québec. Les chances de voir aboutir la relance de cette nouvelle démarche constitutionnelle sont à ce point fragiles que les premiers ministres Mulroney et Bourassa se sont ménagés une porte de sortie en déclarant qu'il serait catastrophique de vivre un nouvel échec sur la question constitutionnelle et qu'il serait préférable de ne pas réouvrir les négociations s'il n'y a pas de garanties sérieuses d'en arriver à un accord acceptable pour toutes les parties.

Les premiers ministres Mulroney et Bourassa se sont ménagés une porte de sortie en déclarant . . . qu'il serait préférable de ne pas réouvrir les négociations s'il n'y a pas de garanties sérieuses d'en arriver à un accord acceptable pour toutes les parties

Il importe de se rappeler les faits. Le Québec ne porte pas la responsabilité de la situation constitutionnelle que nous connaissons aujourd'hui. Les accords constitutionnels de 1982 sont le résultat d'un coup de force contre le Québec. Ils n'ont concrétisé en rien les engagements solennels du gouvernement Trudeau au moment du référendum de 1980 de renouveler le fédéralisme canadien. Ces accords ont été scellés dans le dos et en l'absence du Québec. Ils sont l'expression d'une coercition inacceptable exercée à l'endroit du peuple québécois. À certains égards, ces accords contiennent des reculs majeurs pour le Québec et constituent une menace pour son avenir.

Le Nouveau parti démocratique du Québec réaffirme, à l'instar de l'ensemble des organisations représentatives de la collectivité québécoise, qu'il ne reconnaît aucune légitimité aux accords constitutionnels de 1982 qui ont été imposés au peuple québécois.

On pourrait considérer que, responsables de l'injustice de 1982, le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces signataires auraient dû prendre l'initiative de proposer au Québec des moyens de corriger cette injustice. Force nous est de constater que cela n'a pas été le cas. Nous considérons toutefois que le gouvernement libéral de Bourassa n'a pas, dans ce dossier, à se placer en situation de quémandeur. Il n'a pas à négocier à la baisse les droits et les aspirations historiques du Québec au nom d'une quelconque urgence à adhérer à cette constitution qui n'est pas la nôtre.

Nous rappelant le coup de force constitutionnel de 1982, nous ne pouvons pas passer sous silence la terrible responsabilité qui incombe au gouvernement précédent, celui du Parti québécois. Il ne faut pas oublier que ce gouvernement passera à l'histoire comme celui sous lequel les droits du Québec auront connu le plus grand recul. Nous ne pouvons pas oublier que ce désastre fut aussi la conséquence de la stratégie irresponsable de ce gouvernement qui s'engagea dans des négociations en « oubliant » de se doter d'abord d'une légitimité et d'un rapport de forces solides; en court-circuitant le processus démocratique qui aurait dû l'amener à soumettre d'abord ses objectifs à un débat public en profondeur et à l'approbation — minimalement — de l'Assemblée nationale du Québec; en sautant l'étape essentielle d'une mobilisation populaire réelle autour de ses objectifs.

Le mépris de la démocratie

Le peuple québécois doit tirer une leçon politique importante des événements qui ont conduit au coup de force de 1982 : à chaque fois qu'un gouvernement québécois fait fi de la démocratie, refuse de s'appuyer sur la souveraineté populaire et s'arroge le droit de négocier l'avenir du Québec sans un appui populaire solide, le Québec subit un dur recul.

Et que fait donc aujourd'hui le gouvernement Bourassa sinon entraîner le Québec dans la même ornière ? Bien sûr, on nous dira que les cinq revendications qu'il met aujourd'hui sur la table de négociation sont inscrites dans le programme du Parti libéral du Québec. Mais peut-il prétendre qu'elles ont été débattues lors des élections de décembre 1985, qu'elles sont approuvées fortement par l'Assemblée nationale, qu'elles sont l'expression d'un consensus démocratique au sein de la population québécoise ? Que dire de la nouvelle proposition d'amendement présentée lors de la dernière conférence des premiers ministres provinciaux par Robert Bourassa ? De quel droit, en vertu de quel mandat un dirigeant politique peut-il engager l'avenir de son peuple sur une question aussi fondamentale comme un magicien sort un lapin de son chapeau ? Enfin, sur quel rapport de force ce gouvernement s'appuie-t-il pour espérer reconquérir aujourd'hui les droits perdus du Québec ?

D'abord une constitution québécoise

Nous croyons qu'il n'y a qu'une seule solution légitime et réelle à l'impasse constitutionnelle dans laquelle le Québec est présentement enferré. Cette solution c'est de fournir au peuple québécois l'occasion d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination en élaborant une constitution qui lui soit propre. Cette occasion, le peuple du Québec ne l'a jamais eue.

Dans une constitution proprement québécoise, le peuple du Québec aura non seulement la possibilité d'affirmer son existence et aussi sa spécificité mais également d'affirmer les principes et les moyens qu'il juge nécessaires pour défendre son existence et promouvoir son développement. Il pourra exprimer sa volonté quant au régime politique, social, économique dans lequel il veut vivre et établir ce régime dans une loi fondamentale — une constitution du Québec — qui aura préséance sur toute autre loi. La Charte québécoise des droits et libertés, la législation protégeant la langue française, les droits de la minorité de langue anglaise, les droits des communautés culturelles, les droits des autochtones y seraient enchassés, les soustrayant ainsi aux éventuelles compromissions des partis politiques.

Pour qu'une telle constitution québécoise soit véritablement démocratique, c'est-à-dire l'expression de la volonté et du pouvoir du peuple, son élaboration doit être confiée à une assemblée constituante composée de représentantes et de représentants élus par les diverses composantes du peuple québécois. Enfin, cette constitution devra être soumise à l'approbation du peuple par voie référendaire.

Quels que soient, à court terme, les résultats des négociations constitutionnelles, le Nouveau parti démocratique du Québec s'engage à ouvrir le processus démocratique conduisant à l'adoption d'une constitution québécoise dès l'élection d'un gouvernement NPD au Québec.

Ce n'est qu'à l'aboutissement d'un tel processus démocratique, qui implique la mise en oeuvre d'un débat en profondeur conduisant à un consensus nouveau au sein de la société québécoise, et fort de la légitimité et de l'appui populaire qui en découlerait, qu'un gouvernement québécois serait en mesure d'aller discuter avec le reste du Canada les termes d'une nouvelle union canadienne selon le choix librement exprimé par le peuple du Québec. Aussi longtemps qu'on prétendra sauter cette étape essentielle, l'impasse constitutionnelle se prolongera et le Québec continuera de subir des reculs.

Le plan d'action du Parti civique

3) Établir un processus formel de consultation en créant des commissions ad hoc du conseil

Extraits du manifeste du Parti civique de Montréal rendu public vendredi le 3 octobre dans la métropole

LES grandes priorités de notre Parti dans le domaine de la gestion seront :

■ Le maintien de bonnes relations de travail avec tous les employés de la ville. À cette fin, on développera un mécanisme de rencontres permanentes entre la ville et les syndicats afin d'améliorer la compréhension des positions respectives. De plus, on examinera le cas des retraités de la ville dont la pension n'est pas indexée.

■ L'établissement d'un processus formel de consultation qui guide l'administration municipale, par la création de commissions ad hoc du conseil municipal habilitées à entendre les avis des groupes de citoyens sur des sujets précis.

■ La manifestation d'un esprit de collaboration dans les rapports avec les gouvernements supérieurs, avec la Communauté urbaine de Montréal et avec toutes les municipalités de l'agglomération montréalaise.

■ La tenue d'au moins quatre autres sommets qui, dans la foulée du premier, traiteront des grandes avenues suivantes : l'apport de la culture comme outil de développement économique, le vieillissement et la dénatalité de la population à Montréal, la mise en valeur du patrimoine écologique et la vocation de Montréal comme grand centre de transport.

S'il y a lieu, un cinquième sommet pourra être consacré aux enjeux pour Montréal de la libéralisation des échanges entre le Canada et les USA.

■ La diffusion d'informations sur tout ce qui concerne le rôle des conseillers dans le processus de consultation de la population, notamment au sujet des irritants immédiats que rencontrent les citoyens.

■ La création d'une fonction intégrée des communications à l'Hôtel de Ville ; cette fonction s'impose autant pour permettre aux Montréalais de savoir de quelle façon leurs affaires sont gérées que pour assurer une diffusion adéquate de l'information générée par les divers services.

L'environnement urbain

Tous les projets de développement proposés par le Parti civique et l'administration qui devra les encadrer se déroulent dans un milieu : l'environnement urbain de Montréal. Il est donc logique que cette question prenne rang parmi nos priorités. Le Fonds de développement dont il fut question illustre bien la relation qui existe entre ces choses.

Le tissu urbain montréalais est gravement affligé par la présence de terrains vagues, par les incendies criminels, la désaffectation de bâtiments et l'improvisation de terrains de stationnement. Cette situation touche le quart de la superficie nette du centre-ville (excluant les rues et les trottoirs). Le Parti civique préconise une action énergique dans ce domaine.

Le Parti civique propose que la Ville de Montréal soit le maître d'oeuvre pour la préparation du plan directeur et le développement du Vieux Port. Une fois complété, l'emplacement devrait être remis à la Ville

Cette action comporte trois éléments :

■ Créer un climat de confiance susceptible d'accélérer les investissements dans le centre-ville de Montréal; ce point découle de la stratégie que nous avons décrite en traitant du développement économique.

■ Compléter le plan d'urbanisme du centre-ville et tabler sur une planification urbaine de plus en plus active.

■ Développer un plan d'ensemble pour toute la ville.

■ S'appuyer sur le Fonds de développement de Montréal afin d'intervenir directement sur le tissu urbain pour le revitaliser là où il se dégrade.

Au centre-ville

Nous ne reviendrons pas sur le premier élément de la statégie proposée. Quant au second élément, le Parti civique souhaite intégrer au plan d'urbanisme du centre-ville les objectifs suivants :

■ Consolider le lien entre le centre des affaires de la rue Saint-Jacques et celui de la rue McGill College. Un projet reliant la Place Bonaventure, la Place Victoria, l'édifice de la Banque Nationale et celui de la Banque du Canada est déjà amorcé. À cela on pourrait envisager un ensemble similaire reliant cette fois l'église Saint-Patrick, l'édifice d'Air Canada et la rue de La Gauchetière. Nous proposons en particulier la réalisation d'interconnexions entre les différentes sections du réseau souterrain.

■ Aménager le Vieux-Port dans le respect total des conclusions finales du rapport (1986) du Comité consultatif du Vieux-Port de Montréal. En effet, le Parti civique considère que le Vieux-Port demeure la propriété du secteur public.

Tout en collaborant avec les gouvernements fédéral et provincial pour la réalisation du projet, le Parti civique propose :

— que la Ville de Montréal soit le maître d'oeuvre autant pour la préparation du plan directeur que pour le développement du site. Montréal possède toutes les ressources nécessaires à ces tâches;.

— que l'ensemble du projet complété soit remis à la Ville de Montréal.

■ Réaménager les abords du Palais des Congrès.

■ Concilier les fonctions touristiques et résidentielles dans le Vieux-Montréal.

Hors du centre-ville

Hors du centre-ville, le Parti civique met de l'avant les propositions suivantes :

■ L'élaboration d'un plan d'urbanisme reposant sur les valeurs du patrimoine architectural et les caractéristiques des quartiers.

■ La préservation, la revalorisation et l'affirmation des vocations naturelles du Mont-royal par l'interdiction de toute construction et par l'agrandissement éventuel du parc du Mont-Royal grâce à une négociation de gré à gré avec l'Université de Montréal pour l'utilisation de ses terrains.

■ La transformation de la partie ouest de l'Île Sainte-Hélène (jusqu'ici occupée par les pavillons de Terre des Hommes) en espaces verts.

■ L'accessibilité de tous les Montréalais aux berges de notre île et au fleuve.

■ La transformation de la carrière Miron (acquise le 10 mai 1984 par la Ville de Montréal) en espaces multifonctionnels (espaces verts, résidentiels et commerciaux).

■ L'aménagement amorcé le long du boulevard Pie IX grâce à l'achat de la carrière Francon en 1981, sera complété par une bande d'industries légères non polluantes.

■ L'achat de terrains désaffectés pour en faire de petits parcs de coin de rue.

■ L'implantation de parcs de districts là où la situation l'exige.

(Fin)

LE DEVOIR

VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

842-9645

Police : les arbitres succombent

LIBRE OPINION

RÉAL ARSENAU, c.r.i.

L'auteur est conseiller en relations industrielles

IL NE FAUT pas prendre la proie pour l'ombre. Quel est le motif fondamental qui fait conclure aux maires des municipalités que les policiers devraient avoir droit de grève ?

La source de cette réaction m'apparaît être l'insatisfaction des administrateurs municipaux élus sur les conditions d'existence du service de police. Ces conditions d'existence sont que les administrations municipales ont peu d'emprise sur le service de police comparé à l'emprise qu'ils ont sur les autres services. Cette emprise c'est surtout pour pouvoir juger adéquatement de l'organisation, de l'efficacité et des coûts de ce service. Ce qui est parfaitement admissible.

Un autre aspect des conditions d'existence, c'est que le personnel de ces services sont syndiqués et l'immense majorité des négociations des conventions collectives aboutissent devant un arbitre.

Et c'est ici que les choses se gâtent. Dans la détermination des conditions de travail des autres services, les administrateurs municipaux, professionnels autant que les élus, peuvent influencer directement le contenu des conventions collectives.

Si les policiers aboutissent constamment devant un arbitre, c'est que le geste équivaut à dire que le syndicat des policiers considère que les administrateurs municipaux n'ont pas assez de jugement pour influencer directement le contenu des conventions de policiers.

De plus, cette attitude du syndicat des policiers est confirmée par les arbitres qui optent d'emblée pour l'argumentation syndicale. Ce n'est pas que l'argumentation patronale soit tellement déficiente, c'est que les pressions réelles et occultes exercées sur les arbitres font en sorte que les arbitres succombent.

En réalité, on le constate, les arbitres deviennent à toute fin pratique une troisième partie dans les solutions de différends. Ils sauvent leur « job » d'arbitre.

La proie que les administrateurs municipaux veulent attaquer ce sont les arbitres et ils s'attaquent à l'ombre. Ils visent ouvertement les arbitres lorsqu'ils disent préférer le conflit ouvert à leur décision.

Mais au fait quel est l'autre argument derrière lequel les arbitres dissimulent leur décision, outre leur sécurité d'emploi ? C'est l'argument comparatif qui est utilisé comme une matraque. En réalité, les policiers se comparent les uns aux autres et ils tiennent cette comparaison comme absolument exclusive. C'est-à-dire que selon les policiers, il n'existe rien de comparable à la complexité du travail de la police et les arbitres tombent dans le panneau inexorablement.

Or, c'est ici que la faille débute. Lorsque les administrateurs municipaux, professionnels ou élus et lorsque les personnes dans le public posent un jugement sur les policiers, ils le font en comparaison avec du connu pour eux. Ce connu est constitué des autres employés municipaux, ou encore des conditions de travail des payeurs de taxes eux-mêmes . . .

Or la référence de comparaison que ces citoyens font est tout à fait justifiée. La seule faiblesse, c'est qu'elle n'est pas supportée scientifiquement, pas plus d'ailleurs que ne l'est la comparaison exclusive entre policiers, même si elle est la seule accréditée auprès des arbitres.

On sait que depuis plus de quarante ans, des systèmes d'évaluation ont été construit pour comparer les complexités. Ces systèmes réfèrent aux éléments, qu'on pourrait appelés organiques, constituant une fonction. Ces éléments de complexité sont : l'éducation requise pour accomplir telle ou telle fonction, l'expérience requise, le degré de jugement exercé, le stress auquel la fonction est soumise, la prévention dans le jugement qui doit être exercé au cours de l'accomplissement de la fonction, etc . . .

Ce travail scientifique existe maintenant. Il va directement au coeur même du sujet. Il attaque la véritable proie extérieure au différend entre les policiers et les élus, c'est-à-dire la comparaison entre la fonction de policiers et celle des autres métiers dans la société, ce qui a toujours été la source de l'évasion des arbitres.

Connaissez-vous la Maison St-Jacques

NOTES DE LECTURE

GILBERT TARRAB

★ *L'équipe de la Maison St-Jacques,* **La Maison St-Jacques,** *Montréal, 1986, 166 pages*

IL Y A comme cela, à Montréal, des tas de publications marginales dont les médias ne parlent pratiquement jamais, car elles échappent au circuit habituel des grandes maisons de distribution qui, elles, sont généralement bien organisées, avec attachées de presses, comptable, gérant, etc.

En voici une, qui porte sur la Maison St-Jacques de Montréal. Publié à compte d'auteurs, sur traitement de texte, elle a comme sous titre : « 14 ans d'intervention d'une ressource thérapeutique différente ». Ces textes de réflexion sont tous rédigés par les membres de l'équipe de la Maison St-Jacques : A. Barbin, Cl. Charbonneau, D. Cossette, Y. Dufour, L. Dupré, P. Forest, J. Gagné, F. Hébert, M.-Cl. Léger, M. Poirier, R. Schmouth, M. Thibodeau.

La Maison St-Jacques est née en 1972. Se donnant dès le départ une vocation communautaire, elle se présente comme la fille naturelle de la Révolution tranquille. Parallèlement au bouillonnement des années 70 (création des CLSC, réforme Castonguay et assurance-maladie, centralisation des services sociaux, etc.), la Maison St-Jacques se donne pour objectif de nourrir (matériellement et psychologiquement) les paumés-décrocheurs du Cegep du Vieux-Montréal d'abord, puis petit à petit, les drop-outs en général. C'est ainsi que, tranquillement, se forge cette équipe d'intervenants psycho-sociaux qui vont s'occuper de la « folie » de ces jeunes écorchés vifs et rejetés du système.

En 1974, c'est la vague antipsychiatrique (Cooper, Laing, Esterson) qui déferle en Europe . . . et plus marginalement au Québec. Cette vague touche nos intervenants de la Maison St-Jacques, mais pas pour longtemps. Dès 1975, plusieurs intervenants décrochent à leur tour, par « burn out ». Comme l'équipe l'écrit dans la présentation du volume, le modèle d'intervention antipsychiatrique se limite « à articuler idéalement une réaction à la psychiatrie orthodoxe, tout en valorisant la folie comme moteur de transformation sociale ».

Mais l'antipsychiatrie, reconnaissent-ils après en avoir fait l'expérience, « tout en ouvrant un volet de compréhension primordial sur l'impact des rapports familiaux et sociaux, et tout en élaborant une critique fondamentale des rapports de domination de l'aidant sur l'aidé, néglige la souffrance qui est intimement liée à la folie ».

Il faut donc faire autre chose. L'équipe de 1975-76 va regarder du côté des intervenants dits progressistes du réseau, qui essayent de monter les cliniques psychiatriques communautaires. Elle va aussi regarder du côté du célèbre Bassaglia et de Jarvis, afin de voir comment bâtir une solidarité entre soignants et soignés. Bruno Bettelheim (*La forteresse vide*) aide également nos intervenants à réfléchir pour articuler un modèle solidement charpenté autour des centres alternatifs d'intervention.

La nouvelle équipe de 1976 se rapproche des mouvements de gauche, et se restructure en conséquence, sur le modèle de l'autogestion communautaire. Depuis 1980, elle raffine sa pratique et commence à s'adjoindre un personnel plus jeune et formé à la gestalt, à la bio-énergie, aux médecines dites douces, etc. Elle commence aussi à voir l'intérêt que peut lui apporter l'approche psychanalytique, jugée jusqu'à présent comme trop orthodoxe. Aujourd'hui, en 1986, la Maison se donne pour priorité de développer « des formes concrètes de support facilitant la reconstruction d'un réseau social et affectif ». On peut se procurer l'ouvrage en écrivant à : Maison St-Jacques, 1629 St-Hubert, Montréal, H2L, 3Z1.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Larose

teurs, qui trouve cette loi fonctionnelle. Les matières à négocier sont réparties à trois niveaux. Négocier en *cipâtes*, lance-t-il, c'est très compliqué ». Les vrais décideurs, croit M. Larose, ne sont pas au Conseil du trésor. Celui-ci fait un bout de chemin mais il se rend finalement à des volontés politiques.

Pour l'heure, observe cependant le président de la CSN, la « négociation n'est pas vraiment enclenchée. Une négociation dure le temps que se dégage la volonté politique de régler », dit-il. La CSN compte donc sur les moyens de pression pour hâter un règlement que l'on veut voit survenir « avant l'hiver ». Le « harcèlement lourd », précise-t-il, vise essentiellement les administrations locales et « non pas les bénéficiaires ou les usagers des services ».

« Ce plan de mobilisation, soutient M. Larose, donne un bon rendement. La stratégie est très collée à la réalité des institutions et prend en compte la nécessité que les membres adhèrent aux demandes. En même temps, les administrateurs locaux doivent pouvoir traduire aux patrons que le monde bouge ».

Sur le terrain proprement politique, M. Larose reproche au gouvernement de n'avoir pas revu sa fiscalité. « S'il y a moins d'argent dans les coffres de l'État, c'est que, dit-il, les décideurs politiques y ont renoncé ». Ainsi, il y manque $121 millions à cause de la fiscalité des sociétés. « On ne veut que les employés de l'État paye pour ces décisions ».

Un pour cent d'augmentation n'est-ce pas par ailleurs la marge de manoeuvre dont aurait besoin les universités? Comment, lui a-t-on objecté, parler de solidarité avec les étudiants ou les assistés sociaux qui, eux, n'ont pas les moyens d'aller chercher leur part?

L'abritrage, répond M. Larose, tient compte non seulement des pressions qui s'exercent mais aussi de l'opinion publique. « C'est un arbitrage composite qui prend aussi en considération la légitimité de la cause ». Cela dit, M. Larose serait « surpris que les gains du secteur public se fassent au détriment des pauvres ». La CSN ne craint pas pour autant une « négocation sociale » comme celle qui se pratique en Europe mais encore faudrait-il que le patronat soit organisé. « M. Dufour, lance-t-il, ne produit que de l'idéologie. Il ne peut rien signer au nom du patronat ».

A ses yeux, les négociations constituent précisément un moment où l'État fait des choix. « Cette fois-ci, dit-il, le gouvernement s'appuie massivement sur les courants qui prônent le ratatinement de l'État ». Il dénonce l'actuel mouvement de privatisation entrepris au seul nom de l'idéologie selon laquelle les moyens de production doivent appartenir à la bourgeoisie. « On veut nous voler notre pratrimoine », clame M. Larose. « On régresse carrément. Ceux qui ont acquis une compétence en gestion et en management l'ont fait dans le cadre de nos sociétés d'État .»

M. Larose donne l'exemple du secteur des pâtes et papier. Les seules sociétés qui ont fait du développement industriel sont précisément Dofor, Donohue et Domtar, celles-là même où a investi la SGF.

Au moment de sa visite au DEVOIR, la Commission de santé et sécurité au travail venait par ailleurs de rendre compte de ses graves difficultés financières. Tout en reconnaissant le problème, —bien qu'il y ait mésentente sur la nature du déficit— M. Larose estime qu'il y a une « barrière que la CSN ne va pas franchir: celle de faire payer les cotisations par les travailleurs ». Les employeurs tiennent déjà compte de la cotisation dans la détermination de la masse salariale, ajoute-t-il. « Il n'est donc pas question pour les travailleurs de payer une surprime ».

La CSN ne croit pas en outre qu'il y ait plus d'accidents de travail. On en déclare simplement plus. Il faut, dit M. Larose, investir d'abord dans la prévention à la source, notamment en exigeant le respect des normes de travail. Au Centre Sheraton, s'indigne-t-il, un homme est mort dans un compacteur. La compagnie a plaidé coupable à une accusation de négligence et a payé $5000 d'amende. Pourtant, au Manoir Richelieu, dans Charlevoix, où dure un important conflit de travail, un syndiqué a été condamné à $6,400 d'amende pour avoir « outragé le tribunal » en pénétrant sur un terrain « injonctionné ».

L'entrevue se termine sur le rôle des média. Le rapport de l'exécutif au dernier congrès tançait particulièrement les éditorialistes. M. Larose n'a pas changé d'idée depuis: « Je prétends qu'en éditorial, il y a un parti pris qui valorise le courant néo-libéral ».

◆ Nicaragua

Le président Ronald Reagan, interrogé quant à son opinion sur ces initiatives privées, a déclaré hier : « Nous sommes dans un pays libre.... ».

Les trois autres passagers de l'appareil sont morts.

« Nous ne pouvons franchement pas accepter ce retard dans l'autorisation d'accès consulaire au prisonnier tandis que le gouvernement sandiniste se met apparemment à promener M. Hasenfus devant la presse », a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'État.

« Le gouvernement sandiniste (...) a soulevé la question de savoir si une ambassade américaine peut fonctionner normalement au Nicaragua », a-t-il ajouté.

M. Redman a révélé qu'un diplomate américain, qui avait cherché, mardi, à approcher le prisonnier et à récupérer les corps et les effets de deux des victimes, apparemment américaines, n'avait pas été reçu par les autorités nicaraguayennes. L'ambassade américaine à Managua avait remis une note diplomatique au gouvernement sandiniste.

Mardi, les autorités avaient permis à des journalistes de se rendre près de l'épave, où des fusils automatiques, des munitions et des chaussures militaires leur avaient été montrées.

D'autre part, des experts américains ont indiqué que la compagnie Southern Air Transport, dont M. Hasenfus portait une pièce d'identité, était propriété de la CIA jusqu'en 1973 et a continué depuis à être utilisée par l'agence de renseignements américaine.

La compagnie, basée en Floride, a pour sa part donné des précisions sur ses liens avec les trois membres d'équipage du bi-moteur C-123 abattu au-dessus du Nicaragua, M. Hasenfus, Wallace Blaine Sawyer et William J. Cooper.

M. Sawyer a travaillé pour Southern Air Transport mais a quitté la compagnie en 1985, selon un responsable de la société, M. Charles Carson. M. Cooper n'était pas non plus un employé mais avait reçu une carte d'identité de la société quand son avion avait subi des réparations.

Quant à M. Hasenfus, un autre porte-parole de la compagnie, M. William Kress, a déclaré qu'il « n'allait pas nier qu'il ait pu travailler pour nous, mais ce n'est pas le cas actuellement ». La société ne possède pas de C-123, a ajouté M. Kress.

Le frère de M. Hasenfus, Wiliam Hasenfus Jr, a cependant déclaré qu'Eugène travaillait pour la Southern Air.

Les président et vice-président de la Commission du renseignement du Sénat, MM. David Durenberger (républicain) et Patrick Leahy (démocrate), ont de leur côté déclaré accepter les assurances de la CIA selon laquelle M. Hasenfus n'a aucun lien avec l'agence américaine.

« Cela n'a aucun sens de nous induire en erreur parce que la vérité sortira. Elle sort toujours », a déclaré le sénateur Leahy.

◆ Médecins

de l'Europe de l'Est et de l'Amérique latine.

La population médicale a doublé au Québec au cours des derniers 20 ans et son rythme de croissance est encore six fois plus rapide que celui de la population, rappelle le Dr Roy. En réaction à ce phénomène, le gouvernement a demandé aux universités de diminuer d'environ 15 % le nombre d'admission dans les quatre facultés de médecine.

Ainsi donc sur les 4,000 étudiants québécois qui, à chaque année, font une demande d'admission dans ces facultés, un peu plus de 500 seulement sont acceptés. Le nombre de postes ouverts chaque année en spécialisation est limité à 270.

« Il nous apparaît anormal, au moment où des étudiants et des médecins québécois se voient refuser leur admission en médecine ou en spécialisation que, d'un autre côté, l'on admette des médecins d'origine étrangère », a soutenu le Dr Roy.

Jusqu'à maintenant, le Québec a ouvert largement ses portes aux médecins venus de l'extérieur: au ler janvier 1986, ils étaient 2,114, ce qui représente environ 14 % de l'ensemble des médecins membres de la Corporation, soit 15,217.

Toutefois, la CPMQ estime, compte tenu de la situation actuelle, que « le Canada, et le Québec en particulier, ne peuvent continuer à recevoir les médecins de tous les pays qui ont un énorme surplus de médecins à cause d'une mauvaise planification de leurs effectifs médicaux ou qui ont des problèmes économiques ou politiques qui incitent les médecins à quitter ou déserter leur pays. » Souvent, a soutenu le Dr Roy, il ne s'agit pas « de vrais réfugiés politiques au sens du terme où leur vie n'est pas en danger ».

Il doit donc être clairement compris qu'en général, seuls les médecins d'origine étrangère recrutés pour remplir des besoins spécifiques ou parce que leur compétence exceptionnelle est de nature à améliorer l'enseignement, la recherche et l'exercice de la médecine, auront la possibilité « d'espérer » être acceptés au Québec.

D'autre part, la Corporation tient toujours à encourager les échanges médicaux entre pays et collaborer à la formation et à la spécialisation de médecins étrangers, à la condition expresse toutefois d'avoir des garanties formelles reconnues par le gouvernement que les médecins qui bénéficient de ces échanges retourneront dans leur pays une fois leurs études complétées, ce qui n'a pas été le cas jusqu'ici.

◆ Cineplex

À l'exception donc des salles de repertoire de M. Roland Smith et de quelques salles en province, les salles de cinéma au Québec relèveront directement de Toronto. Selon certaines sources, des investisseurs québécois étaient intéressés à l'achat des salles de France-Films mais leurs offres n'ont pu rivaliser avec celles de Cinéplex Odéon. Même si la vente de France-Films ne soulève aucune protestation dans le milieu du cinéma québécois, des producteurs comme M. Roch Demers par exemple, auraient souhaité pouvoir continuer à choisir entre trois circuits plutôt que deux. « L'idéal, dit M. Demers, aurait été que France-Films continue à se développer au Québec tout en s'implantant en Ontario et dans quelques villes des États-Unis, l'équilibre aurait été meilleur et plus sain pour le marché et surtout les distributeurs auraient eu un choix plus grand. »

Au problème de choix s'ajoute celui des films américains achetés au prix fort avec des garanties en termes de temps à l'affiche. Cette situation joue au détriment des films québécois qui n'ont pas priorité sur les écrans et qui plus est, sont parfois retirés prématurément, c'est-à-dire « bumpés » par un gros film américain. Malgré le succès de certains films québécois comme *Le déclin de l'empire américain*, cette situation ne risque pas de s'améliorer.

AUJOURD'HUI

La Croix-Rouge sera présente, les 9 et 10 octobre, à la Foire internationale de Montréal, de 10 h à 22 h, pour renseigner les intéressés sur ses activités. Information : 937-7761, poste 255.

■

Le centre d'activités physiques du collège Marie-Victorin recrute actuellement des joueurs pour former des équipes de hockey sous-marin, tous les jeudis de 21 h à 23 h, au 7000, rue Marie-Victorin. Information : 328-3828.

■

Le département d'éducation physique de l'U de M offre un stage d'évaluateur certifié de la condition physique, les 27-28-29 novembre et 4-5-6-7 décembre, mais il faut s'inscrire avant le 10 octobre. Information : 343-6256.

■

L'Arc-en-ciel, centre de croissance par le rêve, vous invite à une rencontre intitulée : « Être à l'aise avec les autres », ce soir à 20 h au 1028, boulevard Henri-Bourassa est. Information : 388-2334.

■

Conférence-midi de l'IRSST intitulée : « Étude des relations entre santé et travail par la recherche épidémiologique et par d'autres approches », par Mme Annette Leclerc, aujourd'hui entre 12 h 30 et 13 h 30, au 505, boulevard de Maisonneuve ouest, salle 1201. Information : 288-1551.

■

Conférence-midi à l'U de M : « Minorités ethniques et oppression », à midi 30 à l'amphithéâtre G-2215 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Séminaire en mathématique à l'U de M : « Rééducation par symétrie et systèmes super-symétriques simples », à 15 h 30, salle 104 du laboratoire de physique nucléaire.

■

Soirée thématique : « L'opinion publique internationale : une force de liberté agissante », à l'U de M, à 19 h 30, au Centre d'essai, 6e étage du Centre communautaire.

■

Une pause-café à l'allemande se tiend aujourd'hui à la bibliothèque municipale de Beaconsfield (303, boulevard Beaconsfield) entre 10 h et 12 h. Information : 697-9040.

■

L'Écho des femmes de la petite patrie offre une série de cinq ateliers d'initiation au massage, les jeudis après-midi d'octobre et le 6 novembre à 13 h 30 au 6469, rue Boyer, pièce 303. Information : 277-7445.

■

Rencontre-conférence avec Sa Béatitude Stéphanos II-Ghattas, patriarche d'Alexandrie, et Me Amin Fahim, pdg de l'Association chrétienne de la Haute-Égypte, ce soir à 20 h au grand séminaire de Montréal (2065, rue Sherbrooke ouest). Information : 935-1169.

■

Conférence intitulée : « Paix dans le monde et paix dans le quotidien des femmes » prononcée par Mme Marie-Berthe Dion, à 13 h à Concertation-Femmes (12137, avenue du Bois-de-Boulogne). Information : 336-3733.

■

Conférence publique intitulée : « Naissance de Dieu chez les anciens sémites » prononcée par Jean Bottéro, directeur d'études pratiques à l'École des Hautes Études de Paris, ce soir à 20 h au pavillon Lionel-Groulx de l'U de M, salle 3315.

■

Conférence avec Mme Nawal El-Saadawi intitulée : « Jeter le voile : le féminisme dans le monde arabe », ce soir au centre Saint-Pierre (salle 1205, 1205, rue de la Visitation - métro Beaudry). Information : 288-3412.

■

Café-rencontre organisée par le C-SAM (dédié à la lutte contre le sida) sur la macrobiotique, ce soir à 22 h au 1212, rue Saint-Hubert.

■

Conférence intitulée : « La littérature et l'holocauste » prononcée par Irving Howe, ce soir à 20 h à l'auditorium Joseph-et-Ida-Berman de la Bibliothèque publique juive (5151, chemin de la Côte Sainte-Catherine). Information :*735-6535.

■

Le Centre culturel de Longueuil présente une série de trois conférences sur la culture japonaise, les 9, 16 et 23 octobre à 19 h 30, avec Mme Hidéko Sinto. Information : 646-8610.

9octobre

par la PC et l'AP

1984: le gouvernement indien accède à la demande des Sikhs et retire son armée du Temple d'Or d'Amritsar.
1983: quatre ministres sud-coréens sont tués par l'explosion d'une bombe à Rangoun dans un attentat qui visait le président Chun Doo-Hnan.
1976: des affiches murales annoncent à Pékin que Hua Guofeng a été désigné pour succéder à Mao Tse-Toung.
1972: des négociations secrètes s'engagent à Paris entre le conseiller président américain Henry Kissinger et des représentants du Nord-Vietnam.
1971: des mutins, qui tentaient de reverser le gouvernement argentin, se rendent après 19 heures de résistance.
1963: le kabaka d'Ounganda devient le premier président de l'Ouganda.
1958: mort du pape Pie XII.

LE DEVOIR
ESSENTIEL!

MILLIONNAIRE!

DE TOUTES LES LOTERIES
LA SUPER EST CELLE QUI VOUS
DONNE LA MEILLEURE CHANCE
DE LE DEVENIR.

Votre billet de Super Loto vous donne droit à 2 tirages.
Ces tirages ont lieu aux 2 dimanches et on y tire 2 gros lots de 1 million $ chaque fois. Au total, vous participez donc aux tirages de 4 gros lots de 1 million $.
Il y a aussi plus de 2 millions $ en lots instantanés à chaque émission de billets et vous pouvez, directement **sur** votre sachet, vous «gratter» jusqu'à 10 000$ instantanément!
Voilà donc un double plaisir avec Super Loto: une «Super instantanée» et une Super chance de devenir millionnaire. Votre meilleure.

Structure de lots (pour 2 tirages)*

Numéros gagnants	Lots	Nombre de lots	Chances de gagner
7 chiffres en entier	1 000 000 $	4	1/500 000
6 derniers chiffres	100 000 $	4	1/500 000
5 derniers chiffres	5 000 $	72	1/27 778
4 derniers chiffres	250 $	720	1/2 778
3 derniers chiffres	50 $	7 200	1/278
2 derniers chiffres	10 $	72 000	1/28
		80 000	

Lots instantanés (par émission)

	Lots	Nombre de lots	Chances de gagner
	10 000 $	20	1/50 000
	100 $	2 000	1/500
	25 $	16 600	1/60
	150 000 billets gratuits	150 000	1/7
		168 620	
Chances totales de gagner			1/4,8

* 2 millions de billets émis par tirage

LA NOUVELLE Super Loto

loto-québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 9 octobre 1986

Chez Gautier
RESTAURANT FRANÇAIS
RÉSERVATION
845-2992
3487, AVENUE DU PARC MONTRÉAL, QUÉBEC

EN UN COUP D'OEIL

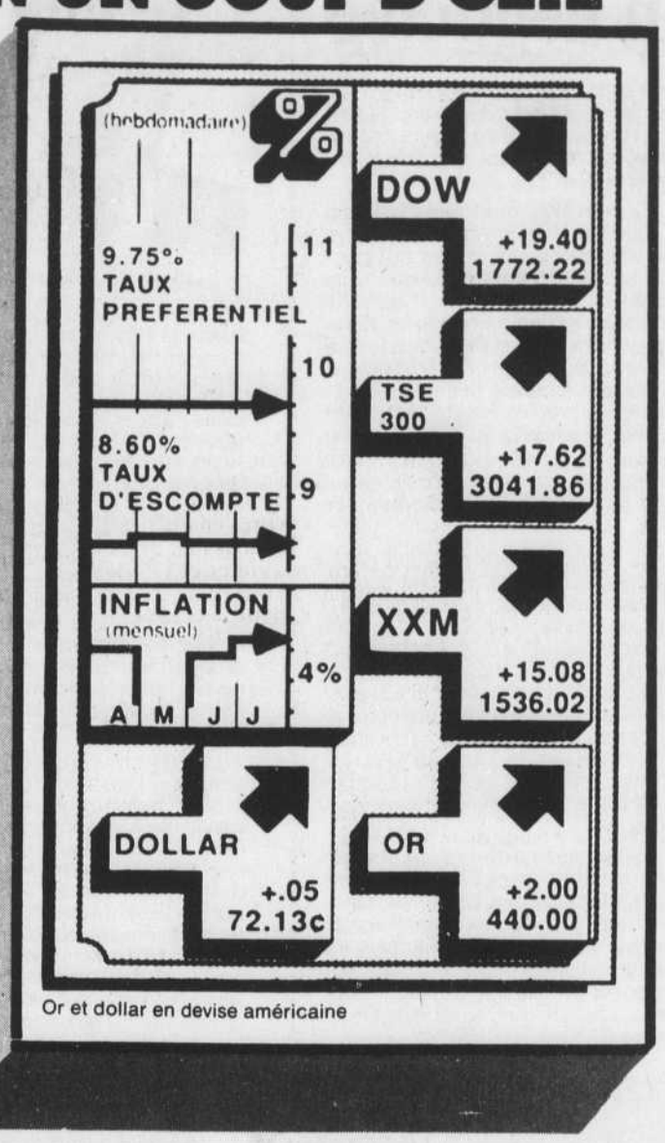

Or et dollar en devise américaine

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Les frères Peter et Edward Bronfman réorganisent leur holding financier*

Les deux plus importants promoteurs immobiliers au Canada, Trizec Corp. Ltd. et Bramalea Ltd., toutes deux contrôlées par les frères Bronfman de Toronto, ont conclu hier une entente qui donnera lieu à la création d'une nouvelle société immobilière bénéficiant d'avoirs de près de $ 1.4 milliard.

En vertu de l'accord sur lequel les deux entreprises travaillaient depuis juin dernier, Trizec vendra à Bramalea ses centres commerciaux en considération d'une valeur de $ 18.5 millions en actions ordinaires de cette dernière et de la prise en charge d'environ $ 135 millions de dettes.

La nouvelle compagnie qui sera entièrement détenue par Bramalea possédera ainsi des intérêts dans 30 centres commerciaux, deux sites de développement, cinq édifices à bureaux et un hôtel. Pour sa part, Trizec détiendra une participation de 61 % dans le capital-actions de Bramalea.

■ *La chute des prix du pétrole frappe à son tour la Banque de l'Alberta*

La Banque de l'Alberta s'attend à une baisse de ses profits cette année à la suite d'une chute de ses prêts d'affaires, a annoncé hier le président, M. Robert Splane à l'occasion de l'ouverture d'une première succursale à Calgary.

La banque albertaine qui avait échappé jusqu'à maintenant aux difficultés de l'industrie pétrolière dans l'Ouest du pays qui jetèrent à terre les banques Northland et Commerciale, avait dégagé l'an dernier un bénéfice de $ 2 millions sur des revenus de $ 8.5 millions. La Banque de l'Alberta a consacré 10 % de ses prêts à des entreprises pétrolières, alors que la plupart des banques canadiennes y ont dévolu environ 8 % de leur portefeuille.

■ *Salomon Brothers se dote d'un nouveau conseil d'administration*

La deuxième plus importante firme de courtage de valeurs mobilières aux États-Unis, Salomon Brothers Inc. de New York, vient de se doter d'un nouveau président du conseil, de deux vice-présidents et de 18 dirigeants.

Le président et chef de la direction, M. John Gutfreund, a expliqué dans un communiqué que ces changements reflétaient la croissance rapide de la compagnie de même que la complexité croissante de ses activités.

Notons que l'influent économiste de Salomon, M. Henry Kaufman, a été invité à démissionner du comité exécutif pour consacrer tout son temps à la direction du service de la recherche.

Fondée en 1910, Salomon compte sur une base de capital de $ 2.3 milliards US. Merrill Lynch and Co. Inc., le plus important courtier américain, affiche à ce poste $ 2.64 milliards.

■ *Auto Point inc. accédera ce matin à la cote de la Bourse de Montréal*

Les actions de la société Auto Point inc. de Drummondville seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires ce matin. Le rapport des premières transactions apparaîtra demain dans nos pages financières sous le nom abrégé *Auto Point*.

Le distributeur de pièces de rechange pour véhicules moteurs complète son premier appel public à l'épargne. Celui-ci porte sur deux millions d'actions ordinaires au prix unitaire de $ 2. Cette émission s'inscrivait dans le cadre de la récente fournée du RÉA avec un taux de déduction fiscal autorisé de 100 %.

■ *Le Permanent acquiert Trans-Action*

Le Permanent est devenue hier la plus importante société de courtage immobilier en termes de succursales dans la région de Québec à la suite de l'acquisition de l'actif de la compagnie Trans-Action Morin & Associés (1984) inc.

Trans-Action compte une trentaine d'agents à ses deux succursales de Sainte-Foy et Val Bélair. Son chiffre de vente annuel est estimé à plus de $ 20 millions. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

■ *Westgrowth consolide ses actions*

Au moment où nombre d'entreprises divisent leurs actions, une société pétrolière de l'Ouest du pays, Westgrowth Petroleums Ltd., se prépare à une consolidation sur la base d'une nouvelle action pour autant que 20 anciennes. La compagnie qui prépare le terrain à une prochaine émission de droits d'achat songe également à changer de nom, laissant tomber *Petroleum* au profit de *Canadian*.

■ *Erratum La Laurentienne*

Une malencontreuse erreur s'est glissée au cours des dernières semaines dans notre tableau RÉA publié le lundi. Pour l'émission de $ 60.2 millions de titres du Groupe La Laurentienne de juin dernier au prix de $ 14, on pouvait lire que leur prix au marché était de l'ordre de $ 3. Il aurait fallu comprendre qu'il s'agissait en fait du prix au marché des bons de souscription accompagnant les actions subalternes émises en octobre 1985. Le prix au marché de ces dernières actions était en outre correctement rapporté.

Davie à Lauzon, Vickers et Systems Engineering à Montréal

Marine confirme l'entente avec Versatile

DENNIS BUECKERT
de la Presse Canadienne

Marine Industrie, de Sorel, a confirmé mercredi avoir conclu une entente de principe avec Versatile Corporation pour l'achat du chantier naval Davie, à Lauzon, des installations Vickers, à Montréal, et de la firme Systems Engineering, à Montréal et Ottawa.

M. Jean-Roch Brisson, président de Marine Industrie, a noté que cette transaction va faire de la compagnie l'un des plus importants chantiers navals au Canada, avec des ventes annuelles de $ 300 millions et un personnel de 3,600 salariés.

M. Brisson n'a pas voulu révéler le prix d'achat, qui reste sujet à l'approbation des actionnaires des deux compagnies avant le 24 octobre.

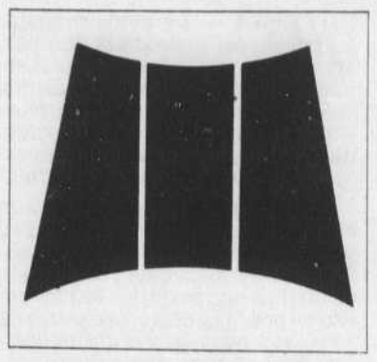

Marine Industrie appartient à 65 % à la Société générale de financement, qui est un organisme gouvernemental québécois, et à 35 % à Alsthom Atlantique, de France.

Versatile Corporation, dont le siège social se trouve à Vancouver, procède actuellement à une restructuration de sa dette, ayant subi des pertes d'environ $ 100 millions au cours des 18 derniers mois.

M. Brisson a affirmé qu'il n'était pas question de fermer les chantiers navals de Sorel ou de Lauzon, pas plus que les installations de Montréal. Au contraire, a-t-il dit, le nombre d'emplois va augmenter considérablement, à cause de contrats militaires déjà approuvés ou sur le point de l'être.

Une telle transaction, a-t-il dit, rend Marine Industrie désormais attrayante pour un éventuel transfert au secteur privé.

Le ministre fédéral de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, avait récemment déclaré qu'il était temps de rationaliser l'industrie des chantiers navals au Canada.

À Sorel, les dirigeants syndicaux des quelque 500 ouvriers du chantier naval ont exprimé la crainte d'une fermeture si Marine Industrie faisait l'acquisition du chantier naval beaucoup plus moderne de Lauzon.

À Lauzon, les activités au chantier naval sont au ralenti, en attendant les débuts de construction d'un traversier pour Marine Atlantique (autrefois CN Marine). Il n'y a plus que 220 ouvriers. M. Côté a sommé Versatile de restructurer ses activités avant d'entreprendre les travaux évalués à $ 130 millions.

Les résultats de la balance commerciale en août effacent le déficit de juillet

OTTAWA (PC) — La balance commerciale canadienne s'est remise au mois d'août du déficit enregistré en juillet suite à une hausse des exportations et à une baisse des importations, a annoncé Statistique Canada mercredi matin.

La valeur totale des exportations s'établissait en août à $ 9.7 milliards, en légère progression (0.2 %) par rapport au mois précédent, tandis que la valeur des importations, en croissance depuis quatre mois, s'établissait à $ 9.3 milliards, en baisse de 6.1 %.

En raison de ces mouvements, le solde du commerce de marchandises du Canada a augmenté de $ 624 millions pour dégager un excédent de $ 437 millions. Selon Statistique Canada, ce revirement par rapport au déficit enregistré en juillet s'explique principalement par le reprise de la croissance de l'excédent commercial avec les États-Unis.

Exportations

L'augmentation globale des exportations s'explique par deux importants mouvements compensatoires. Les exportations de biens et de matières industriels ont augmenté de $ 175 millions en août ; la part des métaux précieux, qui est traditionnellement irrégulière, représente presque $ 200 millions. Cette augmentation est neutralisée par une chute de $ 170 mnillions des exportations de produits de l'agriculture et de la pêche, plus précisément le blé ($ 160 millions), en raison des prix mondiaux déprimés et de la baisse du volume à l'exportation.

On relève des augmentations plus faibles pour tous les autres principaux groupes de marchandises, à l'exception du groupe des machines et du matériel qui a enregistré une baisse de $ 38 millions.

Après avoir baissé pendant trois mois de suite, le total des exportations vers les États-Unis a progressé de $ 349 millions (4.8 %) pour atteindre $ 7.7 milliards. Cette augmentation est compensée par une baisse des exportations vers les « autres pays » ($ 231 milions) et le Japon ($ 145 millions).

Importations

Alors que les importations pour la plupart des groupes de marchandises avaient augmenté en juillet, les données pour le mois d'août semblent indiquer un retournement pour certaines tendances.

Près de 80 % de la chute des importations touche les produits automobiles, qui ont baissé de $ 474 millions (15.4 %) en raison du recul des importations d'automobiles ($ 271 millions) et de pièces ($ 158 millions). On relève également d'importantes diminutions des importations de produits de l'agriculture et de la pêche ($ 86 millions), de machines et de matériel ($ 59 millions) et d'autres biens de consommation ($ 53 millions).

Ces diminutions sont en partie compensées par une progression de $ 58 millions des importations de biens et de matières industriels, en particulier de métaux précieux (48 %) et de minerais métallurgiques (43 %).

Les importations en provenance des États-Unis ont reculé de $ 508 millions (7.4 %) pour retrouver leur niveau de juin de $ 6.4 milliards. On relève d'autres diminutions dans le cas du Japon et des « autres pays de la CÉE », et de faibles augmentations pour les autres regroupements de pays.

Réunion de l'OPEP : l'accord d'août serait reconduit

Photo AP

M. Belkacem Nabi, ministre de l'Énergie de l'Algérie

GENÈVE (AP) — Bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise hier, les pays de l'OPEP réunis à Genève depuis lundi se dirigeaient vers une reconduction de l'accord d'août dernier, qui limite la production de brut pour maintenir les prix sur le marché international.

Seul le Koweit a déclaré qu'il rejette la reconduction de cet accord. Les discussions ont été ajournées hier et devraient reprendre aujourd'hui, jeudi.

L'accord signé en août dernier a fixé la production générale de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à environ 16.8 millions de barils par jour. Cet accord avait permis aux prix du brut de passer de moins de $ 10 US le baril à environ $ 15 US.

Les experts estiment que les pays de l'OPEP ne pourront, au mieux, que reconduire cet accord et ne parviendront pas a s'entendre sur un nouveau système.

Le Koweit a expliqué son refus de signer une éventuelle reconduction de l'accord en soulignant que son quota de production (900,000 barils par jour) est trop faible. Il demande un quota plus important. D'autres pays de l'OPEP voudraient également que l'on évoque la question des quotas, mais il est probable que cette question sera discutée lors d'une prochaine réunion.

La conférence ministérielle de l'OPEP est entrée hier en léthargie pour une durée indéterminée, tandis que les pressions se faisaient de plus en plus fortes en faveur d'une nouvelle limitation de la production de brut jusqu'à la fin de l'année, afin de raffermir les prix.

La reprise des travaux de la conférence en séance plénière semblait repoussée aux calendes grecques, certains milieux proches de la conférence évoquant même la possibilité que les ministres ne se retrouvent tous ensemble que vendredi.

Trois comités travaillaient toutefois à la mise en oeuvre d'une stratégie à plus long terme visant à redéfinir de nouveaux volumes de production pour chaque pays de l'OPEP et une nouvelle politique en matière de prix.

Le ministre koweitien Ali Khalifa Al-Sabah a déclaré à des journalistes que le plafond de production actuel pourrait rester en vigueur jusqu'à la fin de l'année pourvu que son pays obtienne une part plus importante du gâteau. Le plafond fixé en août était de 14.8 millions de barils par jour pour 12 pays, l'Irak restant libre de produire plus que son quota, à savoir deux millions de barils par jour.

Le ministre algérien Belkacem Nabi s'est montré de son côté résolument optimiste sur les chances de l'OPEP de s'entendre sur une reconduction de l'accord du mois d'août, qui avait permis de retirer du marché environ trois millions de barils par jour. M. Nabi a estimé que tout le monde est en faveur d'une telle démarche.

Un peu plus tôt, le ministre des Émirats arabes unis, M. Mana Saee Otaiba, avait déclaré que l'i-

Voir page 14 : OPEP

Le milieu d'affaires se dit en général favorable à la politique de privatisation

JOCELIN DUMAS

Le milieu des affaires se montre généralement favorable à la politique de privatisation amorcée par le gouvernement libéral et même à la privatisation de Dofor, cette filiale de la Société générale de financement (SGF) considérée comme un « joyau de la Couronne ». Mais si l'État doit se désengager, on souhaite que ses répondants prennent toutes les précautions nécessaires pour que les fruits de l'interventionnisme des 25 dernières années demeurent sous contrôle québécois.

Voilà en substance ce qui se dégage d'une consultation effectuée par le DEVOIR auprès de représentants du monde des affaires québécois.

Ainsi, M. Serge Saucier, président et chef de la direction de la firme comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, souligne qu'en général le retrait du gouvernement dans toute sphère d'activité est bien accueilli par le monde des affaires et il se réjouit à cet égard de la privatisation de Quebecair, bien qu'elle ait suscité quelques remous.

Mais le gouvernement commence à s'en prendre « aux joyaux de la Couronne » et il ne voudrait pas que l'on profite du mouvement de privatisation pour offrir ces « joyaux » à des mains étrangères.

M. Saucier dit comprendre que le gouvernement puisse avoir besoin de fonds pour combler ses écarts budgétaires, mais « serait violemment opposé » à ce que l'on concède par enchères sur le seul critère du plus offrant le bloc d'actions de Domtar détenu par la SGF.

« Le gouvernement peut trouver des acquéreurs, dit-il, mais il doit avoir le courage de défendre des critères aussi serrés que d'exiger que les acquéreurs éventuels soient des entreprises québécoises francophones. »

À son avis, nombreux sont les hommes d'affaires qui partagent l'inquiétude de voir le gouvernement succomber à la tentation du plus offrant et qui se soucient de préserver les progrès réalisés depuis 20 ans au Québec dans la prise en charge de son développement économique.

M. Guy Bernier, président du conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, souhaite aussi que l'on prenne toutes les précautions voulues pour que les centres de décision et les emplois des sociétés d'État privatisées « demeurent chez nous ».

Il ne doute pas par ailleurs que les gens d'affaires du Québec sont prêts à prendre la relève de l'intervention gouvernementale.

M. Bertin Nadeau, président et chef de la direction de la société de

M. Jean-Denis Vincent, futur président et chef de la direction de l'Alliance-Industrielle

portefeuille Unigesco, abonde dans le même sens. « La question est maintenant de savoir si on est prêt à faire confiance au secteur privé ou non », dit-il, soulignant que l'on ne fera jamais des enfants forts avec une attitude paternaliste. Il lui apparaît que le secteur privé autochtone est fin prêt à remplacer le gouvernement et « c'est de cette façon que l'on construit une nation forte ».

Il estime que des compagnies privées peuvent assurer le développement de sociétés comme Domtar et Donohue mieux que le fait le gouvernement. La privatisation de Dofor aurait en outre l'avantage de dégager des fonds gelés dans du « papier » pour les utiliser à d'autres projets au stade de démarrage.

Pour ce qui est des craintes de voir ces sociétés passer sous le contrôle d'intérêts étrangers, il estime qu'il y a certainement moyen de s'assurer de garder un droit de regard sur leur propriété.

M. Jean-Denis Vincent, qui sera président et chef de la direction à compter du 1er janvier de l'Alliance-Industrielle, la plus importante compagnie d'assurance-vie au Québec, considère que « ce genre d'exercice assez colossal qui remet en question le développement effectué au cours d'une génération mérite quand même plus d'attention ».

« Cela fait 25 ans que l'on intervient dans l'économie pour assurer une certaine propriété francophone. Il est regrettable qu'au moment où l'on commence à disposer d'un réservoir de valeur assez important, on envisage de s'en départir sans considération pour les implications futures. »

Il lui apparaît que la vente de Dofor, par exemple, devrait être faite de façon plus réfléchie. « Il devrait y avoir un mécanisme de consultation permettant d'analyser la portée de ce que le gouvernement fait, souligne M. Vincent, en évoquant la suggestion de tenir une commission parlementaire.

Il qualifie en outre sa position de « modérée », bien que, dit-il, « mon sentiment personnel pourrait aller plus loin ».

M. Michel Bélanger, président du conseil de la Banque Nationale du Canada, estime pour sa part que la fragile situation financière du gouvernement exige qu'il se départisse de ses éléments actifs de bonne qualité au plus haut prix possible.

C'est par ailleurs justement ce qui inquiète M. Jacques Parizeau, professeur titulaire à l'École des Hautes études commerciales, alors que le gouvernement actuel, pour réduire son déficit, lui semble réagir « comme un industriel qui vend sa machinerie pour payer ses salaires » d'autant que de telles initiatives ne changent rien aux vices structurels de la dynamique des déficits budgétaires.

Après 25 ans d'accumulation, il considère normal que l'on effectue « un certain ménage » dans les sociétés d'État, mais il lui apparaît que la politique actuelle s'écarte de cette voie.

Il souligne, à titre d'exemple, que dans le cas de SOQUEM les mines d'or en exploitation ont été transférées à Cambior, qui en a refilé le produit de la vente au ministère des Finances, mais sans que l'on effectue l'exercice de remise en question de son mandat.

« En bref, on se contente de faire du *cash* avec ce qui est vendable et on conserve les mandats pas très clairs sans les remettre en question.

« On est loin des discussions de « canards boiteux » lorsque l'on con-

Voir page 14: Privatisation

M. Guy Bernier, président du conseil d'administration de la Confédération des caisses populaires Desjardins

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Les enfants détiennent plus de $ 14 millions aux Caisses pop

MICHEL VAN DE WALLE
de la Presse Canadienne

La croissance des dépôts d'épargne par les enfants dans les Caisses scolaires Desjardins a été plus rapide l'année dernière que celle des membres individuels.

Les dernières données du Mouvement Desjardins révèlent en effet que les dépôts des élèves ont augmenté de 12.5 % en 1985-1986 alors que ceux des particuliers n'ont progressé que de 9.7 %.

Les Caisses scolaires Desjardins rejoignent 236,000 jeunes du primaire et du secondaire. Le total des dépôts atteint maintenant $ 14.4 millions.

Le dépôt moyen est de $ 61.11.

Le Mouvement Desjardins a créé les caisses scolaires afin d'initier les enfants aux rudiments de l'économie. Elles visent à inculquer des habitudes d'épargne par la pratique régulière du dépôt dans un compte, généralement chaque semaine.

Ce service est dispensé dans 1,276 écoles de toutes les régions du Québec par l'intermédiaire de 746 caisses populaires.

L'organisation d'une caisse scolaire varie d'une région à l'autre. Mais généralement, un représentant de la caisse Desjardins se rend à l'école à intervalle régulier afin de distribuer des borderaux-enveloppes et les livrets des élèves. Ceux-ci les rapportent à la maison et, avec l'aide de leurs parents, complètent les documents. Le lendemain, le représentant de la caisse recueille les enveloppes.

De plus, le Mouvement Desjardins publie des guides qui peuvent être intégrés au programme scolaire du ministère de l'Éducation. Ils traitent d'économie, de finances personnelles, de coopération et de consommation.

Bois d'oeuvre : le gouvernement US désire trouver une solution négociée

BERNARD DESCOTEAUX

OTTAWA — Le gouvernement américain est maintenant désireux, après avoir fait la fine bouche la semaine dernière sur une proposition canadienne de compromis, de trouver une solution négociée au contentieux sur le prix du bois d'oeuvre canadien importé par les États-Unis.

Le gouvernement américain a en effet annoncé hier qu'il reportait au jeudi 16 octobre la décision du ministère du Commerce sur l'imposition de tarifs à l'importation de bois canadien pour justement permettre de nouveaux pourparlers. Cette décision était prévue pour aujourd'hui.

La décision américaine a été annoncée hier en toute fin d'après-midi et a été interprétée comme un signe encourageant par le gouvernement canadien. Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures indiquait toutefois que les discussions devront porter sur la proposition faite par le Canada la semaine dernière. Il n'est pas question de nouvelles propositions du Canada.

Le litige entre les deux pays porte sur le prix du bois d'oeuvre canadien qui, trop bas, fait une concurrence déloyale aux produits américains, disent les producteurs américains. Ceux-ci ont demandé au gouvernement d'imposer des droits de l'ordre de 35 % pour rétablir l'équilibre. À leur avis, le problème vient du fait que les droits de coupe exigés par les provinces sont trop bas et constituent une subvention déguisée à l'exportation.

Le gouvernement canadien, qui s'était refusé jusqu'ici à reconnaître cet argument, a pourtant fait marche arrière devant la probabilité de perdre sa cause devant le tribunal du ministère du Commerce qui étudie la plainte des producteurs américains. Avec l'appui des producteurs canadiens, il a présenté la semaine dernière une proposition de règlement qui relevait le prix du bois canadien. Selon l'industrie canadienne, cette proposition qui fut alors refusée aurait haussé les prix canadiens de 10 %.

Au ministère des Affaires extérieures, on disait croire hier que les discussions qu'ont eues vendredi à Toronto les représentants des deux gouvernements ont probablement permis aux fonctionnaires américains de mieux comprendre la proposition canadienne qui avait été refusée un peu plus tôt. On a repensé à toute l'affaire et jugé qu'il valait mieux, d'accord avec l'industrie américaine, de reprendre les discussions.

On insiste toutefois dans la capitale canadienne sur le fait que les discussions devront porter sur cette première proposition canadienne. Il ne faut pas attendre de nouveaux compromis de la part du Canada, dit-on en référant à des propos récents de la ministre du Commerce international, Mme Pat Carney.

Vidéotron utilise une méthode de brouillage de décodeurs

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

La compagnie de câblodistribution Vidéotron a étrenné mercredi une nouvelle méthode de brouillage qui doit rendre inutiles la grande majorité des décodeurs pirates, destinés à capter les chaînes payantes sans payer et vendus un peu partout dans le commerce.

« À l'instant même, des milliers de décodeurs illégaux dans la région métropolitaine sont devenus inopérants », a expliqué M. Jean-Pascal Lion, lors d'une démonstration réalisée au siège de Vidéotron dans le centre-ville.

Sur une table, deux téléviseurs reçoivent en clair la chaîne Super Écran. M. Raymond Cousineau, directeur du réseau d'alimentation, demande à un technicien posté à la tête de ligne (boul. Rosemont) d'enclencher le nouveau brouillage.

Le téléviseur raccordé à un décodeur de Vidéotron garde une image claire tandis qu'elle se brouille sur celui équipé d'un décodeur Microlec. Vidéotron commençait mercredi avec Super Écran et brouillera d'ici à quelques jours First Choice, Musique Plus, TSN et CNN.

Microlec, un fabricant d'électronique de Sherbrooke, avait eu gain de cause le 26 septembre quand la Cour supérieure avait refusé à Vidéotron l'injonction qui l'aurait forcée à cesser de fabriquer et de distribuer ses décodeurs.

« Nous frappons déjà Microlec dans son fief. Il n'en vend plus à Sherbrooke, car ses décodeurs sont inopérants depuis bientôt un an. Nous le faisons maintenant dans son marché le plus intéressant, Montréal », a souligné M. Lion. D'ici à la fin du mois, la compagnie qui achète Télé-Métropole utilisera un nouveau brouillage dans la région de Québec.

Selon Vidéotron, le territoire de Sherbrooke est hors de portée des appareils pirates depuis qu'y est implanté le système « adressable », dans lequel un ordinateur central distingue chacun des abonnés aux chaînes payantes ; ceux de la région de Québec aussi seront bientôt desservis par ce système.

Environ 14 % des foyers câblés de Sherbrooke versent un supplément pour les chaînes payantes ; le taux est de 12.4 % à Montréal, ce qui représente environ 70,000 abonnés.

Dans la région de Montréal, le réseau de Vidéotron ne pourra utiliser le système adressable avant deux ans mais, affirme M. Raymond Cousineau, « nous avons des petites surprises en réserve ».

C'est-à-dire que le système classique de Vidéotron (qui envoie le service de base et les chaînes payantes indistinctement dans tout le réseau) peut recourir à une nouvelle méthode de brouillage aussi souvent que nécessaire.

◆ Privatisation

sidère la vente de Dofor, ajoute-t-il, et se débarrasser d'un pivot aussi important lui apparaît tout simplement « incroyable ».

En regard de la « réorientation » de la SGF en lui attribuant un mandat de développement, M. Parizeau se demande bien ce qu'il a été si ce n'est pas justement de contribuer au développement économique du Québec.

« C'est la participation de Dofor au capital-actions de Domtar qui a permis d'orienter sa politique d'investissement pour se retrouver aujourd'hui au Québec avec l'usine de papier la plus moderne au monde », rappelle-t-il.

Mais de l'avis de M. Bélanger, la meilleure façon de s'assurer d'importantes rentrées d'investissement dans la province, c'est qu'elle soit bien administrée et que son niveau de taxation relativement aux services offerts soit plus intéressant qu'ailleurs.

M. Parizeau estime en outre que la formule proposée la semaine dernière par le député Jean-Guy Parent exigeant un moratoire sur toute privatisation de société d'État et la convocation d'une commission parlementaire publique sur la politique gouvernementale de privatisation, pourraient certainement contribuer à clarifier les choses.

◆ OPEP

déal serait de parvenir à une formule durable sur les prix et les quotas, mais que la prolongation de l'accord en vigueur ne ferait pas de mal.

Le ministre irakien Kassim Taki Al-Oraibi a confirmé de son côté que son pays demande un quota supérieur à 1.2 million de barils par jour.

Le cours du *Brent* de la mer du Nord a gagné 15 cents US à l'ouverture du marché de Londres, à $ 14.85 US avant de retomber à $ 14.75 US le baril. Les transactions étaient très faibles dans l'attente des résultats de la conférence, selon les milieux pétroliers.

LES MAGASINS CONTINENTAL LIMITÉE

Pierre E. Daoust

Monsieur Léon-Paul Desbiens, président du conseil d'administration des Magasins Continental Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Pierre E. Daoust à titre de président-directeur général de la Société.

Monsieur Daoust a connu une carrière fructueuse au sein du domaine du commerce de détail. Après avoir oeuvré à la compagnie de la Baie d'Hudson, il se joint à Simpsons Limitée où il occupait récemment le poste de vice-président au marketing au siège social situé à Toronto.

Au Québec depuis 40 ans, Les Magasins Continental Limitée regroupe plus de 60 magasins à rayons répartis dans l'est du pays qui offre une gamme variée de produits de consommation courante à sa clientèle. L'arrivée de monsieur Daoust à la tête de la Société reflète les efforts soutenus de l'organisation vers l'acquisition d'une part croissante du marché.

socanav

Une voie d'avenir

Socanav Inc., le premier transporteur maritime de liquide en vrac au Canada, possède non seulement la flotte la plus jeune du pays mais également un conseil d'administration des plus dynamique et expérimenté. De gauche à droite, messieurs Louis Rochette, H. Marcel Caron, Michel Gaucher, madame Nancy Orr-Gaucher, messieurs Pierre Deniger et Louis R. Desmarais.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

Afin de compléter l'avis de dividendes en date du 28 août 1986, avis est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions du capital social versé de la Banque seront payés pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1986, à compter des dates indiquées ci-dessous :

À compter du 1er novembre 1986

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 octobre 1986 :

1. un dividende de 17,4447 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1;
2. un dividende de 0,0436 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2;
3. un dividende de 0,9452 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 4.

À compter du 15 novembre 1986

— aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 15 octobre 1986 :

1. un dividende de 1,7224 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 5;
2. un dividende de 0,5313 $ l'action sur les actions privilégiées de premier rang, série 7.

Par ordre du conseil d'administration
La vice-présidente et secrétaire,
LOUISE VAILLANCOURT-CHÂTILLON

Montréal, le 1er octobre 1986

Banque Nationale de Paris (Canada)

NOMINATION

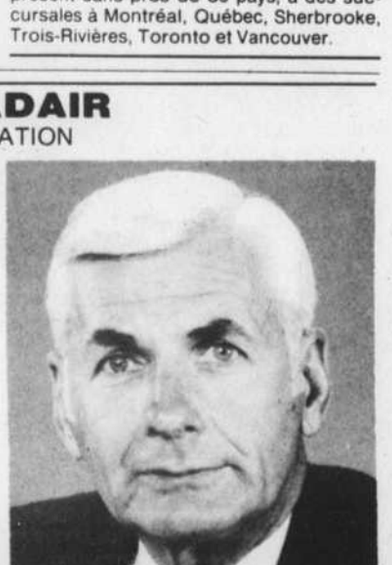

M. FRANÇOIS JONATHAN

M. Roger Charbonneau, Président du Conseil de la Banque Nationale de Paris (Canada) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. François Jonathan au titre de Président Directeur Général de la Banque Nationale de Paris (Canada).

M. Jonathan remplace M. Bernard Fleury qui va prendre la direction des implantations de la Banque Nationale de Paris à Hong Kong, à Macao et en Chine.

M. Jonathan était précédemment Directeur Régional de la Banque Nationale de Paris pour l'Amérique Centrale et Andine à Panama. Il a occupé au cours de sa carrière des postes de responsabilité au sein du réseau BNP au Mexique et en France, particulièrement en tant que Chef des services d'Audit et à l'Inspection Générale.

Au Canada depuis 1961, la BNP (Canada) filiale à part entière du Groupe B.N.P., présent dans près de 80 pays, a des succursales à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Toronto et Vancouver.

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 332-3891** ou (514) 844-3361
Québec	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4747
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

Auberges des Gouverneurs inc.

Monsieur Jacques Bouvette

Monsieur Georges F. Sardi

Monsieur Denis Giroux, Président du Conseil d'administration de la compagnie Auberges des Gouverneurs Inc., a le plaisir d'annoncer les nominations de Monsieur Jacques Bouvette comme Président et Chef de la direction ainsi que Monsieur Georges F. Sardi, comme Vice-président exécutif et Chef des opérations.

La compagnie Auberges des Gouverneurs Inc. et ses franchisés exploitent dix hôtels au Québec sous la marque de commerce «Auberge des Gouverneurs».

Québec • Sainte-Foy • Trois-Rivières • Chicoutimi • Rimouski
Sept-Îles • Matane • Sherbrooke • Gatineau • Val-D'Or

LE DEVOIR

CAHIER SPÉCIAL

Informatique

Ce cahier spécial fera le point sur l'état de santé de l'industrie informatique au Québec. Cette édition traitera en particulier:

— des éditeurs de logiciels
— des investissements d'IBM et d'APPLE
— des vidéodisques
— du marché de l'emploi en informatique
— de la bureautique

Ce media publicitaire, format tabloïd, représente un véhicule de choix pour les intervenants du secteur.

Date de tombée-publicité: **16 octobre 1986**

Contactez **Francine Coté au (514) 842-9645**

Date de parution: **24 octobre 1986**

Commandez vos copies supplémentaires au (514) 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL!

CANADAIR
NOMINATION

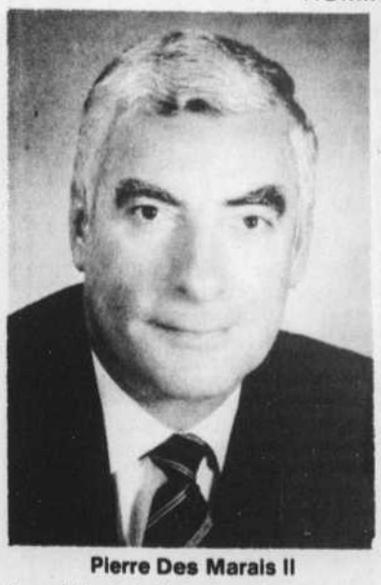

Pierre Des Marais II

Donald C. Lowe

Le président du Conseil et chef de la direction de Canadair, M. Pierre Des Marais II, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Donald C. Lowe au poste de président de la Compagnie. M. Lowe s'est joint récemment à Canadair dans le cadre de l'entente portant sur l'acquisition de la Compagnie par Bombardier Inc. et est appelé à assurer les fonctions de chef de la direction de Canadair quand le processus d'acquisition aura été achevé.

M. Lowe a été président et chef de la direction de Pratt & Whitney du Canada de 1975 à 1980 et président de la Division des produits commerciaux au siège de Pratt & Whitney aux États-Unis de 1980 à 1982. Plus récemment, il a été président et chef de la direction de Kidd Creek Mines Ltd. M. Lowe, qui est un ancien président de l'Association des Industries de l'Aéronautique du Canada, siège au Conseil d'administration de nombreuses compagnies.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Colloque sur l'amiante

Amiante : il faudra contrer la décision de l'Agence US de protection de l'environnement

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les exportations canadiennes d'amiante en l'an 2000 seront de 450,000 tonnes ou de 850,000 tonnes, selon que l'on retient le scénario pessimiste ou le scénario optimiste.

Telles sont les perspectives d'avenir mises de l'avant hier par un des plus grands spécialistes canadiens de cette question, M. Aleksander Ignatow, du gouvernement fédéral, qui prenait la parole au *Colloque sur l'amiante* organisé par le Centre de recherches minérales du Québec.

Le scénario pessimiste est celui selon lequel les efforts en recherche et développement se limitent à ceux qui ont cours actuellement. Des exportations de 450,000 tonnes équivalent à peine au tiers de celles des meilleures années pour l'industrie de l'amiante. « Selon ce scénario, le message est clair pour les industries : il y aura d'autre fermetures de mines », a dit M. Ignatow.

Par contre, d'après un scénario « optimiste », les exportations canadiennes pourraient atteindre 850,000 tonnes en l'an 2000. Mais pour cela, un vaste opération *agressive* de mise en marché de l'amiante doit être tentée, faisant appel à toutes les parties, a indiqué le spécialiste.

Cette campagne de mise en marché devra notamment insister sur le fait que l'amiante, lorsqu'il est commercialisé, ne constitue pas un danger pour la santé des utilisateurs.

Il faudra notamment contrer la décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) qui envisage de bannir définitivement l'amiante, et propager la récente décision du Bureau international du travail (BIT) qui, à sa dernière réunion, a statué que l'usage contrôlé de l'amiante n'était pas dangereux.

Signalons que 95 % de l'amiante canadien est exporté, que 85 % de cette production provient du Québec où près de 10,000 travailleurs vivent directement ou indirectement de cette industrie.

Par ailleurs, un autre spécialiste, M. Jacques Dunnigan, directeur de la recherche à l'Institut de l'amiante de Sherbrooke, a souligné qu'une stratégie de défense de l'amiante consistait à attaquer les produits qu'on veut lui substituer.

Les chercheurs québécois doivent continuer à travailler pour démontrer que les produits susceptibles de remplacer l'amiante sont à bien des égards dangereux pour la santé des utilisateurs, a fait valoir M. Dunnigan.

Il faut aussi relever le fait que beaucoup de ces nouveaux produits sont plus coûteux et moins performants que l'amiante, croit le scientifique.

Il a cité à cet égard une étude présentée en mai dernier au *Colloque international sur l'amiante-ciment* tenu à Cannes (France) où il a été établi que les tuyaux de plastiques suggérés pour remplacer ceux en amiante sont « financièrement désavantageux » pour les utilisateurs.

Il ne faut pas hésiter à investir dans la recherche, a signalé M. Dunnigan en rappelant qu'un fabricant américain, Raymark, avait investi à lui seul entre 1975 et 1985 $ 29 millions dans la mise au point de produits sans amiante.

Il s'agit d'un montant supérieur à ce qui s'est investi en recherche au Québec dans le secteur de l'amiante au cours de la même période.

M. Dunnigan a rappelé qu'à un colloque tenu en Autriche il y a deux semaines, une quinzaine de communications avaient été présentées pour vanter des produits de remplacement dans un atelier intitulé *Des fibres synthétiques comme alternative à l'amiante.*

$ 10 millions de titres admissibles à une déduction de 50 %

Guillevin International s'amène sur le marché des titres RÉA, trois ans après avoir mijoté le projet

JOCELIN DUMAS

La cinquième plus importante entreprise de distribution en gros de matériel électrique au Canada, Guillevin International inc., procédera à un premier appel public à l'épargne pour un montant de $ 10 millions, a annoncé hier la présidente et chef de la direction de l'entreprise, Mme Jeannine Guillevin Wood, à l'occasion d'une rencontre avec la presse financière.

La compagnie a mijoté ce projet de devenir société ouverte depuis trois ans et Mme Guillevin se désole un peu de le voir aboutir alors que certains aspects du régime d'épargne-actions sèment la controverse, mais elle dit ne pas craindre : les investisseurs sauront reconnaître les entreprises les plus intéressantes par leur potentiel de croissance.

Guillevin International, dont les origines remontent à 1906, a vu pour sa part son chiffre d'affaires quintupler au cours des cinq dernières années, passant de $ 24 millions pour l'exercice terminé le 31 janvier 1982 à plus de $ 120 millions l'an dernier. L'entreprise prévoit en outre réaliser un chiffre d'affaires de $ 150 millions au cours du présent exercice qui se terminera le 31 janvier prochain.

Guillevin International distribue quelque 25,000 produits à plus de 10,000 clients par le biais de ses 35 centres de distribution situés au Québec et en Ontario. La clientèle se répartit essentiellement en trois grandes catégories, soit les entrepreneurs électriciens, les entreprises industrielles et les institutions gouvernementales, municipalités et autres services publics.

L'entreprise est donc en proie à subir les effets cycliques influençant le domaine de la construction, mais Mme Guillevin souligne que des mesures ont été prises pour en atténuer l'impact.

La croissance soutenue de l'entreprise a été soutenue par des acquisitions et elle entend développer de nouveaux marchés dans les secteurs de l'électronique industrielle, des contrôleurs programmables, de la bi-énergie industrielle et de la conception de systèmes d'éclairage à rendement optimal ; des secteurs qualifiés de « haute technologie » moins touchés par les cycles propres à la construction.

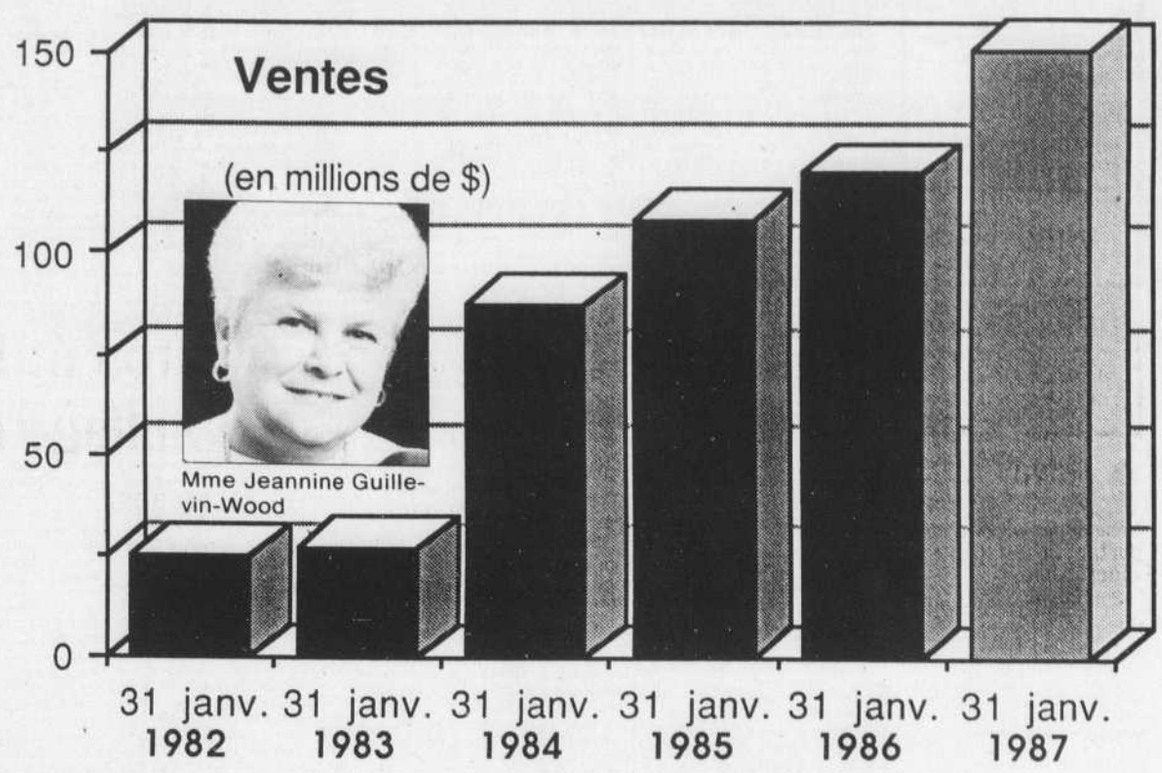

La société qui réalise la majeure partie de ses ventes en Ontario (59 %) cherche aussi à augmenter sa part de marché pour ses produits traditionnels.

C'est ainsi qu'en août dernier Guillevin a acquis A.&I. Supply Limited de Thunder Bay, un distributeur de matériel électrique avec un chiffre d'affaires de $ 15 millions, cette acquisition lui permettant de desservir le Nord-Ouest de l'Ontario.

En 1985, Guillevin s'est portée acquéreur de Montréal Video Inc. et de sa division Supertel Productions. Montréal Video est l'un des plus importants distributeurs au Canada de systèmes de sécurité et de surveillance de haute tehcnologie et d'appareils vidéos industriels.

Rappelons que Guillevin détient aussi 50 % des actions de NCS, National Cable Specialists, distributeur de câbles de tous genres tels que câbles marins, câbles de puissance, câbles teck, fils de bobinage et fibres optiques.

Guillevin réalise 36 % de ses ventes au Québec et quelque 5 % sur les marchés internationaux, lesquels font partie du plan de développement stratégique de l'entreprise. M. Robert Bouchard, vice-président aux finances de l'entreprise, souligne à cet effet que le marché estimé à $ 1.8 milliard du Nord-Est des États-Unis offre de bonnes possibilités.

Les actions subalternes offertes par la compagnie, dont le prix n'est pas encore déterminé, constitueront un placement admissible à un régime d'épargne-actions permettant de déduire 50 % du coût d'acquisition.

Au terme du financement, Les Placements Guillevin ltée, la société de portefeuille de Mme Guillevin, aura conservé au moins 50 % des actions comportant droit de vote. « À chacun ses compétences, dira-t-elle, mais si Guillevin fait appel à l'épargne du public pour réduire sa dette, c'est que nous avons des projets, et que nos futurs actionnaires pourront en attendre des bénéfices. »

La firme RCMP porte à 50 le nombre de ses bureaux au Québec

CLAUDE TURCOTTE

La firme de consultation et de vérification comptable Raymond, Chabot, Martin, Paré (RCMP) vient d'intégrer à son réseau québécois les neuf bureaux de Bélanger Hébert, qui était le plus important regroupement privé de comptables en Estrie.

Cela porte à 50 le nombre de bureaux québécois de RCMP au Québec ; il ne lui manque plus maintenant que les régions de la Mauricie et des Bois Francs pour pouvoir dire qu'elle est présente partout au Québec. M. Serge Saucier, le président et chef de la direction de RCMP, a d'ailleurs indiqué que des discussions sont en cours avec des maisons de ces deux régions et qu'une nouvelle expansion pourrait être annoncée bientôt. L'acquisition annoncée d'hier constitue la 18e fusion depuis la fondation de RCMP en 1948.

Au moment de l'intégration, Bélanger Hébert avait 150 employés, dont 14 associés, et un chiffre d'affaires de $ 6 millions. L'arrivée de cette firme, qui existe depuis 1938, fait que RCMP a désormais 1,350 employés, dont 167 associés. Le chiffre d'affaires se situe à près de $ 70 millions. RCMP, qui a en plus des bureaux à Paris, à Genève et à Bruxelles, a des projets d'expansion en Europe, à commencer par Oslo en Norvège dans un avenir rapproché.

RCMP a par ailleurs une association au Canada avec Doane Raymond, qui est présent dans 50 villes et une association sur le plan international avec Grant Thornton dans une soixantaine de pays. Au Québec, RCMP est déjà la première dans son domaine depuis six ans ; en tenant compte de ses associations, elle arrive huitième au Canada et dixième sur le plan mondial.

M. Saucier, qui a présidé il y a quelques années une commission mise sur pied par le gouvernement pour étudier le problème de la sous-capitalisation des PME, constate qu'après avoir demandé une expertise pour gérer la décroissance en 1982 et 1983 les petites et moyennes entreprises font appel maintenant à des firmes de consultation pour leur financement, leur plan d'entreprise, le projet d'expansion, l'achat d'un concurrent, etc.

Les journalistes comptaient sur la conférence de presse d'hier pour entraîner le président de RCMP dans le débat actuel sur le régime d'épargne-actions. « Il n'y pas d'endroit plus facile au Canada pour obtenir du capital de risque. Tout le monde regarde au Québec pour voir comment le système fonctionne et il ne faudrait pas y toucher », a déclaré M. Saucier.

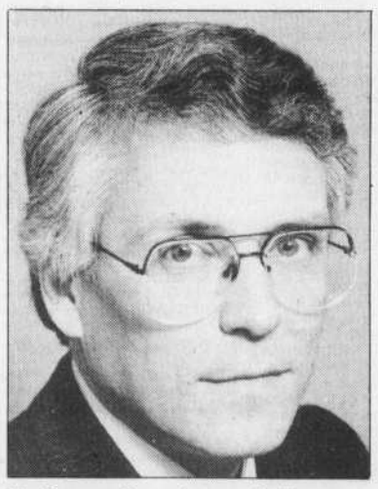
M. Serge Saucier, président et chef de la direction de la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré

Selon lui, le système fonctionne bien. M. Saucier reconnaît que le système coûte cher à l'État, environ $ 200 millions par année, « mais cela a aidé tellement d'entreprises ». Il est tout de même d'accord pour apporter de petites modifications au système « pour protéger le public souscripteur qui n'est pas très bien informé ». Il constate également que certaines émissions publiques très petites pourraient être évitées, en incitant les entreprises concernées à rechercher leur capital de risque aurprès des SPEQ ou d'institutions comme la Société d'investissement Desjardins (SID).

À cet égard, M. Saucier a rappelé l'exemple de Sico, qui pendant un certain nombre d'années a pu se développer grâce à la participation de la SID à son capital-actions. Puis, après avoir acquis une certaine maturité, Sico a recherché et trouvé facilement un financement par une émssion publique, qui a connu un grand succès. Selon M. Saucier, c'est là un bel exemple à suivre.

Pour le reste, le président de RCMP pense que le système du RÉA fonctionne très bien et que le marché va régler par lui-même les mécanismes du système qui peuvent avoir besoin d'un rajustement. M. Saucier précise enfin que l'achat d'actions présente toujours certains risques et qu'il faut savoir que inévitablement certains titres vont perdre de la valeur, d'où l'importance de diversifier ses achats.

RCMP a au cours de la dernière année conseillé une vingtaine d'entreprises sur les 119 qui ont profité du régime d'épargne-actions. « Nous avons toujours dit à nos clients, a expliqué M. Saucier, de ne pas demander le prix le plus élevé, pour que l'investisseur y trouve son profit. »

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

Prenez avis que l'assemblée annuelle générale et spéciale des actionnaires de l'Internationale, Compagnie d'Assurance-Vie, sera tenue à l'Hôtel Ritz-Carlton, Salon Vice Royale II, 2ième étage, 1228 rue Sherbrooke ouest, Montréa, Québec, le samedi 25 octobre 1986, à 10h30, aux fins de considérer, et s'il y a lieu, approuver et ratifier les états financiers de la compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre dernier; élire les administrateurs; nommer les vérificateurs et l'actuaire à l'évaluation; considérer, et s'il y a lieu, ratifier le règlement no 59 de la compagnie relatif aux qualités requises pour être administrateurs de la compagnie; et considérer toutes matières qui pourraient être légalement soumises à l'assemblée.

Par ordre du
Conseil d'administration
Yolande Blouin
Présidente et Directrice générale
Montréal, ce 8ième jour d'octobre 1986.

NOMINATION

Pierre Valcour élu président de Coopération Nord-Sud en Éducation

Lors de son Assemblée générale, Coopération Nord-Sud en Éducation a élu Pierre Valcour président du Conseil d'administration.

En plus de faire partie de plusieurs conseils d'administration, Monsieur Valcour est président et chef de la direction de Ciné-Mundo Inc., de la Maison Premier Plan et il est Consul Général de la République Rwandaise depuis plusieurs années.

Coopération Nord-Sud en Éducation (CNSE) est une organisation sans but lucratif qui fait la promotion de l'éducation internationale et interculturelle au Canada français et qui finance des projets d'éducation et de formation dans un certain nombre de pays en voie de développement.

LE DEVOIR
CAHIER SPÉCIAL
Assurances
■ **Un véhicule publicitaire de choix.**
■ **Un cahier à se procurer absolument!**
Date de tombée-publicité: **10 octobre 1986**
Contactez **Francine Coté au (514) 842-9645**
Date de parution: **17 octobre 1986**
Commandez vos copies supplémentaires au (514) 844-3361
LE DEVOIR ESSENTIEL !

Cette annonce ne paraît qu'à titre d'information seulement.

Premier appel public à l'épargne

PAUL MARTIN INC.

6 500 000 $

1 300 000 actions ordinaires

La Compagnie confirme que les actions ordinaires constitueront un placement admissible à un régime d'épargne-actions en vertu des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec) et que ces actions ordinaires donneront droit à une déduction égale à 100 % de leur coût d'acquisition.

Prix: 5,00 $ l'action

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Octobre 1986

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

RECTIFICATIF

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005498-86-5. CAISSE POP DES SOURCES -vs- HÉLÈNE C SCOTT ET AL. Le 17/10/86 à 10:30 heures. Au 290 Summervale, app. 7, Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDWARD WHALLEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision couleur de marque Fisher, 1 automobile de marque Oldsmobile modèle Delta, 1 télévision portative de marque Zenith etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 1er jour d'octobre1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. No: 500-32-003753-864. LUIGI DI GERO -vs- CONSTANZO RAIMONDO. Le 16-10-86 à 11:30 heures au 6185, Despreaux à St-Léonard, District de Montréal, seront vendus les biens et effets de CONSTANZO RAIMONDO, savoir: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, huissiers. Montréal, ce 02-10-86.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014463-868. SEARS CANADA INC, partie demanderesse -vs- GÉRARD MAXIME, partie défenderesse. Le 21 octobre 1986 à 11:00 heures, au 1504 O'Brien à Chambly district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD MAXIME, saisis en cette cause, consistant en: 2 bureaux, 2 chaises droites, 2 filières, et plusieurs autres biens. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: PIERRE-PAUL HAINAULT, huissier (514) 773-7338.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 85-21664-2 — 85-21663-2 — 85-21663 — 85-21664. LA REINE, Demanderesse —vs— DANIEL GAGNON, Défendeur. Le 22 octobre 1986, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1205 Boul. Léry en la cité de Léry, district de Beauharnois seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre à outils de mécanicien rouge avec outils, 1 soudeuse électrique Welder et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier, 397-9047. Grenier & Associés, huissiers. Montréal, ce 6 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 452380445. VILLE DE MONTRÉAL, Demanderesse —vs— CRYPTOLOGIC INC, Défenderesse. Le 27 octobre 1986, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 666 rue Sherbrooke O. en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 terminal d'ordinateur AES Plus comprenant clavier et écran et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT BOULAY, huissier, 397-9047. Grenier & Associés, huissiers. Montréal, ce 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No.: ITA-2620-86. LOI DE L'IMPOT ET AUS. — VS — PLASTIQUES LAURENTIDE INC. Le 21/10/86 à 10:00 heures. Au 8973 Pascal Gagnon, St-Léonard district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PLASTIQUES LAURENTIDE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine thermo fromage J. Anderson et acc., série 37336. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No.: T-4039-81. SA MAJESTÉ LA REINE, — VS — FRANÇOIS ST-AUBIN. Le 21/10/86 à 12:00 heures. Au 311 - 8e Avenue Ile Perrot district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANÇOIS ST-AUBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Horizon, 4 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035880-85-0. BANQUE DE MONTRÉAL, — VS — DENIS GAUTHIER. Le 21/10/86 à 14:00 heures. Au 1351, Terrasse Bourgeois, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS GAUTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Austin, 1 mobilier de salon 4 morceaux, 1 laveuse et 1 sécheuse de marque Maytag, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037968-83-6. VILLE DE LAVAL, — VS — SERV D'ASCENSEURS & GRUES OUELLETTE. Le 21/10/86 à 10:30 heures. Au 29 Ch St-François, Vimont, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERV D'ASCENSEURS & GRUES OUELLETTE, saisis en cette cause, consistant en: 11 morceaux d'assemblage en métal, 2 bureaux, 8 chaises, et... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003441-867. CLARKE TRANSPORT CANADA, Demanderesse. —vs— GILLES HOULE, Défendeur. Le 21 octobre 1986, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1001, Île de France en la cité de Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Ford Thunderbird 1977, 1 téléviseur couleur 20 pouces, 1 commande à distance, 1 divan, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 857714690. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SYLVAIN SANSREGRET. Le 21/10/86 à 11:00 heures au 8210 Sherbrooke est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN SANSREGRET, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative RCA avec acc., 1 aspirateur Électrolux beige avec acc., radio cassette portatif Pioneer modèle SK-95 avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 857500512. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RICHARD SÉGUIN. Le 21/10/86 à 10:00 heures au 2525 Cavendish, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD SÉGUIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 mcx beige, 1 lave-vaisselle de couleur or de marque Kitchenaid, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: , 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 449520595. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARCEL SIMPSON. Le 21/10/86 à 10:30 heures au 129 Hector-Lanthier, app. 3, St-Eustache, J7P 1Z7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCEL SIMPSON, saisis en cette cause, consistant en: articles et accessoires de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 861318006. VILLE DE MONTRÉAL -vs- IRÈNE ST-AUBIN. Le 21/10/86 à 10:00 heures au 350 Graham, Ville Mont-Royal, QC, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IRÈNE ST-AUBIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon, 1 t.v. coul., 1 vidéo Sears. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 160322540. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — CHAMPAGNE THERESE, partie défenderesse. Le 26/10/86 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chev. Impala brune portant la plaque CJZ 373. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, le 6ième jour d'octobre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 416185792, 416584921, 817705840. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — JOSEPH JOHN, partie défenderesse. Le 26/10/86 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Toyota brun et primer, portant la plaque No. CFC 934. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, le 6ième jour d'octobre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 448326292. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — RINGUETTE CAROLL, partie défenderesse. Le 26/10/86 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Omni rouge portant la plaque F596088. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 138878250, 851560500, 851568012, 851568023. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — VERVILLE PATRICK, partie défenderesse. Le 26/10/86 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Olds beige portant la plaque DDU 228. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 446461105. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse — vs — BERNSTEIN OSCAR, partie défenderesse. Le 26/10/86 à 10:00 heures, au 150, rue Duke à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Plym. rouge portant la plaque 382 M 902. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Montréal, ce 7ième jour d'octobre 1986. Renseignements: CLAUDE VILLENEUVE, huissier, 288-0211, de l'étude: Villeneuve, Miller, huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 6973. VILLE DE ST-LAURENT -vs- IAM ST-JAMES. Le 20/10/86 à 10:00 heures au 415 St-François Xavier, St-Constant, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IAM ST-JAMES, saisis en cette cause, consistant en: Plymouth Sapporo 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 831029754. VILLE DE MONTRÉAL -vs- PIERRE RENAU TURGEON. Le 20/10/86 à 11:30 heures au 1010 Cherrier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE-RENAU TURGEON, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur Toshiba, un vidéo cassette VHS Hitachi etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 452036001, 453560704. VILLE DE MONTRÉAL -vs- STEPHAN McKENZIE. Le 20/10/86 à 10:30 heures au 4615 Royer, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEPHAN McKENZIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur de marque Zenith, un mobilier de salon en tissus etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 858596196, 452417825, 858596211. VILLE DE MONTRÉAL -vs- GUY SOUCIE. Le 21/10/86 à 11:30 heures au 5431 Brodeur, Montréal H4A 1J2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY SOUCIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx beige, 1 clavecin etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001153-852. CASSETTE VIDÉO N.T. INC., Demanderesse —vs— MICHEL DOMPIERRE, Défendeur. Le 22 octobre 1986, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 436 rue Curé Poirier est en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Phoenix 1978, Imm. au Québec. DJA-398 No de série: 2Y27087143491, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 842-9192. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 550-05-002501-862. DAME SANDRA WESCHLER, Demanderesse —vs— R.G. O'SHAUGHNESSY, Défendeur. Le 21 octobre 1986, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 45 rue St-John en la cité de Pointe Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 micro onde, set de salle à diner, 1 table, 6 chaises, 1 credence, TV couleur 20" Zénith, plusieurs autres meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006060-862. SPÉCIALITÉS DE BOULANGERIE B.H.R. LTÉE, Demanderesse —vs— CHARCUTERIE DES GOURMETS 450 (1984) INC., Défenderesse. Le 20 octobre 1986, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 450 rue de Mortagne en la cité de Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: comptoir vitre réfrigéré, balance Tec SI. 35, caisse enregistreuse Tec, plusieurs pièces d'équipement de boulangerie et charcuterie. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020802-869. VACHON TRANSPORT INC., Demanderesse —vs— ROBERT LANDUCCI, Défendeur. Le 20 octobre 1986, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 9222, 16ième Ave en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: vidéo cassette Magnavox, vidéo cassette Sanyo, aspirateur Filter Queen, meuble style vaisselier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES POIRIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 089512 — 0166 07182 01 45. VILLE DE ST-LÉONARD, Demanderesse —vs— DA SILVA JOAQUIM BERNARDO, Défendeur. Le 20 octobre 1986, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 4269 rue est Bâlanger en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge murale "Veritas", 1 vaisselier en bois 3 portes, 1 porte vitrée. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES POIRIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001118-868. JEAN-YVES OUELLET INC., Demanderesse. —vs— JEAN-PIERRE LAVOIE, Défendeur. Le 21 octobre 1986, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1420 rue Curé Barrette en la cité de Laplaine, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan modulaire, 5 morceaux, 1 table de centre moderne, 1 lampe de bout moderne, 1 ventilateur, 1 ensemble de salle à diner 10 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-27-002844-857. Percepteur des amendes, agissant pour le procureur Général, Demandeur —vs— LÉO MARIE, Défendeur. Le 21 octobre 1986, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 347 Montée Gagnon en la cité de Ste-Anne-des-Plaines, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet 4 x 4 Jimmy 1977 (GMC). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

Province de Québec, District de Hull. COUR PROVINCIALE. No: 550-27-008849-843. Percepteur des amendes, agissant pour le procureur Général, Demandeur —vs— LES INVESTISSEMENTS L. & C. LEMIEUX & FRÈRES INC., Défenderesse. Le 22 octobre 1986, à 10:00 heures au No 165, 33ième Avenue en la cité de St-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano blanc, 1 téléviseur couleur Zénith, 1 vidéo Magnavox, 1 amplificateur Kenwood, 1 lecteur cassette Hitachi, 1 bibliothèque 2 sections, 1 divan modulaire, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-27-005094-856. Percepteur des amendes, agissant pour le procureur Général, Demandeur —vs— DENIS VINCENT, Défendeur. Le 20 octobre 1986, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3730 rue Lafontaine en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Magnavox 26 pouces, 1 equalazer Telec, 1 amplificateur N.A.D. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

Province de Québec, District de Hull. COUR PROVINCIALE. No: 550-27-001334-850. Percepteur des amendes, agissant pour le procureur Général, Demandeur —vs— INV. L.C. LEMIEUX & FRÈRES INC., Défenderesse. Le 22 octobre 1986, à 10:30 heures au No 165, 33ième Avenue en la cité de St-Louis-de-Terrebonne, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 piano blanc, 1 divan modulaire 5 morceaux, 1 téléviseur couleur Zénith, 1 vidéo Magnavox, 1 bibliothèque 2 sections, colonnes de son, amplificateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. MARTIN THÉROUX, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-016323-850. Dossier P-33. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse -vs- SYLVAIN POITRAS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1986 à 13:30 hres. Au: 3368, Lasalle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN POITRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony, 1 four micro-onde, 1 laveuse GE, 1 sécheuse Westinghouse et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT -ou- CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 860-56-5812, 860-56-5845, 860-56-5801, 860-56-5823. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BARBARA BERNARDO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 10:00 heures au: 1570, St-Timothée, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARBARA BERNARDO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Sharp, 1 console de système de son pour mixte, 2 boîtes de son, 1 fauteuil 3 places et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. huissiers. Montréal le 6 octobre 1986.

Canada, Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 860-56-5812, 860-56-5845, 860-56-5801, 860-56-5823. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BARBARA BERNARDO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 10:00 heures au: 1570, St-Timothée, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARBARA BERNARDO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Sharp, 1 console de système de son pour mixte, 2 boîtes de son, 1 fauteuil 3 places et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. huissiers. Montréal le 6 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005176-867. LOCATION AUTOBEC MONTRÉAL LTD, Demanderesse. —vs— NOËL LUCIEN DESJARDINS, Défendeur. Le 22 octobre 1986, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 114 rue Landreville en la cité de St-Sulpice, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Hyunday Pony 1986. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 154963616. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LUCE LAROCQUE. Le 20/10/86 à 10:00 heures au 1087 St-Régis, St-Isidore, J0L 2A0, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUCE LAROCQUE, saisis en cette cause, consistant en: T.V. portative Zenith, set de salon 2 mcx, set de cuisine table 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 160111302. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARTINEAU LAURETTA. Le 21/10/86 à 10:30 heures au 2330 Madison, Montréal, H4B 2T6, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTINEAU LAURETTA, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette VHS de marque Toshiba, 1 téléviseur couleur 20 po. de marque Mongomery etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 6ième jour d'octobre 1986. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020802-869. VACHON TRANSPORT INC., Demanderesse —vs— ROBERT LANDUCCI, Défendeur. Le 20 octobre 1986, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 9222, 16ième Ave en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: vidéo cassette Magnavox, vidéo cassette Sanyo, aspirateur Filter Queen, meuble style vaisselier, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES POIRIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. Nos: 089512 — 0166 07182 01 45. VILLE DE ST-LÉONARD, Demanderesse —vs— DA SILVA JOAQUIM BERNARDO, Défendeur. Le 20 octobre 1986, à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 4269 rue est Bâlanger en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge murale "Veritas", 1 vaisselier en bois 3 portes, 1 porte vitrée. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES POIRIER, huissier, 288-6317. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001118-868. JEAN-YVES OUELLET INC., Demanderesse. —vs— JEAN-PIERRE LAVOIE, Défendeur. Le 21 octobre 1986, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1420 rue Curé Barrette en la cité de Laplaine, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 divan modulaire, 5 morceaux, 1 table de centre moderne, 1 lampe de bout moderne, 1 ventilateur, 1 ensemble de salle à diner 10 morceaux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 2 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-001684-867. LÉOPOLD SOUCY, Demandeur —vs— RODRIGUE DERILET AL, Défendeurs. Le 20 octobre 1986, à 14:00 heures au No 12163 rue Charles Renard en la cité de Rivière des Prairies et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Électrohome, 1 T.V. couleur Toshiba, 1 vidéo Bata Sanyo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 9 octobre 1986.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-011023-863. SADLER INC., Demanderesse —vs— PRÉCISION MECHANICS LTD., Défenderesse. Le 20 octobre 1986, à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 11750 rue Philippe Panneton en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon, 1 machine à écrire IBM, 1 punch Press hydraulique & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 9 octobre 1986.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-043689-848. MAGASINS PASCAL LTÉE —vs— DENISE JUTRAS. Le 21-10-86 à 10:00 heures au 6340 Robert à St-Léonard, district de Montréal seront vendus les biens et effets de DENISE JUTRAS, savoir: 1 tv couleur Hitachi, 1 lave-vaisselle, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 07/10/86.

Canada, Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 860-56-5812, 860-56-5845, 860-56-5801, 860-56-5823. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, — VS — BARBARA BERNARDO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 10:00 heures au: 1570, St-Timothée, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BARBARA BERNARDO, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 20" Sharp, 1 console de système de son pour mixte, 2 boîtes de son, 1 fauteuil 3 places et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ. Renseignements: GHISLAIN PELLERIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. huissiers. Montréal le 6 octobre 1986.

Canada, Qc, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 500-02-020271-867. G.U.S. CANADA INC/DIVISION LEGARÉ —vs— ANDRÉ BRODEUR ET MARGUERITE DEMERS. Le 21-10-86 à 12:00 heures au 7925, 13e avenue à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de ANDRÉ BRODEUR ET MARGUERITE DEMERS, savoir: 1 lit baldaquin 1510, 1 ensemble Posture Royale 39, 1 commode 5 tiroirs 1510, 1 cuisinière Roy amande. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 286-7175. Montréal, ce 07/10/86.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-016802-853. Dossier P-35. Percepteur des amendes, p. demanderesse -vs- MARIO MAROIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 12:30 hres. Au: 967, DuBuissons, #6, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO MAROIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" meuble de marque Philips et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT -ou- CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-002533-869. BENOÎT ET KERSEN LTÉE, p. demanderesse -vs- MICHEL BROUILLARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 12:00 hres. Au: 1695, Des Seigneurs, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BROUILLARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 26" Sanyo, 1 vidéo cassette VHS Fisher, 1 fauteuil 2 places en cuir de couleur gris, 2 fauteuils en cuir 1 place et accs. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT -ou- CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 505-27-06322-852. Dossier P-34. Percepteur des amendes, p. demanderesse -vs- SYLVAIN POITRAS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 20 octobre 1986 à 13:30 hres. Au: 3368, La Salle, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SYLVAIN POITRAS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sony, 1 four micro onde Hitachi, 1 laveuse GE, 1 sécheuse Westinghouse et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT -ou- CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 153-07-82. VILLE DE LACHINE, p. demanderesse -vs- COVENTRY COPPER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 10:00 hres. Au: 275 A, St-Joseph, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COVENTRY COPPER LTD, saisis en cette cause, consistant en: 2 classeurs en métal gris 4 tiroirs, 1 classeur en métal gris 3 tiroirs, 1 étagère 8 tablettes et accs. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT -ou- CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 184-89. VILLE DE LACHINE, p. demanderesse -vs- PDS CHIMIQUES MA BOU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 21 octobre 1986 à 10:30 hres. Au: 567, De Bienville, Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PDS CHIMIQUES MA BOU, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 14" Electrohome, 1 table de cuisine en bois avec 8 chaises, 1 buffet en bois, 1 table ronde 4 chaises et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT -ou- CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & ass. Montréal le 6 octobre 1986.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-040230-810. JEAN TALON PETROLEUM INC., p. demanderesse -vs-

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Allied Stores accepte l'offre d'investisseurs américains

NEW YORK (AFP) — Le groupe américain de grands magasins Allied Stores, qui avait repoussé une tentative de prise de contrôle d'un promoteur immobilier canadien, Campeau Corporation, vient d'accepter une offre d'achat pour un montant de $ 3.55 milliards US émanant de deux investisseurs américains, a annoncé hier la compagnie.

Selon le communiqué, le conseil d'administration d'Allied Stores Corp. a accepté l'offre de $ 67 US au comptant par action faite par M. Edward DeBartolo, l'un des plus gros promoteurs immobiliers aux États-Unis, et du financier californien M. Paul Bilzerian.

L'offre du groupe canadien Campeau Corp. avait été portée récemment à $ 66 US par action, soit $ 3.49 milliards US pour les 53 millions d'actions ordinaires d'Allied Stores, qui s'était opposée à cette tentative hostile de prise de contrôle.

Allied exploite 684 magasins et a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de $ 4.14 milliards US.

Burroughs a l'intention de supprimer 9,600 emplois

DETROIT (AFP) — Burroughs Corporation, qui a racheté récemment pour $ 4.8 milliards US Sperry Corp., a annoncé hier son intention de supprimer 9,600 emplois sur les 120,000 que comptent actuellement dans le monde les deux groupes informatiques américains.

Selon un communiqué publié à Detroit, Burroughs envisage dans un premier temps de recourir à des départs volontaires à la pré-retraite pour les employés aux États-Unis âgés de 55 ans et plus, ayant un minimum de 15 ans d'ancienneté dans l'un des deux groupes.

Des réductions supplémentaires, ajoute le communiqué, seront réalisées d'ici à la fin de cette année par des licenciements, le gel des embauches et des départs naturels non renouvelés.

Burroughs a annoncé par ailleurs le lancement de trois nouveaux ordinateurs dans sa gamme *A 10* qui représentent une amélioration des performances de 20 % par rapport aux modèles existants.

Selon Burroughs, les nouveaux matériels dont les prix s'étagent de $ 410,000 US à $ 962,000 US sont plus puissants que les quatre derniers nés de la gamme d'ordinateurs d'IBM, le premier fabricant mondial de matériel informatique.

Selon les analystes, Sperry s'apprêterait également à annoncer très prochainement le lancement de nouveaux modèles d'ordinateurs.

Le groupe CBS fait des profits

NEW YORK (AFP) — Le groupe américain de communications CBS, qui possède notamment une chaîne de télévision, a annoncé mercredi un bénéfice net de $ 28.6 millions US au troisième trimestre, contre une perte nette de $ 114.1 millions US au trimestre correspondant de 1985.

En revanche, précise CBS dans un communiqué, le résultat d'exploitation a baissé de 2 %, à $ 28.6 millions US au troisième trimestre malgré une hausse de 2 % de son chiffre d'affaires, à $ 1.15 milliard US par rapport au troisième trimestre de 1985.

À Wall Street, le cours de CBS a clôturé à $ 129.75 US, en hausse de $ 3.75 US par rapport à la veille.

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

Nouvelle émission

CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC.

13 000 000 $

2 000 000 d'actions subalternes catégorie A

La Compagnie confirme que les actions subalternes catégorie A seront admissibles pour fins d'inclusion dans un régime d'épargne-actions du Québec, aux termes des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec), et qu'elles donneront droit à une déduction égale à 50% de leur coût d'acquisition. La déduction n'est pas limitée à 1 000 $ comme pour les sociétés ayant un actif d'un milliard de dollars et plus.

Prix: 6,50 $ l'action

Lévesque, Beaubien Inc.

Geoffrion, Leclerc Inc.	**McLeod Young Weir** Limitee	**Dominion Securities Pitfield** Limitee
Nesbitt Thomson Bongard Limitee	**Merrill Lynch Canada** Inc.	**Wood Gundy** Inc.
Richardson Greenshields du Canada Limitee	**Brault, Guy, O'Brien** Inc.	**McNeil, Mantha,** Inc.
Burns Fry Limitee	**Molson Rousseau** Inc.	**Midland Doherty** Limitee
Walwyn Stodgell Cochran Murray Limitee	**Société de courtage Bache** Inc.	**Bell Gouinlock** Limitee
Casgrain & Compagnie Limitee	**F.H. Deacon Hodgson** Inc.	**Maison Placements Canada** Inc.

Octobre 1986

Cette annonce ne paraît qu'à titre d'information seulement.

Montréal Trustco Inc.

a acheté toutes les actions ordinaires en circulation de

Crédit Foncier

antérieurement détenues par la

Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal

Le soussigné a agi à titre de conseiller financier pour la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et a assisté aux négociations de l'offre.

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

Octobre 1986

Cette annonce n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

Nouvelle émission

Le Groupe **Vidéotron ltée**

45 900 000 $

2 700 000 actions subalternes à droit de vote

Le Groupe Vidéotron Ltée est d'avis que les actions subalternes à droit de vote offertes par la présente seront admissibles à des fins d'inclusion dans un régime d'épargne-actions du Québec en vertu des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec) et qu'elles donneront droit à une déduction égale à 50% de leur coût d'acquisition.

Prix: 17,00 $ l'action

Lévesque, Beaubien Inc.

Merrill Lynch Canada Inc.		**McLeod Young Weir** Limitee
Wood Gundy Inc.	**Dominion Securities** Inc.	**Molson Rousseau** Inc.
Nesbitt Thomson Bongard Ltee	**Geoffrion, Leclerc** Inc.	**Richardson Greenshields du Canada** Limitee
Midland Doherty Limitee	**Walwyn Stodgell Cochran Murray** Limitee	**Pemberton Houston Willoughby** Inc.
Bell Gouinlock Limitee	**Tassé & Associés,** Limitee	**McNeil, Mantha,** Inc.
Brault, Guy, O'Brien Inc.		**Casgrain & Compagnie** Limitee

Octobre 1986

Cette annonce ne paraît qu'à titre d'information seulement.

Premier appel public à l'épargne

Nautilus Plus INC

10 500 000 $

3 500 000 actions ordinaires
et
1 750 000 bons de souscription à une action ordinaire

Ces titres sont offerts en unités composées chacune d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription à une action ordinaire. Chaque bon de souscription entier confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de Nautilus Plus Inc. au prix de 3,50 $ en tout temps à compter du 5 janvier 1987 jusqu'au 31 décembre 1988.

Nautilus Plus Inc. confirme que les actions ordinaires et celles émises suite à l'exercice des bons de souscription constitueront, lors de leur émission, des actions admissibles à un régime d'épargne-actions en vertu des dispositions actuelles de la Loi sur les impôts (Québec) et que les actions ordinaires comprises dans les unités donneront droit à une déduction égale à 100% de leur coût d'acquisition dans la mesure où certaines conditions sont respectées. Les actions ordinaires acquises à partir du 5 janvier 1987 suite à l'exercice des bons de souscription donneront droit au taux de déduction applicable à ces actions dans l'année de l'exercice des bons de souscription.

Prix: 3,00 $ l'unité

Lévesque, Beaubien Inc. **Geoffrion, Leclerc Inc.**

McLeod Young Weir Limitée	**Richardson Greenshields du Canada** Limitée	**Bell Gouinlock** Limitée
Brault, Guy, O'Brien Inc.	**F.H. Deacon, Hodgson** Inc.	**Casgrain & Compagnie** Limitée

Octobre 1986

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Les bancaires propulsent le marché

MONTREAL (PC) — Dû aux gains très importants réalisés par les titres bancaires, l'indice général du marché des valeurs montréalais a grimpé de 15.08 points, hier, pour clôturer la journée à 1536.02 points.

Le volume des transactions a touché 4,789,698 actions, comparativement à 4,569,846 lors de la séance de mardi.

Les titres bancaires ont progressé de 46.13 points à 1529.73, tandis que les industrielles grimpaient de 13.93 points à 1259.08.

Parmi les titres des industrielles, le plus actif a été Noverco, inchangé à $13 1-2; 368,754 actions de Noverco ont été transigées.

Le titre le plus animé chez les minières a encore été Cambior, en hausse de 5-8 à $16 3-8, dans le cadre de l'échange de 144,970 actions.

Chez les autres titres qui ont connu une certaine animation, Bank of Montreal a gagné $1 1-4 à $35 1-8, Royal Bank, $1 à $34 1-4, National Bank, 7-8 à $28 1-8, Dofasco, 3-4 à $23 1-2, Commerce Bank, 5-8 à $19 3-4, Bank of Nova Scotia, 1-2 à $16, Cascades, 1-2 à $13 1-4 et Nova A, 1-8 à $5 7-8 pendant que Continental Bank perdait 1-8 à $16.

Au cours de la séance d'hier, un total de 494 titres ont fait l'objet d'échanges. De ce nombre, 165 ont progressé, 167 ont régressé et 162 sont demeurés inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

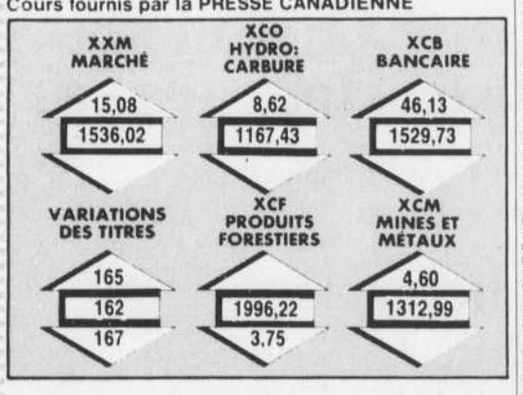

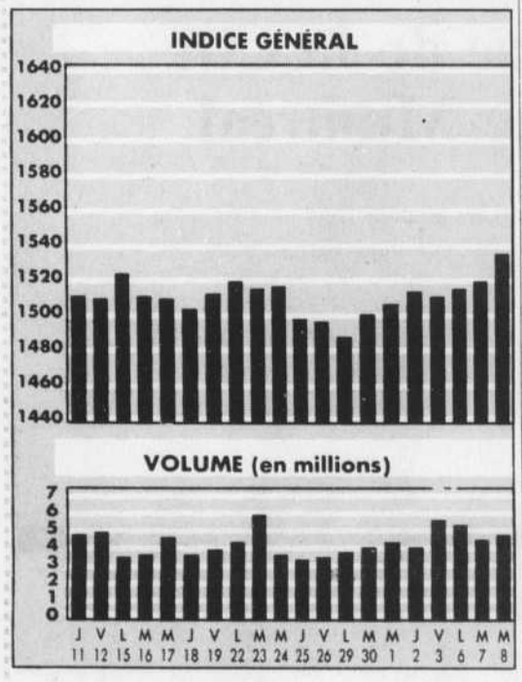

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M N					
M Corp	1940	$14½	14	14	— 3/8
MICC Inv	400	$8⅝	8⅝	8⅝	
MRRM	z50	$42	42	42	+ 1¼
McM Bldl	2029	$36½	36⅜	36½	+ ⅛
C Marconi	2700	$22¼	22	22⅛	— ¾
fMarit Tel	1607	$16	16	16	
Matco	1400	215	210	210	
McNeil M	22600	$5¾	5½	5½	— ¼
Memotec	5300	$10½	10⅜	10⅜	
Memo.Wt	2550	415	400	400	
Min Lac	6500	$26⅜	26½	26⅜	
fMirn.A	4350	$9⅛	9	9⅛	
Miron.Wt	6475	299	291	291	
Mitel Corp	3951	$6⅜	6½	6½	— ¼
fMolson A	300	$23¾	23⅜	23¾	
Molson B	500	$24⅛	24⅛	24⅛	—1⅛
MTrustco	52550	$12⅜	12	12⅜	+ ⅜
Moore	22715	$29	28¾	28⅞	
fMorgn T	300	221	221	221	—4
Multidev	4910	$6⅞	6½	6½	— ¼
Multdv.p.A	865	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Muscocho	9900	415	405	415	+ 10
Musco pr	465	$16	16	16	+ ½
Nabisco L	10000	$37¼	37¼	37¼	— ¼
Natls.u	22800	310	280	290	+ 290
fNesbitt.A	3300	$13	12¾	12⅞	— ⅜
Neti Tech	800	310	310	310	
NB Tel p	170	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
NB TI 1.85	100	$22	22	22	+ 1
fNfldCapA	1000	$8½	8½	8½	
NfldLiht A	1900	$18⅜	18⅜	18⅜	— ¼
NewTel	1677	$16¾	16¾	16¾	
NfldT 9.75	200	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Noranda	3950	$20⅜	20⅜	20½	
Noran pA	100	$98½	98½	98½	
Noran 7.75	2200	$29½	29	29	
Norcen.En	162	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
fNoreNv	162	$13⅜	13⅜	13⅜	
fNork.a	2342	485	485	485	
NormickB	342	485	485	485	
Nor.can.oil	z35	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
Nor Tel	13869	$39½	38⅜	39⅛	+ ⅜
Nortgte	10700	$7⅛	7	7	+ ⅛
Nortgte.wt	6600	305	300	300	
NvaWa	24700	$18	17¼	17⅜	+ ⅜
fNova Alt	91753	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Nova 6.12	450	$19⅛	19⅛	19⅛	
Nova 12	6000	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Nova 9.12f	1500	$25	25	25	
Noverco	368754	$13⅜	13⅜	13½	
O P					
fOcelot B	3500	280	280	280	—25
OE INC	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
fOsha A	1700	$21	20¾	20¾	
Poncdn Pt	700	$26¼	26⅛	26¼	+ ¼
Paperbord	2200	$7½	7½	7½	+ ¼
Peerless	3600	$8½	7½	7½	— ⅛
Perkins.P	800	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Perpet.Fd	562	$10⅝	10⅝	10⅝	
fPerry.B	9100	315	240	260	—50
Perry.W	13800	112	100	101	—24
Pet Sun	1800	200	190	190	—10
Pt.Sun.srl	z24	255	255	255	
Placer Dv	8620	$32¼	32⅛	32⅛	
Placer.wa	5850	$8	8	8	
fPowr Cr	27215	$16¼	16	16⅛	
Power Fin	6870	$23¼	22¾	22¾	— ¼
Pr.Choix.a	4100	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Promatek	1000	280	280	280	+ 15
Prooptic	1500	210	201	201	—19
Provigo	5590	$17⅝	17⅛	17⅝	+ ⅜
Q R					
Que Tel	1464	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
QebcrA	5900	$14¼	14⅛	14¼	
Redpath	1000	$23⅛	23	23⅛	— ¼
fReitmn A	3500	$29¼	29¼	29¼	
Rio Algom	z78	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ¾
Robin Intr	1200	$5	490	490	—22
fRogerC B	7590	$22	21⅜	21⅜	— ⅛
Rogr.Pr.A	200	$36	36	36	+ 1⅛
fRollnd A	30850	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Ro—na.pr.1	800	$10⅜	10⅜	10⅜	
Ro—na.pr.2	600	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Rothman	200	$42¼	42¼	42¼	
Rv Trco A	765	$29¾	29¾	29¾	
Rv Trco B	240	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Royex Gld	3000	385	380	380	+ 10
Royx PrA	1200	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ½
Royex.WT	6600	225	220	225	+ 20
S T					
SHL Syst	z50	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
fSNC	1300	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
SR Tel	1850	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
fSI CemA	800	$18⅛	18	18	— ¼
San Fran	1400	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅜
Sanivan	2200	450	450	450	—5
Sanivn.Wt	1600	150	150	150	
Sceptre	1300	253	252	252	—3
Scot Paper	700	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Seabrit.A	1000	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Seabrit.W	1000	350	350	350	+ 5
Seagram	15413	$84¼	82⅞	83⅞	+ ¾
Sears Can	6900	$12	11¾	11¾	— ¼
fSelkirk A	15000	$23⅛	23	23	
Sensormat	2158	400	400	400	
Shell Can	1069	$23⅞	23⅜	23⅜	
Shermag	3200	$5	480	480	—10
Sico	5763	$18¾	18⅛	18⅜	— ⅜
Sigma Mn	z50	$13¾	13¾	13¾	
S—Beaudry	1200	430	420	420	
Shirmax	400	420	420	420	—5
Sodisco	9300	$7	6¾	6¾	— ¼
Southam	3000	$21¼	21⅜	21⅜	— ⅛
fSpar Aer	350	$24¼	24	24	— ¼
Sportscn	2900	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅜
Sport.w	7950	$5½	490	5	— ⅜
fSteinb A	4825	$38	37½	37⅞	+ ⅛
Stinbg prC	200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
Stelco A	4882	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ⅜
Stel 1.94	1400	$24⅜	24⅛	24⅜	+ ⅜
Sullvn.Min	302	$5⅛	5	5	— ⅛
Sumabus	2450	$7⅜	7	7⅜	+ ¼
Teck A	2500	$23½	23½	23½	+ ½
fTeck B	14650	$24¾	24¼	24⅜	+ ⅜
Teck.SerF	5000	$37½	37½	37½	+ ¾
Te—Com	30050	$7	6⅝	6⅞	— ⅛
Telebec.s.3	200	$26	26	26	
fTele—Cap	5310	$10⅝	10⅜	10½	
fTel Mt B	400	$32½	32½	32½	— ¾
TmbcA	18150	$5⅛	490	5⅛	+ 22
Texaco	1800	$29	28⅝	28⅝	— ¼
Thomsn A	11677	$28	27⅞	28	+ ⅜
TIE teleco	300	$5	5	5	
Tor Dm Bk	35164	$24½	23⅝	24¼	+ ⅜
TrDm sd	200000	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅜
fTorstr B	500	$27¾	27¾	27¾	+ 1¼
Total Pete	5000	$23¼	23¼	23¼	
Gr.Totec	6700	360	355	355	—5
Totec.W	1300	100	95	100	+ 5
Tot.wB	1100	43	41	41	—4
TAIRs.prB	z20	$25⅝	25⅝	25⅝	+ ⅛
TrAlta A	3100	$28⅜	28⅜	28⅜	— ¼
TrAlta wt	1950	$6⅝	6⅜	6⅜	
TrAlta Pa	200	$27¼	27¼	27¼	
TrCan Pl	20675	$17	16⅞	17	+ ⅛
TrnpIW	16000	220	215	218	+ 3
Trs mount	1275	$14½	14¼	14½	+ ¼
Trillium T	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Triton Fin	1800	$29½	29½	29½	+ ⅜
Trimac	500	260	260	260	+ 5
Tritan	4210	445	435	445	+ 10
fTrizec A	850	$28½	28¼	28¼	— ½
Trustco.G	3150	$17¾	17½	17¾	— ¼
U V					
fUAP InA	260	$30⅜	30⅜	30⅜	
UAP Wt	100	$34½	34½	34½	—1½
Ultrmar	5850	335	335	335	
Ultra Ser1	1500	$26¼	26⅛	26¼	— ⅜
fUnicrp A	340	$7½	7½	7½	— ⅛
Unicor.Wt	2000	55	55	55	+ 3
fUnigs B	18690	495	475	475	—20
Uniges.Wt	9000	160	145	145	—10
UnigespA	500	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅜
Uni.prb	11150	$10	9⅞	10	+ ¼
Un Carbid	500	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Union.Ent	350	$11½	11⅜	11⅜	
Uni—Select	2300	$5¼	5	5¼	
US.Stl.cdn	6700	$24¾	24½	24⅛	—1⅛
Varity Co.	z54	265	265	265	
fVITICIA	1100	150	145	150	+ 10
Versa.CIB	500	135	135	135	+ 20
Vidtron	16705	$16⅜	16½	16⅜	
Viswav	1400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Volcano	4150	$9⅛	9⅛	9⅛	— ¼
W X					
Wiax A	100	$15	15	15	— ⅛
Walwyn	300	395	395	395	
Wargton	15000	75	71	71	—4
Westburne	1100	$18½	18½	18½	
Wcst Trn	5756	$13½	13⅛	13½	+ ⅛
Wcst TrnB	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅜
Westm 2.12	500	$22⅜	22⅜	22⅜	
Weston	4400	$30⅞	30⅞	30⅞	
WestonSrA	700	$25⅞	25⅛	25⅞	+ 187
Woodward	500	$5¾	5¾	5¾	
WorldEq.A	120	$9½	9½	9½	
Wrld wt.A	4000	17	17	17	—3
	Trust	Units			
Can.In.Un	160	$11½	11½	11½	
First tr.un	1300	$19	19	19	+ ⅜
	Junior	Mines	Oils		
Abcourt	20224	69	66	69	+ 2
AbitibiRes	5000	24	24	24	
Arbor	2700	380	350	350	—40
Audrey	1817	160	160	160	—5
Augmitto	21060	98	90	93	+ 4
Aunore	z100	85	85	85	+ 10
Aur Res	z62	330	330	330	+ 5
Bakertalc	1100	74	74	74	+ 5
Barexor	3700	65	62	62	—6
Bruneau	6500	55	50	55	
Cache dOr	37691	69	65	65	—1
Cache Ex	3000	120	115	115	—15
Chabela	36500	41	39	41	+ 1
Chabela.W	1000	1	1	1	
Cogesco	19068	68	66	68	—1
Coniagas	500	$5½	5½	5½	— ¼
D'Or Val	5800	310	305	310	+ 5
Dumagmi	5436	$11½	11⅜	11⅜	— ⅛
Dumont	15000	21	20	21	+ 1
Elder.Cl.A	1000	75	75	75	
Explo Que	15200	42½	40	41	+ 1
Fairlady	5000	65	65	65	—4
Farboro	10000	26	26	26	—4
GalntG	5000	55	55	55	+ 5
Gln.Group	6400	156	155	155	
G Knight	9500	$9⅝	9⅜	9½	+ ⅛
Gldn pond	3000	35	33	33	—2
Gold Tigr	3500	35	33	33	—1
G.Tl.wt	30000	1	1	1	
Gld.Trl	6400	130	126	126	
Goldex ltd	7942	315	310	310	—10
Goldex.wt	500	200	200	200	
Gordex	3500	214	210	210	+ 5
Imco	4500	42	41	41	—4
JAG Mine	2000	28	28	28	—1
LaPause	9100	35	35	35	
Massval	135200	40	35	38	+ 3
Mazarin	28290	53	50	51	—1
Mid Canad	96895	37	36	37	+ 3
M.DuNd	9800	55	47	50	
MonDor	500	60	60	60	
N.Pascalis	1000	66	66	66	
Novamin	500	250	250	250	—15
Oasis Res	9000	52	50	50	—2
PeronG	11386	430	415	420	—25
Queenstn	2000	120	120	120	—1
Radisson	3500	48	48	48	+ 3
Rouyn.Rs	6800	295	290	295	+ 10
Sholia	6500	65	60	61	+ 1
Stabell Rs	2000	47	47	47	+ 2
Stdagld	13852	91	89	91	+ 4
Synsold	30800	113	102	109	+ 2
Talisman	5000	30	28	28	—2
Vior	5500	135	134	135	+ 5
W G Mnes	4100	105	91	105	+ 5
Wrightbr	57700	162	150	159	+ 7
WrtbrW	40100	39½	36½	39½	+ 2½
Yorbeau	129000	72	70	72	+ 1
	Partially Paid Shares				
B.crp.r	15300	$8½	8¼	8¾	— ⅛
RvF.Ir	2000	$10	9⅜	9½	

INTERNATIONAL DIVISION US$				
French companies			1986	
Stock	Bid	Ask	High	Low
Lv.Eau	210	215	210	139
Others			1986	
Stock	Bid	Ask	High	Low
pLatna	42½	43½	44	39½

Precious Metal Certificates					
Certificates	Oz	Bid	High	Low	Close
Grdn gld	25	441.00	437.00	441.00	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
Aberford	1700	400	390	390	—15
Abitibi.Wt	1100	430	425	430	
ACSI	700	430	430	430	—5
Agnico E	25540	$32⅜	32⅛	32¼	+ ½
Aigue	27735	160	140	150	—10
Akers	4200	190	160	161	+ 10
Alta energ	500	$12	12	12	
AltaEn1114	300	$27½	27½	27½	— ½
Alcan Alu	36557	$43½	42⅞	43½	+ ⅜
Alcan Wt	5000	$7½	7¼	7½	+ ⅛
Algoma St	514	$14	14	14	+ ⅛
Algma2.00	1700	$17¾	17¼	17¾	+ ⅛
Allgro	5100	$20½	20	20	— ½
Alim.CT	12050	300	290	295	
Al.CTw	6950	105	100	100	+ 5
AMCA int	4348	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
AMCAsr3	1000	$25½	25½	25½	+ ⅛
Am.Barric	2175	$22½	22¼	22½	+ ⅛
A.br.wt	33000	285	272	275	+ 15
A.br.gld.w	1500	210	210	210	+ 5
AmR.a	27500	295	286	290	
Artopex	4179	$8⅜	8¼	8¼	
Asamera	200	$9½	9½	9½	+ ¼
Asamera.B	300	$25	25	25	+ ¾
fAstral A	473	$15	15	15	
fAstral B	400	$15	15	15	
fAtco I	9374	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
BCRaitl2.3	500	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
B Corp.A	4250	$30¾	30¾	30¾	+ ½
BCED	11450	320	310	315	
BCED.Wt	8030	105	102	103	+ 2
BCE	61455	$37	36¾	37	
BCE 1.80p	16535	$24¼	24⅛	24¾	+ ⅛
BCE 2.70p	2750	$38⅛	38½	38½	— ⅛
B C Forst	518	$12½	12½	12½	— ⅛
BGRwt	7050	22	20	20	—5
BC Phone	4000	$27⅛	27	27⅛	+ ⅜
Bcshare.a	200	$22	22	22	— ¼
Bank NS	155635	$16⅛	15½	16	+ ½
B NS srl	400	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Baue Cont	62615	$16¼	16	16	— ⅛
Baue Mtl	223950	$35¾	34	35⅛	+ 1¼
BMO 2.85	880	$37¾	37⅛	37⅜	— ¼
BMO Sr3	1200	$27	27	27	
BMO Wts	48300	$5½	490	5¼	+ 65
Ba Eparg	998	$29½	29¼	29¼	
BaEp 2.62	200	$28	27¾	27¾	— ¼
Baue Nat	110505	$28½	27½	28⅛	+ ⅜
Bq Nat s8	5000	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
Bq Nat s4	275	$26¼	26¼	26¼	— ½
Bq Rovale	60964	$34⅜	33⅜	34¼	+ 1
Bq Ry Wt	30405	230	200	230	+ 35
BaRy 1.45	500	$18¾	18¾	18¾	
BaRy 2.75	3900	$31¾	31½	31¾	+ ⅛
Ry.nt.Fin	800	$10	9¾	10	+ ¼
Belkin.A	100	$15¾	15¾	15¾	
Belmoral	15500	255	235	250	+ 20
Belmora.w	865	240	235	235	+ 5
Berkey	3300	$5½	490	5½	+ 42
Bestar	9600	$5½	5⅛	5⅜	
Biltrite	500	$7¼	7¼	7¼	
Biltrite.Wt	4500	110	101	101	—9
Biotech	2075	455	445	450	
fBomb A	2613	$25⅝	25	25½	+ ⅛
fBomb B	37035	$25⅜	25	25¼	+ ⅛
Bomb.Srl	1300	$25	24¾	24¾	— ⅛
BomWb	3050	$10	9⅝	9¾	— ½
Bow Val	1000	$11¾	11¼	11¼	
BowVl2.05	165	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Bow V Rs	2000	91	90	90	+ 10
Braiorne	200	145	145	145	—5
Brascade	1207	$40⅜	40⅜	40⅜	
Brascan A	13909	$28¼	28	28	— ⅛
Brcan 1.87	1325	$24¼	24⅜	24¾	
Bruncor	1000	$18¾	18¾	18¾	— ⅛
Brunswick	400	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
C D					
CAE Ind	34575	$9⅜	9⅛	9½	— ¼
CB Pak	524	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
CB Pak.wt	3400	$7	6⅞	7	+ ¼
CIL	500	$26	26	26	
Cad Frvw	1300	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Camb.u	144970	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Cbrgwt	2800	$7½	7¾	7¾	— ⅜
Camb.PrA	100	$30¼	30¼	30¼	+ ⅛
Camp R	5764	190	180	190	+ 15
fCampeau	2700	$28¼	28¼	28¼	
Camp.Sr.C	900	$24⅛	24	24⅛	+ ¼
Camp.Sr.D	200	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
fCDC	3500	$6⅛	6	6	
CDC 1980	1750	$13½	13½	13½	— ⅛
C Imp Bk	98936	$20⅛	19	19¾	+ ⅜
CIBC wB	10200	320	300	305	+ 10
CIBQ 3.562	550	$26¾	26¾	26¾	
CIBC w.a	2000	$6¼	6⅜	6¼	+ ⅛
CP Ltee	9736	$16½	16⅜	16⅜	
Cdn Tire	300	$32½	32	32½	+ 1¼
fC Tire A	38159	$14⅜	14¼	14½	+ ¼
fC Utilit A	1000	$19¼	19¼	19⅛	
C Utilit B	2500	$19¼	19⅛	19¼	— ⅛
C.Util SrH	100	$22⅞	22⅞	22⅞	
C Util Srl	400	$27	26¾	27	— ½
C Util wta	4296	420	420	420	—5
C Util wtb	239	415	415	415	
CMnac	10990	$13¾	13	13⅛	— ⅜
Canron.A	100	$16	16	16	
Carena	500	$31¼	31¼	31¼	— ¼
Carl Ok	6630	$13¼	12½	13¼	+ ¼
Casca.	241601	$13¼	11⅜	13¼	+ ½
Celanese	1500	$14	14	14	— ¼
Centrl.Cp	2500	$16¾	16¾	16¾	
Cent Dyn	500	37	37	37	—3
Cent.D.srl	2200	170	150	150	—20
Centrol Tr	2200	$20⅜	20	20	
fCFCF.Inc	1465	$20	19¾	19¾	— ⅛
Charan	6800	$15⅜	15¼	15⅜	
Charan.wt	3150	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
fChateau	200	$11¾	11¾	11¾	
Circo Crft	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
CimL PrE	100	$13½	13½	13½	+ ¼
Cogeco	1400	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
Cominco	7698	$13½	13½	13½	
Cmrd.a	6003	$7	6½	6¾	
Concam	4000	$11⅜	11⅜	11⅜	
Cmp Inv	6900	270	265	270	
Comterm	40725	110	105	110	—3
Comt.Wt	4900	23	22	22	—8
C Bath A	770	$23¼	23¼	23¼	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fCDistb B	300	$6	6	6	
Cons Gas	500	$28	28	28	
CnsGas914	200	$26¾	26¾	26¾	— ¼
CPCI.A	3600	$6⅜	6¼	6¼	
CPCI.B	100	$6⅛	6⅛	6⅛	
Corby A	2248	$20¾	20½	20¾	
fCo—Steel	5300	$13⅞	13⅝	13⅜	— ⅛
fCrain RL	3700	$13	12¼	13	+ ⅜
CIDesi pr	600	$11	11	11	— ¼
fCrownx.A	400	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅜
Crwn.Pr.1	100	$33	33	33	
Datagram	784	240	239	239	—1
Datamark	3025	$6¾	6½	6½	— ¼
fDavis.B	1550	425	420	425	+ 15
Denison.A	2400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
fDenisonB	1600	$5¾	5¾	5¾	
Dio—Bath	1000	$20¼	20	20	—13
Disnat	2850	260	250	260	
Dofasco	117510	$23½	22¾	23½	+ ¾
Dfs	2700	$34⅜	34⅛	34⅜	+ ⅜
Dofor A	13460	$16⅜	16⅛	16¼	
Domco Lte	3550	$9¾	9¼	9⅜	— ¼
Dome Mns	2100	$9¾	9⅝	9⅝	+ ¼
Dme.wt.a	600	205	205	205	—5
Dome Pet	17525	105	98	103	+ 3
Dominion	2700	$22½	22	22⅛	+ ⅛
Domtex	4164	$19	18¾	18¾	— ½
Domtar	8395	$34⅜	34⅛	34⅜	
Domtr.2.25	200	$27⅜	27⅜	27⅜	
Domtr.sB	500	$25¼	25¼	25¼	
Donohue	1375	$28½	28¼	28½	+ ⅛
Donohue a	100	$20	20	20	
Dupt pr b	z13	$41⅞	41⅞	41⅞	— ⅛
fDylex Ltd	7700	$16⅜	16	16¼	+ ¼
Dynamar	4000	19	19	19	
E F					
Écho Bay	12590	$32⅜	32⅛	32¼	
Encor	400	480	470	470	—5
Epitek Int	7900	44	43	44	+ 2
Eq. Denis	5250	355	345	350	—5
FCA Inter	1910	$18⅛	18	18⅛	— ⅛
Falcn Cop	809	$16¼	16¼	16¼	— ⅜
FalLtee	150	$18¾	18¾	18¾	
F.armtx6.5	800	165	165	165	
Forex	2200	50	50	50	
FourSeasn	500	$16½	16½	16½	
Fulcrum	700	$31	30⅞	31	
G H					
GBC Ltd	5000	190	190	190	
GBC.Wts	17000	68	68	68	
Gaz 15	100	$26½	26½	26½	+ ⅛
Gaz SrD	1050	$25½	25½	25½	
Gen Motr	z77	$94½	94¼	94¼	— ⅜
fGeot.B	2950	$5¾	5¼	5½	— ¼
GeotronW	4550	255	245	245	—25
Goodfellw	1000	445	445	445	
Grma Lee	4000	40	38	40	—2
Gridit	3200	$7¼	7	7	— ¼
G.chap	16800	360	325	340	—20
fG.Iqub	3000	$10¾	10¾	10¾	
G.IquW	4300	100	101	101	—9
Gr.T.GTC	2750	$11⅛	11	11

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GÉNÉRAL
REÉR DÉPÔTS GARANTIS
10 1/4% 5 ANS
Interet annuel

TORONTO

Hausse des cours

TORONTO (PC) — Les cours des valeurs étaient en hausse et la séance animée, hier, à la Bourse de Toronto.

L'indice composé a grimpé de 17.62 points pour terminer la séance à 3041.86 points.

Le volume des transactions a touché environ 21.99 millions d'actions, comparativement à 20.79 millions lors de la séance de mardi.

Dans le groupe des industrielles, Banque de Montréal a progressé de 1 3-8 à $35; Banque de la Nouvelle-Ecosse, 1-2 à $16 (avec plus de 1.4 million d'actions transigées); Nova Alberta A, 1-8 à $5 7-8 (avec plus de 1.23 million d'actions échangées); Banque Impériale Canadienne de Commerce, 1-2 à $19 5-8 et Banque Royale, 7-8 à $34 1-4. Banque Continentale a perdu 1-8 à $16; Moore Corp., 1-4 à $28 3-4; Ahed Corp., 4.90 à $3.60; et Cableshare B., 1 5-8 à $13.

Pour ce qui est des minières, International Corona a grimpé de 1 1-8 à $27 7-8; Goliath Gold, 5-8 à $16; et Pamour Porcupine, 1-2 à $14. California Gold a perdu 45 cents à $3.90 et Campbell Red Lake, 1-4 à $30 1-4.

Chez les pétrolières, Total Petroleum North America a gagné 1-8 à $23 3-8; Chieftain Development, 1-8 à $8 1-4; et Pancanadian Petroleum, 3-4 à $26 1-4. Canada Northwest BP a perdu 1-8 à $25 3-8 et Poco Petroleum, 1-4 à $9 1-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

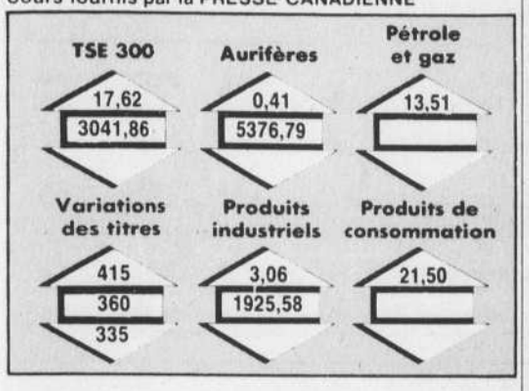

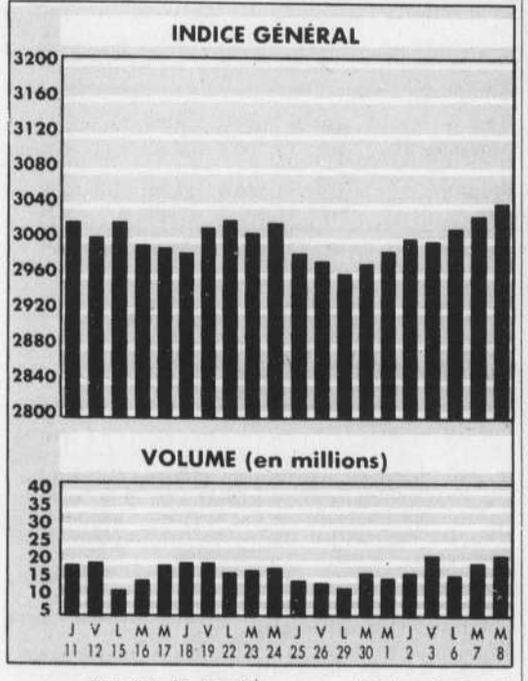

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	600	$10¾	10¾	10¾	
AHA Auto o	1600	$8⅜	8¼	8⅜	
AMCA Int	3667	$14¼	14⅛	14⅛ +	⅛
AMCA p	1700	$25⅜	25½	25½	
AMCA 2 p	4800	$25⅛	25⅜	25⅜ +	⅛
AMCA 3 p	2800	$25½	25½	25½	
Abatera o	15000	13	13	13	+ 2
Aberford	1500	405	390	390	
Aberford w	10350	4	4	4	+ 1
Abermin o	51500	200	195	200	+ 2
Abti Prce	11400	$24½	24¼	24½ +	½
Abitbi 7½p	700	$47	46⅜	46⅜	— ⅜
Abitibi w	6000	430	425	430	
Acug A	30850	445	415	420	+ 20
Acug w	21900	120	90	111	+ 31
Agassiz	1000	400	400	400	
Agnico E	2850	$32⅜	32⅛	32⅛	
Agra Ind A	1300	f12½	12	12½	
Agra B f	2000	$12¼	12	12¼	— ⅜
Ahed C	28300	$5¼	250	360	—490
Aiguebel o	49300	155	140	150	
Alt Energy	20975	$12¼	11⅞	12⅛ +	⅛
Alt Enr A	1540	$27	27	27	
Al Enr 1125	4355	$27½	27½	27½ —	¼
Al Enr 775	525	$23¾	23½	23¾ +	¼
Alta Nat	7100	$13¾	13⅜	13¾	
Alcan	72119	$43½	43⅛	43½ +	¼
Alcn w	104360	$7½	7	7⅛	
Alexis N 1	300	$25⅜	25⅜	25⅜ +	⅛
Algo Cent	300	$21	20¾	21 +	½
Algoma St	1512	$14	14	14	
Algma St B	4300	$17¾	17	17¾ +	¾
Altex	17300	95	87	90	+ 3
Alum A	1800	$26⅞	26¾	26¾	
Alum c p	1400	$25⅝	25¼	25⅝ +	⅛
A Barik	154118	$22⅜	22	22¼	
A Barik r	93700	$13	12⅜	12⅜ —	¼
A Brk w	203850	291	270	275	+ 20
ABarik A	w98570	210	205	205	
ACCI f	2100	$15¾	15¼	15¾ +	⅛
Am Eagle o	1300	120	115	120	+ 5
Am Leduc	54000	32	28	28	+ 1
Andrs WA f	300	$22¼	22¼	22¼	
Ang dGld o	1000	190	185	185	—10
Ang UDev	3000	54	54	54	
Anthes	7300	78	72	78	+ 2
Args 260 p	200	$31½	31½	31½	
Argus B pr	300	$31¼	31¼	31¼ —	¼
Argvll A f	2400	52	52	52	
Asamera	14420	$9½	9⅜	9½ +	⅛
Asamera 8	1900	$25	24¾	24¾ —	⅛
Asamera 7	4346	$12	11¾	12 +	¼
Asamera w	244	140	140	140	+ 5
Asoc Parc o	2800	265	265	265	
Astral A f	200	$15	15	15	
Astral B f	300	$15	15	15	— ⅛
Atco I f	18300	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Atco II	428	$8½	8½	8½	
Atco w	5300	46	45	45	— 1
Atl Shop A	f40075	$11⅞	11⅝	11⅝	— ¼
Atlas Yk o	43500	18	16½	17	— 1
Augmitto o	14416	95	90	95	+ 5
Aur Res o	1000	330	330	330	— 5
BCED	24885	320	310	320	+ 5
BCED A	205	$6½	6½	6½	+ ½
BCED 8⅝	1000	$9	8¾	8¾	— ¼
BCED 9½	500	$9½	9½	9½	
BCED w	2075	104	102	104	+ 2
BC Rail p	3000	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ¼
BC Sugar A	2100	$20¾	20½	20½	
BC Sugar w	1850	210	200	210	+ 10
B Corp p	9485	$30⅝	30⅜	30⅝	+ ⅜
BGR A	18570	$9¼	9⅛	9⅛	
BGR w	69720	22	18	20	— 2
BII Ent	41200	$9¼	9¼	9¼	
BII Ent w	6450	220	220	220	
BMO nt fin	13200	$12¾	11¾	12¾ +	1¼
BMO II p	3700	$22½	22⅜	22½	
BP Canada	237	$33½	33½	33½ —	½
Bachelor	300	216	216	216	— 9
Balco I	300	$9⅛	9⅛	9⅛ —	⅛
Bancshr p	19300	$22¼	21¾	22 —	¼
Banister C	2607	$8⅜	8⅜	8⅜ +	⅛
Bk Alberta	200	$7⅛	7⅛	7⅛	
Bk B C	148087	330	300	325	— 5
Bk BC 228	800	$23¾	23¾	23¾ —	¼
Bk BC 222	7950	$23⅛	23½	23½ —	⅛
Bk Mtl	441652	$35¼	34¾	35¼ +	1⅜
Bk Mtl 285	11673	$37½	37¼	37¼	
Bk Mtl 250	4000	$28	27¾	28	
Bk Mtl 3p	600	$27½	27	27	— ⅛
Bk Mt w	172375	$5¾	480	514	+ 60
Bk NS	398281	$16½	15½	16	+ ½
Bk N S Ip	6730	$26	26	26	
Barons Oil	14400	315	300	300	—10
Barincor f	2000	$7¾	7½	7½ —	¼
Barincor w	1000	100	100	100	
Baringtn o	2500	45	45	45	— 5
Battle MA f	8750	$29¼	28⅞	29¼ +	¼
Bay Mills	558	$9½	9⅛	9⅛ —	⅛
Becker B f	500	$46	46	46	+ 2
Belkin Inc	137270	$16	15⅜	16 +	¼
BCE	196537	$37	36¾	36⅞	
BCE 1.80 p	12200	$24¾	24⅜	24⅜ —	⅛
BCE 2.70 p	7250	$38⅝	38⅜	38½ —	⅜
Belmri	185067	257	235	257	+ 22
Belm w	21150	240	230	230	— 9
Bentall 1 p	450	$26¾	26⅜	26⅜	
Biotech	1000	455	450	455	+ 5
Bikdm	12472	$10	9¾	10	
Blackwod	500	$6½	6½	6½	— 1
Bluesky	10927	294	285	290	— 5
Bombdr A	155	$25½	25½	25½ —	⅛
Bombdr B f	900	$25½	25½	25⅜	
Bonanza R	19097	194	175	185	
Bonar	1100	$22¾	22¾	22¾	
Bonar w	2000	$11	10¾	10¾ —	¼
Bow Valy	11789	$11¾	11¼	11¼	
Bow Valy 4	1000	$11⅞	11⅜	11⅜ +	¼
B V 2025	9100	$26¼	26	26¼ +	¼
B V 1875	500	$25⅜	25¼	25¼ —	¼
Bow Vly 205	1117	$20¼	20	20 +	⅛
Bow Vly R	2031	90	80	90	+ 10
Bow VR p	2600	425	410	425	+ 15
Brcknl dr f	2100	38	38	38	
Bralorne	5500	150	146	150	+ 1
Bralor 8.75	2700	475	460	470	+ 20
Bramalea	28350	$21¼	21	21¼	
Brmlea B p	700	$26¾	26½	26½	
Brmi Ptv p	200	$27½	27½	27½ —	¼
Brscade p	2632	$40¾	40¾	40¾	
Brascan A	75794	$28¼	28	28⅛	
Brscn 1981	1800	$26½	26½	26½ —	¼
Brsc F p	4400	$24¾	24¾	24¾	
Brkwater o	37400	$5⅞	5¾	5¾ —	⅛
BCFP	52839	$12½	12½	12½	
BCFP p	100	$40	40	40	
BC Res	7705	128	126	126	— 2
BC Res p	200	$21¾	21¾	21¾ +	⅜
BC Phone	21602	$27¼	26¾	27⅛ +	¼
BCPh 4.84	100	$15½	15½	15½ +	½
BCPh 6.80	400	$21¼	21¼	21¼	
BCP 7.04 p	400	$23⅛	23	23⅛ +	⅛
BCP 11.24 p	1400	$30⅜	30⅜	30⅜	
BrTel ads		z50	$35½	35½	35½
Broulan	1000	155	155	155	
Bruncor	3469	$18⅞	18⅝	18¾ —	¼
Brunswk	200	$13½	13½	13½	
Budd Can	900	$41½	41	41½	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	88050	$9¾	9¼	9½ —	¼
CB Pak	67600	$19½	19½	19⅞ +	⅛
CB Pak w	10200	$7	6⅞	7 +	⅛
CCL B f	3380	$15⅝	15½	15½	
CDC Life	2700	$15⅞	15⅝	15⅝ —	¼
CFCF f	900	$19⅞	19¾	19¾ —	¼
CIL	1645	$26⅛	25¾	26⅛ +	⅛
CME Res o	10000	64	60	64	+ 4
CSA A f	9100	$7¼	7	7¼ +	⅜
Cableshir A	10900	$14½	13	13¾ —	1
Cableshir B	1600	$14	13	13	—1⅝
Cabre	600	285	285	285	+ 5
Cad Frv	2950	$31¼	31⅛	31¼ +	⅛
Cad Frv A	875	$9⅞	9¾	9⅞	
Cad Frv 2	500	11	11	11	+ ⅛
Calgry p	160000	$26½	26½	26½ —	¼
Cltrna	1600	425	390	390	—45
Cambior u	79250	$16½	16	16¼ +	⅜
Cambridg	3300	$24	24	24	
Camb 1	1900	$30½	30¼	30½ +	¼
Cmbridg w	2200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Camco Inc	1400	$22¾	22½	22¾ +	½
Camndx o	2500	72	72	72	— 1
Camp RL	47285	$30⅜	30⅛	30¼ —	¼
Camp Res	19025	195	185	195	+ 5
Camp R w	10000	21	20	21	
Camp Soup	250	$31¼	31¼	31¼ +	¼
Campeau f	15850	$28⅜	28	28¼	
Cmp B	1700	$23⅞	23¾	23⅞ —	⅛
Campeau C	1700	$24¼	24	24⅛ +	⅛
Cmp D	11900	$24¾	24⅜	24⅜ —	⅛
Cm D w	8500	45	45	45	
Camreco o	7400	59	55	58	
CCem ex p	766	$13¼	13⅛	13¼	
Canada Ltd	33787	$6⅛	5⅞	6⅛ +	⅛
CDC pr B	z50	$99	99	99	
CDC 1980	43364	$13⅜	13⅜	13½ —	⅛
CDC 1983	5200	$25¼	25	25¼ +	⅛
Can Malt	300	$17	17	17	
C Nor West	26168	$15	14½	14½ —	⅜
CNor Wst	B20174	$25½	25⅜	25⅜ —	⅛
CNor Wst w	z24	120	120	120	
C Packrs	8425	$16	15½	15½	
Can Trust	10120	$48	48	48 —	¼
C Trsco C	1400	$21⅞	21½	21½ —	¼
C Trsco G	1050	$23⅜	23½	23½	
C Arrow o	500	40	40	40	— 1
C Energy	600	340	340	340	
C Energy w	1000	70	70	70	— 5
CForms A f	1000	385	385	385	— 5
CGE	z50	$90¾	90¾	90¾	
CG Invest	z6	$51⅞	51⅞	51⅞	
C Im B	582294	$20¼	19	19⅝ +	½
CIBC 35625	70700	$27	26¾	27 +	¼
CIBC w A	40450	$7	6⅛	6⅜ +	⅜
Cibc w B	73600	325	295	310	+ 15
Cdn Jorex	1600	165	160	160	— 5
C Lncort o	1000	20	20	20	+ ½
C Manoir	1000	$6¼	6¼	6¼	
C Manoir f	1000	$6⅛	6	6	— ⅛
C Manoir w	1900	125	125	125	
C Marconi	3944	$22¼	22	22⅛ —	⅜
C Nth Star	2700	170	170	170	
C Occdental	4570	$20⅞	20⅝	20⅞ +	¼
CP Ltd	364301	$16½	16⅛	16⅜	
Cdn Roxy	3465	$5⅞	5¾	5⅞	
C Spooner	z299	30	30	30	
Cdn Tire	2250	$32¾	31	32¼ +	1¼
CTire A f	68607	$14¾	14¼	14½ +	¼
CUtil A f	16777	$19¼	19⅛	19¼	
C Util B	3080	$19¼	19⅛	19¼	
CUtil 6 pr	z50	$69¾	69¾	69¾	
CUtil 2nd G	600	$26⅜	26⅜	26⅜ —	⅛
CUtil 2nd H	2250	$22¾	22¾	22¾	
CUtil 2nd I	100	$26¼	26¼	26¾	
CUtil 2nd K	100	$26¼	26¼	26¼	
CUtil 2nd L	1200	$26¼	26¼	26¼ —	¼
CUtil Ser M	z36	$25½	25½	25½	
CUtil A w	13549	425	415	425	+ 5
CUtil B w	7137	425	415	425	+ 5
C Wrld	600	205	200	200	— 5
CWorld A p	1200	$14½	14¼	14½	
CWorld 1 p	500	$7⅝	7⅝	7⅝ +	⅛
Cnamax o	16362	$17⅜	17⅛	17⅜	
Canam A f	3000	$13¼	13¼	13¼ +	½
Canbra	100	$8	8	8	
Cantor	5800	$13	12⅝	12⅝ —	⅜
Cantor pr	700	$19¾	19¾	19¾ +	⅛
Canhorn o	506	160	155	160	—10
Canron A	300	$15½	15½	15½	
Canrn A w	650	160	160	160	— 5
Canterra	1100	$5⅞	5⅞	5⅞ +	⅛
Cara	7625	$10	9⅜	10 +	½
Cara A f	2300	$8⅞	8¼	8⅞ +	⅛
Carena	100	$31¼	31¼	31¼	
Carl OK	28150	$13¼	12⅝	13¼ +	¾
Carl A p	220	$26	26	26	
Carl B p	670	$31	30½	31	+ ½
Carma A	20000	15	15	15	
Carolian o	6600	$5	495	5	
Carolian w	10700	395	390	390	—10
Cartier o	6240	5	5	5	+ 1
Cascades	14200	$13	11⅞	13	+ ⅛
Cassiar	14460	150	145	145	
Celanese	1330	$14¼	14¼	14¼ —	⅛
Celan 175 p	300	$24½	24½	24½	
Cntrl Cap	16725	$16¾	16½	16½ —	¼
CFund A f	2475	$6⅞	6¾	6¾ —	¼
Centrl Tr	6725	$20⅜	20	20	
Cntrl Tr p	300	$26¾	26½	26¾ +	⅜
Chalngr A	f12275	$9¼	9	9¼ —	⅛
Chncir	z100	45	45	45	
Charan	1500	$15½	15½	15½	
Chvco A	500	365	365	365	+ 5
Chieftan	36236	$8¼	8⅛	8¼ +	⅛
Chieftan B	100	$44½	44½	44½ +	1½
Chieftain C	800	$36	35¾	35¾ +	¼
Chrysler	199	$52½	52½	52½ +	½
CHUM	1500	$20½	20½	20½ +	⅛
CHUM B f	450	$21	21	21	
Cimaron o	600	$5¼	5¼	5¼	
Cineplex	38350	$17¼	16⅞	17 —	¼
Cineplex p	z50	$17½	17⅛	17⅛	
Cinram	10200	$16⅞	16⅞	16⅞ +	¼
Cinram w	2000	$9¼	9¼	9¼ —	⅛
Co Steel f	1950	$13⅞	13⅜	13⅞	
Cobi Food	25014	200	190	190	—10
Cognos	800	$10½	9¾	9¾ —	¼
Coho A	z685	97	97	97	
Coin Lake o	4500	136	130	130	— 8
Colony P o	1700	135	135	135	— 9
Colmbi C o	300	285	285	285	+ 5
Cmplx	3800	235	233	235	+ 2
Cominco	19224	$13⅜	13½	13⅜ +	⅛
Cominco D	700	$27¼	27⅛	27⅛	
Cmrcl Fin	1000	400	400	400	+ 15
Cmi Fin w	1000	112	112	112	— 3
Cmrcl OG	z200	90	90	90	
Cmplg	5000	435	420	420	—15
Cmp Inv o	7400	275	265	275	+ 8
Comtech	1000	425	425	425	
Coniogas o	3600	$5½	5½	5½ —	¼
Con Bath A	3102	$23½	23¼	23½	
CBth C	1100	$24¾	24¾	24¾ —	⅛
C Brinco Ao	7500	230	225	225	
C Norex	1000	215	215	215	+ 5
Con Prof o	3000	135	134	135	+ 7
C Talcorp	3595	$5⅛	5	5⅛ +	⅛
C Thomsn o	z492	62	62	62	
C Distb A	4050	$6¼	6⅛	6¼ +	⅛
CDistb B f	3900	$6⅛	6	6 —	⅛
Cons Gas	2130	$28½	28	28⅛ +	⅛
C Gas 13½	1050	$30¾	30¾	30¾ —	⅜
C Gas 9¼	400	$26⅞	26⅞	26⅞ —	⅛
Con Pkg	700	$23	23	23	— ¼
CTL Bk	796526	$16¼	16	16	— ⅛
CTL Bk 4½	z140	$99	99	99	
CTL A p	15650	$25	25	25	
Contrns A f	500	$8⅞	8⅜	8⅞	
Contrns A p	100	$25¼	25¼	25¼ —	¼
Conwest A	z25	$9	9	9	
Conwst B f	357	$8¾	8¾	8¾ —	¼
Cooper C	1500	400	400	400	—20
Cooper A f	2400	400	400	400	
Corbv	200	$20⅞	20¾	20⅞ +	⅜
Cor Mark f	40800	$6⅜	6	6⅜ +	¼
Cor Mrk A	450	$27¼	27¼	27¼ —	⅛
Core Mrk w	3200	210	200	205	—20
Corp Food	200	$27⅜	27¼	27⅜ +	⅞
C Falcon C	531	$16¼	16	16 —	¼
Coseka R	10323	82	81	81	— 4
Coseka 7 p	3300	184	165	184	+ 9
Costain Ltd	2200	$12	11⅞	11⅞ —	⅛
Counsel	600	$13⅜	13¼	13⅜ —	⅛
Counsel w	500	430	430	430	— 5
Courvan o	3250	41	41	41	
Crain RL f	21550	$13	12¼	12¾ +	½
Crestbrk	5430	$10¾	10⅝	10¾ +	⅛
Cr Life Ap	5100	$27	26⅞	27 +	⅛
Crownx	8925	$25¼	24¾	25 +	½
Crownx A	f11304	$10⅞	10¾	10⅞	
Crownx 1 p	7535	$33⅜	33	33⅜ +	⅜
Crownx 2 p	100	$27¼	27¼	27¼ +	⅛
Crownx 3 p	1000	$24¾	24¾	24¾ +	⅛
Crx A w	2300	$5⅜	5⅛	5¼ +	⅛
Crx B w	16650	$15¾	15⅜	15¾ +	⅛
Cuvier o	500	35	35	35	
Czar Res	800	145	140	145	
Dar Val o	7400	315	305	315	
DRG A f	100	$15½	15½	15½ +	⅜
Davidson o	6300	$6⅞	6¾	6¾ —	⅛
Davis B f	3100	425	415	415	
Davis w	5550	115	110	110	
Deiour o	5000	23	22	23	+ 2
D Eldona o	z83	45	45	45	
Denison A p	5385	$6¼	6	6	
Denison B	f21200	$5⅞	5⅜	5¾	
Denison p	3700	$18⅝	18¼	18⅝ +	½
Denison B p	2250	$18	17¾	18 +	⅛
Denison w	2700	56	56	56	+ 2
Derlan	2700	$10¾	10½	10½ —	¼
Develcon	4700	390	375	375	—15
Dexleigh o	3500	340	340	340	
Dexligh w	7690	138	132	138	+ 6
Dicknsn A	f 2865	$10⅝	10½	10½ —	⅛
Dicknsn B	25165	$11	10⅝	11	+ ⅜
Discovry f	11231	130	126	130	
Dfs	223414	$24	22½	23¼ +	½
Dfs 260	13475	$34½	34⅛	34⅜ +	⅛
Doman A	2500	365	345	360	+ 5
Doman B f	9756	380	350	380	+ 15
Dom M	144070	$9¾	9½	9½ —	¼
Dome M gw	12300	330	320	325	+ 5
Dome M sw	4000	210	205	205	— 5
D Pete	205122	103	98	101	+ 1
DPete A p	5200	225	210	225	+ 15
D Pete w	4250	3	3	3	
D Expl fo	4694	27	26	26	— 3
Dom Sec	13300	$22⅛	22	22	
D Textie	398	$19	18¾	19	
Domtar	7750	$34½	34⅛	34⅜ +	¼
Domtar B	300	$25¾	25¼	25¾	
Dover Ind	100	$18⅝	18⅝	18⅝ +	¼
Drm Pete o	5000	6½	6½	6½ —	½
Dmag	1000	$11½	11⅜	11½	
Dune A o	5000	59	58	59	+ 4
Dunraine o	3800	35	35	35	
Du Pont A	1001	$34	33¾	34	
Durham f	6600	85	80	85	
Durham w	10000	6	6	6	
Dylex Ltd	300	$20	20	20	
Dylx A	300205	$16¾	15⅞	16¾ +	¼
Dynmr 105	z100	75	75	75	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Eaglet o	8000	50	48	50	+ 10
Est Bakrie	400	$12½	12½	12½	
Echo Bay	97725	$32⅝	32⅛	32⅜ +	¼
Echo 1987 w	3300	$7	7	7	
Echo 1988 w	3650	$6½	6⅜	6⅜ —	¼
Echo 1989 w	300	$6⅜	6¼	6⅜	
Econ Inv	z72	$53	53	53	
Econ Inv p	z65	$28	28	28	
Elcthm Y f	500	$7⅞	7⅞	7⅞	
Electhom p	z10	$69	69	69	
Emco	7300	$15	14¾	14¾ —	¼
Emerld Lk	4600	$5¼	490	514	+ 35
Empire A f	550	$25¾	25½	25½ —	½
Encor	15534	485	475	475	— 5
Energx o	8900	58	51	58	+ 3
Energy R o	10200	400	375	375	—25
Enerplus u	900	$13⅜	13⅜	13⅜ +	⅛
Enfield	12800	$18⅝	18	18⅛	— ⅜
Ennistel A f	5300	495	490	490	—10
Epitek	14500	44	42	43	+ 1
Equity Svr	12725	$6¾	6½	6½ —	¼
Equity p	2100	$18¼	17⅞	18¼	
Etac Sals	11800	$9¼	8⅞	9 +	¼
Etac w	34400	300	275	300	+ 25
FCA Intl	8040	$18½	18	18½ +	⅛
Fibrdg	8940	$18¾	18⅝	18⅝ —	⅛
Flcnbrdg w	850	$30	29½	29½ —	¼
Far West	1700	235	225	235	+ 15
Fardy Res	2200	350	340	340	— 5
Fed Ind A	25380	$18	17⅜	17⅞ —	⅛
Fed Ind II	2200	$49	48¾	48⅞ +	⅛
Fed Ind C	6900	$33¾	33¼	33¼ —	¼
Fed Ind 2p	1000	20	20	20	+ ½
GW 770	3400	$26⅛	26	26⅛	
Gt W Lifeco	1900	$18	17⅝	18 +	⅛
GW Steel A	100	140	140	140	—10
Greyhnd C	200	$5⅝	5½	5⅝ +	⅛
Greyhnd	700	$25⅛	24⅞	25⅛ +	⅛
Growth I	4800	$13⅜	11¼	11⅜ +	⅛
Growth p	2360	$27	26¾	27 +	¼
Growth w	2500	125	115	120	— 5
Guar Tr p	250	$19⅞	19⅞	19⅞ +	⅛
Gty Trsco	2600	$23	23	23	
Guar Trc p	860	$34	34	34	— ⅛
Gardn MS	146850	$8	7¾	8 +	⅛
Gard MS w	40500	3	2	3	
Gard PA f	19900	$13½	13	13⅜ +	⅜
Gardn P w	80100	320	300	315	+ 15
Gulf Can	3435	$13⅞	13⅞	13⅞	
Gulf Can Ip	1775	445	440	440	—10
HCI A f	112408	153	145	150	+ 8
HCI Hldg	B40198	158	145	145	— 2
Haley	3100	$27¾	27½	27¾ —	¼
Hmrsn C p	73000	$26½	26½	26½	
Hamond A f	3400	$8⅜	8¼	8¼ —	⅛
Hrding A f	2500	330	330	330	— 5
Hard Crp C	12000	310	305	305	+ 5
Harris A f	12300	$11⅛	10½	10⅞ —	⅜
Hawker	1000	$26¾	26¾	26¾ +	¼
Haves D	16903	$12	11⅞	12	
Heenan S o	1390	58	58	58	
Hees Intl	6468	$31¼	31	31¼ +	⅛

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Séance active

VANCOUVER (PC) — Lors d'une séance animée, les cours des valeurs étaient variées, hier, à la Bourse de Vancouver.

Le volume des actions transigées atteignait 14,198,171 actions à la fin de la journée.

Parmi le lot des titres qui ont fait l'objet de transactions, 286 avaient enregistré des gains, 293 avaient chuté et 463 étaient demeurés inchangés.

Pour sa part, l'indice demeurait inchangé à 1449.29 points, en baisse de 3.61 points par rapport à la séance de mardi.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1449,29	14,2	286
3,61	0,7	463
		293

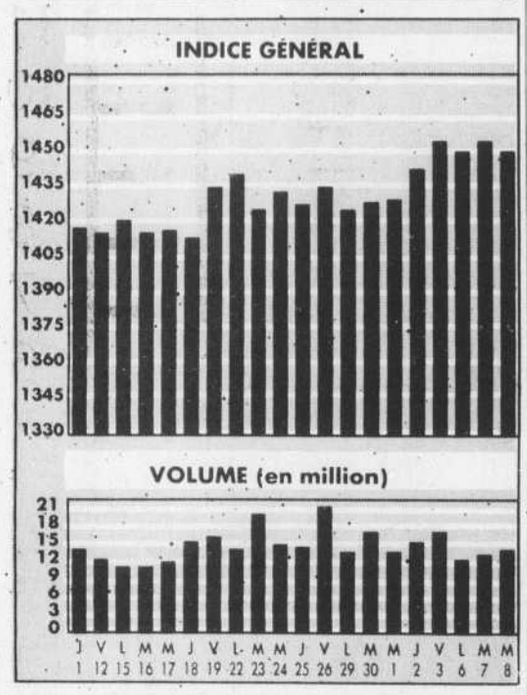

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ABS res i	5500	30	30	30	
AIS res i	2300	155	150	150	
Agron Mng	10000	24	23	24	
Abaton i	3700	106	106	106	—6
Abv inv a i	39500	12	10	10	—1
Abv inv b i	10000	37	30	35	—5
Aber res i	5000	170	160	170	
Abitibi res	1000	23	23	23	
Abo res	1600	43	42	42	
Absorptve i	1800	195	190	195	—5
Acacia i	70500	24	21	21	cchats i
Acheron	13550	30	27	27	—1
Achilles i	12000	50	41	50	+4
Achilles w i	10000	8	8	8	
Acorn res i	7000	15	14	14	+1
Acquisitor i	2500	205	200	205	+5
Actoma i	2300000	50	50	50	
Ad com i	4000	35	35	35	+3
Ad dome i	6500	58	58	58	—2
Ad dom wi	3000	14	13	14	
Adolo i	4500	23	22	22	—2
Adore rs i	4000	71	70	70	
Advan grw	8250	96	90	95	+5
Aerolift inc	18300	195	185	185	—10
Agincourt i	500	74	74	74	+4
Aims bio i	1300	350	340	350	+10
Aiax res i	4900	345	330	340	+15
Alka apol	6400	72	72	72	+12
Alawas gld	4000	135	125	125	
Alban exp	2000	32	32	32	
Alt Energy	500	$12½	12½	12½	+ ½
Alclare res i	8100	175	170	175	
Alga res i	2000	25	25	25	
All star i	1000	26	26	26	—3
Alianca i	10400	290	270	290	+20
Allure rs i	2080	60	60	60	
Altar gold i	1900	40	40	40	
Amark expl	23900	280	265	275	—10
Amazn pete	1000	34	34	34	
Amble res i	25250	79	70	79	
Amca res	29400	214	208	214	+2
Amcan i	25250	$5¼	5	5⅛	+ ⅛
Amer bio i	400	$7	6¾	6¾	— ¼
Amr bdgt i	32500	6	6	6	
Amer fb i	8900	$5⅞	5⅜	5¾	— ¼
Amer pltn i	26200	180	174	180	+5
Amer rsr i	1500	62	58	62	—3
Amer tec i	3400	45	45	45	
Am val i	35566	50	44	48	+6
Am wstwt i	2200	$7½	7¼	7½	
Ameritex	3400	36	36	36	
Ameroil i	5500	70	67	69	—1
Amir mine i	9900	150	143	143	—6
Ampac rs i	10000	35	35	35	
Amstar i	2000	32	30	30	
Anchor gld i	8000	64	61	63	+3
Andaurex	8000	50	47	47	—3
Androne rs i	4500	125	120	125	
Anglo Bom	4000	72	72	72	+2
Anina res i	3500	185	180	185	
Ansco bc i	4000	29	29	29	
Applied en i	6000	120	120	120	
Arbor res	13200	385	385	385	—10
Arch dev i	9000	7	7	7	
Archr mnr i	8900	115	110	115	
Arctic Red	4000	30	29	29	—1
Argenta i	1330	295	290	290	—5
Argentex i	11000	85	78	85	+5
Argo dev	3000	105	105	105	
Argonaut i	1000	36	36	36	
Argonex i	24200	140	121	125	—15
Argrel res i	5000	26	26	26	
Argvle vnt i	2000	30	30	30	—4
Aricana i	500	62	62	62	—3
Arion res i	500	35	35	35	
Arizona svr	2000	30	30	30	
Arizna str i	3500	70	67	67	—7
Ark exp i	32500	43	41	43	+1
Armeno	13100	370	355	370	—5
Armor Dv i	1500	35	35	35	—3
Arrowhd i	900	10	10	10	
Arthurian i	2000	40	40	40	
Ashburton i	1500	30	30	30	+3
Ashcroft rs i	1000	7	7	7	
Asiamrica i	1240	142	142	142	
Asian-cdn i	2500	45	45	45	
Asitka res i	1000	170	170	170	
Atlantic	1000	5	5	5	
Autovend i	28000	190	180	180	
Avanti i	35600	74	68	68	—6
Avino mns	5300	115	110	110	
Awesome i	4000	48	47	47	+2
Axiom int i	8000	$8⅛	7¾	7¾	— ⅜
Averok	5000	4	4	4	
Azure res	18000	20	20	20	
BA res i	5000	18	18	18	—3
BC res	3515	127	126	127	
BC Tel	1360	$27	26¾	27	+ ¼
BGM div i	4000	60	60	60	
Baha res i	2200	73	73	73	
Bahma i	12300	240	230	235	+5
Banbury	7680	93	85	85	—8
Banco res i	2000	$8¼	8¼	8¼	
Bank BC	19759	330	305	325	—10
Bangawest i	86000	36	33	34	
Bar res	500	75	75	75	+2
Baroque i	13500	38	37	37	—3
Bart res	17000	23	20	20	
Barytex i	1000	30	30	30	
Bear lake i	5000	48	45	48	+2
Beautield i	3000	85	82	85	+3
Beaver res	11800	210	201	210	+9
Belmont	2000	65	65	65	
Belmoral	1000	250	250	250	+20
Bentlev rs i	500	70	70	70	
Berglyn i	19000	70	70	70	
Berklev i	4133	115	110	115	+5
Berle res i	30000	17	15	17	+2
Bermd rs i	6000	65	65	65	—1
Berm sh i	10000	10	10	10	—5
Better res i	38700	181	170	181	+11
Beverly	12100	310	300	310	+5
Big ben i	1000	190	190	190	
Big i dev i	7000	28	28	28	—2
Big m i	900	28	28	28	
Bighrn i	92224	60	46	55	+8
Bigstn mnr	4000	15	15	15	
Bioject i	22000	155	140	151	+16
Biologix i	10150	215	210	210	
Bitec dev i	4500	95	95	95	+10
Bitterroot i	1500	40	40	40	
Blk diamnd	2500	39	38	38	—5
Black labi i	2000	38	38	38	
Blac pearl i	18900	190	180	180	—2
Blac prl wi	54500	75	70	75	+10
Blk swan	6300	390	375	385	—5
Blk thundr i	5000	5	5	5	
Blackberry i	9167	47	47	47	—5
Bondell rs i	7000	41	41	41	+5
Bonus pete i	500	33	33	33	
Borkn ind i	7100	10	10	10	
Bouldr mt i	7500	32	30	32	
Bowes ly i	11000	38	37	37	—1
Brama i	10000	84	80	80	—4
Brahma wi	1033	14	14	14	
Breakwtr	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Brentwd i	1100	450	425	425	—15
Bresea i	5000	120	110	120	
Brewmstr i	3400	110	110	110	
Brigade i	2500	25	25	25	+2
Britcol i	1000	8	8	8	
Brt pac i	10000	59	59	59	
BRQ res i	3100	320	305	305	—5
Brahm rs i	25550	410	400	400	
Brower i	6000	10	10	10	
Brt slbk b q	24500	55	50	50	—4
Burmac i	10000	20	20	20	
Burndale i	27750	52	45	51	+8
Burnt gold i	500	55	55	55	—10
Butec intl i	1300	18	18	18	
Butler mtn i	3000	30	27	27	—3

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C D					
CIS tech	83520	280	250	265	
CTI tech i	15700	155	147	150	
Caara i	38000	55	50	52	+2
Caara w i	10000	8	8	8	
Cache i	12000	66	65	65	
Cactus i	3000	35	35	35	
Cal denver i	8300	130	130	130	
Cal grpht i	18800	$6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛
Caldera i	2000	47	42	47	
Caledonia	1500	36	36	36	—2
Calif gold	1475	390	390	390	—45
Callex ent i	7000	95	90	95	+8
Calnor res	2000	40	40	40	
Calpine i	25020	35	33	34	+4
Cam net	2600	$6	5⅞	6	
Camino i	1000	55	55	55	
Can Ex res	10500	80	78	80	—4
Canamera i	990	37	37	37	+2
Canamex i	6200	260	250	250	—5
Canamin i	2000	35	35	35	
Canasia i	7800	310	295	310	+11
Cancom i	3600	190	190	190	—10
Candol dv i	5400	90	87	90	+5
Candrado i	1000	85	85	85	—5
Caneco aud	19600	69	67	68	
Canfic i	14000	25	20	20	—7
Canguard i	2000	90	90	90	—10
Canreos i	2000	40	40	40	
Canu res i	7300	525	490	500	—12
Canuck rs i	2500	470	460	460	—5
Canus lab i	1000	100	100	100	
Capella rs i	86500	26	22	26	+7
Capilano i	8000	12	12	12	
Caravelle i	3050	330	320	325	+5
Cardinal i	12000	23	23	23	
Care pnt i	38000	85	80	80	—5
Caribbean i	1500	260	250	250	—10
Carina i	2000	40	40	40	
Carlin res	2750	60	60	60	+5
Carnes crk i	5000	20	20	20	
Carrigan i	16000	57	55	55	—5
Cassidy i	2000	32	32	32	—2
Catear a i	7500	33	33	33	
Cater eng	8000	38	36	38	+2
Catlow res i	5000	37	37	37	+2
Cdn carib i	3500	100	95	100	+1
Cdn mcrcl i	5000	69	65	65	
Cdn ovrsea i	3000	33	33	33	
Cdn pw i	34300	30	26	26	—4
Cdn prem	7400	250	243	245	+5
Cdn trce i	4000	37	37	37	
Cdn trce wi	12000	6	6	6	
Cdn united	7000	112	105	105	—5
Celebrity i	6000	13	13	13	
Centurion i	500	$6	6	6	
Channel	21275	122	115	115	—7
Charlmgn i	10500	45	45	45	
Charlim ex i	2000	37	37	37	
Chatwood i	15000	21	21	21	—1
Cheryl res i	2000	125	122	125	
Chevy dev i	25150	148	144	144	—1
China a i	12300	210	205	205	—5
Chop cmp i	13575	$9⅜	8⅞	9⅛	— ⅛
Chromex	24000	40	37	40	+1
Chutine rs i	12000	30	30	30	
CIBC	15500	$20	19¾	20	+1
CIBC w A	30000	$6⅞	6⅞	6⅞	
Claymore	22000	18	18	18	
Cline dev i	88750	70	60	67	+2
Coastoro i	3000	40	40	40	
Cobra ent	14700	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Colby Mns	2000	75	75	75	
Colchis i	1000	47	47	47	—2
Colfax engy	14000	35	30	35	+5
Collins res i	1000	35	35	35	+1
Comp data	z200	31	31	31	
Compleat i	1000	62	62	62	—3
Computrx	331100	60	45	55	+10
Concert rs i	2200	220	220	220	
Condaka i	500	23	23	23	
Conpac res	3700	30	30	30	
Cons bel i	z250	35	35	35	
Cons bndry	2000	35	32	35	+5
Cons brx i	2500	22	22	22	
Cns chrch i	z274	54	54	54	
Cons cima	500	36	36	36	
Cons cinola	7200	410	390	395	—10
Cons cso i	2000	185	185	185	—10
Cons knoby	1500	110	110	110	—5
Con mck i	11800	51	51	51	+1
Cons pcr	5833	100	90	100	+10
Cons pace i	1000	100	100	100	+1
C paymstr i	1000	26	26	26	
Cons Rio	1000	27	27	27	
Cons rio r i	z400	5	1	1	
Cons sea i	182440	112	99	106	+11
C sea wi	316500	41	32	38	+9
Cons svr std	z22	72	72	72	
Con stikine i	z250	24	24	24	
Conscat i	5500	20	15	15	
Consort i	20700	200	180	185	—5
C datanet i	1000	130	130	130	
Contour	4200	180	165	165	—10
Cntrl env i	7700	110	108	110	+4
Copcon vrk	z194	38	38	38	
Copr stac i	41000	78	70	78	+3
Coral eng i	5200	193	190	193	+1
Core enrgy	1000	20	20	20	
Corncpia i	2100	475	460	475	+15
Corporate	2500	7	7	7	
Cosmos res	29050	75	68	70	—5
Cous creek i	5000	25	25	25	+1
Cove engy	17000	65	63	65	+1
Craven res i	1000	42	42	42	
Cream svr	7100	125	120	120	—5
Crimson i	5500	180	175	180	
Crossland	2500	85	85	85	+9
Crowder	700	125	125	125	
Cruisr mnrl	1000	58	58	58	+3
CTG cmp i	550	145	135	135	—10
Cumbrind i	11000	67	65	67	+6
Currie i	2000	75	75	75	—4
Cusac Ind	16200	150	145	149	+6
Cutlass res i	5000	320	320	320	
CV sports i	7700	145	140	145	+2
DK platm i	2000	31	31	31	
Dor Val	8956	315	305	315	+5
Dakota i	2550	26	26	26	+2
Daleco res	z40	97	97	97	
Dalls env h	1000	35	35	35	
Dankoe mn	3000	23	22	22	
Danstar rs i	2500	30	28	28	—1
Dasher res	6300	270	260	265	—5
Dassen gld	4000	31	31	31	+1
Decker res i	2000	40	40	40	
Deex res i	13000	15	13	15	+2
Del norte i	500	25	25	25	
Delaware i	350000	140	110	120	—20
Denar mns i	2000	30	30	30	—2
Devran pl i	23800	195	186	190	
Dia met i	180050	106	71	100	+25
Diana res i	1000	22	22	22	
Diepdm mn	1000	35	35	35	—2
Diplomat i	7500	60	60	60	
Discv gld i	800	120	120	120	+10
Diversifd i	7250	155	150	155	—10
Dolphin i	7000	96	96	96	—4
Dorchestr	2699	240	238	240	—4
Dragoon i	14500	65	60	60	—6
Draw intl i	22000	17	17	17	—3
Drexore i	8000	31	31	31	—2
Dual Res	1700	110	110	110	—10
Duke mnr i	29500	35	34	34	
Duncn gld i	6500	30	25	25	
Dunganon	2800	140	130	140	—10
Duration i	7000	150	145	150	+5
Dusty Mac	2000	105	105	105	
Dyonix grn	5200	85	85	85	
E F					
EZ ventrs i	7500	42	40	40	
ESI ind i	7000	65	60	60	—7
Eastn Its i	36500	21	21	21	
Eastn mn i	22360	97	94	94	—2
Eastmag p	20000	460	450	450	+20
Eastmg gld	96900	450	445	450	+10
Echo mtn i	3520	200	200	200	—5
Eclipse i	10000	134	130	130	—5
Eden res i	18075	188	175	175	—10
Edgewatr i	1500	150	150	150	
El dordo	18000	50	47	50	+2
El paraiso i	7000	20	20	20	
Eldon res i	2000	20	20	20	
Electra nw	9000	95	91	94	+3
Electra titl i	4000	6	6	6	
Elite res i	1000	45	45	45	
Emrald isl i	8000	215	210	211	+1
Emrld lk i	58700	537	495	537	+52
Emir oils	18000	14	12	12	
Empire gl i	11000	93	90	93	
Energex	37884	55	51	53	+3
Enershar i	1000	76	76	76	—14
Enfield res i	4200	52	52	52	
Epic res i	400	130	125	130	
Equinox i	14000	215	195	215	+20
Equus pete i	8927	29	25	28	
Erient res	2000	150	150	150	—1
Esperanza	4000	54	52	52	—2
Esstra ind	33600	228	224	228	+2
Ewing oil i	15000	21	20	21	+1
Exol ind i	2000	48	48	48	+8
Expeditor i	15400	100	95	98	—2
Extotal i	2000	30	30	30	+2
FC finci i	500	350	350	350	+30
Fairchild i	7600	115	110	110	—5
Fairchld wi	3000	35	35	35	
Fairfield	1000	103	100	100	—5
Falmouth	5000	25	25	25	
Ferber i	3900	370	355	360	
Fibertech i	1200	191	190	191	+1
Fibernest i	200	400	400	400	
Field pete i	6000	36	36	36	+1
First allied	25929	95	88	95	+7
First am i	7500	51	51	51	
First cdn i	2000	45	45	45	
First china	2000	21	21	21	
Frst gnrth i	1000	140	140	140	+10
Frst gen i	2000	28	28	28	
Fleck res	4050	415	405	405	
Flow res i	25300	47	43	43	—1
Folkeston i	1500	30	26	26	
Force res i	1200	270	250	260	+5
Fort knox i	4000	48	48	48	—2
Fox res i	2000	60	60	60	
Franklin i	3000	215	215	215	+5
Fraserind i	600	42	42	42	
Freemont i	17000	85	85	85	
Freeport i	2000	50	50	50	
Freeway	2300	149	145	145	—5
Front end i	20580	265	240	265	+30
FTI food i	11000	150	150	150	—10
Fury exp i	3500	65	64	65	
G H					
Gabbs res i	7500	64	60	62	—1
Gabriel res	4000	56	56	56	—5
Galilen res i	5050	90	90	90	—10
Gallant i	15696	57	53	55	+5
Galvstn rs	1428	390	380	390	+5
Gazelle i	24000	71	66	66	—9
Geddes res	12300	150	140	140	
Gemini tc	9000	198	185	198	+3
Gen allied	5000	74	68	68	—7
Gen system	4300	120	110	120	
Gen wstrn i	14310	10	10	10	
Genoveva i	25500	30	26	28	—2
Geodome	1000	191	191	191	—4
Geostar i	4000	21	21	21	
Gerle gold i	32000	58	51	53	+3
Giant Reef	1700	200	200	200	
GLE res i	72800	137	125	137	+10
Glenora i	30500	64	60	62	
Glenvet i	1700	180	170	170	—25
Glitter gld i	6000	30	30	30	
Globi strt a	6000	$16¼	16¼	16½	+ ⅛
Glory exp i	5000	11	8	8	—2
Gold std	18000	13	10	10	—2
Gold star i	7000	35	33	35	—4
Gld texas i	11700	150	145	145	
Gold pan i	8100	130	111	111	—23
Goldbelt	5600	95	95	95	
Goldbrae i	8000	37	36	37	+3
Gldn chnc i	5300	345	340	340	
Gldn cn i	23500	90	85	90	+5
Gldn crwn i	3000	28	28	28	
Gldn eve i	3000	36	36	36	—1
Gldn grp i	1050	155	155	155	—5
Gldn hope i	6400	298	280	280	+5
Gldn key i	2000	28	28	28	
Gldn knight	1200	$9¾	9½	9⅝	
Gldn lake i	10500	75	70	75	+5
Goldn lion i	6500	28	25	25	
Gldn news i	2000	40	40	40	
Gldn north	1434	235	235	235	
Gldn pond i	2000	38	38	38	+3
Gldn pyrm i	500	20	20	20	
Gldn quail	25980	285	272	272	—3
Gldn rim i	6500	83	81	82	
Gldn scept	3400	$15½	14⅞	14⅞	
Gldn seal i	17000	60	50	53	—7
G shamrk i	10000	30	30	30	
Gldn shld	46385	310	290	300	—5
Gldn state i	40000	13	11	11	—4
Gldn tech i	6300	410	390	410	+10
Gldn vale i	9500	30	25	25	—5
Gldnbel res	32500	310	300	310	
Goldenlde i	2000	55	55	55	
Goldera i	1400	150	145	150	—5
Goldfever i	7000	48	45	48	
Goldhurst i	26000	225	215	215	—10
Goldpc inv i	4000	48	48	48	+5
Goldrich	15000	17	17	17	—3
Goldsil i	27000	300	280	283	—2
Goldstack i	8600	100	85	100	
Goldwinn	5000	30	30	30	+1
Goliath gld	15000	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅜
Good hope	1100	230	230	230	
G rnd chn i	2400	60	58	60	
Grnd frk i	1700	94	94	94	—6
Grand ntl i	14200	95	91	95	—5
Grnd tetn i	625	78	78	78	+15
Granduc	900	175	175	175	
Grandvw	11636	$9⅞	9¾	9⅞	
Grange gld i	5900	200	200	200	
Granvil rs i	8000	60	55	55	—6
Green lk i	122500	68	42	66	+26
Greenstn i	52950	245	225	230	—12
Greenwell i	27000	42	39	39	—2
Greyhawk i	z30	25	25	25	
Groton i	6000	24	24	24	
Guld res i	8000	160	155	155	+5
Gulf intl i	6000	28	28	28	+2
Gulf titan i	9200	200	190	200	+10
Gunflint i	13300	205	195	200	+5
Gunstl w ai	1000	35	35	35	
Gyro egy i	15000	30	27	30	
HTR ind i	200	305	305	305	
Hallmark	16500	43	39	39	—4
Hambro rs i	3000	28	27	28	+1
Happy res i	4300	202	198	202	
Hardy intl i	8500	28	28	28	—2
Harken tc i	5000	67	61	67	+2
Harlow rs i	5700	$6⅛	5½	6⅛	+ ⅞
Hav info i	4000	118	115	115	
Hawk res i	4900	475	470	470	+5
Heaston i	2200	85	85	85	
Hector res i	4700	120	115	115	
Hector w i	64500	18	15	15	
Hedley pac i	2500	30	30	30	
Helix systm	8000	195	190	190	
Hemisphr	1000	45	45	45	+10
Hennessy i	4000	140	140	140	+5
Heritage	10125	45	45	45	
Hi Cor	1500	25	25	25	
Hi peg i	17500	67	60	67	+3
Hi peg w i	3500	17	17	17	—3
High level i	17550	124	112	124	+12
High rise i	6000	80	75	80	
Hiland Crw	19638	465	435	465	+25
hiland an i	5000	65	60	60	—3
Hilnd val i	15000	60	54	56	—4
Hihmark i	82000	100	85	94	—1
Hoyle rs i	7500	23	23	23	
Huntngtn i	2000	35	35	35	
Hur rescue	18500	149	147	149	+1
I J.					
IBS tech i	10300	88	85	85	
Ican res i	16300	245	230	235	—10
Imco res i	14000	45	41	43	—1
Impala res i	2000	17	17	17	+1
Indian rivr i	7000	56	50	50	
Infatec i	3000	31	31	31	—3
Inlet res i	1286	53	53	53	+2
Inter mtn i	8500	39	38	38	
Intr oceanc	31000	26	26	26	+1
Intr pacif i	1500	55	55	55	
Interlake	1500	51	50	51	+3
Interstrat i	7000	50	43	50	+7
Intl belvu i	2000	13	13	13	—1
Intl cherok i	33500	65	63	64	—1
Intl cher wi	10000	7	7	7	—5
Intl corona	3000	$28⅜	28	28¼	+ 1½
Int crna wi	500	$19	19	19	
i coron wa	6000	$30¼	30¼	30¼	
Intl curator	500	60	60	60	
Intl dmascs	6000	45	42	45	
Int destrn i	50433	99	91	97	+2
Intl disp i	15300	52	50	52	
Intl domst i	6600	70	68	68	+8
Intl falcon i	3000	34	34	34	
Intl flyer i	58000	120	105	120	+10
Intl focus i	21900	155	118	138	—12
Intl hrs	5800	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Intl hmstc i	1000	32	32	32	
Intl lamarc	8500	17	16	16	
Intl laser i	38000	22	20	20	+1
Intl maple i	1900	43	40	43	+3
Intl north	11988	25	24	25	
Intl nutritn	5000	30	30	30	—5
Intl pac cyp	5000	53	52	52	+5
Intl pagrn	700	375	350	350	—25
Intl pete	z20	245	245	245	
Intl pharm	4000	55	55	55	
Intl phs i	19000	25	20	21	—2
Int phnx en	72500	73	70	70	+1
Intl pwr a i	11500	91	90

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

Voir aussi en page 22

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA MasterCard

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

À CHERTSEY ancienne maison 7 pièces, bord de l'eau, prix raisonnable 1-882-2727, 323-7795.

A DUPLEX, ROSEMONT, grand terrain, endroit idéal, près services. Immeubles Grand Prix, courtier Desjardins 669-8232.

AHUNTSIC, duplex détaché, 10860 Esplanade, sous-sol aménagé en 5 pièces, chauffage électrique, 2 garages détachés chauffés, grand terrain paysager, à 15 min. à pied du métro, à 5 min. autobus. Occupation nov. 86, $210,000. - $50,000. comptant. Visite sur rendez-vous SEULEMENT 461-2798 - 461-3420. VISITE LIBRE samedi, dimanche, lundi 10h à 18h.

AUTEUIL, bungalow neuf, 3 chambres, 2 salles de bain, garage, foyer, terrain 50 X 165, $94,000. 492-0704.

BOUCHERVILLE ZONE PATRIMONIALE
Maison antique en pierre des champs à VENDRE OU A LOUER, avec option d'achat (sans intermédiaire-pas d'agent). A l'extérieur de la ville, à 5 minutes de tout. Prix au-dessus de $125,000. FAUT VOIR avant de discuter. Maison en parfaite condition, sans entretien. Occupation immédiate ou au plus tard le 1er. juillet 87. Option meublé ou non. Pour visiter (514) 655-5155, après 18h. Jour: 468-8019.

CHOMEDEY, grand bungalow, 5 chambres, salon 26', 2 s.-bain, garage double, $115,000. 687-7163.

CHOMEDEY, grand cottage, split moderne 84, 10 pièces avec salle à manger, bain romain, salle familiale à aire ouverte, toit cathédrale, très propre, grand terrain boisé.
PONT VIAU, maison ancestrale à cachet spécial, terrain de 24,622 p.c., tennis, piscine creusée, comprend 15 pièces rénovées. Exclusif Lyse Séguin 622-2237 Immeubles B. Allardin.

ESTRIE, ST-VENANT DE HEREFORD, (Paquette), maison de campagne, ancien couvent, entièrement restauré, 10 pièces. Terrain 9 âcres, montagne, rivière, site exceptionnel, co-propriété ou vente, désiré. 819-658-3750, 569-2350.

HENRYVILLE, propriété de 28 arpents, dont la moitié boisée, 800 pi. de rivage sur le Richelieu. Maison de 10 pièces, en partie rénovée, remise attenante isolée, 3 vieux bâtiments. Prix $80,000. 514-299-2649.

NORTH HATLEY SUR LE LAC, grande cuisine, traditionnelle, élégante, salon & salle à diner, 4 c.c., 2 s.-bain, bien isolée, complètement rénovée, chauffage huile et bois. Possibilité, propriété à revenus. Terrain 1 âcre, jardin, $65,900. 819-842-2294, 567-6698.

OFFRE SPECIALE:
MAISON EXCLUSIVE 1980, Hereford-Est, 30 X 40, 2 étages, 40,000 pi.ca. de terrain, chauffage électrique et au bois. Meilleure offre, avant 30 sept. 479-8320, après 5h.

OUTREMONT condo 7½, cour exclusive, stationnement, entièrement rénové, $135,000. 273-2043.

STE-ANNE DE SOREL, maison neuve, cause transfert, taxes $830., 2 étages, garage chauffé, connexe à la maison avec porte électrique, système d'alarme, aspirateur central, terrain 80 x 105, broyeur à déchet, $93,000. 1-418-538-2707.

■ Propriétés à vendre 101

PTE ST-CHARLES, cottage, 7 pièces, brique neuve etc., bon voisinage, grand garage de mécanicien, 678-7825.

ST-HILAIRE, face au Richelieu, 95,000 pi.ca., bungalow québécois en construction, 42' X 28', semi-ouvert, 3 chambres: brique, foyer, céramique, etc... 1-416-881-6182.

STE-ADELE, cottage suisse, impeccable, excellent secteur, foyer, près golf, ski, tennis, $78,000. 1-229-3912.

STE-ANNE-DES-LACS, Laurentides, à vendre maisons en construction, terrain 20,000 p.c., 3 chambres, salon, salle à manger, bain, cuisine, toilette. Plan de garantie 5 ans. Finition de luxe, livraison à partir de nov. 86. S'adresser à Sibora Inc. 1-229-6652.

TERREBONNE, semi-split, sous-sol aménagé, foyer, piscine. Cause divorce. 471-4771.

VENDEE, luxueuse maison, meublée, 13 pièces, piscine, lac naturel, aubaine, raison départ $179,000. Bob Picard 819-425-2990 Immeubles Dalbec 819-425-3777.

WESTMOUNT, 558 Ionsdowne, weekens 1-5, 1ère classe, rénovée, 4 c.c., den, foyer, salon, salle à dîner, garage, extra, $350,000. 488-4696.

■ Propriétés à louer 105

A REPENTIGNY, bungalow à louer pour personne sérieuse, 4 pièces, meublé, chauffé, éclairé, du 1er nov. au 1er mai, $650/mois. Demander Hélène entre 5h et 8h, 581-6287.

A VAUDREUIL, maison semi-détachée, 3½ pièces, grand terrain paysager, meublée ou non, chauffée, éclairée, $400./mois. 455-0176.

AHUNTSIC triplex neuf, rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, foyer, bar, 2 garages, très luxueux, plusieurs extra. $1250.00/mois. 661-8718.

AHUNTSIC, triplex neuf, rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher, 2 garages, foyer, bar, très luxueux, plusieurs extra. $1,250./mois. 661-8718.

RESERVER votre droit de passage pour la chasse aux chevreuils. Région Hemmingford 1-514-247-3539.

TERRAIN À LOUER 60 x 100, idéal pour camping sauvage, près rivière, réservation pour printemps 87, région Hemmingford. 1-514-247-3539.

■ Propriétés demandées 109

CORPORATION CHERCHE, grande maison, pouvant contenir 50 personnes, pour résidence, personnes retraitées. Montréal ou rayon de 20 mi. 931-4072.

PARTICULIER RECHERCHE:
Propriété de 3 à 12 logements, directement du propriétaire. Bur: 481-8141, rés: 467-1943, D. Smith.

PARTICULIER: recherche TRIPLEX de luxe ou très grand duplex, dans secteur de choix, Ahuntsic, près métro, Lise Ruel 663-6215.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

JEAN-TALON, 2320, 13 X 2½, revenu $43,300., $298,000., 663-9678.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

LAURIER, PIE 1X 2X 4½, 5 X 3½, 1 X 2½, électrique, locataires $27,600.00. Prix $235,000.00 352-7318.

ST-EUSTACHE. Globenski, 10 logements, revenu $41,380., classe 31, électrique, $298,000., 663-9678.

■ Copropriétés à vendre 118

OUTREMONT,
immeuble de prestige, Bernard et Wiseman, 5½ rénové, matériaux de qualité choisis par professionnel. Pour rendez-vous 878-9181 ou 270-6999.

■ Condos à louer 121

A RIVIERE DES PRAIRIES, penthouse 5½, avec foyer, mezzanine, tout cathédrale. Le jour: 322-0261 et soir, fin de semaine: 648-8268. $625./mois.

CENTRE-VILLE coin Dorchester et St-Urbain, condos, 2 X 4½, luxueux, neufs, stationnement intérieur. Occupation immédiate. $850.00, $950.00. 932-7366.

CENTRE-VILLE, dans une église, spacieux 4½, terrasse, stationnement, $1,000/mois. PAULE PROVENCHER, 735-2761, 731-1853, Le Permanent Courtier.

P.A.T., condo 4½, foyer, tapis mur à mur, insonorisé, stationnement privé, $425/mois. Libre immédiatement 642-4478 après 17h: 259-9816.

■ Condos à vendre 122

A CONDO en pierre, pas de frais, St-André près Cherrier, bas rénové, prix raisonnable.
CONDO près métro, construit 1984, impeccable, frais $35. mensuel, disponible. Immeubles Grand Prix, courtier Desjardins. 669-8232.

PARC LAFONTAINE, 3 condominiums, architecture moderne, nouveau concept d'aménagement, très éclairé, cloisons de verre, 2 c.c., terrasses, cour, 5 ans garantie, occupation immédiate. Rendez-vous 523-5238 ou 521-7201.

■ Chalets à louer 125

AYER'S CLIFF sur Lac Massawippi, 1 minute de ski de fond, 10 minutes ski alpin (Mont Orford), cottage 8 pièces, tout équipé, novembre à mars. $2,500.00 plus chauffage. Références. Téléphone: 341-7622, week-end 819-838-4441.

CENTRE de STE-ADÈLE, 2 chambres à coucher, foyer, stationnement, 1-229-2773.

ESTRIE LAC BOWKER, proximité des pistes de ski, bord du lac, 3 c. à coucher, foyer. Disponible mois ou saison: 1-(514)263-5172.

ORFORD-SUR-LE-LAC (Eastman) hiver (5 mois), 3 chambres, chauffage électricité, foyer, lave-vaisselle, $4,500. tout compris. 676-6144 (week-end 297-3086).

ST-DONAT, chalet suisse exclusif. Lac Beauchamp. Ski Mont La Réserve. Soir: 739-0862.

ST-DONAT: Libre le 15 octobre, $450. par mois, chauffé, à 1 mille centre de ski, Lyne: 259-9241.

■ Chalets à vendre 129

BROMONT, chalet de ski, 2 chambres à coucher, meublé, poêle à combustion, Mtl, 932-6219.

CHALET HIVER-ÉTÉ, 30 minutes de Trois-Rivières, bord rivière Batiscan, construction 83, piscine, $39,500. 1-418-843-6179.

MONT-PELLIER, QUEBEC ATTENTION
Professionnels, hommes d'affaires. Chalet super luxueux, 1,588 pi.ca. sous-sol fini, garage, Etc...Terrain 520,000 pi.ca. Valeur, plus de $130,000. toute offre raisonnable sera considérée. FAUT VOIR. 1-819-428-7459.

SAINT-FAUSTIN Lac Larin, 2 camps voisins, près ski Mont-Blanc, terrains 26,000 pi.car. chacun, bord de lac, camp d'été avec véranda vitrée. Chalet hiver été, style suisse, meublé, extérieur cèdre, intérieur pin noueux, foyer mezzanine-dortoir, sous-sol 8 pi. isolé, chauffage électrique. 1-438-6211 ou 1-432-6902.

VOUS N'APPORTEZ QUE VOS SKI. En devenant propriétaire de ce townhouse, tout meublé, avec foyer, 2 salles de bain, plafond cathédrale, situé au haut des pentes. $67,500. Tel.: 457-2920.

■ Maisons de campagne à louer 137

DOMAINE MANORI, Ste-Marguerite Station, 4½, tout meublé, chauffé, éclairé, foyer, laveuse, sécheuse, $375., libre 1er octobre, 1-228-4682.

■ Terres, fermes à vendre 145

A VENDRE, ST-GERVAIS BELLECHASSE, ferme 38 arpents, maison 2 étages, grange étable, remise, cour asphalte, rivière 1-819-365-4419 - $65,000.

CANTONS DE L'EST, ferme 145 acres, route 143 près Stanstead, maison de 8 pièces, garage, grande étable de 3 étages, poulailler, remise, prix réduit pour vente rapide, 819-849-3294 - 819-849-3940 - 819-849-2845.

MAISON HERITAGE, en pierre des champs, avec maisonnette pour invités, en pierre également. Ferme, pâturage, jardins, sur 50 âcres, le long de la 17, à Plantagenet, entre Ottawa et Montréal. Complètement rénovée, $249,500. 613-673-4882.

■ Terrains à vendre 149

BORD DE LAC - PARC ADIRONDACK 73 ACRES - $19,900.
Imaginez plus de 1,200 p. bordant route avec droit de passage au Lac Chatauguay. Quai spectaculaire. A vous pour dépôt minime et excellentes conditions de paiement. Rapport d'inspection. Garantie notariée. 518-523-4442 en tout temps.

■ App. et log. à louer 160

ÎLE DES SOEURS 4½, rez-de-chaussée, semi-meublé, occupation entre le 15 et le 30 octobre. $506.00/mois. 768-7941.

1½ À 10½, Meublés ou non
7210 St-Denis
LOGE-INFO 495-2458 (Visa)

■ App. et log. à louer 160

1½, 2½, 3½, meublé, rénové ou non, 330 Christin, une rue sud Ste-Catherine et St-Denis. 285-1760.

AHUNTSIC, grand 5½, haut duplex, bord de l'eau, $450/mois, tranquille, professionnel, 1er nov. 387-5375.

BERRI METRO, 8½, $690., 1er. décembre. Victorien, boiseries, baie vitrée, rénové, équipé, stationnement, cave, rez-de-chaussée. Jour: 848-2245, soir: 845-5623.

BOYER, 2½, très grand, tapis, spot sur rail, vénitien, système de son, frais peint, $400., 273-6264, 271-9665 (répondeur).

C.D.N. 4½ chauffé, bien éclairé, près hopitaux et universités. $525.00, occupation décembre. 340-1066, 738-9200.

CENTRE VILLE, 8½, 6½, entièrement rénovés, bien éclairés, proximité Carrefour et Parc Angrignon, métro Monk. A 10 min. centre-ville, foyer, terrasse, etc... $675. $625. 761-5520.

CENTRE-VILLE, 5½ élégant, foyer, vue magnifique, face au Campus Mc Gill, à louer immédiatement, $1 200. 849-1312, 288-6590.

CENTRE-VILLE, A SOUS-LOUER
(6 mois), 4½ meublé, ensoleillé, rue Ste-Famille. $400., tout compris. Cause départ, travail à l'extérieur. Réf: 286-9690.

CHEMIN DEACON, limite d'Outremont, grand 6 pièces, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, garage chauffé. Rue tranquille. $675/mois. 342-0423 ou 733-0240.

CHOMEDEY Bellerive, à sous-louer, 5½, chauffé et appareils ménagers, garage, site enchanteur. 682-4467.

CHOMEDEY O., 3½, 4½, chauffés, équipés, eau chaude, taxes, piscine, juillet. 687-3255 - 688-0221.

CIRCLE ROAD, près métro et toutes commodités, secteur tranquille et aéré, à sous-louer, maison détachée, 3 ch, 2 s.b., disponible 1er novembre, inf: 488-2031.

DUVERNAY, luxueux 4½ neufs, type condo, électriques, tapis mur à mur, insonorisés, près 2 parcs, école. Prêt 1er décembre 86. $445.00 à $460.00. 664-2880, 667-0468.

DUVERNAY-EST, bord de l'eau, 4½, chauffé, éclairé, foyer, tapis mur à mur. $450. Libre. 665-0112.

EXTRAORDINAIRE
CENTRE-VILLE
moderne, insonorisé, $695., 932-5678.

FACE À LA MONTAGNE, site exceptionnel, 3½ avec foyer, appareils ménagers fournis, $560. chauffé. 931-0723 entre 9h et 5h Esther Parent.

GRAND 6½, restauré, chauffage électrique. 3ème étage, rue Panet (près Logan) $300/mois. 526-0236 ou laissez message.

GRAND 7½ spacieux, maison de ville, 2½ bains, bain tourbillon, foyer, aspirateur central, garage intérieur, Floralies de la Montagne: 845-1705, 932-1567.

HABITAT' 67, sous-louer 15 nov. - 15 mai, 1 chambre à coucher, joliment meublé, 875-8920 après 6h.

HAMPSTEAD, haut duplex, à sous-louer, 7½, bien éclairé, $800./mois. Disponible 1er novembre. 481-6638.

LONGUEUIL, 2½ $270. — 3½ $310. — meublés, éclairés, chauffés, autobus CTCUM, 651-7294, 670-5285.

METRO CREMAZIE, 7½, 2e, rénové, entrée laveuse, sécheuse. 384-8211, 695-9604.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 5 à 12 mois. TROC-VACANCES. 288-4194.

OUTREMONT nouvel édifice, 3½ ou studios, tout nouveaux, garage, bien situés, à proximité du Sanctuaire, d'un centre d'achats. À louer dès maintenant. 738-2421.

OUTREMONT, SOUS-LOCATION, 6½, meublé, chauffé. Du 15 octobre au 1er. juillet. 739-3093.

OUTREMONT, 4½, 1er décembre, $380. rez-de-chaussée. 270-9288.

OUTREMONT, grand 6½, chauffé, réfrigérateur et cuisinière fournis, rez-de-chaussée dans immeuble de classe. $825. 272-5961.

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Papineau, 7½ rénové, 220, libre, 2 chambres de bain, salle de lavage, chauffage électrique, $800/mois, 9h à 5h; 521-2963.

QUARTIER VILLERAY, grand 5½, 3e, tout rénové, chauffage électrique. Appeler: 272-3276.

ROSEMONT, idéal pour professionnel, magnifique logement, 12 pièces, foyer naturel près jardin botanique, $575-/mois. Semaine après 5h: 728-6366.

SOUS-LOCATION nov./mai, N.D.G., Oxford/Somerled, haut de duplex, 4½, agréablement meublé, câble. $450.00. 488-3235.

ST-LAMBERT, 2½ meublé, secteur tranquille, près tous services. $335. tout compris. 671-2163.

ST-LEONARD , A SOUS-LOUER, grand 5½ chauffé, $500./mois, 324-2394, après 18h.

STE-THÉRÈSE (près 640)
3½, 4½, 5½
437-8713, 433-9393

VIEUX-MONTREAL, LOFT, et luxueuse, cuisine moderne et salle de bain, pas de pièces fermées, "spots" amovibles, etc... 2,100 pi.ca. $1,150-/mois. 843-3202.

■ App. et log. à partager 164

7½, $285./mois, homme ou femme, 25 à 35 ans, non-fumeur. Coin Hutchison-/Bernard, 1er. novembre. Laisser message. 272-7907, 495-9375.

APPARTEMENT à partager. Homme de 42 ans partagerait un 3½ avec fille ou femme, âge pas d'importance. But: faire vie commune. Téléphonez entre 18h. et 20h., 336-1805.

BEL APPARTEMENT à partager, bien situé, $235.00/mois, chauffage, eau chaude fournis. Anne-Marie 277-7057.

CHERCHE PERSONNE, pour partager app. 6½, à Outremont $300./mois., tout compris. 271-8222.

■ A vendre hors frontières 168

HOLLYWOOD, FLORIDE, 2 chambres, 2 toilettes et salle d'eau, 2è étage, en face de l'Atlantique, à 50 pi. de l'océan. $100,000. U.S., 1-807-344-1894.

■ Chambres et pensions à louer 169

CHAMBRE CHALEUREUSE pour gens âgés ou retraités, ambiance familiale, câblevision, 326-0997.

ROSEMONT pour personnes âgées, tout compris. Si intéressés, appelez Lise au: 273-9426.

■ Maisons repos/retraite 173

MASCOUCHE, PRENDRAIS personnes âgées ou couple, à partir de $400. 474-2918.

PERSONNES AGÉES, magnifiques chambres et soins personnalisée aved plats cuisinés, résidence spacieuse et beaux terrains, taux très raisonnables, docteur sur appel, occ. ltée., 455-1353.

RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES autonomes, chambres privées ou semi-privées, excellente cuisine, endroit de rêve, loisirs multiples, lac artificiel, pêche, etc. 1-764-3634.

RESIDENCE POUR PERSONNES AGÉES. Tous services inclus, surveillance 24 heures. 722-4211.

TRES BELLE RESIDENCE privée, pour personnes âgées autonomes. Ambiance familiale, non-fumeur. Tel: 478-6761.

VILLA ANGELA À STE ADÈLE
ambiance familiale respectant votre intimité, sortie 69 (½km). 1-229-3172.

■ Hébergements 175

BROSSARD, Pont Champlain, Montréal, chambre seule ou chambre et cuisine, à la semaine. $100. et $150. MOTEL TRANS-QUEBEC, 671-6754.

NOUVEAU SITE au Domaine Averill, pour jeunes hommes déprimés (17 à 28 ans) qui ont vécu ou qui vivent un moment difficile vous pourrez trouver avec nous de l'aide et de la bonne compagnie, des infirmières et des médecins seront à votre disposition, superbe paysage environnant, site, piscine, salle de jeux. Ici vous trouverez le calme, remonter un moment difficile à vivre, $600. par mois pour une chambre seule ou $350. à deux. Nous vous garantissons un très bon service. Information Georges 1-548-2869.

■ Bureaux à louer 251

À VOIR!
VIEUX-MONTRÉAL
Site historique, 9,200 pi.ca.
— 23 bureaux sur 3 étages.
— 2 salles de conférence.
— 4 salles de bain, cuisine équipée.
— stationnement privé de 14 places.
SOUS-LOCATION DISPONIBLE.
1er janvier 1987,
fin de bail: 30 juin 1990.
PIERRETTE DUDING
879-1764

30-10-86

CENTRE-VILLE
800 Dorchester ouest
200 à 2,000 p.c., chauffé, climatisé, tapis, salle de conférences. Base annuelle et prix raisonnable. *Contactez* **Gisèle Léveillé.**
878-2566

23-10-86

■ Bureaux à louer 251

A LA PLAZA ST-HUBERT, Bureau 600 p.c., 3 pièces, chauffé, 2è, idéal pour professionnel. Immédiatement. 738-3660.

A VOIR ABSOLUMENT!
Bureaux de différentes superficies, secteur Parc Lafontaine. 522-3392.

ATTRAYANTS BUREAUX
Bureaux avec réceptionniste. Secrétariat et autres services disponibles.
SERVICE DE BUREAU BISHOP
1405 rue BiShop
coin Ste-Catherine ouest
842-4069.

BOUL. ST-JOSEPH, 7 pièces, 1,900 pi.ca. + sous-sol, excellent état. Libre. Jour: 521-0685, soir: 737-6050.

BOUL. ST-JOSEPH, BUREAU PROFESSIONNEL 7 000pi.car., neuf, près métro Laurier, idéal pour bureau de santé, avocat et notaire. 327-5312.

DEUX BUREAUX À LOUER avec espaces de sécrétariat, faisant partie d'une firme de comptables et un avocat. M. Girard, 384-5471.

IDEAL PROFESSIONNEL, centre-ville, rénové à neuf, 1,400 pi.ca. baie vitrée de 18 pieds par 7 pieds de hauteur. 271-1858, 389-0693, 330-8690.

JEAN-TALON EST 3904
Près Pie IX, 1,000pi.car., tous genre de commerce, $1 200 négociable, 747-9093, après 16h. et week end.

PLATEAU, près métro, CONDO 4½, A VENDRE, pouvant être utilisé comme bureau. A. Lacoste, 744-1454, LE PERMANENT, CRTR.

POUR MÉDECIN, 2 bureaux à louer, rez-de-chaussée, adjacent à la pharmacie. 9465 Lajeunesse, 389-3575.

POUR PROFESSIONNEL, ou résidentiel, à sous-louer, Boul. St-Joseph, bien situé, sur coin, premier, grand 5½, chauffé. $725./mois, de 8.30h. à 16.30h. 270-7770.

PROXIMITÉ D'OUTREMONT, bureaux modernes, taux compétitif. 748-2407.

SAINT-DENIS 6979, bureau professionnel, commerce, restaurant, coiffure, 12,000 pi.ca. divisable. 331-0475.

SAINT-DENIS ET SHERBROOKE Centre Médical Ville-Marie, 3423, St-Denis, près métro, bureaux pour professionnels. Informations: Roger Bordeleau, o.d. 842-3834 J.J. Larocque, md. 842-6441.

SOUS-LOUER
Dorchester ouest et Université, bel immeuble, prix très raisonnable, au mois ou à l'année, avec ou sans services, idéal pour professionnels, avocats, comptables, etc... 876-1676.

VILLE ST-LAURENT, à sous-louer, 2,700 pi. car., taux compétitifs, 1er novembre. 748-2407.

■ Espaces commerciaux à louer 259

2,000 p.c. sur rez-de-chaussée et sous-sol, situé sur le boul. Laurentien, $1,200. par mois. 1-800-267-6323.

AU PARC INDUSTRIEL, LONGUEUIL, 1,800 et 3,600 p.c., occupation immédiate, très bien situé, 674-0048 - 661-9221 soir.

BEAUBIEN ET PARK, 12,600 pi.ca. espace de manufacture, $1.75 p/c. Occupation immédiate. 271-3516.

BUREAUX DE PROFESSIONNELS clinique, 3880 est Jarry, Montréal. 722-7337.

PRÈS DES GALERIES D'ANJOU, local de 1,533 p.c. à sous-louer, à 40% du prix régulier. 418-872-5320.

QUARTIER VILLERAY, 4,500 p.c., chauffé. Information: 648-1551 ou 648-2547.

■ Espaces commerciaux à louer 259

COTE DE LIESSE ET CAVENDISH
Commercial/Industriel/Bureaux.
Jusqu'à 95,000 pi.ca. rez-de-chaussée.
Salle de montre, distribution au détail.
Face IKEA et nouveau IDOMO.
Aussi côte de Liesse et Trans Canada.
Transport public et grand stationnement.
Espace de manufacture et entrepôt.
Plafonds 18 pi.
Expédition niveau camion.
Disponible 1er. novembre.
Peut subdiviser.
Courtier protégé.
Contactez BILL SCHWARTZ, 733-8285.

■ Espaces commerciaux à vendre 263

BUREAUX OU COMMERCE, St-Denis près Jarry. Libre immédiatement avec stationnement. Immeubles Grand Prix courtier, Desjardins 669-8232.

■ Espaces industriels à louer 268

R.D.P. Parc industriel: 8,000 à 16,000 p.c., neuf, bon prix, tel: 729-1412.

■ Locaux à louer 275

850 SHERBROOKE EST approx. 2,000 pi. car. subdivisé, près métro Sherbrooke. Occupation 1 nov., 522-2424.

BÂTISSE COMMERCIALE et industrielle à louer, de 5,000 à 10,000 p.c., 220 et 550 volts, 14' de haut. Idéal pour entreposage à Montréal-Nord. 321-4947.

■ Commerces à vendre 283

BIJOUTERIE
Etablie depuis 36 ans, à St-Hyacinthe. Bail avantageux. Vente cause retraite. Jour: 514-774-6300, soir: 514-774-4445, entre 18h. et 21h.

CLUB VIDÉO à vendre, 2,000 films, bien situé, prix à discuter. 731-2618.

GARAGE Bien établi. Station service et commerce d'huile à chauffage dans municipalité industrielle du nord du Québec. Face à la rivière Outaouais, de l'autre côté de l'Ontario. Avec fabrique moderne de pâtes et papiers, près d'une scierie. La propriété comporte un grand terrain pour voitures et une seconde parcelle de l'autre côté de la grande route, garage spacieux avec bel équipement et kiosque à peinture-camion-remorque et citerne pour livraison d'huile. La transaction comporte également 2 apps. au-dessus du garage et 2 bungalows semi-détachés à l'arrière. Commerce indépendant durant 57 ans. Pas de bail. Aubaine exceptionnelle $350,000. car propriétaire prend sa retraite. Modalités pour convenir à acheteur qualifié. Appelez Pierre Arsenault 353-3946.

MAGASIN DE MEUBLES, très bien situé, $18,000. Aucune offre raisonnable refusée. 596-9745.

RESTAURANT LICENCIE, 60 places, rentable. $12,000. 596-9745.

SALON DE BRONZAGE
5 lits, 1 facial, clientèle établie, bien situé. Téléphonez entre 11h.AM. et 21h.30 PM. au 327-9243.

SALON DE COIFFURE ET ESTHÉTIQUE prix $12,000.00, centre-ville, 849-8896.

VENDEZ, ACHETEZ, sans passer par un intermédiaire, grand choix de maisons, de commerces, dépanneurs, restaurant, garages, poissonnerie, nettoyeurs, charcuteries, ateliers de meuble, de fromageries, serres, cordonneries, clubs vidéo, lingeries pour homme, parfumeries, etc... Possibilité de financement. RAY-TECK 322-6401.

VENDEZ, ACHETEZ, sans passer par un intermédiaire, grand choix de propriétés à revenu, de commerces, dépanneurs, restaurants, garages, poissonnerie, nettoyeurs, atelier de meuble, fromageries-charcuterie, serres cordonneries, clubs vidéo et mercerie pour homme, parfumerie, cosmétique salon de coiffure, boutique de jeux éducatifs, boutique de photos, tailleur centre de pneus, lingerie pour dame boutique de jeans etc... Possibilité de financement. RAY-TECK 322-6401.

■ Magasins à vendre 295

NETTOYEUR-TAILLEUR
22 ans en opération, cause retraite. 722-5722 ou 727-3464.

■ Magasins à louer 299

MAGASIN À LOUER
Bélanger 3175, 1 200 pi. car., libre 725-4833, après 19h. 641-1729.

■ Matériaux de construction 340

AAA ARMOIRES de cuisine modulaires: 6' - $450; 8' - $595; 10' - $740 haut/bas inclus, livraison même jour. Décor Pro, 3400 St-Antoine O., 933-5759.

LOT DE 210 LONGUEURS, de bois rond, (30 à 35 pi. épinettes 7 à 9 po. de diamètre) Suffisant pour construire chalet, $3,600. négociable. 727-9138.

■ Ameublements 351

IMPORTANTE SALLE À MANGER, chêne français, buffet bas sculpté dessus marbre, bronzes signés, 12 chaises sculptés dossiers et sièges camés, table pour 12 avec rallonge, le tout signé par l'ébéniste, parfaite condition, prix demandé $15,000. 342-3553.

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.

MOBILIER SALLE A DINER contemporain, 8 morceaux, $2,800. Table Louis XV acajou, avec 2 panneaux $1,400. Commode (Chippendale) $850. Canapé, 2 fauteuils, tabouret, cuir noir, $1,200. Contactez Robert Lecompte. 462-1984 ou 462-3679.

■ Appareils électro-ménagers 355

BALAYEUSE FILTER QUEEN, avec accessoires, 1986, avec balais pour tapis. $350. 627-2790, avant 13h.

■ Ordinateurs 371

!LE PLUS GRAND CLUB IBM EN VILLE! 3 boîtes de disquettes DS/DD, $25. MICRO-EXPANSION 271-9888.

■ Instruments de musique 375

COURS DE BATTERIE-ATELIERS
Avec des musiciens professionnels. Novices bienvenus. DRUMMERS PROFESSIONAL WORKSHOP. 931-7337.

PIANO DROIT STEINWAY, SK 1098, 1980, $7,000., 254-2966.

PIANO, compagnie Wormwith, fini chêne, bonne condition, $1,000., 272-9674 soir.

■ Lingerie, Fourrures 385

MANTEAU phoque Alaska, neuf, garni renard, taille 40-42, 747-3272.

OUVERTURE prochaine de 20 autres succursales partout au Québec. Produit vendu depuis plus de 35 ans. Léger capital. Les Créations Sirbain Québec inc. 845-8194 local 101.

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ÉS)
Temps plein ou temps partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression. Bonne diction. Bilingue.

Salaire plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet
844-7531
Entre 9h. et 21h.

11-10-86

■ Lingerie, Fourrures 385

HAUTE SILHOUETTE
LES STYLES D'AUTOMNE SONT DÉJÀ LA!
Deux pièces, manteaux, jupes, pantalons, blouses de laine, robes, ensembles sport.
Grandes tailles 10-22.
SON ALTESSE
5131 Sherbrooke O.
Métro Vendome
Montréal, QC
486-6461

10-10-86

■ Collections, monnaie, timbres 387

A LONGUEUIL, LA PLACE D'ARGENT - TIMBRES, fait sa vente annuelle. Timbres esc. 50% — monnaie, 20% à 50% — accessoires, 25% — classeurs 16 cases, $3.95 — Plusieurs collections mondiales à prix réduit. Timbres du Canada, valeur facial, pièces d'or et argent à bon prix. Beaucoup d'autres spéciaux. FAUT VOIR! au 2365, Chemin Chambly, Longueuil. 647-4453.

ACHETONS L'OR
Le château d'or ABC
1929 Mont-Royal est
521-6068

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

■ Livres 390

ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS en 20 volumes, et atlas, excellente condition. $600.00. 598-5134.

■ Antiquités 391

MEUBLES ANTIQUES armoires, vaisselle, lampes, objets d'art. (mar. mer. jeu.) 271-3378.

MOBILIER DE SALLE A MANGER, ANTIQUE, impeccable, table avec pied sculpté, 6 chaises, dont une chaise capitaine, bahut, vaisselier vitré avec tiroir, noyer naturel. Prix: $2,900. 1-742-5033.

POÊLE LAURIER-L'ISLET 1936, très bonne condition, prix à discuter. Appelez entre 18h - 20h. 324-6522.

SALON VICTORIEN, armoire, table pattes de lion, piano 1893 et autres. 819-326-5977 soir.

TABLE SALLE A MANGER EN PIN, authentique, 72 X 33'', Soir: 677-5734.

■ Oeuvres d'art 395

COFFRET de collection d'ANTOINE DUMAS et FÉLIX LECLERC. Edition épuisée: 522-3231 ou 386-2061.

■ Animaux 397

AFGHAN
chiots, mâle et femelle, parents champion, vaccinés, tatoués, enregistrés. Pour réservation. 589-4467.

COLLIE FEMELLE PURE, 12 mois, propre maison, douce, obéissante. $175. 455-0176.

■ Offres d'emploi 407

FAITES PLUS D'ARGENT, en travaillant dans divers pays tels que: Kuwait, Arabie-Saoudite, Vénézuéla, etc... Aussi territoires du Nord-Ouest et Yukon. Poste temporaire tels que: commerçants, ouvriers professionnels, etc... Envoyer vosnoms et adresse à: WORLD WIDE OPPORTUNITIES, Box 727, Station F, Toronto, Ont. M4Y 2N6.

FLEURISTE AVEC EXPERIENCE, pour travailler temps plein. Tel: 482-7022.

JOURNALISTES (collaborateurs ou réguliers) pour création revue internationale arts et spectacles. M. Vaillancourt, 522-6790.

PME en plein essor recherche commis pour vente interne, matériel électronique et électrotechnique, français, anglais indispensable, expérience administrative appréciée. Envoyer C.V. avec lettre manuscrite à: SNEMO LTÉE, 1630 Bl. Provencher, suite G, Brossard J4W 2V6.

T.V. FILMS MODE
Adolescents, bébés, enfants, adultes. Taille forte bienvenue. Evaluation gratuite en studio, travail à la pige. Portefilio nécessaire si accepté. Formulation gratuite aux candidats qualifiés inscrits. Contactez M. Gagné au:
274-3531.

THERAPEUTES EN READAPTATION PHYSIQUE, demandés, pour clinique à Mtl. DEC requis. Pour inf: Mme. Couturier, 679-3325.

VENDEUSE
Pour pâtisserie St-Louis-de-France. Temps plein, temps partiel, expérience de préférence. tel: 849-5058.

■ Ventes 459

REPRESENTANTS (ES)
CENTRE DE PHOTOCOPIES et imprimerie. Bilingue et auto nécessaire. Salaire + commission + bonus. 335-6264.

■ Musiciens, artistes 479

ORCHESTRE WESTERN disponible. 491-0749, 472-2219.

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR
SOLLICITEURS(SES) DEMANDÉS(ÉS)
Temps plein ou temps partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression. Bonne diction

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

OPTIONS

Suite de la page 18

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco		Oc	27½	$6⅛	$6¼	$5	230
Imsco		Oc	27½P	1	30	20	114
Imsco		Oc	30 P	1	20	60	66
Imsco		Oc	32½P	25	40	105	213
Imsco		Oc	37½	1	9	1	1153
Imsco		Oc	37½P	385	410	$4	5
Imsco		Oc	40	1	1	10	406
Imsco		Oc	40 P	$6¼	$6¾		
Inco		Fb	15	420	445	$5⅜	94
Inco		Fb	15 P	20	30	25	95
Inco		Fb	17½	235	245	$3	391
Inco		Fb	17½P	60	70	65	342
Inco		Fb	20 P	185	$2	185	30
Inco		My	15	460	485	$4½	
Inco		My	15 P	25	35	30	30
Inco		My	17½	$2¾	295	305	44
Inco		My	17½P	80	90	80	24
Inco		My	20	145	160	160	37
Inco		My	20 P	210	$2¼	165	16
Inco		Nv	15	$4	$4¼	445	1743
Inco		Nv	15 P	5	10	15	106
Inco		Nv	17½	170	185	195	3449
Inco		Nv	17½P	30	40	40	1217
Inco		Nv	20	45	50	55	1464
Inco		Nv	22½	15	25	15	480
Inco		Nv	22½P	355	380	365	40
Inco		Nv	25	2	10	25	225
Inco		Nv	25 P	$6	$6⅜		
Intcor		Fb	17½	$10⅞	$11⅛		
Intcor		Fb	17½P	30	55		
Intcor		Fb	20 P	80	115	90	47
Intcor		Fb	22½	$6¾	$7	$5⅜	85
Intcor		Fb	22½P	115	180	165	35
Intcor		Fb	25	$5⅛	$5⅜	430	191
Intcor		Fb	25 P	205	270	$2½	36
Intcor		Fb	27½P	305	340		
Intcor		My	17½	$11¼	$11½		
Intcor		My	17½P	50	75		
Intcor		My	20	$9⅝	$9⅞	$6¾	10
Intcor		My	20 P	125	170	125	20
Intcor		My	22½	$7⅜	$7⅞	$6⅛	17
Intcor		My	22½P	190	255		
Intcor		My	25	$6⅛	$6⅜	470	46
Intcor		My	25 P	285	$3½		
Intcor		Nv	17½	$10½	$10¾		
Intcor		Nv	17½P	5	25		
Intcor		Nv	20	$8⅛	$8⅜		
Intcor		Nv	20 P	5	50		
Intcor		Nv	22½	$5⅝	$5⅞	295	13
Intcor		Nv	22½P	15	80		
Intcor		Nv	25 P	65	130		
IOil	A	Fb	35	$10⅞	$11⅜	$12¼	410
IOil	A	Fb	35 P	3	10	25	57
IOil	A	Fb	37½	$8⅜	$9⅛	$8¼	126
IOil	A	Fb	37½P	10	30	20	211
IOil	A	Fb	40	$6⅜	$6⅞	$6⅜	127
IOil	A	Fb	40 P	35	60	50	89
IOil	A	Fb	42½	465	55	$6⅛	175
IOil	A	Fb	45 P	170	195	190	523
IOil	A	Fb	47½P	285	$2¼	285	110
IOil	A	My	40	$7	$7½	$7⅜	5
IOil	A	My	40 P	75	90	165	5
IOil	A	My	42½	$5⅛	$5⅜	$6½	59
IOil	A	My	45	$3¾	415	$3¾	77
IOil	A	My	45 P	215	255	245	61
IOil	A	My	47½P	320	370	$4	20
IOil	A	Nv	35	$10¾	$11¼	$11	243
IOil	A	Nv	35 P	1	5	10	98
IOil	A	Nv	37½	$8¼	$8¾	$9½	387
IOil	A	Nv	37½P	1	5	5	244
IOil	A	Nv	40	$6¼	$6½	$6⅛	1751
IOil	A	Nv	42½	$4	410	$3½	1459
IOil	A	Nv	45	205	230	210	1004
IOil	A	Nv	50	30	50	30	175
IOil	A	Nv	50 P	$4	$4½	$5¼	12
I-City		Mr	12½	235	285	385	5
I-City		Mr	12½P	1	20		
I-City		Mr	14	120	145		
I-City		Mr	14 P	20	45		
I-City		Mr	15	65	90	80	24
I-City		Mr	15 P	65	90	90	10
I-City		Mr	16	15	40	25	35
I-City		Mr	16 P	145	170		
I-City		Mr	17½	5	25		
I-City		Mr	17½P	265	315		
I-City		Jn	14	140	165	140	34
I-City		Jn	14 P	30	55		
I-City		Jn	15	95	120	150	25
I-City		Jn	15 P	70	95	60	3
I-City		Jn	16	45	70		
I-City		Jn	16 P	145	170		
I-City		Jn	17	20	45		
I-City		Jn	17 P	215	265		
I-City		Dc	12½	220	270		
I-City		Dc	12½P	1	20		
I-City		Dc	14	95	120		
I-City		Dc	14 P	5	30		
I-City		Dc	15	35	60	40	18
I-City		Dc	15 P	55	80	80	28
I-City		Dc	16	5	30		
I-City		Dc	16 P	140	165		
I-City		Dc	17½	1	15	10	75
I-City		Dc	17½P	265	315		
Janok		Mr	22½	365	390	385	57
Janok		Mr	22½P	50	75	$2¾	
Janok		Mr	25	180	205	$2½	29
Janok		Mr	25 P	115	140	180	20
Janok		Mr	27½	75	100	130	22
Janok		Mr	27½P	245	270		
Janok		Mr	30	40	65	50	10
Janok		Mr	30 P	435	460		
Janok		Jn	22½	$4	$4¼		
Janok		Jn	22½P	80	105		
Janok		Jn	25	235	260		
Janok		Jn	25 P	150	175		
Janok		Jn	27½	115	140		
Janok		Jn	27½P	270	295		
Janok		Dc	22½	315	340		
Janok		Dc	22½P	15	40		
Janok		Dc	25	155	160	130	650
Janok		Dc	25 P	80	105	125	235
Janok		Dc	27½	25	50	45	55
Janok		Dc	27½P	215	240	245	14
Janok		Dc	30	5	30	20	23
Janok		Dc	30 P	$4¼	$4½		

KL

LacMn		Mr	17½	$9¾	$10⅛	$8⅜	10
LacMn		Mr	17½P	20	40	20	10
LacMn		Mr	20	$7⅜	$8	$7¾	96
LacMn		Mr	20 P	50	70	45	25
LacMn		Mr	22½P	100	125	105	54
LacMn		Mr	25	430	460	430	558
LacMn		Mr	25 P	180	205	245	81
LacMn		Mr	27½P	290	315	$3	20
LacMn		Jn	22½P	135	160	125	1
LacMn		Jn	25	$5⅛	$5½	460	27
LacMn		Jn	25 P	235	270	280	10
LacMn		Jn	27½P	335	370	370	25
LacMn		Dc	17½	$9⅛	$9½	$8¼	59
LacMn		Dc	17½P	5	20	55	87
LacMn		Dc	20	$6⅞	$7¼	$5½	222
LacMn		Dc	20 P	20	40	20	217
LacMn		Dc	22½P	40	60	60	140
LacMn		Dc	25 P	115	120	155	288
LacMn		Dc	27½P	235	260	$2¾	22
Laidlw		Mr	12½	330	355	$3	52
Laidlw		Mr	12½P	30	50	50	78
Laidlw		Jn	13	$3¼	$3½		
Laidlw		Jn	13 P	40	65		
Laidlw		Jn	14	260	285		
Laidlw		Jn	14 P	70	95	110	8
Laidlw		Jn	15 P	135	160	190	
Laidlw		Dc	12½P	5	25		
Laidlw		Dc	15	115	120	110	382
Laidlw		Dc	15 P	60	85	115	44

MN

Magna		Mr	22½	$5⅛	$5⅜		
Magna		Mr	22½P	25	50	85	15
Magna		Mr	25	320	345	$2¾	74
Magna		Mr	25	20	45	85	10
Magna		Mr	25 P	70	95	120	5
Magna		Mr	27½P	175	$2	155	15
Magna		Mr	30 P	340	365	440	39
Magna		Mr	32½	45	70	145	40
Magna		Mr	32½P	$5⅞	$6⅛	370	
Magna		Mr	35	20	45	85	10
Magna		Mr	35 P	$8⅜	$8⅝		
Magna		Mr	37½	5	30		10
Magna		Mr	37½P	$10⅞	$11⅛		
Magna		Jn	22½P	45	70		
Magna		Jn	22½P	$5⅝	$5⅞		
Magna		Jn	25	385	410		
Magna		Jn	25 P	100	125		
Magna		Jn	27½	245	270		
Magna		Jn	27½P	205	230		
Magna		Jn	30	145	170	$2	50
Magna		Jn	30 P	355	380		
Magna		Jn	32½	90	115		
Magna		Jn	32½P	$6	$6¼		
Magna		Dc	22½	460	485	$4¼	
Magna		Dc	22½P	10	25		
Magna		Dc	25	245	270	290	25
Magna		Dc	25 P	35	60	100	11
Magna		Dc	27½P	140	165		
Magna		Dc	30	30	55	60	25
Magna		Dc	32½	10	35	80	36
Magna		Dc	32½P	$5¾	$6	$2½	
Magna		Dc	35	5	25	60	24
Magna		Dc	35 P	$8¼	$8½		
Magna		Dc	37½	1	25	30	3
Magna		Dc	37½P	$10¾	$11		
Mcd		Mr	27½	365	390		
Mcd		Mr	27½P	75	95		
Mcd		Mr	30	$2¼	$2½	$3½	4
Mcd		Mr	30 P	215	240		
Mcd		Mr	32½	125	150		
Mcd		Mr	32½P	$3¾	$4		
Mcd		Jn	30	$3¼	$3½		
Mcd		Jn	30 P	240	265		
Mcd		Jn	32½	$2	$2¼		
Mcd		Jn	32½P	$4¼	$4½		
Mcd		Dc	20	$9½	$10	$10¼	
Mcd		Dc	20 P	10	25		
Mcd		Dc	22½	$7⅛	$7½	$7	741
Mcd		Dc	22½P	10	25	100	5
Mcd		Dc	25	$4¾	$5	$6¼	60
Mcd		Dc	25 P	15	25		
Mcd		Dc	27½	265	290	310	30
Mcd		Dc	27½P	25	50		
Mcd		Dc	30	160	165	150	541
Mcd		Dc	30 P	175	$2	140	
Mcd		Dc	32½	5	30	100	3
Mcd		Dc	32½P	$3¼	$3½		
Mitel		Mr	5	180	195	170	13
Mitel		Mr	5 P	5	20		
Mitel		Mr	6	105	120	115	233
Mitel		Mr	6 P	25	40	55	64
Mitel		Mr	7 P	70	85	80	75
Mitel		Mr	8	20	30	30	361
Mitel		Mr	8 P	140	155	140	20
Mitel		Jn	5	195	210	180	50
Mitel		Jn	5 P	10	30		
Mitel		Jn	6	130	145	155	20
Mitel		Jn	6 P	40	55		
Mitel		Jn	7	80	95	80	55
Mitel		Jn	7 P	85	100		
Mitel		Dc	5	165	180	110	65
Mitel		Dc	5 P	1	15		
Mitel		Dc	6 P	15	30	30	241
Mitel		Dc	7 P	55	70	70	161
Mitel		Dc	8	10	15	10	882
Mitel		Dc	8 P	130	145	220	6
Moore		Fb	27½	265	315	310	5
Moore		Fb	30 P	170	195	195	37
Moore		Fb	32½	60	75	50	238
Moore		Fb	32½P	340	370	360	26
Moore		Fb	35	25	50	65	63
Moore		Fb	35 P	$5⅝	$6⅛	$6	
Moore		Fb	37½	15	40	80	34
Moore		Fb	37½P	$8⅛	$8⅜		
Moore		My	27½	305	355	$3½	3
Moore		My	27½P	70	95	75	20
Moore		My	30	210	260	230	34
Moore		My	32½	140	165	165	33
Moore		My	32½P	$3¼	$3¾	$3	18
Moore		My	35	60	85	60	33
Moore		My	35 P	$5⅝	$6⅛	320	
Moore		Nv	27½	180	190	240	5
Moore		Nv	27½P	20	45	40	5
Moore		Nv	32½	15	25	25	1800
Moore		Nv	35	5	10	5	2006
Moore		Nv	35 P	$5¾	$6¼	$4½	
Moore		Nv	37½	1	9	10	585
Moore		Nv	37½P	$8¼	$8¾	$7	
Moore		Nv	40	1	7	5	102
Moore		Nv	40 P	$10¾	$11¼		
Nat Bk		Fb	25 P	40	50	75	95
Nat Bk		My	25	$4¼	$4½	380	50
Nat Bk		My	25 P	50	75	90	5
Nat Bk		Nv	22½	5	15	30	30
Nat Bk		Nv	25 P	5	30	40	24
Nat Bk		Nv	27½P	50	75	110	64
Nat Bk		Nv	30 P	$2	$2¼	$5⅜	22
Noran		Fb	17½	345	$3½	355	659
Noran		Fb	17½P	30	55	65	235
Noran		Fb	20	170	175	205	809
Noran		Fb	20 P	110	135	115	66
Noran		Fb	22½P	240	265		
Noran		My	17½	435	440	440	2260
Noran		My	17½P	65	80	100	15
Noran		My	20	235	245	255	308
Noran		My	20 P	140	165	140	35
Noran		My	22½	150	160	150	77
Noran		My	22½P	265	290	260	10
Noran		Nv	15	$5¼	$5½	$5½	256
Noran		Nv	15 P	10	15	10	37
Noran		Nv	17½	320	$3¼	310	2378
Noran		Nv	17½P	5	25	25	156
Noran		Nv	20 P	60	85	65	79
Nortel		Ja	35	$4¾	$5¼	$6	1
Nortel		Ja	35 P	30	55	55	75
Nortel		Ja	42½	75	90	80	851
Nortel		Ja	42½P	320	360	485	222
Nortel		Ja	45	25	50	50	575
Nortel		Ja	45 P	$5¾	$6¼	$7	10
Nortel		Ap	35	$5¾	$6¼	$6⅜	2
Nortel		Ap	35 P	55	80	70	27
Nortel		Ap	37½	$4	$4½	$3¾	130
Nortel		Ap	37½P	120	145	125	41
Nortel		Ap	40	260	$3	270	111
Nortel		Ap	40 P	215	255	195	35
Nortel		Ap	42½	165	190	185	91
Nortel		Ap	42½P	$3¼	$3¾		
Nortel		Oc	35	410	445	365	175
Nortel		Oc	35 P	1	10	10	643
Nortel		Oc	37½P	5	10	25	993
Nortel		Oc	42½	1	10	15	1668
Nortel		Oc	42½P	310	$3½	390	12
Nortel		Oc	45	1	5	5	1137
Nortel		Oc	45 P	$5⅛	$5⅜	$7½	
Nortel		Oc	47½	1	5	5	866
Nortel		Oc	47½P	$8½	$8¾	$8	
Nortel		Nv	37½	$2¼	$2¾	$2	405
Nortel		Nv	40	90	115	155	138
Nortel		Nv	42½	20	45		
Nortel		Nv	42½P	315	365		
Novrco		Fb	12½P	25	50	60	500
Novrco		Fb	15	20	45	25	5
Novrco		Fb	15 P	175	52		
Novrco		My	12½	160	175	130	41
Novrco		My	12½P	50	75		
Novrco		My	15 P	$2	$2¼		
Novrco		Nv	12½	100	120	90	69
Novrco		Nv	12½P	10	25	40	5
Novrco		Nv	15	1	25	15	10
Nrcen		Ja	10	$3¾	$4	285	5
Nrcen		Ja	10 P	10	35		
Nrcen		Ja	12½	125	185	175	40
Nrcen		Ja	12½P	50	75	75	5
Nrcen		Ap	10	$3¾	365	285	5
Nrcen		Ap	10 P	20	45		
Nrcen		Ap	12½	175	$2¼		
Nrcen		Ap	12½P	75	100		
Nrcen		Oc	10	360	385	385	
Nrcen		Oc	10 P	1	25	40	10
Nrcen		Oc	12½	110	135	125	18
Nrcen		Oc	12½P	5	30	145	
Nrcen		Oc	15	15	25		
Nrcen		Oc	15 P	$2¼	$2¾		
Nrcen		Oc	17½	1	25		
Nrcen		Oc	17½P	$4¾	$5¼		
Numac		Fb	8	170	195		

Option		Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Numac		Fb	8 P	25	50		
Numac		Fb	9 P	55	80	80	10
Numac		Fb	10	60	85	75	5
Numac		Fb	10 P	95	120		
Numac		My	8	195	220		
Numac		My	8 P	40	65		
Numac		My	9	125	150		
Numac		My	9 P	90	115	85	10
Numac		My	10	85	100		
Numac		My	10 P	130	155		
Numac		Nv	8	150	175		
Numac		Nv	8 P	5	30	55	10
Numac		Nv	9	65	90	130	10
Numac		Nv	9 P	15	40	65	10
Numac		Nv	10	20	30		
Numac		Nv	10 P	70	95		
Nva	A	Fb	5 P	10	15	15	162
Nva	A	Fb	6 P	35	50	40	50
Nva	A	My	6 P	45	70		
Nva	A	Nv	5 P	2	7	5	574
Nva	A	Nv	6 P	15	40	45	
Nva	A	Nv	7	3	8	5	1218
Nva	A	Nv	7 P	100	130	125	

OP

Oba	01	Mr	100	P	80	105	90	113
Oba	01	Mr	107½		95	115	110	252
Oba	01	Mr	107½	P	$4¾	$5⅛	$4	160
Oba	01	Jn	102½	P	245	270	230	83
Oba	01	Jn	105		$2¼	$2½	240	22
Oba	01	Jn	105	P	370	395	330	20
Oba	01	Jn	107½		135	160	160	20
Oba	01	Jn	107½	P	$5¼	$5⅜		
Oba	01	Dc	110	P	$6⅛	$6½	$5¾	292
Obc	03	Mr	115		285	$3	380	48
Obc	03	Mr	115	P	185	210		
Obc	03	Mr	117½		165	190	185	80
Obc	03	Mr	120		80	105	160	10
Obc	03	Mr	120	P	$4¾	495	460	70
Obc	03	Mr	122½		30	55	60	5
Obc	03	Mr	122½	P	$6¾	$6⅞	$5⅜	155
Obc	03	Jn	115	P	255	280		
Obc	03	Jn	117½		205	230	270	2
Obc	03	Jn	117½	P	385	410	$4	20
Obc	03	Jn	120		115	140	170	20
Obc	03	Jn	120	P	$5¼	$5⅜		
Obc	03	Dc	112½	P	25	50	30	55
Obc	03	Dc	117½		110	130	130	684
Obc	03	Dc	117½	P	220	235	210	165
Obc	03	Dc	120	P	$3¾	$4	355	195
Obc	03	Dc	122½		1	25	15	78
Obc	03	Dc	122½	P	$5⅞	$6¼	$5⅞	43
Obd	04	Mr	105		390	415		
Obd	04	Mr	105	P	135	160		
Obd	04	Mr	107½		$2½	$2¾	320	
Obd	04	Mr	107½	P	235	260	255	166
Obd	04	Mr	110		135	160		
Obd	04	Mr	110	P	390	415	270	
Obd	04	Jn	105		445	470		
Obd	04	Jn	105	P	195	220	150	4
Obd	04	Jn	107½		305	330		
Obd	04	Jn	107½	P	295	320		
Obd	04	Jn	110		185	210	215	16
Obd	04	Jn	110	P	$4½	$4¾		
Obd	04	Dc	102½		$5¼	$5⅝	$8⅛	
Obd	04	Dc	102½	P	5	25	10	174
Obd	04	Dc	105		330	355	$6½	8
Obd	04	Dc	105	P	55	75	60	29
Obd	04	Dc	107½		165	190	220	245
Obd	04	Dc	107½	P	125	150	155	149
Obd	04	Dc	110		70	95	130	465
Obd	04	Dc	110	P	$3	$3¼	270	86
Obd	04	Dc	112½		15	35	40	227
Obd	04	Dc	112½	P	485	$5¼	$4¾	140
Op	A	Mr	12½	P	110	135		
Op	A	Mr	15	P	$3	$3¼		
Op	A	Mr	17½		25	40	50	60
Op	A	Mr	17½	P	$5½	$5⅞		
Op	A	Jn	12½	P	125	150		
Op	A	Jn	15		75	100		
Op	A	Jn	15	P	305	330		
Op	A	Dc	12½		55	70	130	
Op	A	Dc	12½	P	75	100		
Op	A	Dc	15		25	40	40	100
Op	A	Dc	15	P	$3	$3¼		
Op	A	Dc	17½		2	10		
Op	A	Dc	17½	P	$5½	$5⅞		
Placer		Mr	22½		$9⅞	$10⅜	$10½	62
Placer		Mr	22½	P	5	15	5	15
Placer		Mr	27½		$6	$6¼	$6	139
Placer		Mr	27½	P	50	70	65	25
Placer		Mr	30		430	$4½	$4½	436
Placer		Mr	30	P	135	155	175	40
Placer		Mr	35	P	370	395	385	30
Placer		Jn	30		$5½	$5¾	$5	177
Placer		Jn	30	P	170	190		
Placer		Jn	32½		390	405	410	86
Placer		Jn	32½	P	280	305		
Placer		Jn	35		290	305	$3	10
Placer		Jn	35	P	395	420	410	30
Placer		Dc	20	P	1	5	10	10
Placer		Dc	22½		$9¾	$9⅞	$9¼	140
Placer		Dc	22½	P	1	8	10	60
Placer		Dc	27½		$5⅛	$5⅜	$5¼	884
Placer		Dc	27½	P	20	30	25	268
Placer		Dc	35	P	$3½	$3¾	365	25
Powfin		Fb	20		365	410		
Powfin		Fb	20	P	20	45		
Powfin		Fb	22½		180	$2	195	37
Powfin		Fb	22½	P	125	150		
Powfin		Fb	25		75	100	75	40
Powfin		Fb	25	P	$2	$2¼		
Powfin		Fb	27½		15	45		
Powfin		Fb	27½	P	$4¼	$5		
Powfin		My	20		415	470		
Powfin		My	20	P	40	70		
Powfin		My	22½		220	255	$2½	25
Powfin		My	22½	P	135	180		
Powfin		My	25		110	135	135	25
Powfin		My	25	P	$2	$2¾		
Powfin		My	27½		45	65	45	10
Powfin		My	27½	P	$4¼	$5		
Powfin		Nv	20		$3	345		
Powfin		Nv	20	P	10	35		
Powfin		Nv	22½		110	140	120	20
Powfin		Nv	22½	P	65	90		
Powfin		Nv	25		45	70	45	20
Powfin		Nv	25	P	$2	$2¾		
Powfin		Nv	27½		2	5	5	20
Powfin		Nv	27½	P	$4¼	$5	240	
Powr		Fb	15	P	30	45	55	20
Powr		Fb	16¼	P	105	115	110	195
Powr		Fb	17½	P	190	$2	$2	83
Powr		Fb	18¾		20	25	45	1478
Powr		Fb	18¾	P	$3	310	$3¼	76
Powr		Fb	20		15	20	15	1053
Powr		Fb	20	P	$4	415	$4¼	121
Powr		My	15		245	$2½	$2½	179
Powr		My	17½	P	235	240	255	150
Powr		Nv	12½		360	365	$3½	20
Powr		Nv	12½	P		10	20	65
Powr		Nv	13¾		235	240	$3¼	1200
Powr		Nv	13¾	P	5	15		22
Powr		Nv	15		125	130	130	718
Powr		Nv	15	P	5	20	30	104
Powr		Nv	17½		15	20	25	2186
Powr		Nv	17½	P	150	155	$2	162
Powr		Nv	18¾		5	10	15	1512
Powr		Nv	18¾	P	280	285	$2¾	24
Powr		Nv	20		1	5	5	1959
Powr		Nv	20	P	360	385	390	10
Provgo		Ja	17		140	165	175	5
Provgo		Ja	17	P	70	95	85	6
Provgo		Ja	18		80	105		
Provgo		Ja	18	P	115	140		
Provgo		Mr	17½		130	140	125	202
Provgo		Mr	17½	P	110	135	110	33
Provgo		Mr	20		35	40	65	480
Provgo		Mr	20	P	$3	$3¼	315	54
Provgo		Mr	22½		5	15	50	90
Provgo		Mr	22½	P	55	$5½	185	4
Provgo		Jn	17		190	215	210	32
Provgo		Jn	17	P	115	140		
Provgo		Jn	18		140	165		
Provgo		Jn	18	P	150	175		
Provgo		Nv	17	

Peter Stastny pourrait manquer à l'appel, ce soir au Colisée

Les Nordiques amorcent la saison contre les Red Wings

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques entreprennent ce soir au Colisée leur 15e saison dans le hockey professionnel, dont la huitième dans la LNH.

À cette occasion, on honorera les joueurs qui ont composé la première édition de l'équipe en octobre 1972. La majorité de ces hockeyeurs sera présentée à la foule avant le match contre les Red Wings de Détroit.

Seize de ces premiers porte-couleurs des Nordiques ont confirmé leur présence. Il y aura cependant des absences comme Jean-Claude Tremblay (retenu en Europe), le gardien Richard Brodeur (il s'aligne avec les Canucks de Vancouver) et Michel Parizeau (il dirige ce soir son équipe Drummondville junior).

Les Nordiques 1986-87 se lanceront donc dans une autre course essoufflante de 80 matches réguliers où ils défendront leur championnat de la section Adams.

Il n'est pas encore certain que le capitaine Peter Stastny endosse l'uniforme. Blessé au genou droit le 30 septembre, le Slovaque saura aujourd'hui seulement si le médecin lui donne le feu vert.

Une bonne nouvelle a cependant été communiquée dans le cas de Brent Ashton. Inactif depuis le 20 septembre en raison d'une blessure à une cheville, l'ailier gauche reprendra son poste.

Par contre, les Fleurdelisés aligneront quatre figures nouvelles: les recrues Jeff Brown (défenseur), Jason Lafrenière et Richard Zemlak (centre) et Ken Quinney (ailier droit).

Nouveaux règlements

Au cours de cette nouvelle campagne, la LNH mettra en vigueur de nouveaux règlements dont celui permettant à l'arbitre de décerner une double pénalité mineure dans le cas d'un bâton élevé.

Chez les joueurs des Nordiques, il s'agit là d'un pas dans la bonne direction en vue déviter des blessures.

L'entraîneur Michel Bergeron voit également d'un bon oeil l'application de cette nouvelle règle.

« Elle aura pour effet de forcer les joueurs à faire preuve de plus de discipline, a-t-il commenté. On jouera peut-être plus dans les normes du hockey et ceux qui ont tendance à porter leur bâton haut penseront à l'équipe et l'abaisseront ».

Bergeron est diplomate

Michel Bergeron ne veut pas 'faire un plat' avec la dernière déclaration de son homologue de Montréal, Jean Perron.

Le pilote du Tricolore a dit qu'il ne voulait plus rien savoir de Bergeron.

« Oh, vous savez, c'est le lot du quotidien; il se dit bien des choses et, pour ma part, je ne veux pas parler du Canadien avant de les affronter la première fois cette saison, dans un mois », a confié l'entraîneur des Nordiques à l'animateur Marc Simoneau hier à une émission de tribune téléphonique.

« Peut-être est-ce parce que je suis un personnage controversé par ma manière de parler, d'agir mais, depuis que je suis dans le hockey, j'ai souvent vécu des moments difficiles ».

« Des confrontations, il y en a partout; entre les avocats, les médecins, les journalistes. Dans ce cas-ci, on assistera toujours à une grande rivalité entre le Canadien et les Nordiques. Il s'agit de deux villes, deux organisations, deux Brasseries et, dans l'avenir, les Perron et Bergeron ne seront plus là mais la rivalité demeurera. On n'y peut rien », a dit encore Bergeron.

Ce dernier a ajouté qu'il éprouve autant de respect envers Perron qu'à l'endroit de Bob Pulford ou tout autre entraîneur. « Nous accomplissons tous le même boulot mais la différence c'est que la rivalité entre Québec et Montréal est un peu spéciale », a expliqué Bergeron.

Adjoint de Perron

L'animateur a demandé à son invité s'il accepterait d'être l'adjoint de Jean Perron si ce dernier dirigeait l'équipe de la LNH contre l'URSS à Québec pendant Rendez-vous 87.

Le pilote des Fleurdelisés a usé de diplomatie dans sa réponse. « D'abord, il appartiendra à l'entraîneur-chef de choisir ses adjoints. Ce sera un grand honneur pour tous les entraîneurs de diriger les joueurs de la ligue(...) On va attendre ».

À propos de ces deux matches contre les Soviétiques, Bergeron diffère d'opinion avec Serge Savard quant au bien-fondé de cette confrontation.

« Il paraissait difficile de refuser ces parties, a-t-il dit. Les gens sont très intéressés par ces rencontres où l'intensité et la compétition sont à leur meilleur ».

« Bien sûr que la pression pèsera lourd sur les épaules de nos joueurs mais nous ne pouvions nous dérober. Il s'agira pour les joueurs de s'adapter mais le temps de préparation sera court. Ils seront cependant en bonne condition physique à cette époque de la saison en février », a ajouté Bergeron.

Pour une bonne cause

Les Nordiques et le Canadien ont délaissé un moment la guerre de tranchées pour faire front commun dans une cause humanitaire.

Ils uniront en effet leurs efforts afin de répandre le message d'espoir véhiculé par Rick Hansen, un handicapé. Les deux équipes de la LNH s'associent à la chaîne de restaurants McDonald's dans la campagne de financement pour la recherche sur les maladies de la moelle épinière.

Ainsi donc, du 9 au 23 octobre, les 113 restaurants offriront à leurs clients des casquettes des Nordiques et du Canadien pour la somme de $2.99.

Pour chaque casquette vendue, une somme d'un dollar sera versée au Fonds Rick Hansen.

L'objectif a été fixé à $75,000.

De plus, McDonald's remettra au Fonds un dollar par spectateur lors des matches Canadien-Jets (le 18 octobre) et Nordiques-Capitals (le 21 octobre). Il s'agira là d'une autre cueillette de $30,000 environ.

Rick Hansen complète présentement la dernière étape d'un long voyage qui l'a mené dans 33 pays.

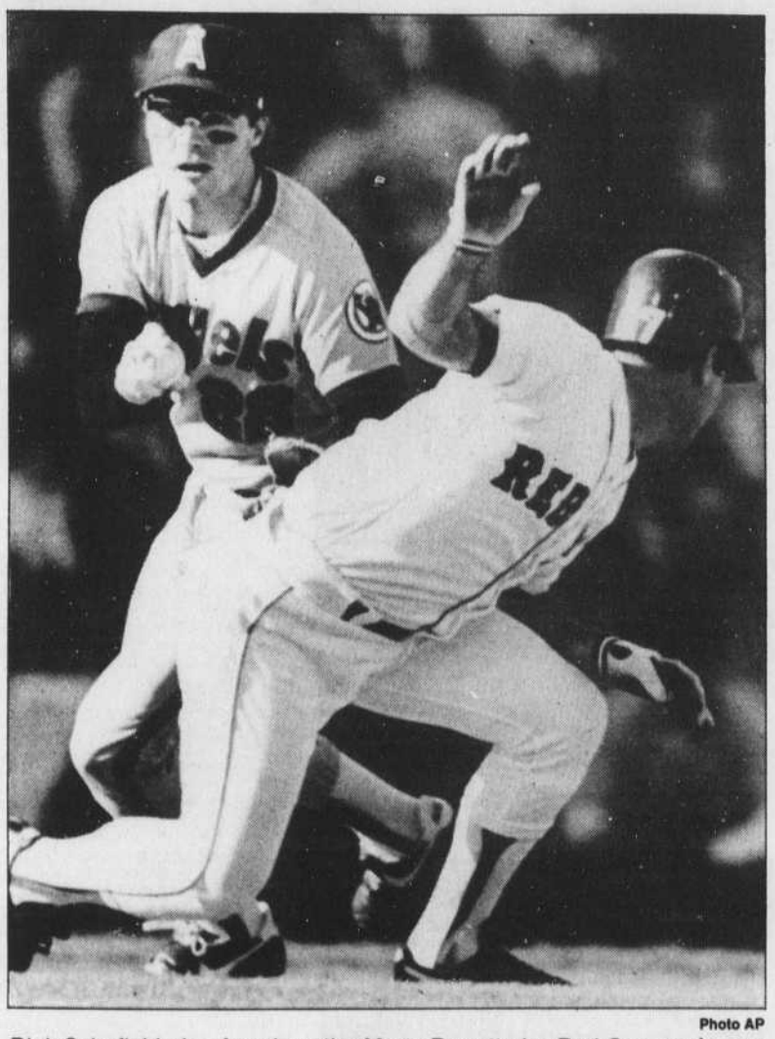

Photo AP

Dick Schofield, des Angels, retire Marty Barrett, des Red Sox, après que le Bostonien eut été pris en souricière entre le 2e et le 3e coussin à la suite d'un coup sûr de Jim Rice.

Un match cousu de jeux bizarres et d'erreurs

Boston nivelle les chances

BOSTON (AP) — Un petit ballon de Dwight Evans en cinquième manche est tombé en lieu sûr et a brisé l'égalité, hier, quand les Red Sox de Boston ont remporté la bataille des mauvais bonds, des jeux bizarres et des erreurs pour disposer des Angels de la Californie 9-2 et égaliser ainsi 1-1 la série de championnat de la Ligue américaine de baseball.

À chaque fois que la balle était frappée, on assistait à une nouvelle aventure au Fenway Park, à cause du soleil couchant et du vent qui tourbillonnait. Le double chanceux de Evans a procuré les devants 3-2 aux Red Sox, qui ont ensuite brisé les reins des adversaires en marquant trois autres points en septième grâce surtout à trois erreurs et encore trois autres en huitième, grâce cette fois-ci au circuit de deux points de Jim Rice.

Le troisième match de la série est prévu pour vendredi à Anaheim, site des trois prochains matches.

Les Red Sox ont groupé sept coups sûrs au cours des deux premières manches, dont un triple de Wade Boggs et un double de Marty Barrett dès la manche initiale, mais ils n'ont pris qu'une avance de 2-0. Les Angels ont repris un peu du poil de la bête et ont finalement égalé les chances en cinquième quand Wally Joyner a claqué un circuit, le premier pour une recrue dans l'histoire des séries de championnat.

Mais en fin de cinquième, avec deux retraits et Bill Buckner installé au premier coussin, Don Baylor a soutiré un but sur balles.

Evans, qui n'avait pas obtenu un seul coup sûr de la série, a suivi avec un haut ballon derrière le deuxième coussin. Le joueur d'inter Dick Schofield et le joueur de deuxième but Bobby Grich se sont dirigés vers la balle. Au tout dernier moment, Grich a allongé le bras, mais n'a pas touché à la balle. Evans a eu le temps de se rendre jusqu'au deuxième coussin et Buckner est venu croiser le marbre.

Toujours chanceux

Les Red Sox ont encore été chanceux en début de sixième. Après un retrait, Grich a obtenu un simple et a avancé de 90 pieds quand Schofield a lui aussi obntenu un simple contre le partant et gagnant Bruce Hurst.

Bob Boone, meilleur frappeur des Angels contre Hurst cette saison, a suivi avec un autre simple dans la gauche, mais Jim Rice a récupéré la balle et a lancé vers le marbre. Grich a contourné le troisième à toute allure. Le joueur de troisième but Boggs a intercepté le relais et Grich a été pris entre le troisième et le marbre.

Grich était en furie. Il a enguirlandé son instructeur Moose Stubing au troisième coussin après avoir lancé son casque protecteur au sol.

Mais la guigne allait s'acharner sur les Angels et à la manche suivante, ils ont commis trois erreurs et ont égalé un record des séries.

Cinq erreurs ont été décernées au total, mais une demi-douzaine de balles ont donné d'énormes difficultés aux joueurs défensifs.

Hurst a espacé 11 coups sûrs pour compléter le match. Il a aidé sa cause en ne donnant aucun but sur balles.

Kirk McCaskill, un Ontarien, n'avait pas accordé un seul point mérité aux Red Sox en 16 manches de travail contre eux cette saison. Les Red Sox ont renversé la situation dès la manche initiale.

En septième, Doug DeCinces, Grich et Joyner ont commis les erreurs des Angels qui ont vu les Red Sox prendre une avance de 6-2. Un ballon-sacrifice de Buckner a donné une priorité de 7-2 à Boston en huitième et Rice a produit les derniers points du match avec son coup de quatre buts.

Angels	2				Red Sox	9			
	ab	p	cs	pp		ab	p	cs	pp
Burlesn fd	5	0	1	0	Boggs 3b	4	1	2	0
Joyner 1b	4	1	2	1	Barrett 2b	5	1	3	2
Downing cg	4	1	1	0	Bucknr 1b	4	2	1	1
DeCncs 3b	4	0	1	0	Stapltn 1b	0	0	0	0
Hendrck cd	4	0	0	0	Rice cg	5	2	2	2
Grich 2b	4	0	2	0	Baylor fd	2	1	2	0
Schofild ac	4	0	2	1	Evans cd	5	0	1	2
Boone r	4	0	1	0	Gedman r	4	1	1	1
Pettis cc	4	0	1	0	Armas cc	4	0	0	0
					Hendrsn cc	0	0	0	0
					Owen ac	3	1	1	0
Totaux	37	2	11	2	Totaux	36	9	13	8

Californie 000 110 000—2
Boston 110 010 33x—9

Point victorieux — Evans (1).

E—Owen, Boggs, Grich, DeCinces, Schofield. DJ—Californie 1, Boston 1. LSB—Californie 8, Boston 9. 2B—Barrett, Evans. 3B—Boggs. C—Joyner (1), Rice (1). S—Boggs. BS—Buckner.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Californie						
McCaskill	7	10	6	3	3	6
Lucas	2-3	1	2	2	1	0
Corbett	1-3	2	1	1	0	0
Boston						
Hurst	9	11	2	1	0	4

D — 2:47. A — 32,786.

EN BREF...

■ *Nouveau contrat pour Larouche*

NEW YORK (AP) — Pierre Larouche a paraphé hier un nouveau contrat avec les Rangers de New York. Le vétéran de 12 saisons dans la Ligue nationale a réussi 20 buts et s'est fait complice de sept autres en 28 matches, la saison dernière, après avoir passé la majeure partie de la saison dans les ligues mineures. Le controversé joueur de centre a enregistré 364 buts et 383 mentions d'assistances depuis le début de sa carrière.

■ *Kelesi gagne encore*

TAIPEI (PC) — La Canadienne Helen Kelesi a passé la deuxième ronde avec succès au tournoi de tennis féminin de Taipei. La joueuse d'Edmonton a vaincu la Suédoise Monica Lundquist en des manches de 6-4, 5-7 et 6-1. L'Argentine Mercedes Paz et l'Américaine Barbara Gerken ont aussi atteint le troisième tour de l'épreuve.

■ *Programme d'appui à l'élite*

(PC) — Les skieurs d'élite du Québec bénéficieront d'un appui financier supplémentaire, cet hiver. En collaboration ave la Fédération québécoise de ski, l'Association des propriétaires de stations de ski a lancé un programme de billets de prestige. Deux cents billets, permettant de skier toute la saison dans 40 centres de ski québécois, seront mis en vente au prix de $795. On espère ainsi amasser $150,000 pour le développement de l'élite québécoise.

■ *Johnson nommé l'athlète du mois*

OTTAWA (PC) — Pour la cinquième fois de l'année, le sprinter Ben Johnson a été nommé athlète du mois par l'Association canadienne d'athlétisme. Johnson a remporté le 100 mètres disputé à Rome dans le cadre de la série des Grands Prix d'athlétisme. Il s'agissait de son cinquième triomphe de la saison des Grands Prix.

BASEBALL

SÉRIES DE CHAMPIONNAT

(4 de 7)

Ligue nationale

Hier
New York à Houston (20 h 25)
Ce soir
New York à Houston (20 h 20)
Samedi 11 oct.
Houston à New York (12 h 10)
Dimanche 12 oct.
Houston à New York (20 h 20)
Lundi 13 oct.
Houston à New York (15 h 05) Si nécessaire
Mercredi 15 oct.
New York à Houston (15 h 05) Si nécessaire
Jeudi 16 oct.
New York à Houston (20 h 20) Si nécessaire

Ligue américaine

Mardi
Californie 8, Boston 1
Hier
Boston 9, Californie 2
(La série est égale 1-1)
Vendredi 10 oct.
Boston en Californie (20 h 20)
Samedi 11 oct.
Boston en Californie (20 h 20)
Dimanche 12 oct.
Boston en Californie (15 h)
Mardi 14 oct.
Californie à Boston (20 h 20) Si nécessaire
Mercredi 15 oct.
Californie à Boston (20 h 20) Si nécessaire

HOCKEY

Ligue nationale

Ce soir
Calgary à Boston
Buffalo à Winnipeg
Montréal à Toronto
Detroit à Québec
Islanders à Chicago
New Jersey à Rangers
Edmonton à Philadelphie
Washington à Pittsburgh
St. Louis à Los Angeles
Samedi
Boston à New Jersey
Calgary à Hartford
Buffalo à Toronto
Edmonton à Montréal
Minnesota à Québec
Islanders à Los Angeles
Rangers à Pittsburgh
Phil'phie à Washington
Chicago à Detroit
St. Louis à Vancouver
Dimanche
Hartford à Boston
Calgary à Buffalo
Pittsburgh à Chicago
Edmonton à Winnipeg
Lundi
Minnesota à Montréal
Québec à Vancouver
Washington à Rangers

LHJMQ

Lundi
Chicoutimi 9, Laval 8
Mardi
Hull 8, Verdun 2
Granby 10, T-Rivières 9
Hier
Shawinigan à St-Jean
Vendredi
Hull à Laval
Verdun à St-Jean
Shawinigan à Chicoutimi
T-Rivières à Granby
Dimanche
St-Jean à Longueuil
Chicoutimi à Shawinigan
Laval à Verdun
Granby à Drummondville

CLASSEMENT

Section Robert Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	7	4	3	0	38	33	8
LAVAL	6	2	4	0	39	41	4
LONGUEUIL	6	2	4	0	29	35	4
ST-JEAN	7	0	5	2	27	46	2
VERDUN	7	0	6	1	24	52	1

Section Frank Dilio

GRANBY	8	7	1	0	49	36	14
CHICOUTIMI	7	6	1	0	49	39	12
SHAWINIGAN	6	5	1	0	41	27	10
T-RIVIÈRES	7	3	3	1	54	38	7
DRUM'VILLE	7	3	4	0	40	43	6

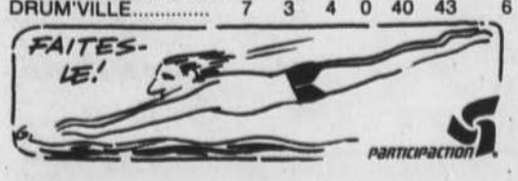

Ce soir à Toronto

Perron s'attend à un match difficile contre les Maple Leafs

RICHARD MILO

(PC) — Jean Perron s'attend à ce que les Maple Leafs de Toronto multiplient les efforts alors que le Canadien entreprendra la saison 1986-87 sur la patinoire du Maple Leaf Garden, ce soir.

Le Canadien n'a jamais la vie facile contre les Maple Leafs et voilà qu'ils comptent dorénavant sur un pilote qui met l'accent sur le travail, John Brophy, l'ex-entraîneur des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse.

« C'est un club qui patine et demandez à Mike McPhee ce qu'il pense de John Brophy. J'ai plusieurs joueurs qui ont déjà évolué sous ses ordres (à Halifax) et ils savent à quoi s'attendre. Son club va être prêt. On ne va pas à Toronto pour... danser », a-t-il indiqué à la suite du léger exercice de l'équipe à l'Auditorium de Verdun. Le Forum n'était pas disponible en raison des spectacles qui auront lieu au cours du week-end.

Blessé à l'aine, Larry Robinson n'affrontera pas les Maple Leafs, mais le autres défenseurs blessés, Craig Ludwig, Petr Svoboda et Rick Green, seront en uniforme. Les trois joueurs ont participé à l'exercice qui s'est déroulé dans la bonne humeur à la veille de l'ouverture de la saison.

Les trios seront les suivants: Naslund-Smith-Lemieux; McPhee-Carbonneau-Nilan; Maley-Walter-Momesso; Corson-Skrudland-Dahlin.

À la défense, Perron fera appel à six défenseurs mais il hésitait, hier midi, entre Mike Lalor et Tom Kurvers, pour compléter le groupe. Il est assuré que Green, Svoboda, Ludwig, Chris Chelios et Gaston Gingras participeront au match. Quant à John Kordic, qui peut également jouer à la défense, l'entraîneur n'avait pas encore arrêté sa décision lorsqu'il a rencontré la presse.

Un motivateur

Selon Mike McPhee, John Brophy est un motivateur. Il sait comment tirer le maximum de ses joueurs et il est à son meilleur lorsqu'une équipe connaît du succès.

« Il déteste perdre. C'est un motivateur », a-t-il révélé en quittant le Forum. Le Canadien a remporté deux victoires en trois matchs contre les Maple Leafs, l'an dernier.

Boisvert cédé

Serge Boisvert n'a pas caché sa déception en apprenant, hier matin, qu'il était cédé aux Canadiens de Sherbrooke en compagnie de Scott Sandelin et Vincent Riendeau.

« Je crois que j'ai assez bien joué pour mériter un poste », a-t-il révélé après avoir confié à des collègues que « c'est dur à prendre parce que ce n'est pas la première fois » qu'on le cède à Sherbrooke.

Boisvert a appris la mauvaise nouvelle lorsqu'il s'est présenté au Forum. Il a préféré s'entretenir avec Serge Savard plutôt que de participer au léger exercice du Canadien à l'Auditorium de Verdun.

« J'ai travaillé fort pendant le camp d'entraînement et j'ai bien figuré. Je crois que je suis sorti du peleton. À Sherbrooke, je vais leur prouver que je suis capable de jouer avec le Canadien », a-t-il ajouté d'un ton décidé.

Âgé de 27 ans, Boisvert a récolté trois points — un but et deux passes — en six matchs. Il a marqué 18 buts à Sherbrooke, l'an dernier. Il s'est joint au Canadien en tant qu'agent libre, le 9 octobre 1984.

Pas surpris

Contrairement à Boisvert, les jeunes Scott Sandelin et Vincent Riendeau n'ont manifesté aucune surprise. Ils s'y attendaient même s'ils ont offert de bonnes performances.

Riendeau s'est entraîné pour la première fois depuis près de 10 jours, hier. Le gardien a subi une élongation musculaire à la cuisse lors du match que le Canadien a livré aux Penguins de Pittsburgh, à Chicoutimi, le 29 septembre. Il a conservé une moyenne de buts alloués de 2.64 en deux rencontres (91 minutes).

« Ce n'est pas une surprise. Ça fait un mois qu'on en parle. Je voulais connaître un bon camp et c'est ce qui s'est produit », a-t-il révélé.

Quant à Sandelin, il a reconnu qu'il doit jouer plus souvent pour acquérir de l'expérience. C'est la raison pour laquelle il n'était pas déçu même s'il aurait aimé demeurer avec l'équipe. Le défenseur a participé à cinq matchs hors-concours.

■ Jean Perron s'est dit très surpris de voir que les équipes de la Ligue nationale ont voté en faveur du règlement en vertu duquel l'arbitre peut imposer une double mineure pour bâton élevé. « Plusieurs équipes ont changé d'avis. Nos succès ont peut-être influencé leur décision. Nous avons démontré qu'il n'est pas nécessaire d'aligner une grosse vedette pour l'emporter. Il importe de travailler et d'être discipliné », a-t-il affirmé. Il a également précisé que les amateurs de hockey verront un meilleur spectacle grâce à l'adoption de ce règlement.

■ Patrick Roy n'affichait aucune nervosité, hier. Il s'attend à ce que les Maple Leafs pressent le pas dès le début du match tandis qu'il estime que Russ Courtnall est probablement le meilleur joueur offensif des Maple Leafs.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Montréal 28, Vancouver 15
Winnipeg 48, Toronto 20
Vendredi
Hamilton à Edmonton
Dimanche
Montréal à Regina
Lundi
Winnipeg à Ottawa
Toronto à Calgary

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	13	7	6	0	296	326	14
HAMILTON	14	6	7	1	333	292	13
MONTRÉAL	**13**	**3**	**10**	**0**	**231**	**349**	**6**
OTTAWA	14	3	11	0	274	425	6

Section Ouest

EDMONTON	13	10	3	0	395	254	20
WINNIPEG	14	9	5	0	441	289	18
VANCOUVER	14	9	5	0	333	325	18
CALGARY	14	8	6	0	349	312	16
REGINA	13	5	7	1	290	370	11

Grand Prix du Mexique

« Souffler... c'est gagner »

MEXICO (AFP) — Trois hommes pour un titre mondial. Dimanche, sur le « circuit Ricardo Rodriguez » à Mexico, Nigel Mansell, Nelson Piquet et Alain Prost seront aux prises pour un Grand Prix du Mexique sans doute déterminant dans l'attribution du championnat mondial des coureurs de Formule Un.

Une victoire de Mansell et le tour sera joué. Un succès de Piquet ou de Prost et le suspense se poursuivra jusqu'au 26 octobre, à Adelaide en Australie, pour la dernière course de la saison.

Dans cette lutte que se livreront les trois rescapés, Ayrton Senna (Lotus-Renault) ayant dû abdiquer il y a 15 jours au Portugal, un élément risque de peser lourd: l'altitude.

Avec ses 2,240 mètres, le circuit de Mexico est le plus élevé que la Formule Un ait jamais connu et que les moteurs turbocompressés doivent affronter, les inconvénients d'une telle situation géographique étant nombreux pour eux.

Refroidissement des moteurs plus difficile, rendement aérodynamique des ailerons plus faible, le travail demandé aux turbos est aussi plus important en raison de la raréfaction de l'air. « Le problème sera de perdre le moins de puissance possible dans une atmosphère raréfiée, déclare Gérard Larrousse, directeur de l'écurie française Ligier-Gitanes. Les turbos vont être soumis à rude épreuve ».

« À haute altitude, note pour sa part Alain Prost, les moteurs de F-1 utilisent une carburation très différente de la normale, et qui demande une adaption particulière de l'électronique ».

Autant de problèmes pouvant remettre en cause la fiabilité des meilleurs.

Attention à BMW

À Zeltweg en Autriche, en août dernier, 18 voitures, sur les 26 au départ, avaient été contraintes à l'abandon, les deux Williams Honda de Piquet et Mansell n'échappant pas à l'hécatombe.

Et pourtant, l'Osterreicherring ne culmine qu'à 650 mètres. Alain Prost (Marlboro McLaren) et le moteur TAG Porsche s'étaient imposés. Mais à Mexico, ce sera une autre histoire. L'année dernière à Kyalami, en Afrique du Sud, à une altitude de 1,750 mètres, le turbo japonais n'avait-il pas démontré un potentiel impressionnant, en réussissant un doublé?

Tant chez Porsche que chez Honda, on a voulu préparer tout particulièrement l'épreuve mexicaine. Des moteurs spécifiques ont été étudiés. Chez Honda, on a même travaillé depuis plusieurs semaines sur des bancs d'essais reconstituant les conditions de fonctionnement en altitude.

Porsche - Honda, le Grand Prix du Mexique ne se réduira pas toutefois à ce duel. Renault, et surtout BMW, pourraient venir coiffer tout le monde.

BMW qui, en Autriche, avait fait forte impression avec les Benetton de Gerhard Berger et Teo Fabi. « Il ne serait pas étonnant que le quatre cylindres BMW, qui utilise des turbos plus gros que les autres, domine la situation, estime Larrousse. À Mexico en effet, celui qui soufflera le plus gagnera... »

LES NISSAN 1987 VONT CHANGER VOTRE POINT DE VUE.

NISSAN SENTRA 1987

NISSAN MAXIMA 1987

LA NOUVELLE NISSAN MICRA 1987 À 5 PORTES

NISSAN 200SX 1987

NISSAN HUSTLER 1987

LA NISSAN 300ZX 1987: ELLE S'EN VIENT!

LA NISSAN PULSAR 1987 ARRIVE BIENTÔT

NISSAN STANZA 1987

NISSAN MULTI 1987

LES 87 SONT LÀ! Les Nissan 87 sont là et elles vont changer votre point de vue sur à peu près tout ce qui se déplace sur quatre roues! D'abord le Pathfinder, le véhicule sport utilitaire le plus nouveau au Canada. Votre concessionnaire Nissan vous fera voir comment ce véhicule extraordinaire combine l'utilité avec le luxe. Mais attention: vous pourriez vous laisser tenter par la nouvelle 200SX Turbo. Il y en a tellement qui succombent à son SX-Appeal!

Si vous cherchez le luxe performant, faites connaissance avec la Maxima. Pour ceux qui veulent arriver, la Maxima est un bon départ. Quant à la Stanza, voilà une voiture pour la famille, tellement bien équipée qu'elle ne vous laisse pratiquement pas d'options. Et si vous croyez qu'une voiture pour la famille n'en est pas une pour vous, la Sentra 1987 va changer votre point de vue... à un prix très raisonnable.

Vous aimez les grands espaces? Le Nissan 4 x 4 aussi! Et le King Cab le moins cher au Canada est toujours un Nissan.

Vous avez besoin d'espace? Alors examinez bien la Multi 1987. C'est une voiture pour la famille qui vous en donne à profusion. Il y a maintenant une Micra 5 portes qui pourrait vous intéresser. Encore plus de plaisir à un prix... qui fait plaisir!

Les Nissan 1987. Passez chez le concessionnaire Nissan: il vous fera voir un nouveau point de vue.

MAINTENANT C'EST NISSAN

Certains des équipements représentés ou décrits sont en option moyennant supplément.

NISSAN

LES PROS NISSAN

BROSSARD NISSAN INC.
9005, boul. Taschereau
BROSSARD 445-9811

CITÉ NISSAN
3500 ouest, rue Jean-Talon
MONTRÉAL 739-3175
2085 ouest, rue St-Catherine
(CENTRE-VILLE) MONTREAL 932-6677

ST-LÉONARD NISSAN INC.
7770 Colbert
ST-LÉONARD 374-4421

AUTO GOUVERNEUR INC.
1501, boul. des Laurentides
LAVAL 668-1650

BROADWAY AUTOMOBILE LTÉE
7550, rue Broadway
VILLE LASALLE 366-8931

MANOIR NISSAN INC.
225, boul. Brien
REPENTIGNY 585-5824

GARAGE MODELAUTO INC.
12230 est, rue Sherbrooke
POINTE-AUX-TREMBLES
645-4546

BAILLARGEON NISSAN
760, rue St-Charles est
LONGUEUIL 677-8953

LABELLE NISSAN
818, boul. Labelle
BLAINVILLE 430-4120

FAIRVIEW NISSAN LIMITÉE
345, boul. Brunswick
POINTE-CLAIRE 697-9141

ROGER BAUDIN AUTOMOBILES INC.
10511, avenue Bellevois
MONTRÉAL-NORD 321-8600

BRUCY AUTO INC.
900, boul. Harwood
VAUDREUIL 455-1434

GARAGE DUMOULIN LIMITÉE
8115, boulevard Lévesque
St-Francois, LAVAL 665-7450

SNYDER NISSAN LTÉE
2125, rue Notre-Dame
LACHINE 634-7211

MERCIER NISSAN INC.
55, boul. St-Jean-Baptiste ouest
MERCIER 691-9541

ALEXANDER NISSAN
4100, Chemin Gascon
TERREBONNE 477-1444

BELLEMARE NISSAN LTÉE
10305, avenue Papineau
MONTRÉAL 382-2780

STE-EUSTACHE NISSAN LTÉE
801, boulevard Sauvé
STE-EUSTACHE 472-8666